

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1998.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1998



IB Impressions S.A. - Luneray

2000



PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADEMIE

DES SCIENCES,
DES BELLES-LETTRES
ET ARTS

PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1998



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS

PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS.
DE ROUEN

1998



© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
18, rue de la République - 76000 ROUEN

0001

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs
toute la responsabilité des opinions
et des propositions consignées
dans les ouvrages lus à ses séances
ou imprimés par son ordre.
Cette disposition sera insérée,
chaque année,
dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS

(au 31 décembre 1998)
DE ROUEN

MEMBRES D'HONNEUR
1998



IB Impressions S.A. - Luneray

2000

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS

ARTICLE 5 DES STATUTS

DE ROUEN

L'Académie se réserve toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.



© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue de la Harpe, 75005 PARIS

0005

TABLEAU
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

(au 31 décembre 1998)

MEMBRES D'HONNEUR

M. LE PREFET DE LA SEINE-MARITIME ET DE LA REGION
DE HAUTE-NORMANDIE
M. LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
M. LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
M. LE RECTEUR DE L'ACADEMIE
M. LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
M. LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE
ROUEN
M. LE PROCUREUR GENERAL PRES LA COUR D'APPEL DE
ROUEN
M. LE DELEGUE MILITAIRE DEPARTEMENTAL
Mgr L'ARCHEVEQUE DE ROUEN
M. LE MAIRE DE ROUEN

MEMBRES TITULAIRES

Mlle Elisabeth CHIROL, ✻, O , ,
diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées
départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
M. François BURCKARD, ✻, O , O ,
ancien directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

- M. Raoul LEROY, C , , ,
architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime,
ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes
(28 janvier 1967).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C , ,
ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale
Supérieure des Mines, président d'honneur de l'Union des
Groupements des Ingénieurs et des Scientifiques de Haute-
Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de
Guerre (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, O , C ,
docteur ès sciences, professeur émérite de biologie végétale à
l'Université de Rouen (24 février 1968).
- M^e Fédia JULIA, , , ,
avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).
- Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, ,
orientaliste, turcologue, maître de conférences à l'Ecole des Hautes
Etudes en Sciences Sociales-Paris (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ,
ingénieur agronome, journaliste honoraire (24 avril 1971).
- M. Gaston SEBIRE, , ,
artiste peintre, peintre officiel de la Marine nationale depuis 1973
(24 novembre 1973).
- M. François de BEAUREPAIRE,
diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE,
docteur ès lettres, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université
de Paris-Sorbonne (23 octobre 1976).
- Mme Nadine-Josette CHALINE,
docteur ès lettres, doyen de la Faculté d'Histoire-Géographie de
l'Université d'Amiens (23 octobre 1976).
- M. Maurice REMY, O , C , ,
inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).
- M. André GREGOIRE, , O , ,
ancien architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).
- M. Pierre HOMMERIL, O ,
docteur ès sciences, professeur émérite de Géologie à la Faculté des
Sciences de Rouen (3 juin 1978).
- M. Max PINCHARD, C , C ,
compositeur de musique (13 janvier 1979).
- M. Barthélémy MERCADAL, , O ,
agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur
au Conservatoire national des arts et métiers (10 mai 1980).

- M. Joseph-A. LAFOND, ,
courtier maritime honoraire, ancien consul de Suède et vice-doyen du
Corps consulaire, ancien directeur du Service juridique de la S.A.
Jules Roy, vice-président honoraire du Tribunal de Commerce de
Rouen, administrateur de sociétés (6 décembre 1980).
- M. François BERGOT, , O , C ,
conservateur général honoraire du Patrimoine, ancien directeur des
Musées de la ville de Rouen (30 janvier 1982).
- M. Jean MALAURIE, O , O ,
géographe, directeur de recherches émérite au C.N.R.S., directeur du
Centre d'Etudes arctiques et directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes
Etudes en Sciences Sociales-Paris, membre titulaire de l'Académie
des Sciences humaines de Russie (20 mars 1982).
- M^e Max BRIERE, , O , ,
docteur en droit, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier
(12 juin 1982).
- M. Christian GOUBAULT,
docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).
- M. le docteur Hubert PIGUET, , O ,
doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Rouen, ancien directeur
du Centre régional de lutte contre le cancer, membre correspondant de
l'Académie Nationale de Médecine, secrétaire général de la Société
entomologique de France (5 novembre 1983).
- M. François-J. GAY, O , C ,
géographe, président de l'Association *Etudes Normandes* (11 mai
1985).
- M. Pierre LANDEMAINE, ,
consul général du Sénégal, doyen du Corps consulaire (19 avril 1986).
- Mme Odile LE BERTRE-TURBAN,
membre titulaire de la Commission des Antiquités de la Seine-
Maritime, (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue
comme membre titulaire le 24 octobre 1987).
- M. le docteur Jean-Pierre LEMERCIER,
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen (22 octobre
1988).
- M. Alain GASPERINI, , ,
architecte D.P.L.G., ancien directeur de l'Atelier d'urbanisme de la
ville de Rouen (27 mai 1989).
- M. le docteur Claude HELLOUIN de MENIBUS, O , O ,
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen (21 avril
1990).

- M. Jacques DELECLUSE, , ,
économiste, ancien directeur général de la Chambre de commerce et
d'industrie de Rouen (19 octobre 1991).
- M. Louis THIRY, ,
organiste concertiste, professeur d'orgue au Conservatoire national de
Région de Rouen (9 mai 1992).
- M. Philippe DAVENET,
pianiste et compositeur de musique (7 novembre 1992).
- Mgr Bernard MORIN, O ,
ancien directeur régional de l'Enseignement catholique de Haute-
Normandie (23 janvier 1993).
- M. Henry DECAËNS, O ,
historien, secrétaire général de la Société des Amis du Mont-Saint-
Michel, (élu membre correspondant le 7 octobre 1989, reçu comme
membre titulaire le 11 juin 1994).
- M. Yves LESCROART,
conservateur général du Patrimoine, conservateur des Monuments
historiques de Haute-Normandie (18 mars 1995).
- M. Guy PESSIOT,
éditeur, directeur de P.T.C./Editions du P'tit Normand (21 octobre
1995).
- M. Denis de BRUCQ,
docteur ès Sciences, professeur à l'Université de Rouen-Laboratoire
Perception, système et information (22 juin 1995).
- M. Gérard HURPIN
agrégé de l'Université de Rouen, maître de conférences à l'Université
de Picardie-Jules Verne (Histoire moderne) (23 novembre 1996).

MEMBRES HONORAIRES

- M. Henri VAN EFFENTERRE, ,
ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur émérite
d'Histoire grecque à la Sorbonne (26 février 1955).
- M. Michel CHEVALIER, O ,
agrégé de l'Université, professeur émérite à la Sorbonne, ancien
recteur de l'Académie de Rouen (29 octobre 1966).
- Mme Germaine RICOU, ,
ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente
de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature
(3 février 1973).

M. le docteur René LAUMONIER, ✨,
 professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen, ancien
 directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri
 Becquerel) (29 mars 1980).

MEMBRES ASSOCIES

M. Robert HIRSCH, GO ✨, Ⓜ, C Ⓜ,
 ancien préfet de la Seine-Martinique, ancien président de Gaz de
 France, ancien administrateur général délégué du Gouvernement au
 Commissariat à l'énergie atomique (20 mai 1978).

M. Jean FAVIER, O ✨, C Ⓜ, O Ⓜ,
 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre de
 l'Institut Grand Ducal de Luxembourg, de la Medieval Academy of
 America, Président de la Bibliothèque Nationale de France (6 octobre
 1979).

M. Léopold Sédar SENGHOR, C ✨, C Ⓜ,
 ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie
 française (11 octobre 1980).

M. Jean DELANNOY, GO ✨, GO Ⓜ, C Ⓜ,
 président de l'Institut des Hautes Études Cinématographiques et de
 l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).

M. André BETTENCOURT, ✨, Ⓜ, C Ⓜ, R Ⓜ,
 membre de l'Académie des Beaux-Arts, ancien ministre (10 novembre
 1990).

M. Michel CIRY, O ✨, O Ⓜ,
 artiste peintre et graveur, membre associé de l'Académie royale de
 Belgique (section peinture et gravure), membre de l'Académie des
 Beaux-Arts de Florence (élu membre correspondant le 16 janvier
 1971, élu membre associé le 14 mars 1992).

M. Pierre BOLOTTE,
 Préfet (Hr) de Région, Adjoint au Maire du XVI^e arrondissement de
 Paris et président de l'Association pour la connaissance et la mise en
 valeur du Patrimoine (4 octobre 1996).

Prince Gabriel de BROGLIE O ✨, Ⓜ, C Ⓜ, O Ⓜ,
 Conseiller d'Etat, membre de l'Institut (1^{er} février 1997).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Comte de TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville (Seine-Maritime)
(13 décembre 1958).
- M. Lucien MUSSET, professeur émérite à l'Université de Caen
(27 février 1960).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du ministère des
Affaires étrangères (13 mai 1961).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au
Commissariat à l'énergie atomique (25 mai 1963).
- M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques
(11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence
(11 février 1967).
- M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai
(8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la marine (8 mai 1969).
- M. Jacques NOBECOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef au Musée de l'Orangerie (22
mars 1969).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur général des Archives nationales
(16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château de Dieppe
(16 janvier 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue (25 mars 1972).
- Mme Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au
C.N.R.S. (24 mai 1975).
- M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré
du diocèse d'Evreux (24 mai 1975).
- M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
- Mme Christine de VOGUE-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
- M. Bernard LAVOINNE, éleveur, ancien membre de la Chambre
d'agriculture (11 octobre 1980).
- Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contem-
poraine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).
- M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).
- M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre
1986).
- M. Henri DUBOIS, professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne,
membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de la
Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).

- Frère Jean-Pierre RIBAUT, vice-doyen chargé de la recherche, directeur du département des Lettres modernes à la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines de Lille (10 juin 1989).
- Prince Michel STURDZA, historien (7 octobre 1989).
- M. Yves BOULONGNE, professeur émérite à l'Université de Paris X, vice-président du Comité international Pierre de Coubertin (31 mars 1990).
- M. Claude VISINET des PRESLES, administrateur civil hors classe (e.r.), vice-président de l'Association des Ecrivains combattants (9 juin 1990).
- M^e François PAPILLARD, avocat à la Cour d'Appel de Paris, conservateur du Musée Michelet à Vascoeuil (9 juin 1990).
- M. Jean MONGREDIEN, musicologue, professeur à la Sorbonne (23 mars 1991).
- M. Jacques BRENNER, conseiller littéraire, romancier (11 mars 1992).
- M. Joseph-Marc BAILBE, professeur émérite à l'Université de Rouen (20 juin 1992).
- M. Alain NIDERST, professeur à la Faculté des lettres de Rouen (20 juin 1992).
- M. Geoffroy de NAVACELLE, président d'honneur du Comité international Pierre de Coubertin (17 octobre 1992).
- Mme Martine BAILLEUX, conservateur du Château-Musée Louis-Philippe à Eu (8 janvier 1994).
- M. Philippe DELERM, professeur et romancier (22 avril 1995).
- M. Robert VERGER, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (20 mai 1995).
- M. Gabriel LANGLOIS, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (20 mai 1995).
- M. Jean-Paul WATTE, directeur du Museum d'Histoire Naturelle du Havre (20 mai 1995).
- M. Thibaut LE BERTRE, astronome à l'Observatoire de Paris, attaché de recherche au CNRS (20 mai 1995).
- M. Frank LESTRINGANT, historien (20 mai 1995).
- M. Philippe PIGUET, historien et critique d'art (22 juin 1996).
- Comtesse de TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville, (9 novembre 1996).
- Mme Marie-Renée MORIN, archiviste-paléographe (28 mars 1998).
- M. le docteur Michel de PONTVILLE, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (28 mars 1998).
- M. Jean-Louis DUMAS, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, philosophe (28 mars 1998).
- M. Maurice DUTEURTRE, président de l'Association des Amys du Vieux Dieppe (28 mars 1998).

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).
- M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
- Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society, professeur à Oxford, Angleterre.
- M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
- M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).
- Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
- M. René de CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).
- Princesse Greta STURDZA, art et science du jardin, Varengeville (7 mai 1983).
- M. Gerd KRUMEICH, professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Düsseldorf (28 mai 1998).

N.B. : La date mentionnée après chaque nom est celle :

- pour les membres titulaires : de leur réception ;
- pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
- pour les membres associés et les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres titulaires

- M. Georges MAC GRATH (21 octobre 1972).
- M. Jean MORISOT (19 mars 1988).
- M. Jean GALLAIS (12 juin 1993).

Membre associé

- Mlle Régine PERNOUD (3 mai 1986).

Membres correspondants

- M. Le chanoine Pierre FLAMENT (9 juin 1990).
- M. Alberto CAVALLARI (22 janvier 1983).

BUREAU

CHRONIQUE

ANNEE 1998

Président : M. le Professeur Claude HELLOUIN de MENIBUS

Vice-président : M. Jacques DELECLUSE

Secrétaire perpétuel pour la classe des Lettres :
M. le Professeur Jean-Pierre LEMERCIER

Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences :
M. Pierre HOMMERIL

Trésorier : M. François de BEAUREPAIRE

Administrateur des Fondations et Legs :
M. Joseph LAFOND

Archiviste : M. François BURCKARD

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. Jabbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1969) (1969)
- M. Gustavo PALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962)
- Mlle Eugénie MULLER, professeur à la Sorbonne, France (1962)
- M. Giulio PRUNAI, professeur à l'Université de Turin, Italie (11 février 1967)
- M. Yoshio SUGI, professeur à l'Université de Kyoto, Japon (1967)
- Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Toronto, Canada (20 mai 1978)
- M. René de CHANTAL, ministre de l'Éducation, Canada (7 février 1981)
- Princesse Gracie STURZENEGGER, Canada (1983)
- M. Gard KRUMHOLTZ, professeur à l'Université de Düsseldorf, Allemagne (21 mai 1981)

N.B. : La date mentionnée après le nom de l'étranger est celle de son admission à la Société. Les dates mentionnées dans les crochets sont celles de son décès.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres titulaires

- M. Georges MAC GRATH (21 octobre 1977)
- M. Jean MORISOT (19 mars 1981)
- M. Jean GALLAIS (12 juin 1991)

Membre associé

- Mlle Régine PIENARD (3 mai 1986)

Membres correspondants

- M. Le chanoine Pierre FLAMENT (9 juin 1990)
- M. Alberto CAVALLARI (22 janvier 1983)

[Handwritten notes and signatures]

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Année 1998

10 JANVIER - En séance privée, le président Alain Gasperini délivre son message de fin de mandat et cède la présidence au professeur Claude de Menibus qui expose son programme. M. Jacques Delécluse lui succède à la vice-présidence.

17 JANVIER - En séance privée, Mme Chantal Lemercier-Quelquejay ayant demandé à être remplacée dans les fonctions de Secrétaire perpétuel de la classe des Lettres, le bureau propose la candidature de M. Jean-Pierre Lemercier qui est élu. En séance semi-publique, M. Henry Decaëns prononce une conférence " Un architecte au Mont Saint-Michel - Jean-Marie Sagot, dit Emile (1805-1888) ".

24 JANVIER - En séance privée, les différentes commissions de la Compagnie sont recomposées. Puis en séance publique, M. François Bergot expose : " Les amitiés littéraires de Jacques-Emile Blanche ".

7 FEVRIER - M. Jacques Nobécourt, membre correspondant, fait en séance publique une communication sur " Le colonel de la Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien ".

14 FEVRIER - La messe annuelle à l'intention des défunts et des bienfaiteurs de l'Académie est célébrée dans la chapelle de la Communauté des Soeurs d'Ernemont par Monseigneur Bernard Morin. L'orgue est tenu par M. Louis Thiry.

18 FEVRIER - Grande Conférence de l'Académie qui a pour thème : " Le livre a-t-il une place dans la civilisation de demain ? " par M. Jean Favier, membre de l'Institut, membre associé de l'Académie.

28 FEVRIER - En séance publique, M. l'Ambassadeur de France, François de Rose traite du sujet : " l'Alliance Atlantique a-t-elle encore un avenir ? "

21 MARS - En séance privée, un hommage est rendu à M. Charles Schneider par MM. François Burckard et Pierre Hommeril. En séance publique, M. Georges Mac Grath expose avec conviction le fruit d'un long travail sur : " Jacques Prévert, un poète attachant mais déconcertant ".

28 MARS -Après avoir entendu l'hommage à M. Jean Gallais par M. François Gay, l'Académie vote des félicitations à six candidats en vue d'une éventuelle élection. Il est procédé à l'élection comme membres correspondants de Mme Marie-Renée Morin, archiviste-paléographe ; M. Maurice Duteurtre, président des Amys du vieux Dieppe ; M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen; M. de Pontville, président de l'Académie de Caen ; et comme membre correspondant étranger, M. Gerd Krumeich, professeur d'Histoire à l'université de Düsseldorf, auteur d'une étude " Jeanne d'Arc au XIXe siècle " exposée devant notre Compagnie le 31 mai 1996.

La séance se poursuit par l'exposé du programme d'activités du président de Menibus et par le rapport financier du trésorier M. Jacques Delécluse. (compte de résultats. 1997 - bilan au 31 décembre 1997 - cotisation 1998) ; M. Joseph Lafond, administrateur des fondations et legs, après avoir fait son rapport, fait voter par l'Assemblée le pouvoir pour signer le renouvellement des baux.

1er AVRIL - Une Grande Conférence de l'Académie traite des " Risques sanitaires et expertise scientifique ou les vrais risques et les faux problèmes " avec " le principe de précaution " par le professeur Jean-François Caillard, médecin-chef de l'Institut de médecine du travail du Centre Hospitalo-Universitaire de Rouen ; " l'amiante et le mésothéliome de la plèvre " par le professeur Jean-Pierre Lemercier ; " le risque des champs électromagnétiques par le professeur Luis Miro, chef du laboratoire de biophysique médicale du Centre Hospitalo-Universitaire de Montpellier.

24 AVRIL - Une Grande Conférence de l'Académie expose les problèmes soulevés par "La mort subite du nourrisson ", avec la participation du professeur Eric Mallet, chef de Service de Pédiatrie au Centre Hospitalo-Universitaire de Rouen, de Mme Hazel Brooke de Glasgow et du professeur Jean Sénécal, membre de l'Académie nationale de Médecine.

6 JUIN - Le Président de Menibus a proposé le Château de Mesnières (dont il préside le Conseil d'Administration) comme lieu de sortie annuelle de notre Académie et comme occasion de rencontre avec l'Académie voisine d'Amiens.

Dans le car qui nous emmène, nos confrères Mme Chaline, MM. Hurpin, Hommeril, Gay, Boullard exposent l'histoire, la géologie, la géographie, la végétation de cette région. Puis l'Eglise de Fresles avec sa statuaire, ses fresques et son rétable est présentée par M. le maire de Mesnières, par M. Grégoire et Mme Pessiot. Un détour par le vallon de Mesnil-Follemprie, par la ferme de Valouine nous conduit au château de Mesnières pour le déjeuner. Dans l'après-midi, après la visite des jardins de Bois-Guilbert, nous sommes reçus au château du Bois-Hérault par le Prince Gabriel de Broglie et nous entendons le discours de M. Bernard Boullard sur l'abbé Leturquier de Longchamp qui, selon certains, aurait planté le domaine du Bois-Hérault...

18 JUIN - Une Grande Conférence de l'Académie est organisée à l'amphithéâtre Delamare-Debouteville sur le campus consulaire de Mont-Saint-Aignan. M. Claude Bébéar, président du Directoire d'AXA, traite de "Protection sociale et solidarité nationale" et répond aux questions qui lui sont posées.

27 JUIN - En séance privée, M. Bernard Boullard prononce l'hommage à Paul Guth (membre associé décédé en octobre 1997).

15 SEPTEMBRE - Une Grande Conférence de l'Académie présente "Varengeville-sur-mer à travers le regard des artistes" par Mme Solange Louvet, historien d'art, avec la participation de MM. Christian Goubault, Yves Lescroart, Hubert Piguet, Michel Ciry, Jean-Pierre Lemercier.

3 OCTOBRE- En séance semi-publique, Me Max Brière fait une communication "François Mauriac, une âme de feu".

8 et 9 OCTOBRE - A la Conférence nationale des Académies qui se tient à Versailles, notre Compagnie est représentée par M. Delécluse, M. et Mme Lemercier, MM. Lafond et Hommeril.

9 OCTOBRE- A la Halle aux Toiles, M. François Gay représente l'Académie à la Conférence publique organisée par le Mouvement Européen sur "La politique européenne de la santé".

7 NOVEMBRE - En séance publique, le problème des "Soins palliatifs" est exposé par M. le professeur Pierre Deshayes avec la collaboration de

Mme le docteur Hacpille, M. le docteur Delbecque et M. le docteur Abiven.

21 NOVEMBRE- En séance publique, le professeur Hubert Piguet fait une conférence sur " La biodiversité, un défi pour le XXI^e siècle ".

5 DECEMBRE - En séance privée, M. Alain Gasperini prononce l'hommage à Mlle Régine Pernoud qui fut membre associé de l'Académie. Puis sont élus, en qualité de membres titulaires, M. Gérard Angoustures et Me Renaud Delubac.

12 DECEMBRE - En séance semi-publique, M. Jean-Pierre Chaline fait une communication : " La Restauration en Haute-Normandie (1814-1830).

19 DECEMBRE - En séance privée, les élections portent à la présidence M. Jacques Delécluse, à la vice-présidence M. Philippe Davenet.

A la séance publique annuelle des prix, M. Delécluse prononce l'Éloge de la Vertu qui a pour thème "Les Vertus du commerce " et M. Louis Thiry exécute plusieurs intermèdes musicaux sur un orgue positif fabriqué par Stéphane Dumesnil. Après la remise des Prix du Dévouement et de la Vocation, puis des Prix littéraires et artistiques, les lauréats et leur famille sont conviés à la réception traditionnelle dans les salons de l'Académie.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Année 1998

PRIX DU DÉVOUEMENT - PRIX GADON

Association « ORPHELINS SANS FRONTIÈRES »
Président : M. Etienne MORIN
Rapporteur : Max Brière.

PRIX DE LA VOCATION - PRIX PELLECAT

M. Stéphane DUMESNIL
Facteur d'orgues
Rapporteur : M. Louis Thiry

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE

M. Jean-Dominique MELLOT
« L'Édition rouennaise et ses marchés (1600-1730) »
Editions de l'École des Chartes.
Coll. Mémoires et Documents - 48.
Rapporteur : M. François Burckard

PRIX ARTISTIQUE

M. Emmanuel DUCAMP
« Le Bois des Moutiers »
Editions Flammarion. La Maison Rustique
Rapporteur : M. Jean-Pierre Lemercier

PRIX DU PREMIER ROMAN

M. Arnaud GROU-RADENEZ
« La Bouille »
Editions Plon. Paris
Rapporteur : M. Bernard Boullard

PRIX COURTONNE-LENÉPVEU

M. René PREDAL

« Le cinéma en Normandie »

Editions Corlet. 1998

Rapporteur : M. Jean-Pierre Chaline

PRIX DUMANOIR

M. Jacques DELAMARE

« Yvetot. Le Temps retrouvé »

Editions Equinoxe

Rapporteur : Mme Chantal Lemercier-Quelquejaj

UN ARCHITECTE AU MONT-SAINT-MICHEL
JEAN-MARIE SAGOT, DIT EMILE (1805-1888)

par M. Henry DECAÏNS

CONFÉRENCES PUBLIQUES
ET

COMMUNICATIONS

Jean-Marie Sagot est né à Dijon le 29 janvier 1805. Il était le premier des deux fils de Charles Sagot et de Louise-Jeanne Brunet. Son père était en 1805 à la tête de la sous-préfecture de Dijon, employé à la préfecture de la Côte-d'Or et de plus comme sous-chef de bureau militaire. Le jeune Jean-Marie est donc né d'un milieu assez modeste. Lors de la naissance de son frère, Louis-François-Joseph, le 20 janvier 1807, l'un des oncles, Pierre Ouyard, était architecte à Dijon. C'est sans doute cet oncle de la famille qui orientera les destinées du jeune Jean-Marie vers les études d'architecture.

À l'école des Beaux-Arts de Dijon où il s'est inscrit, le jeune homme est un élève brillant. Il obtient en 1823 le premier prix de paysage et le deuxième prix de composition en architecture ; en 1826, il est le premier pour le prix d'architecture, ce qui lui permet d'obtenir une pension pour aller poursuivre ses études à Paris où il séjourne de 1829 à 1831. Il s'inscrit à l'École royale des Beaux-Arts ; il y suit l'enseignement de l'architecte Jean-Nicolas Huyot, membre de l'Institut, et obtient plusieurs récompenses. Il est comme condisciple Jean-Baptiste Lemaire qui se fit connaître par la construction de la flèche de la Sainte-Chapelle.

De retour à Dijon en 1832, Sagot épouse, le 29 août 1833, Antoinette François, âgée de 18 ans ; elle était la fille d'un sous-lieutenant au 4e régiment de Train des ports d'artillerie, en garnison à Auxonne. L'acte de mariage précise que Jean-Marie Sagot exerçait la profession d'architecte. De ce mariage sont nés cinq enfants : Louis-Marie (1834), Antoine-

PRIX COURTONNE-LENEPVEU

M. René FREDAL

« Le cinéma en Normandie »

Éditions Cortot, 1982

Rapporteur : M. Jean-Pierre Chéze

PRIX DULANNOIR

M. Jacques DELAMARE

« Yvetot, Le Temps retrouvé »

Éditions Equinoxe

Rapporteur : Mme Chantal Lemerle-Quilley

CONFÉRENCES PUBLIQUES

ET

COMMUNICATIONS

UN ARCHITECTE AU MONT-SAINT-MICHEL
JEAN-MARIE SAGOT, DIT ÉMILE (1805-1888)

par M. Henry DECAËNS

(Séance du 17 janvier 1998)

Jean-Marie Sagot est né à Dijon le 29 janvier 1805¹. Il était le premier des deux fils de Claude Sagot et de Louise-Jeanne Brunet. Son père était commis chez un négociant de la ville avant d'être employé à la préfecture de la Côte-d'Or et de finir comme sous-chef du bureau militaire. Le jeune Jean-Marie est donc issu d'un milieu assez modeste. Lors de la naissance de son frère, Louis-François-Joseph, le 26 janvier 1807, l'un des témoins, Pierre Ouvrard, était architecte à Dijon. C'est sans doute cet ami de la famille qui orientera les destinées du jeune Jean-Marie vers les études d'architecture.

A l'École des Beaux-Arts de Dijon où il s'est inscrit, le jeune homme était un élève brillant. Il obtint en 1825 le premier prix de paysage et le deuxième prix de composition en architecture ; en 1826, il eut le premier grand prix d'architecture, ce qui lui permit d'obtenir une pension pour aller poursuivre ses études à Paris où il séjourna de 1829 à 1831. Il s'inscrivit à l'École royale des Beaux-Arts ; il y suivit l'enseignement de l'architecte Jean-Nicolas Huyot, membre de l'Institut, et obtint plusieurs récompenses. Il eut comme condisciple Jean-Baptiste Lassus qui se fera connaître par la construction de la flèche de la Sainte-Chapelle.

De retour à Dijon en 1832, Sagot épousa, le 29 août 1833, Julienne François, âgée de 16 ans ; elle était la fille d'un sous-lieutenant au 4^e escadron du Train des parcs d'artillerie, en garnison à Auxonne. L'acte de mariage précise que Jean-Marie Sagot exerçait la profession d'*architecte*. De ce mariage sont issus cinq enfants : Louise-Marie (1834), Antoine-

Armand (1838), Charles-Claude (1845), Julien-Edmond (1847) et Marie-Elisabeth (1850).

L'œuvre architecturale de Sagot est assez réduite. On peut lui attribuer avec certitude la construction d'un portail néo-gothique² et la réalisation du château d'eau qui domine le réservoir de la place Darcy à Dijon, une œuvre qui s'inspire des formes et de la grammaire décorative de la Renaissance. Son goût pour l'art gothique l'a également conduit à prendre part à quelques chantiers de restauration de monuments médiévaux.

Sagot était avant tout un dessinateur. Très attiré par les voyages, il se mit à dessiner sans relâche les sites pittoresques et les monuments de Bourgogne, du Bourbonnais et de Picardie ; il s'intéressera ultérieurement aux monuments de Champagne, de Bretagne et de Normandie, mais aussi du Poitou et d'Anjou. Ses dessins, très appréciés par ses contemporains, ont été lithographiés dans plusieurs recueils de la première moitié du XIX^e siècle³. Ce sont des œuvres précises qui fournissent des renseignements précieux sur les monuments anciens des provinces qu'il a visitées et ont permis d'immortaliser ces monuments⁴.

Parallèlement à ses activités d'architecte et de dessinateur, Jean-Marie Sagot a eu des fonctions officielles d'archéologue. Dès 1832, il était membre de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, dont le but était la conservation et la restauration des monuments. Il collabora aux travaux de cette commission, dont il devint le secrétaire adjoint, jusqu'en 1840. A la fin de l'année 1841, il fut nommé inspecteur-correspondant de la Commission des Monuments historiques pour la Côte-d'Or⁵ ; sa candidature avait été soutenue par le baron Taylor⁶. Les inspecteurs-correspondants étaient chargés de surveiller les restaurations des monuments, de signaler à la Commission les découvertes archéologiques et de faire des communications sur le patrimoine de leur département.

Sagot prit très au sérieux cette fonction, purement honorifique, et se mit rapidement au travail. Quelques mois après sa nomination, il intervint pour signaler que des dégâts avaient été commis sur le puits de Moïse de la chartreuse de Champmol⁷ et pour mettre en cause l'utilité de certains travaux de restauration⁸. Mais la même année, le préfet de la Côte-d'Or se plaignit qu'il outrepassait ses fonctions d'inspecteur-correspondant en envoyant des courriers au ministre, sans les lui avoir transmis au préalable, et en intervenant directement auprès du conseil de fabrique d'une église pour interdire des travaux qui lui paraissaient susceptibles d'altérer le caractère du monument⁹. Avec quelques réserves,

Prosper Mérimée, inspecteur général, donna finalement raison à Sagot et, le 23 mai 1845, la Commission des Monuments historiques lui attribua une *mention honorable* pour son travail¹⁰.

Mais Sagot était trop fier et passionné par ce qu'il faisait ; il n'était guère conciliant et peu enclin à faire des concessions, si bien que ses relations avec la Commission des antiquités semblent s'être dégradées à partir de 1842. Vers 1843 ou 1844, celui qui se surnommait désormais *Émile* quitta brusquement Dijon pour s'installer à Paris. On ne connaît pas les raisons de ce départ précipité qui interrompit brutalement sa carrière d'inspecteur-correspondant des Monuments historiques¹¹. Jusqu'en 1872, il revint tout de même régulièrement à Dijon où il avait laissé sa famille ; ses trois derniers enfants ont été déclarés en son absence.

Il vécut à Paris jusqu'en 1872, semble-t-il, consacrant une grande partie de son temps à la préparation des planches de nouveaux volumes des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nodier¹². Cette activité le conduisit tout naturellement à poursuivre ses voyages.

La découverte du Mont-Saint-Michel

C'est sans doute aussi pour préparer l'illustration du dernier volume des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*¹³ qu'il découvrit le Mont-Saint-Michel vers 1862. Un dessin de l'intérieur de l'église abbatiale est en effet daté de cette année¹⁴. Sa notoriété était telle que sa présence au Mont est signalée dans le *Bulletin monumental*¹⁵. Sagot était d'ailleurs membre de la Société française d'archéologie ; son nom figure dans la liste des sociétaires que publie la société dans les volumes des Congrès archéologiques, de 1849 à 1873, avec la mention "*membre de plusieurs académies*".

A la même époque, Sagot se rendit à plusieurs reprises en Haute-Marne afin de participer à la réalisation d'un *Répertoire archéologique de la France* dont un volume devait être consacré à ce département¹⁶. Il y exécuta de nombreux dessins de monuments de ce département ; 167 d'entre eux sont encore conservés au Musée de Langres¹⁷.

En 1872, il laissa Paris pour s'installer définitivement au Mont qui avait séduit son cœur. Les raisons de ce nouveau départ ne nous sont pas plus connues que celles qui l'ont poussé à partir de Dijon un quart de siècle plus tôt dans les mêmes conditions ; certains ont avancé qu'il s'agissait de raisons politiques et familiales¹⁸. On ne sait effectivement pas

ce qu'est devenue sa famille, ni si Émile Sagot a continué à avoir quelques contacts avec les siens¹⁹. Ce qui est certain, c'est qu'il va désormais exercer son talent et sa passion à étudier et à dessiner le Mont, réalisant des plans, des élévations, des coupes, des états avant restauration, des restitutions et des projets de restaurations²⁰.

Voici ce qu'a écrit à son sujet l'un de ses amis : *" Dès son arrivée, il se mit à l'œuvre, et, armé de ses tablettes, de son pinceau, il étudia à fond le monument, disons mieux, le Mont tout entier ; et, depuis le sommet jusqu'à la base, il n'y a peut-être pas une pierre qu'il n'ait remarquée et dont il n'ait fait l'histoire. Observateur attentif et profond, il ne laissait échapper aucun incident ; la chute d'un moëllon ou la simple déviation d'un cours d'eau sur les grèves si capricieuses de notre baie, était pour lui le sujet d'une grande attention. On le voyait toujours en quête de nouvelles découvertes, grimpant ou rampant, s'aidant de ses pieds et de ses mains, escaladant les rochers, étudiant un pan de mur, creusant et fouillant le sol avec l'extrémité de sa canne ou de ses doigts. Aussi a-t-il pu dire en toute vérité : " Je connais non seulement le Mont-Saint-Michel, mais j'en connais toutes les pierres ". Et nul ne l'a connu mieux que lui."*²¹

Les Pères de Saint-Edme de Pontigny, qui ont été locataires de l'abbaye de 1867 à 1886, avaient donné à Sagot toutes les autorisations nécessaires pour qu'il puisse étudier l'ensemble du monument et dessiner tout ce qui l'intéressait. Mais peu après, Édouard Corroyer a été chargé de la restauration du Mont-Saint-Michel²² et Sagot rencontra des difficultés à poursuivre son travail dans l'abbaye car l'architecte du gouvernement se méfiait de cet ancien inspecteur-correspondant de la Commission des Monuments historiques. Le 1^{er} mai 1873, Sagot demanda au ministre l'autorisation de circuler librement dans l'abbaye pour continuer les études qu'il avait entreprises et auxquelles il voulait consacrer encore deux années environ²³ ; il dut renouveler sa demande le 15 mai et le 26 mai 1874 ; dans cette dernière lettre, il rappelle au directeur des Beaux-Arts les relations privilégiées qu'il avait eues naguère avec l'Administration : *"... à une toute autre époque, j'ai reçu des lettres de félicitations et des récompenses du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère de l'Intérieur"*²⁴. Mais entre temps, Corroyer avait demandé au directeur des Beaux-Arts que l'on sanctionne Sagot en lui interdisant l'accès de l'abbaye car, prétendait-il, *" il barbouille les murs et les colonnes de notes, de cotes de toutes formes et de toutes couleurs... J'espérais que cela finirait mais cette année, j'ai vu que ne se contentant plus de tracer au crayon ou à la craie il a fait, avec un ciseau ou un*

outil tranchant, des marques profondes dans les murs"²⁵. Accusé de détériorer le monument, Sagot se vit brusquement interdire l'entrée de l'abbaye ; c'était cruel pour celui qui la connaissait désormais parfaitement et qui y consacrait toute son énergie et son talent de dessinateur depuis plus de dix ans. Finalement, Corroyer se fit un peu conciliant ; en 1875, il informa le Directeur des Beaux-Arts que tout était arrangé car Sagot avait terminé ses études et que s'il avait besoin de nouvelles informations, les Pères de Saint-Edme pourraient lui donner toutes les facilités nécessaires²⁶.

Il semble que Sagot ait refusé par fierté de profiter de cette possibilité pour retourner dans l'abbaye. Mais cela ne l'empêcha pas de suivre la restauration du monument, ses amis l'informant sur les travaux réalisés par Corroyer et lui rapportant éventuellement des croquis. Ces informations permirent à Sagot, le 9 juin 1883, d'adresser au ministre de l'Instruction publique un rapport critique sur la restauration du réfectoire de la Merveille²⁷ qu'il confondait, comme tous les historiens du XIX^e siècle, avec le dortoir²⁸.

Sagot tente de montrer, en préambule, que son étude est sérieuse car il travaille depuis longtemps sur la ville et l'abbaye du Mont-Saint-Michel : "*Je me suis particulièrement appliqué dans la reproduction des diverses parties du monument, à résoudre tous les problèmes qui résultent de ses anciennes et nombreuses transformations ; à rétablir les parties non achevées ou détruites ; à reproduire enfin ce monument sous toutes ses formes, sous toutes ses manifestations originelles, religieuses ou militaires*". Du fait de la qualité de son site et de ses constructions très complexes, le monument "*nécessite dans sa restauration une étude longuement raisonnée, une sage réserve, et surtout la ferme résolution de ne rien livrer à l'arbitraire et à la fantaisie*". On aura compris que, dans l'esprit de l'auteur, Corroyer n'avait pas toutes ces qualités indispensables pour mener à bien la restauration du Mont. Et, sans doute pour justifier son intervention et donner plus de poids à ce qu'il va démontrer, Sagot rappelle qu'il a été inspecteur-correspondant de la Commission des Monuments historiques.

Corroyer était en train de restaurer les murs gouttereaux du réfectoire. Du côté nord, se fondant sur la présence, à côté de la porte de l'escalier d'accès au chéneau de la toiture, d'une portion de mur plus élevée que le reste du parapet, le restaurateur soutenait que ce mur avait été primitivement crénelé ; il avait donc couronné de créneaux le sommet de ce mur. Sagot n'eut point de mal à démontrer que le mur nord de la Merveille n'avait jamais été fortifié. Ce que Corroyer avait pris pour un

créneau n'était en réalité qu'un mur destiné à loger le battant de la porte de l'escalier et à le protéger du vent. La Merveille, comme l'ensemble des bâtiments réguliers, n'avait jamais été fortifiée car elle était elle-même suffisamment protégée par le mur d'enceinte qui est à sa base et par la tour Claudine²⁹. De plus, à cette hauteur, tout élément de défense aurait été inutile ; en outre, les armes à feu n'existaient pas au début du XIII^e siècle lorsque la Merveille a été construite et, de toute façon, la faible largeur du créneau aurait rendu impossible toute manœuvre de tir. Enfin, le côté nord regarde la mer qui fait place, à marée basse, à des grèves instables ; ce n'est donc pas de ce côté que les défenseurs du Mont risquaient d'être attaqués. En revanche, s'étonne Sagot, Corroyer a supprimé les créneaux de la courtine de la barbacane du Boulevard qui avaient pourtant une fonction défensive indéniable³⁰.

L'argumentation développée par Sagot ne fut pas été assez convaincante. L'inspecteur général Ruprich-Robert, qui s'était pourtant rendu sur place pour en vérifier le bien fondé, proposa à la Commission des Monuments historiques de ne pas en tenir compte³¹.

Peu de temps après parut un opuscule anonyme dont l'auteur, s'il n'est pas Sagot lui-même, a sans doute été inspiré par lui³². On y retrouve en effet les mêmes critiques sur les restaurations de Corroyer. L'auteur s'en remet finalement à la sagesse de la Commission des Monuments historiques : "*Elle a sa part d'initiative, mais elle a aussi sa part de responsabilité et elle l'engagerait gravement en tolérant plus longtemps un pareil état de choses*".

Ce cri d'alarme n'ayant pas été entendu, Sagot dut intervenir quelques années plus tard en adressant, cette fois-ci, un mémoire à la Commission des Monuments historiques³³. Dans ce mémoire, il revient sur le mur crénelé de la Merveille, qui est effectivement une erreur de restauration car on ne voit pas l'utilité de créneaux à une telle hauteur ; il critique aussi les autres restaurations réalisées par Corroyer comme, par exemple, la toiture de tuiles vernissées du cloître³⁴. Mais son mémoire est avant tout consacré à la restauration du pignon oriental du réfectoire. Après avoir aménagé deux niveaux de cellules dans le réfectoire, les moines du XVII^e siècle avaient en effet ouvert sept petites fenêtres carrées dans ce pignon de la Merveille : quatre d'entre elles éclairaient les quatre cellules attenantes au pignon ; deux autres fenêtres, un peu plus grandes, ouvraient sur les deux couloirs centraux superposés desservant les quarante-deux cellules ; la septième fenêtre donnait un peu de lumière au grenier. Corroyer a sans doute rétabli les dispositions d'origine. Après avoir bouché les fenêtres

ouvertes au XVII^e siècle, il a reconstruit la partie supérieure du contrefort central et le grand arc de décharge de gauche, symétrique de celui de droite qui existait encore. Il a ensuite reconstitué au-dessous des arcs de décharge deux fenêtres en forme de lancette pour éclairer le réfectoire. Sagot soutenait, sans doute à tort, qu'il existait une troisième fenêtre au milieu du mur, au niveau du contrefort central qui aurait ainsi été très réduit et affaibli par cette ouverture supplémentaire.

On ne sait si la Commission examina le mémoire de Sagot mais il ne semble pas qu'une réponse lui ait été adressée et l'on ne tint aucun compte de ses observations. L'ancien inspecteur-correspondant de la Commission ne laissait pourtant pas indifférents ceux qui le rencontraient. Ainsi en 1885, un "voyageur" de la librairie Firmin-Didot le recommanda au sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts en lui suggérant de faire acheter ses dessins par l'Administration³⁵. Sagot vivait alors pauvrement à l'hôtel du Lion d'Or tenu par Ridet³⁶.

Corroyer reconstruisit finalement le pignon comme il l'entendait. Il ne put toutefois achever la restauration du réfectoire car il a été révoqué le 7 décembre 1888 à la suite de plaintes des habitants du Mont-Saint-Michel qui n'appréciaient guère son autoritarisme³⁷.

Sagot ne put savourer sa joie de voir chassé du Mont celui qui lui avait fait interdire l'entrée de l'abbaye car il était mort depuis quelques mois³⁸. Il n'avait sans doute pas réglé depuis longtemps le prix de sa chambre à son aubergiste. En décembre 1888, celui-ci présenta dans son hôtel les 118 plus beaux dessins sur le Mont qui étaient dans la chambre de l'architecte lors de sa mort. Ces dessins furent ensuite confiés à un notaire de Pontorson, Me Morel, pour qu'il les vende au profit de la succession³⁹. Désireuse de les acquérir, l'Administration fit une offre que les héritiers trouvèrent insuffisante⁴⁰. Une partie des dessins servit finalement à dédommager l'aubergiste du Mont et sont encore aujourd'hui la propriété de ses descendants. Ils sont donc inédits mais un certain nombre d'entre eux sont tout de même connus par les lithographies qui ont été réalisées à partir d'eux par Cicéri et Monthelie, parfois par l'artiste lui-même. Quelques dessins sont également conservés dans des collections publiques⁴¹. Ils sont suffisamment nombreux pour permettre de se faire une assez bonne idée sur l'œuvre de l'artiste.

L'œuvre de Sagot

Sagot a dessiné toute sa vie, avec la précision d'un architecte, des églises et des châteaux du Moyen Âge, mais aussi de la Renaissance et de l'époque classique, des rues pittoresques de villages, des maisons et même, lorsqu'il a planté son chevalet en Bretagne, des monuments mégalithiques. Ses centres d'intérêt étaient donc très éclectiques. Pour Pierre Quarré, " *Sagot était un excellent dessinateur. Il a su exprimer avec une égale sûreté l'aspect massif de l'architecture romane, l'articulation des églises gothiques, la puissante assise des châteaux-forts, la surcharge décorative des édifices de la Renaissance, l'harmonie des ordonnances classiques. Sa profession d'architecte le disposait à l'exactitude et à la précision dans le dessin des monuments même les plus complexes* ".⁴²

Très proche des Romantiques par son goût pour le Moyen Âge, Sagot s'en éloigne par la fidélité au sujet représenté. S'il n'utilise presque jamais les grands contrastes lumineux, qui donnent un effet dramatique aux œuvres des artistes romantiques, il sait jouer avec la lumière pour donner du relief à ses compositions⁴³. Les personnages sont le plus souvent absents de ses œuvres ; dans les lithographies, qui ont été exécutées à partir de ses dessins, de petits personnages ont été ajoutés après-coup. En architecte, il privilégie toujours le trait au détriment des détails pittoresques ; il n'hésite pas à reproduire les détails architecturaux (colonnes, chapiteaux, culs-de-lampe ou éléments de frise) qui lui semblent utiles à la connaissance du sujet. Il présente toujours le monument sous un angle qui met en relief les volumes architecturaux. Son œuvre a donc une valeur documentaire inestimable pour la connaissance du patrimoine français au XIX^e siècle.

Cette œuvre est aussi celle d'un artiste qui séduisait déjà ses contemporains. On admirait chez Sagot son souci de l'exactitude et de la précision, la " *fermeté de la touche et [la] transparence du dessin* "⁴⁴. Ces qualités sont toujours appréciées aujourd'hui, d'autant que la précision de l'œuvre représentée ne conduit jamais à une sécheresse du trait qui est souvent le propre des dessins d'architectes.

Entre les dessins bourguignons, dont les plus nombreux sont peut-être des œuvres de jeunesse, et les dessins du Mont qui ont été réalisés par un artiste en pleine maturité, il y a une différence essentielle. Les premiers ont en général des tons très doux. En revanche, les seconds ont souvent des couleurs vives ; l'artiste s'est affirmé, il maîtrise désormais si

bien sa technique qu'il se permet quelques fantaisies dans l'utilisation des couleurs. Les dessins de cette dernière période, auxquels appartiennent tous les dessins du Mont, n'ont pas qu'un intérêt documentaire mais ce sont aussi très souvent des œuvres d'une grande qualité artistique.

Réalisés entre 1862 et 1888, les dessins du Mont ont l'avantage de nous montrer l'abbaye avant les travaux de restauration ; le village n'a pas encore subi les transformations, parfois malheureuses, dues au développement touristique de la Belle Époque. Le monument que Sagot nous présente a conservé un aspect très authentique. Certes, de 1872 à 1888, Corroyer a engagé d'importants travaux mais ceux-ci se sont surtout concentrés sur le cloître et le réfectoire. L'œuvre de Sagot constitue donc un précieux témoignage de l'état du Mont avant l'intervention des Monuments historiques. Ce témoignage est d'autant plus précieux que Sagot s'intéresse aussi bien à l'abbaye qu'au village et qu'il a multiplié les coupes, les plans, les détails d'architecture et de sculptures.

Sagot a critiqué sans pitié les premières restaurations, défendant son point de vue avec passion. Il a également présenté sa propre vision d'une restauration idéale du monument ; ses propositions les plus importantes concernent l'église abbatiale dont il propose notamment de reconstituer les trois premières travées de la nef⁴⁵. Certaines de ces propositions peuvent surprendre, d'autres séduisent d'emblée. Elles montrent en tout cas que l'artiste avait une connaissance parfaite de l'abbaye.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans l'œuvre de Sagot, et sans doute de plus beau, ce sont ses vues générales du Mont et ses vues du village qui se blottit au pied de l'abbaye. Par la lumière qui les anime et les couleurs choisies, ces dessins peuvent encore être considérés comme l'expression d'un romantisme mesuré. Émile Sagot, qui a tant fait pour servir notre patrimoine médiéval, mérite donc de sortir de l'oubli où il a été trop longtemps relégué.

¹ On trouvera des renseignements biographiques sur Sagot dans les publications suivantes :

* Charles OURSEL : *Mélanges*. Annales de Bourgogne, tome III, année 1931, p. 75-78.

* *Les monuments de la Haute-Marne vus par Émile Sagot au milieu du XIX^e siècle : catalogue des dessins conservés aux Musées de Langres rédigé par Henry RONOT*. Langres : Mémoires de la Société historique et archéologique, 1979.

- * *Sagot mémoire de Bourgogne : dessins et lithographies du XIX^e siècle* : catalogue établi et rédigé par Anne de THOISY avec la collaboration d'Anne SEGAUT. Cluny : Musée Ochier, 1994.
- ² Celui de la collégiale de Grancey, en Côte d'Or.
- ³ *L'Ancien Bourbonnais* par Achille ALLIER, Moulins, 1833-1836, 2 vol. (36 planches par Sagot). *Voyage pittoresque en Bourgogne* par Ch. MAILLARD de CHAMBURE, Dijon, 1833-1835, 2 vol. (85 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Picardie*, 1833-1845, 3 vol. (22 planches par Sagot). P. LORAIN, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, Dijon, 1839 (Sagot en est le principal illustrateur). *Dijon ancien et moderne...* par Ch. MAILLARD de CHAMBURE, Dijon, 1840 (31 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Dauphiné*, 1843-1854, 1 vol. (3 planches par Sagot). *La France nationale*, par A. DUCOURNEAU et A. MONTEIL, Paris, vers 1850 (toutes les vues sur la Bourgogne sont lithographiées d'après des dessins de Sagot).
- ⁴ Ses premiers dessins, réalisés en Bourgogne, en sont déjà une brillante illustration. Sur ce point, il faut consulter : Anne de THOISY et Anne SEGAUT, *Sagot, mémoire de Bourgogne : dessins et lithographies du XIX^e siècle*. Cluny : musée Ochier, 1994. 64 p.
- ⁵ Rappelons que la Commission des Monuments historiques a été instituée en 1837 auprès du ministre de l'Intérieur. Cette commission complétait la création par Guizot en 1830 du poste d'inspecteur des Monuments historiques ; le premier titulaire en a été Ludovic Vitet auquel succéda Prosper Mérimée en 1834.
- ⁶ Françoise BERCÉ : *Les premiers travaux de la Commission des monuments historiques, 1837-1848*, Picard, 1979, p. 162.
- ⁷ Chartreuse fondée à Dijon en 1385 par le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi.
- ⁸ Françoise BERCÉ, *ibid.* p. 198.
- ⁹ Françoise BERCÉ, *ibid.* p. 205.
- ¹⁰ Françoise BERCÉ, *ibid.* p. 357.
- ¹¹ Dans une lettre du 7 mars 1849, le préfet de la Côte d'Or signale au ministre de l'Intérieur que "*depuis plusieurs années, M. Sagot a quitté le département pour s'établir à Paris, de sorte que l'emploi d'inspecteur des Monuments Historiques est vacant. Son remplaçant est nommé le 16 juin 1849.*
- ¹² *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Champagne*, 1844-1857, 3 vol. (115 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Brétagne*, 1845-1846, 2 vol. (2 planches par

Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Bourgogne*, 1863, 1 vol. (88 planches par Sagot).

¹³ *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Normandie*, tome III, 1878 (107 planches par Sagot).

¹⁴ Bruno SAUNIER : *Premiers projets et premiers travaux de restauration à l'abbaye du Mont-Saint-Michel au XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art. Rennes : Université de Haute-Bretagne, 1984, p. 62.

¹⁵ *Bulletin monumental*, 1863, p. 101.

¹⁶ La publication du livre n'a pas eu lieu ; quelques dessins seulement ont été lithographiés pour être publiés dans les *Mémoires* de la Société historique et archéologique de Langres.

¹⁷ Henry RONOT : *Les monuments de la Haute-Marne vus par Émile Sagot au milieu du XIX^e siècle*, op. cit., p. 259-261.

¹⁸ Voici ce que l'on peut lire dans l'article nécrologique publié par "Un ami des Beaux-Arts" dans le journal *L'Avranchin* du 26 février 1888 : "Dégoûté des événements politiques, victime de trois révolutions, et peut-être pressé par des chagrins domestiques, il résolut de quitter définitivement Paris en 1871".

¹⁹ Son épouse est restée à Dijon où elle morte le 10 mars 1887. Nous devons ce renseignement à Mme Anne SEGAUT qui prépare actuellement une thèse sur Sagot.

²⁰ Certains de ces dessins sont la propriété des archives de la Commission des monuments historiques. D'autres ont récemment été acquis par le Musée d'Avranches. Une trentaine de dessins sont encore la propriété d'habitants du Mont ; ils sont à ce jour restés inédits. Pour ceux qui appartiennent aux collections publiques, on consultera avec intérêt les ouvrages suivants :

**Catalogue des dessins et plans sur le Mont-Saint-Michel par M. Sagot, ancien inspecteur des Beaux-Arts*. Musée d'Avranches, s.d.

*Janie MAYER : *Catalogue des plans et dessins des Archives de la Commission des Monuments historiques, tome 1 : Basse-Normandie*. Caen, 1980, p. 243-245.

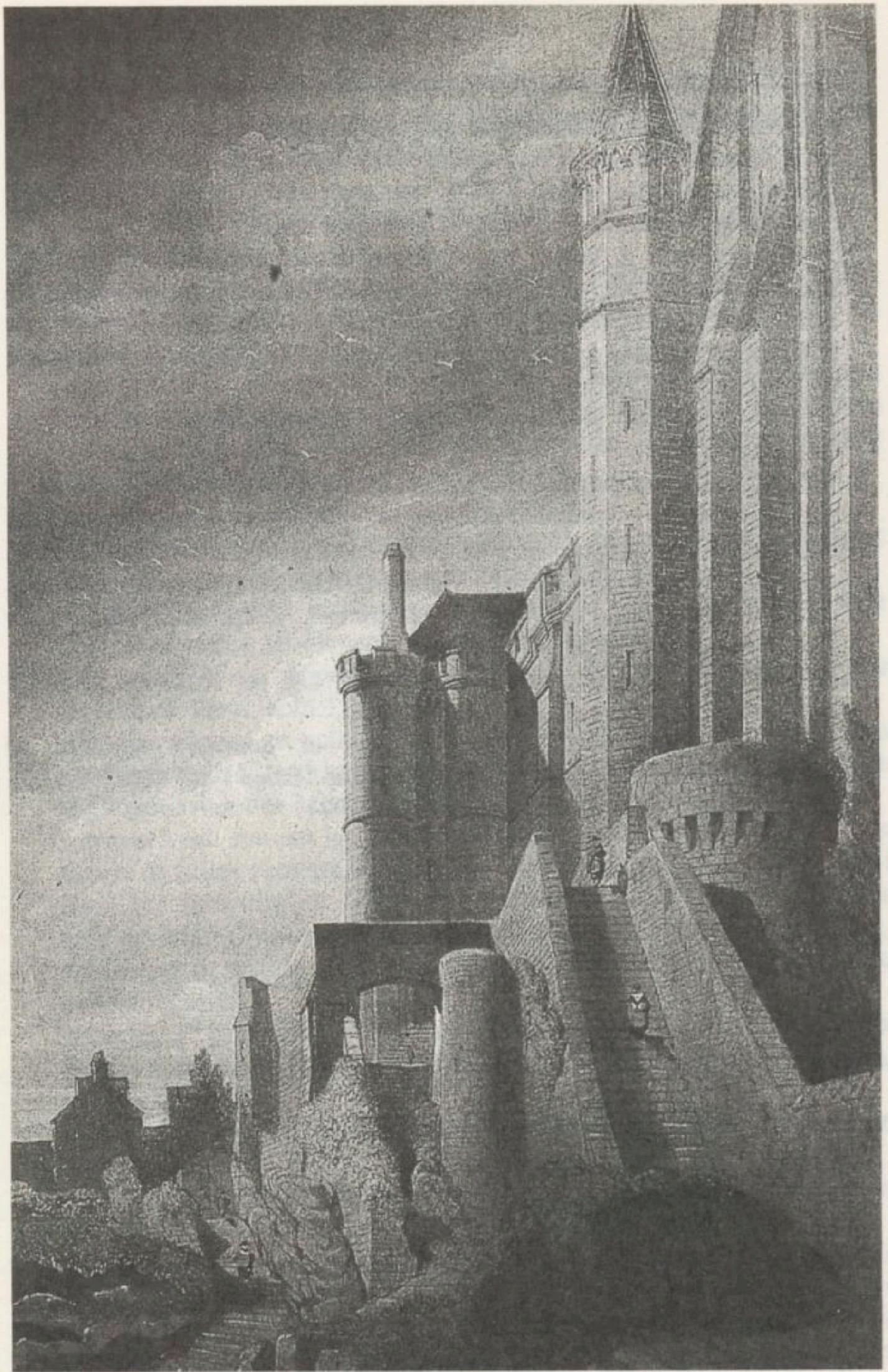
²¹ Article de *L'Avranchin* du 26 février 1888, signé *Un ami des Beaux-Arts*.

²² Corroyer a été nommé architecte du Mont-Saint-Michel le 14 mai 1872.

²³ Après avoir rappelé qu'il est architecte et ancien inspecteur des Monuments historiques, Sagot indique aussi qu'il est "Résidant au Mont-Saint-Michel".

-
- ²⁴ Archives de la Commission des Monuments historiques, dossier 1463 : dessins de la collection Sagot.
- ²⁵ *Ibid.*, dossier 1463.
- ²⁶ Lettre de Corroyer au Directeur des Beaux-Arts du 19 juillet 1875, *ibid.*, dossier 1463.
- ²⁷ *Ibid.*, dossier 1463 : rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relatif à la restauration du dortoir et du bastion de la porte du Roi, 9 juin 1883.
- ²⁸ Cette confusion est due au fait qu'au XVII^e siècle les moines avaient transformé le réfectoire en dortoir ; la salle des hôtes était devenue le réfectoire des moines. Paul Gout est le premier à avoir corrigé cette erreur d'attribution des salles de la Merveille.
- ²⁹ Tour située à l'angle nord-est de la Merveille.
- ³⁰ Cette barbacane précède la troisième porte du village, la porte du Roi ; elle a été construite durant la première moitié du XV^e siècle.
- ³¹ Rapport présenté à la séance du 6 juillet 1883. Archives de la Commission des Monuments historiques, dossier 1463.
- ³² *Les vandales au Mont-Saint-Michel : cri d'alarme poussé par un architecte*. Paris, août 1883, 16 p.
- ³³ Mémoire adressé en août 1885 à Monsieur le Président et MM. les Membres de la Commission des Monuments historiques. Archives de la Commission des Monuments historiques, dossier 1463.
- ³⁴ Corroyer avait couvert les galeries du cloître, entre 1877 et 1881, d'une toiture de tuiles vernissées de couleur bleu foncé, rouge et jaune ! Paul Gout lui substitua en 1899 une toiture de tuiles rouges et noires qu'Yves-Marie Froidevaux a eu l'heureuse idée de remplacer, en 1962, par un toit de schiste dont la couleur verdâtre s'harmonise mieux avec celle du granit.
- ³⁵ Lettre du 1^{er} juin 1885 à Monsieur Turquet, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. Archives de la Commission des Monuments historiques, dossier n° 1463.
- ³⁶ L'hôtel du Lion d'Or a été détruit et remplacé par l'hôtel Poulard en 1888.
- ³⁷ Henry DECAËNS : Édouard Corroyer et le Mont-Saint-Michel. *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, n° 91, p. 21-39.
- ³⁸ Sur le registre de la paroisse on peut lire : 18 février 1888, Jean-Marie Sagot, architecte, ancien inspecteur des Monuments historiques en retraite, fils de Claude Sagot et de Louise Jeanne Brunet, veuf de Julienne François, est décédé au Mont à l'âge de 83 ans et a été inhumé dans le cimetière de la paroisse.

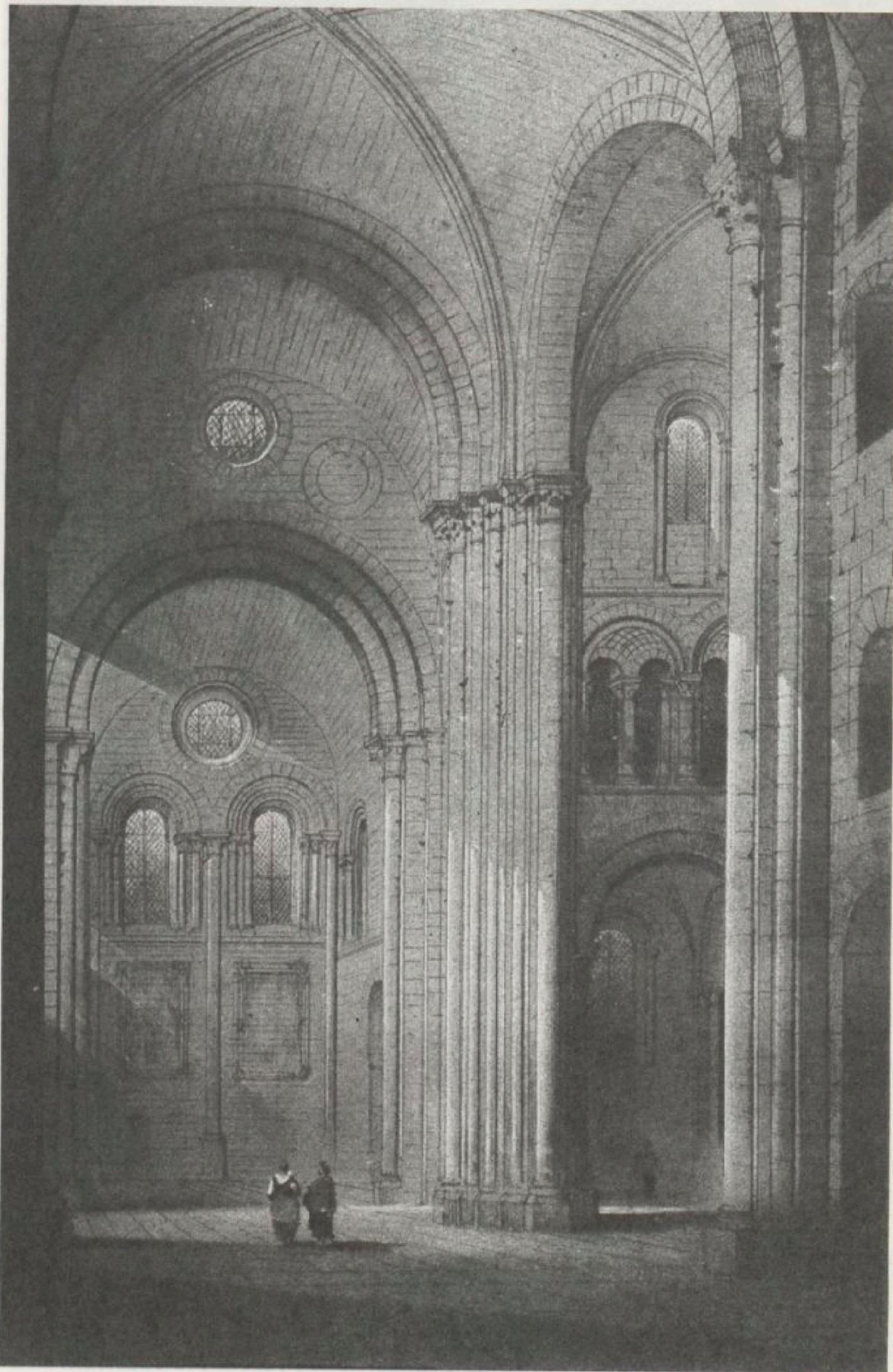
- ³⁹ Me Morel a réalisé un catalogue qui comprend 119 numéros. Archives de la Commission des Monuments historiques, dossier n° 1463.
- ⁴⁰ L'Administration a offert 2 000F en septembre 1903 pour acquérir l'ensemble des dessins du Mont réalisés par Sagot.
- ⁴¹ Le Musée Rolin à Autun, les Archives départementales de Saône-et-Loire, le Musée Ochier à Cluny, le Musée des Ursulines à Mâcon, le Musée des Beaux-Arts de Dijon, le Musée de Langres, les Archives de la Commission des Monuments historiques, les Musées d'Avranches, de Bayeux et de Vire.
- ⁴² Pierre QUARRÉ, préface au *Voyage pittoresque en Bourgogne*. Grenoble, 1972.
- ⁴³ " Il fait œuvre scientifique..., témoin aussi de son temps, il donne à ses dessins la lumière romantique qui leur confère un sens particulier. Les contrastes restent sobres mais accentuent les volumes et donnent une atmosphère ". Michel BOUILLOT, " Dessins inédits d'Émile Sagot sur Paray et les environs ", *Actes du Colloque de Paray-le-Monial*, 1992, p. 49-55.
- ⁴⁴ *Journal de la Côte d'Or* du 2 mars 1833, cité par Anne de THOISY dans *Sagot, mémoire de Bourgogne*, p. 21.
- ⁴⁵ Bruno SAUNIER : *Premiers projets et premiers travaux de restauration à l'abbaye du Mont-Saint-Michel au XIX^e siècle*. Université de Haute-Bretagne, 1984, p. 62-71.



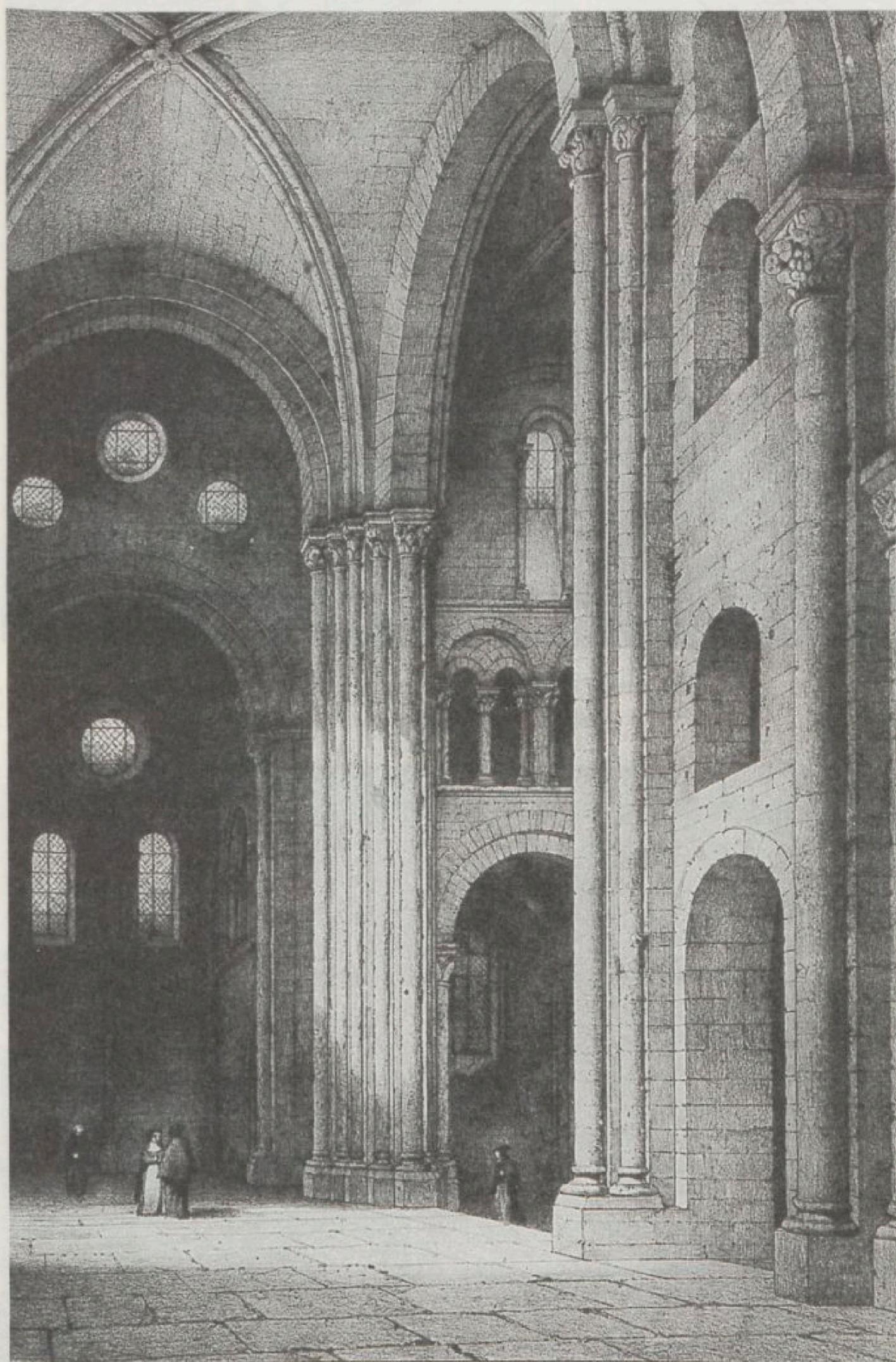
Le châtelet et le mur-pignon oriental de la Merveille.
Aquarelle (Musée d'Avranches).



Gravure réalisée à partir de l'aquarelle (voir ill. n° 1) publiée dans les
Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France.



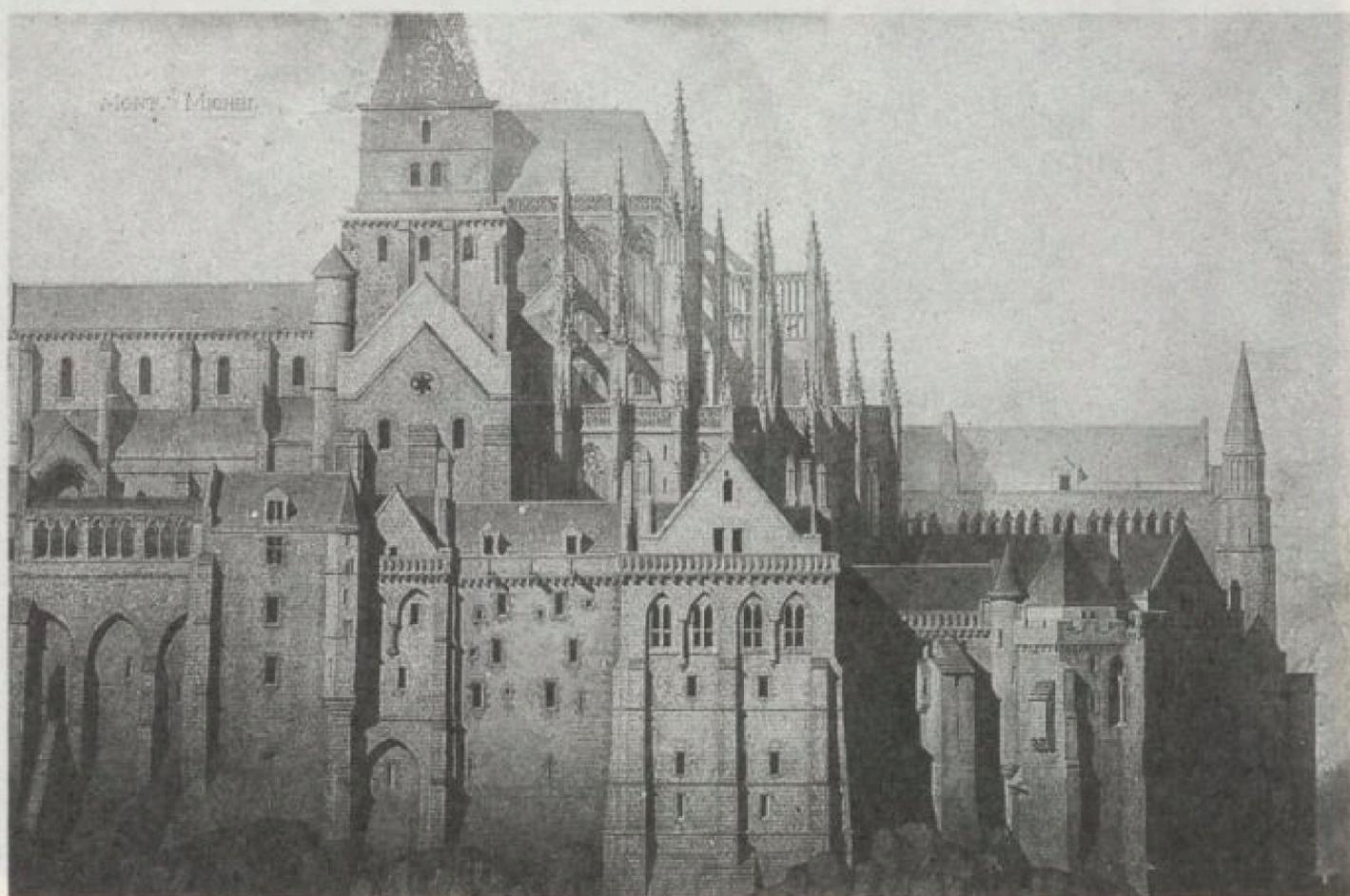
Vue sur le bras sud du transept de l'église abbatiale.
Aquarelle (Musée d'Avranches).



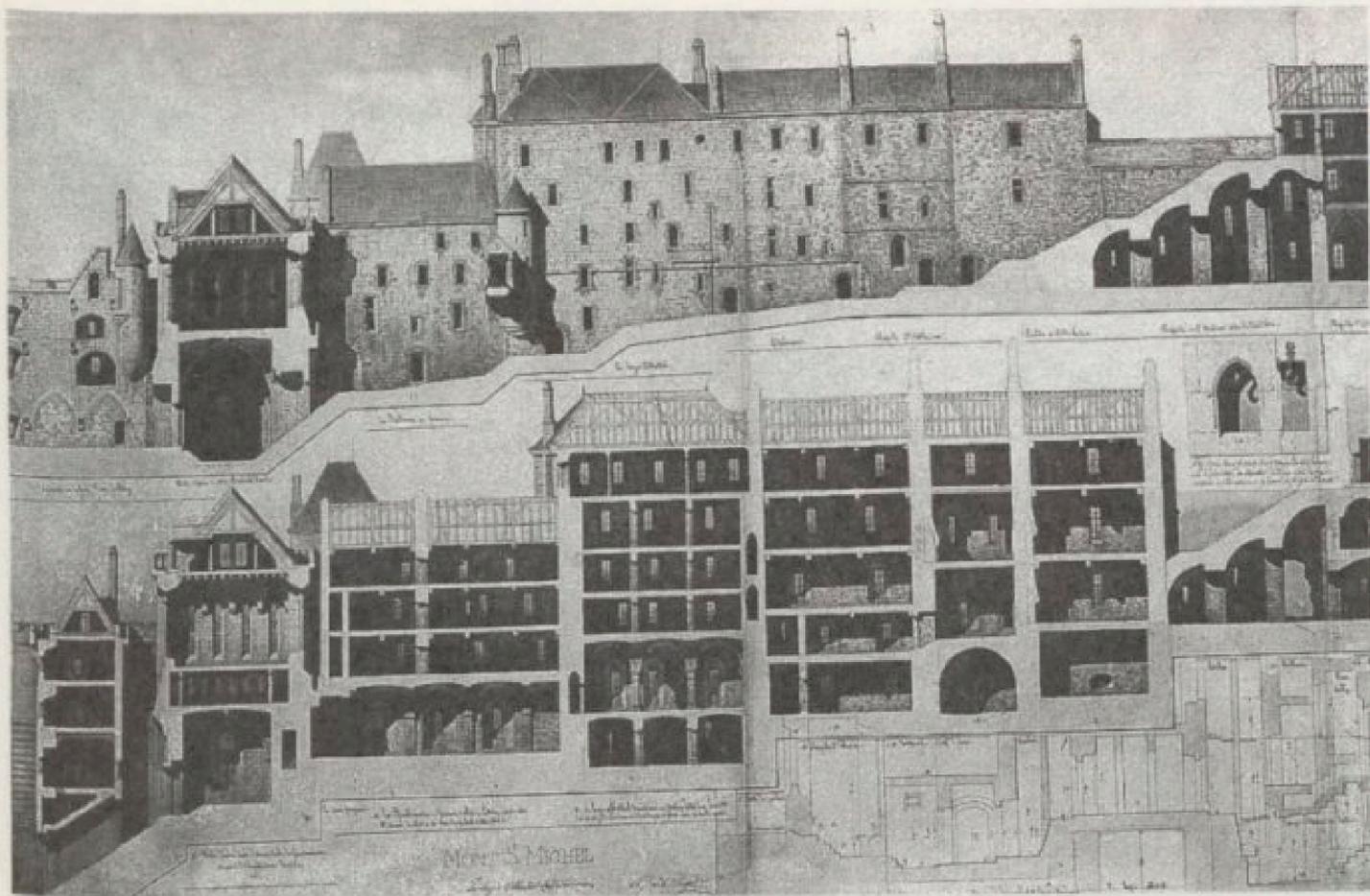
Gravure réalisée à partir de l'aquarelle (voir ill. n° 3) publiée dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France*.



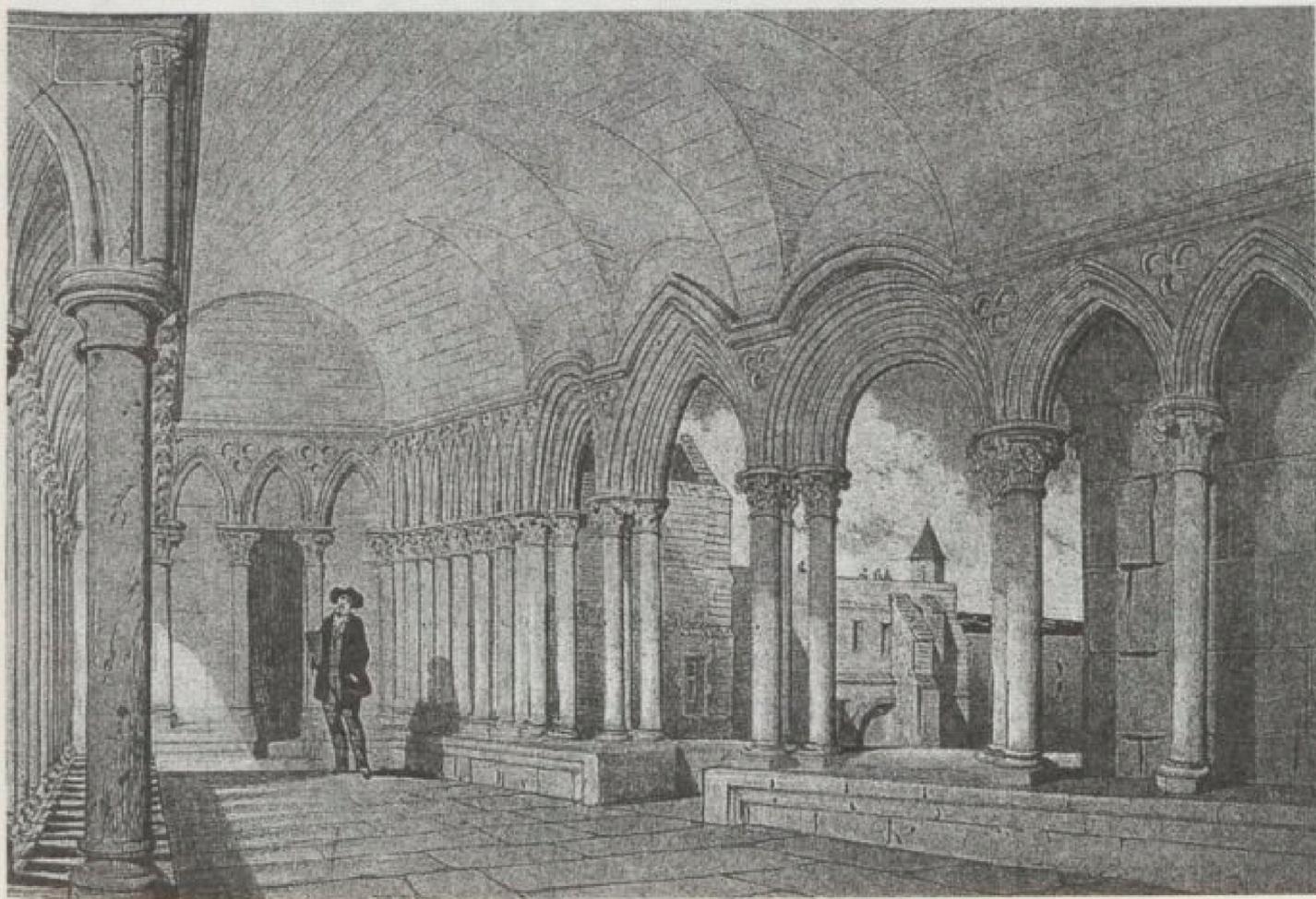
Le côté ouest de l'abbaye : projet de restauration.
Aquarelle (Coll. particulière).



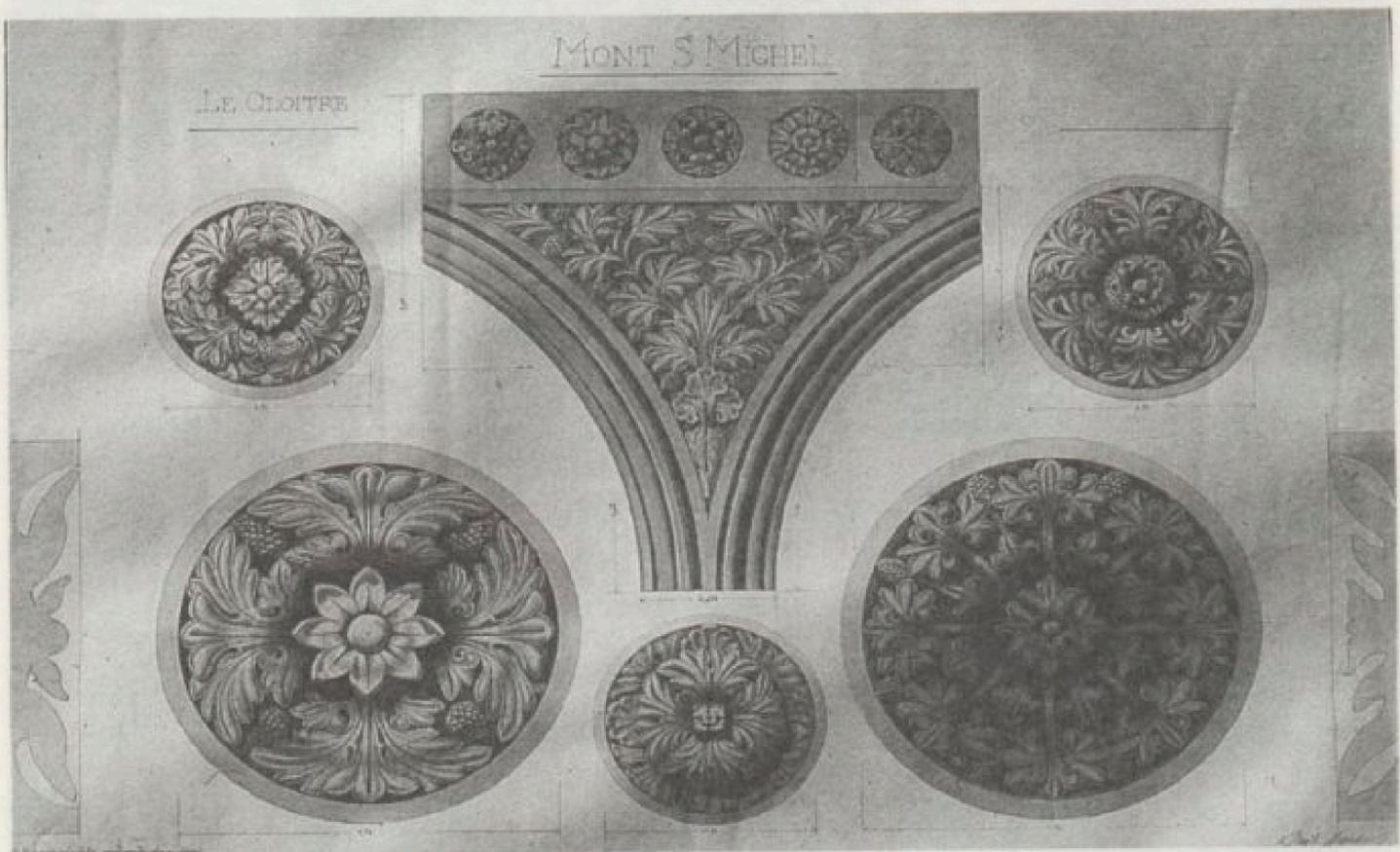
Le côté sud de l'abbaye : projet de restauration.
Aquarelle (Coll. particulière).



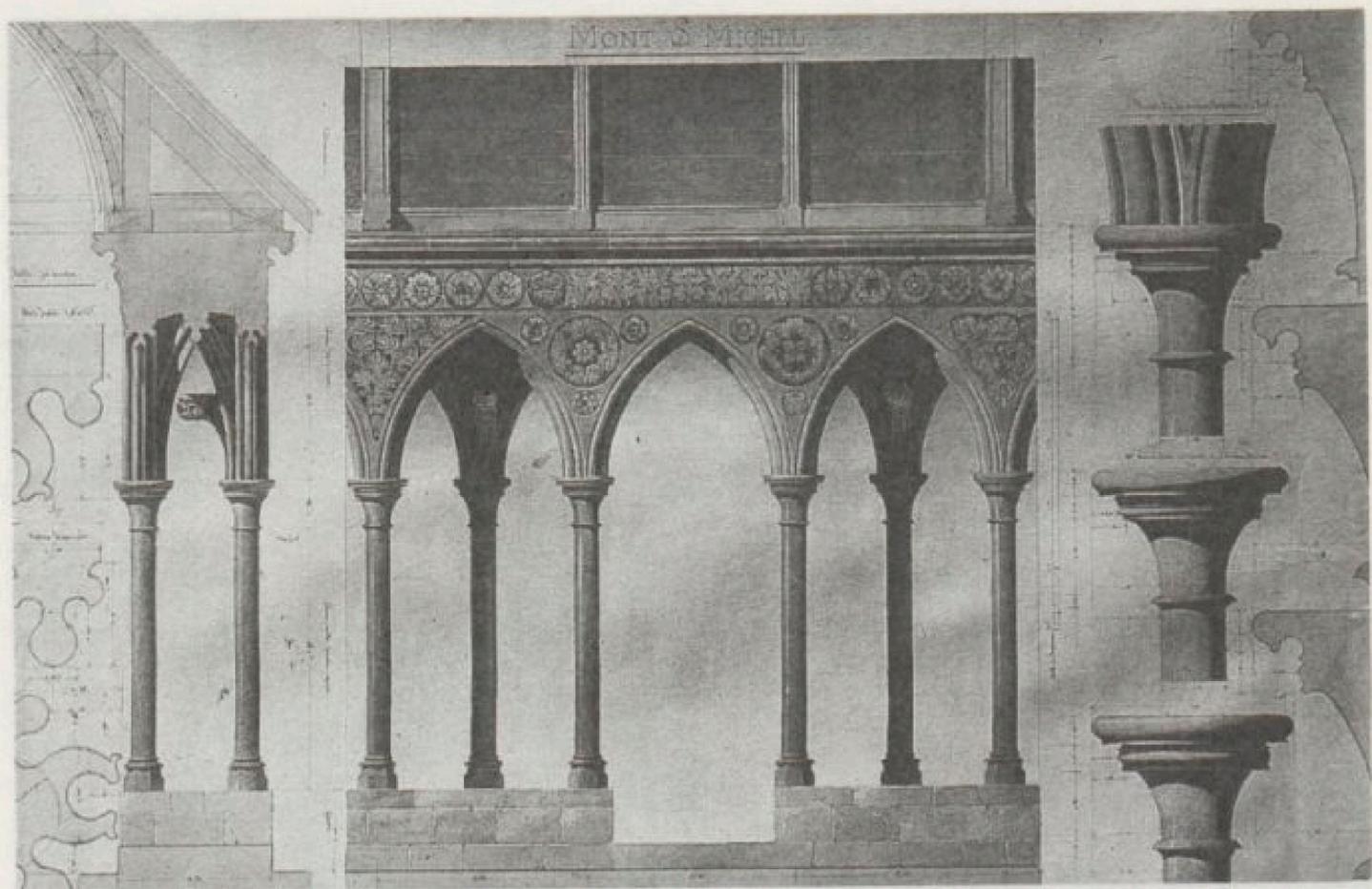
Élévation et coupe sur les logis abbatiaux.
Aquarelle (Coll. particulière).



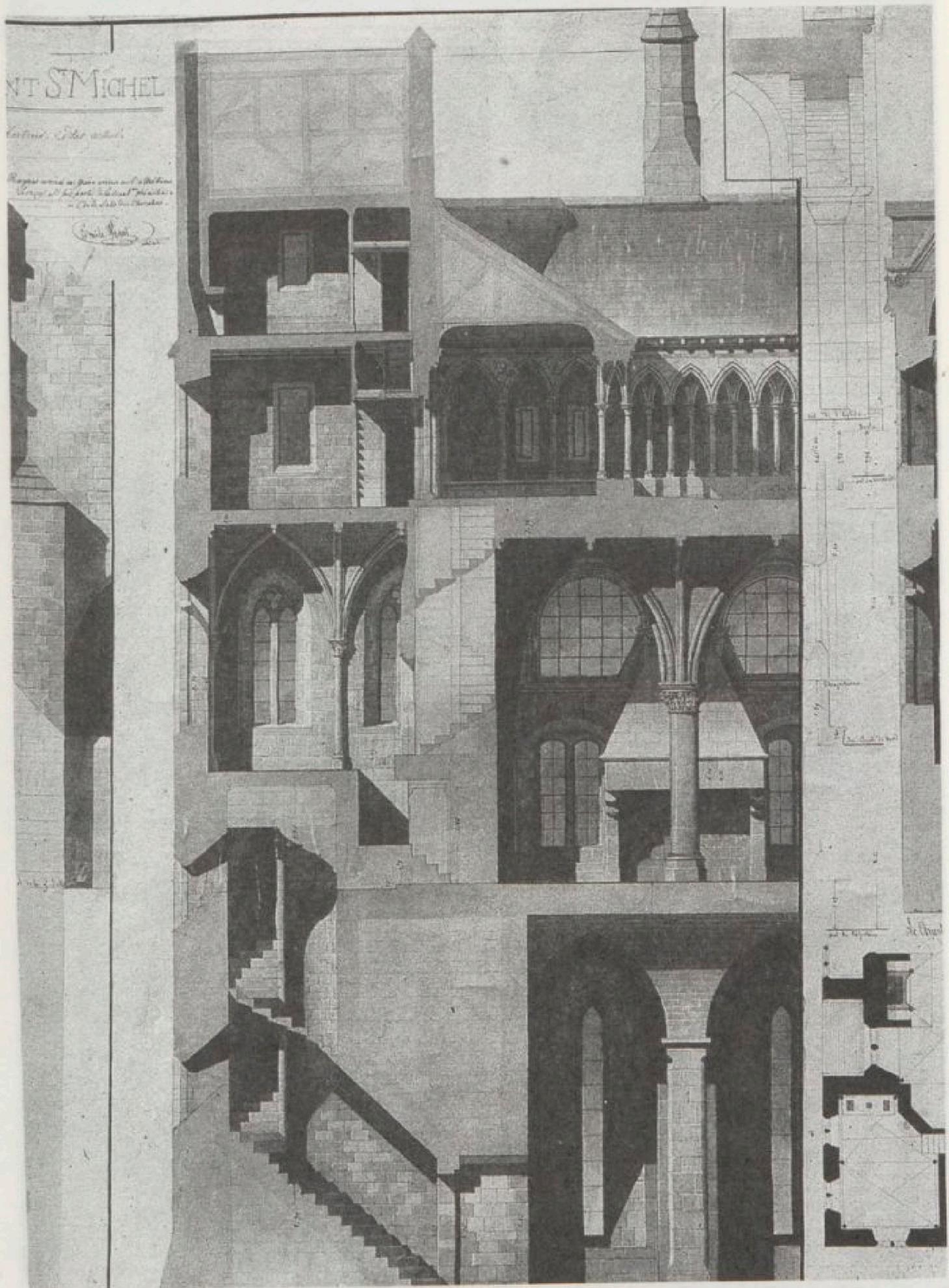
La galerie occidentale du cloître.
Aquarelle (Musée d'Avranches).



Sculptures du cloître.
Aquarelle (Coll. particulière).

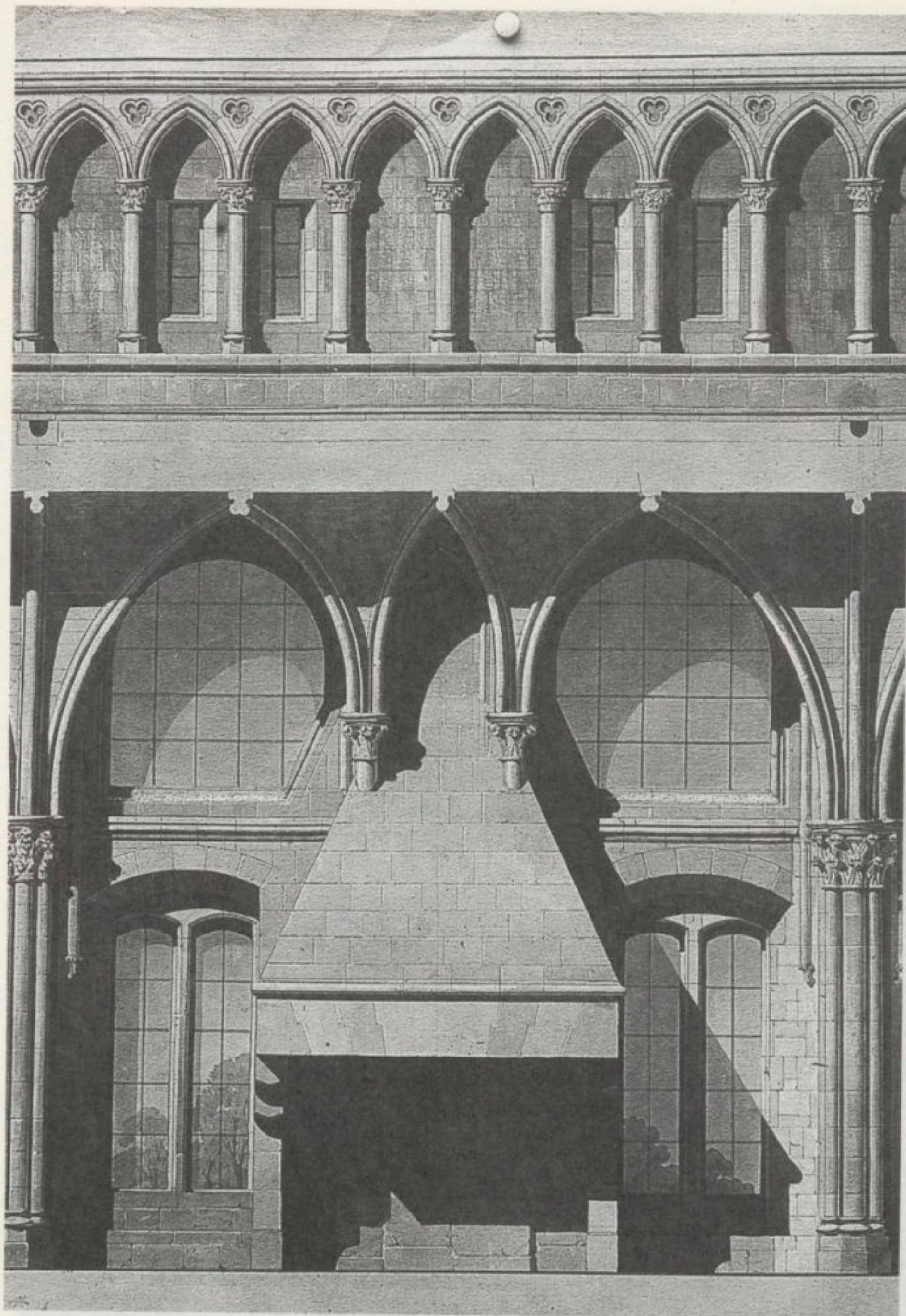


Arcatures du cloître.
Aquarelle (Coll. particulière).

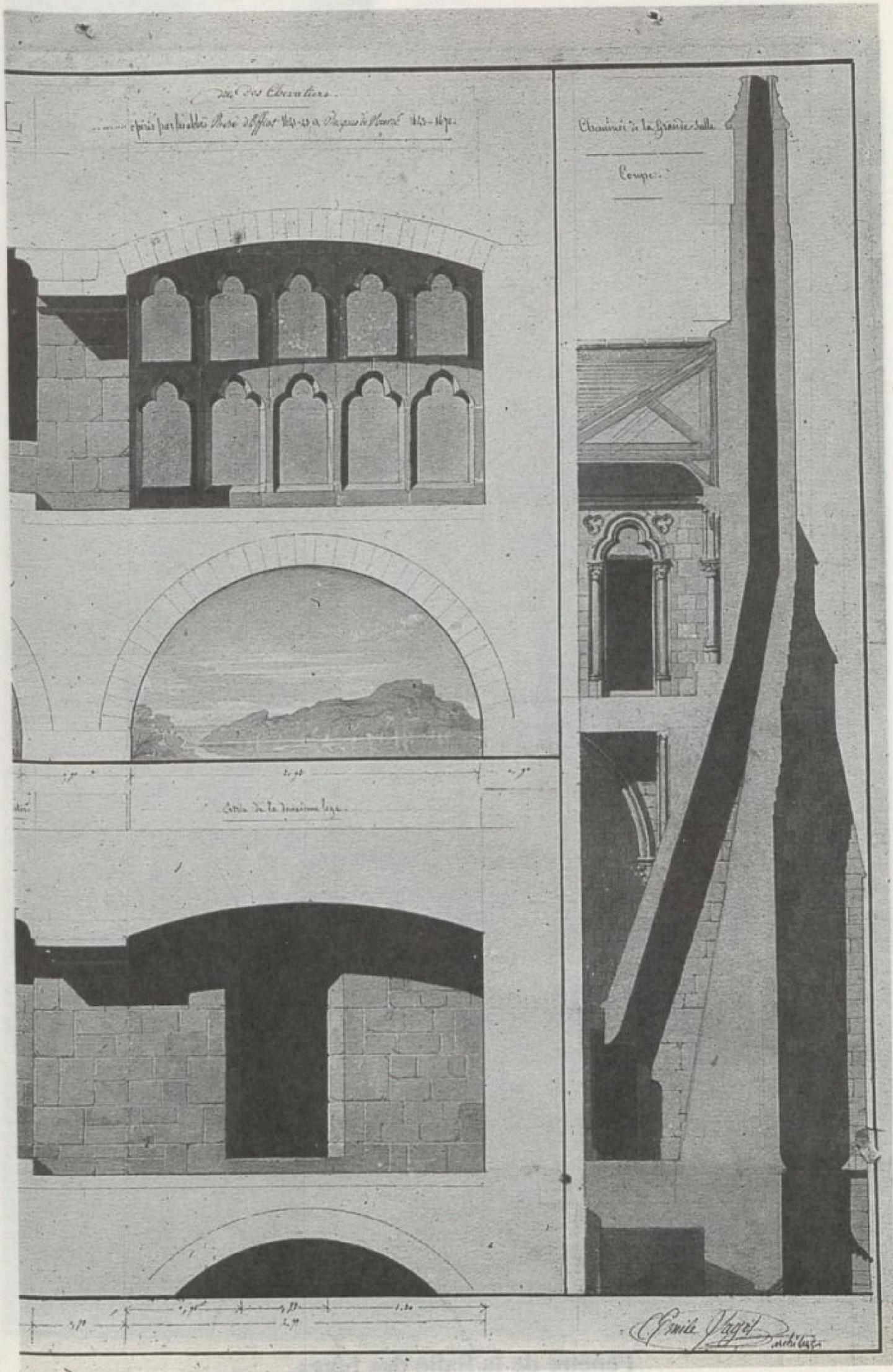


Élévation du bâtiment occidental de la Merveille et du chartrier.
Aquarelle (Coll. particulière).

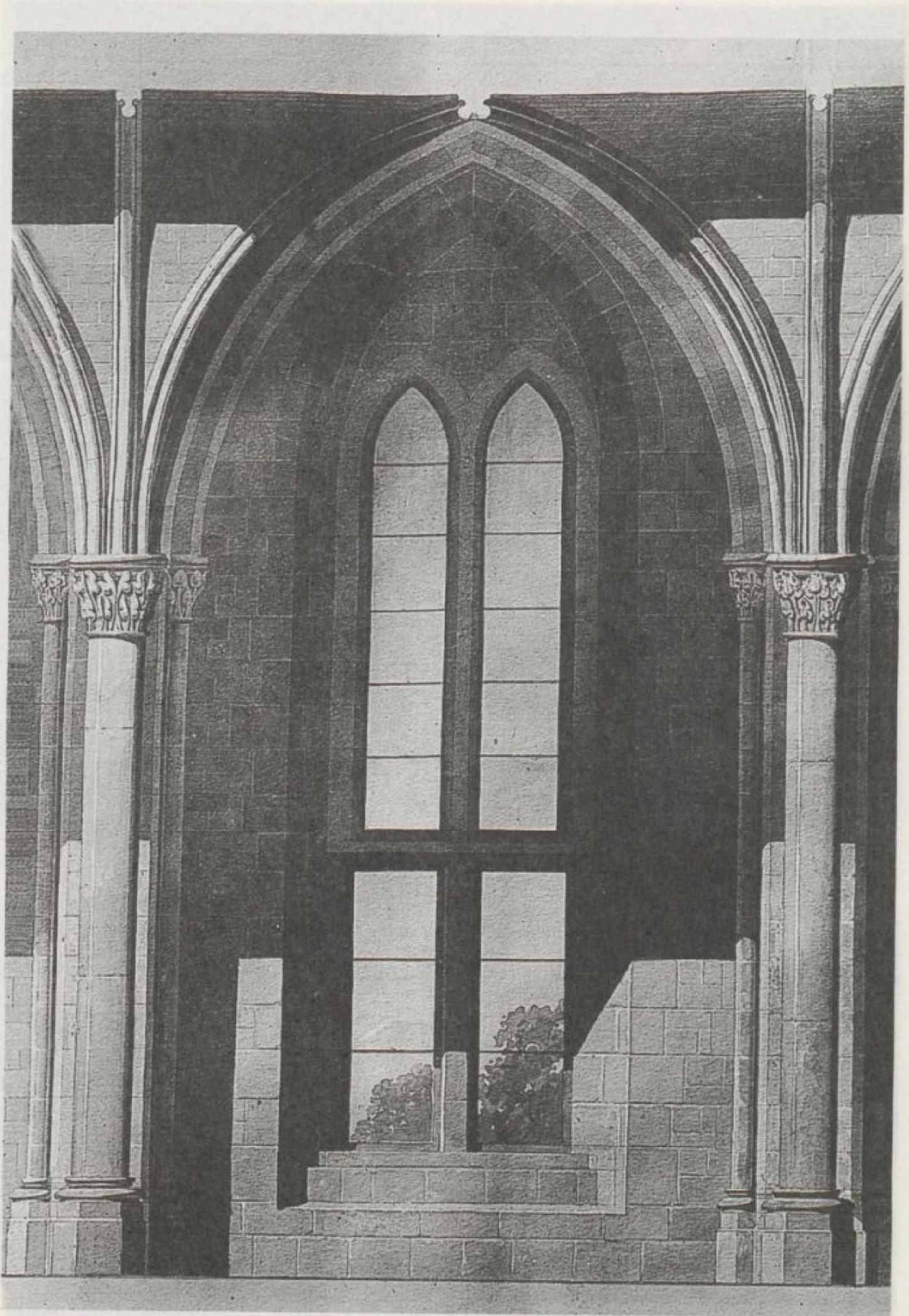
Haute des fenêtres de la Salle des Chevaliers.
Aquarelle (Coll. particulière).



Cheminée de la Salle des Chevaliers.
Aquarelle (Coll. particulière).



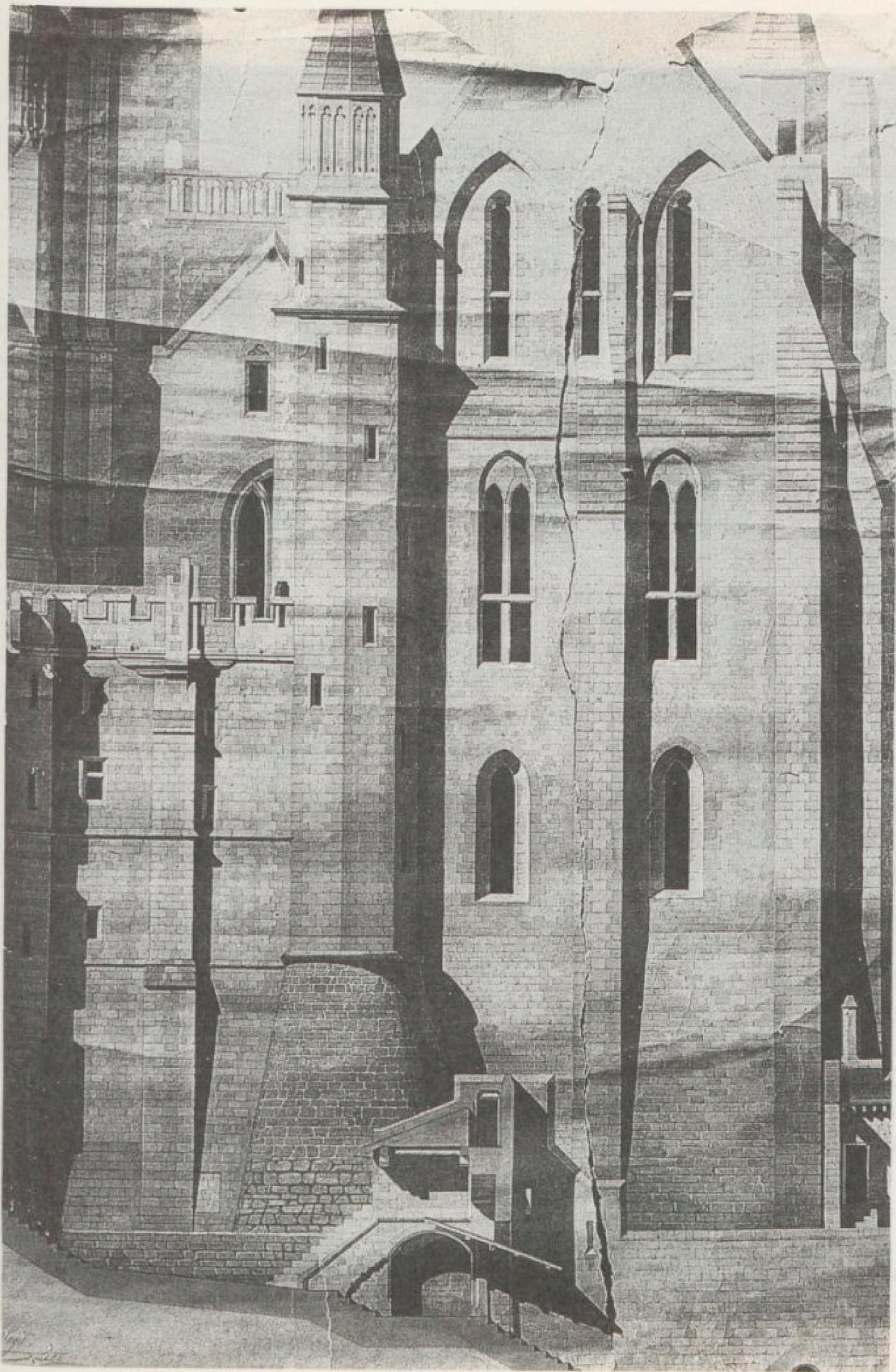
Baies des latrines de la Salle des Chevaliers.
 Aquarelle (Coll. particulière).



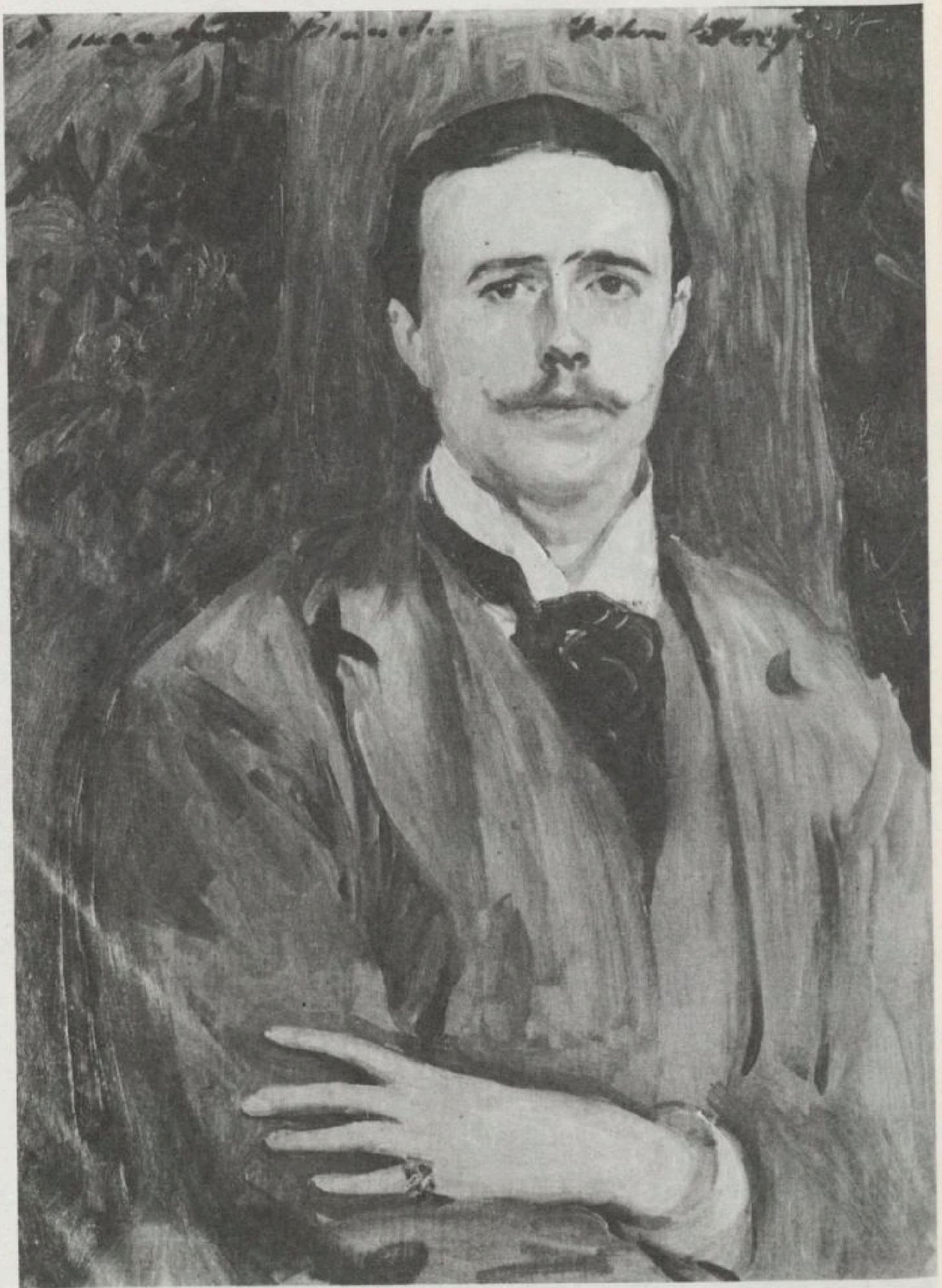
Fenêtre de la Salle des hôtes.

Aquarelle (Coll. particulière).

*Bais des latines de la Salle des Chevaliers.
Aquarelle (Coll. particulière).*



Mur-pignon oriental de la Merveille,
avec restitution de trois fenêtres au niveau du réfectoire (3^e niveau).
Aquarelle (Coll. particulière).



JACQUES-ÉMILE BLANCHE

1861-1942

Portrait par John Singer Sargent vers 1885

(Rouen, Musée des Beaux-Arts - Photo D. Tragin/C. Lancien)

LES AMITIÉS LITTÉRAIRES
DE JACQUES-ÉMILE BLANCHE*

par M. François BERGOT

(Séance du 24 janvier 1998.)

"Ses amis furent toujours des littérateurs"
Élisabeth de Gramont

Dans les premiers jours de 1740, un conseiller au Parlement de Rouen recevait d'un ancien camarade de collège, du temps de leurs humanités chez les bons pères, une lettre dans laquelle il pouvait lire : "Je n'ai jamais été si inspiré de mes dieux, ou si possédé de mes démons".¹ L'auteur de cette confidence en fanfare, qui n'est autre que Voltaire, nous conduit à identifier son destinataire en la personne de celui appelé à devenir le Richelieu de notre Académie, Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, salué par son correspondant des plus beaux titres : ami des muses, ami de la vertu. L'*allegro* voltairien n'est pas le *tempo* le mieux accordé à l'allure et au style de Jacques-Émile Blanche, celle-là plutôt cérémonieuse et celui-ci encombré de périphrases, je l'admets volontiers ; pourtant la phrase découpée avec son habituel tranchant expose clairement le sens du propos que je voudrais développer.

* Conférence donnée à l'occasion de l'exposition Jacques-Emile Blanche, peintre qui s'est tenue au musée des Beaux-Arts de Rouen, 15 octobre 1997-15 février 1998.

La relation de Jacques-Émile Blanche avec la littérature se présente sous un double aspect. Elle s'est construite sur deux niveaux, l'un occupé par les dieux (autrement dit, les écrivains), l'autre hanté par les démons (autrement dit, les tentations d'écrire). À l'étage noble règnent les illustres modèles de perfection, tandis qu'à l'intérieur de la chambre noire un romancier, un nouvelliste, un auteur dramatique se débattent sans réussir leur sortie. Les premiers inspireront à Blanche une admiration qui ne se démentira jamais et qui trouvera le chemin de son accomplissement dans l'amitié ; les seconds ne cesseront pas de le posséder durant toute sa vie, de le tourmenter même selon le rôle dévolu au diable, en l'incitant à des tentatives maladroites. Les dieux devinrent ses amis, les démons restèrent ses tentateurs. Le sort de Jacques-Émile Blanche fut d'être ravi par les littérateurs comme le mystique par son extase et saisi par la littérature comme M. Le Trouhadec par la débauche. De l'immense empire des mots que le peintre a parcouru en tous sens, nous ne visiterons qu'un seul canton, le domaine français, nous gardant de franchir, pour des raisons de temps et d'incompétence, les grilles du domaine anglais dont les statues des Grands Hommes font l'ornement : Henry James, Thomas Hardy, George Moore, Oscar Wilde, James Joyce, fils de rois qu'on salue au passage...

Jamais peintre n'aura tant écrit. Trente volumes, des centaines d'articles, des milliers de lettres, trente-cinq cahiers d'un journal tenu pendant un demi-siècle, de 1892 à ses derniers jours. Formidable iceberg pour une bonne part toujours immergé (des carnets et de la correspondance, on ne connaît que des morceaux choisis avec parcimonie) ; l'ensemble publié n'en forme pas moins un massif considérable, bien qu'hétérogène. Je ne vous parlerai pas des romans : au bout de 60 pages, j'ai interrompu la lecture de celui qu'il a intitulé : *Mémoires de Joséphin Perdrillon, précepteur*, j'avoue cette défaillance. L'historien de l'art, en revanche, est à considérer avec attention car, en dehors de ses préventions qui tiennent à ses humeurs et sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'attarder, la critique positive de Blanche est ouverte, remplie d'aperçus originaux et enrichissants, d'une compétence indiscutable qui font, par exemple, de son livre sur *Manet*² une référence essentielle. Peintre, il a su parler de la peinture en homme de métier, non en théoricien ou en idéologue. Bien informé et médisant : les deux ingrédients nécessaires au mémorialiste étaient réunis chez Blanche (cette

JACQUES-ÉMILE BLANCHE

1861-1942

Portrait par John Singer Sargent vers 1883

Source: Musée des Beaux-Arts - Paris - Paris, France

“commère tragique” d’après Léon Daudet³, orfèvre en la matière), d’où sa facilité et le plaisir évident qu’il prend à s’adonner à ce vice impuni : écrire ses mémoires. Il y a pensé toute sa vie jusqu’à la rédaction de *La Pêche aux souvenirs* (publication posthume chez Flammarion en 1949) et sous différentes formes, le journal figurant cette cave, inaccessible au public, où l’on amasse en secret jour après jour des réserves dans lesquelles on puisera quand sera venu le temps de construire le monument. Mais des livres comme *Passy*, ou comme *Dieppe*⁴, portraits d’un quartier ou d’une ville, sont en réalité des fragments de mémoires ; je tiens son tableau impressionniste de *Dieppe* (1927) pour le chef-d’œuvre littéraire de Blanche et, dans ma bibliothèque, je l’ai rangé sur le même rayon que les *Pays parisiens* de son ami Daniel Halévy, paru dans la même collection deux ans plus tard, lui aussi livre merveilleux, débordant de souvenirs multicolores, gracieux et légers comme des papillons en plein soleil.

Le nom de Daniel Halévy (sur la photographie céléberrime, l’un des deux petits garçons agenouillés au côté de Degas que Rose John Lemoinne, future Mme Blanche, couronne devant la villa des Blanche à Dieppe, dans une mise en scène parodique de *l’Apothéose d’Homère*, d’Ingres) évoque, outre les images d’une très longue complicité, la commande d’un livre de souvenirs, passée en 1924 au peintre des célébrités du moment par le directeur-fondateur de la collection des *Cahiers verts* chez Grasset, qui comprendra tant de titres inoubliables de la littérature française de l’entre-deux-guerres. L’enthousiasme de Jacques-Émile Blanche fut aussi immédiat qu’il était prévisible et l’auteur qui sommeillait (ou, plutôt, feignait le sommeil) traça aussitôt en tête de la page de garde d’un fort cahier relié : “Pour les Cahiers Verts / de Daniel Halévy / 14 juillet 1924 / Offranville”. Des pages et des pages se couvrirent à l’encre noire de l’écriture largement penchée, un peu épaisse, de Jacques-Émile Blanche... jusqu’à l’arrêt inattendu à la page 95⁵. Cette nostalgique recherche du temps perdu - la mort de Marcel Proust ne remontait qu’à deux ans, celle du cher Barrès à un an seulement - allait-elle, comme l’autre, aboutir au temps retrouvé ?

Le texte trop long, les illustrations trop nombreuses excédaient de beaucoup les limites de la collection envisagée pour la publication. Blanche rangea son manuscrit dans un tiroir, sans toutefois oublier de

l'utiliser ici ou là. Quelques années plus tard, il poussa même la coquetterie jusqu'à écrire que les Mémoires étaient un "genre pour lequel il se sentait peu d'inclination", précaution mondaine dont il ne faut pas croire un mot, contredite d'ailleurs par la confiance sincère qu'il avait faite en 1921 dans la préface de la deuxième série des *Propos de peintre* : "Mes études, mes portraits ne sont que les paragraphes ou les pages d'une petite histoire de mon temps" ⁶. Retenons cet aveu en forme de définition. Il est la reconnaissance du caractère « mémorial » de ses peintures et il convient de le mettre en regard d'un compliment de Barrès remerciant Blanche de l'article enthousiaste par lequel celui-ci avait salué *La Colline inspirée* : "Un portrait à la plume digne de vos deux peintures, et quel triptyque à éditer! Texte et peintures par Jacques-Émile Blanche" ⁷. Le peintre attendra quinze ans avant de se remettre de ce qu'il appelle avec humour "cette bombe de trop fort calibre", en s'acquittant du souhait émis par l'écrivain dans les pages qui ouvrent *Mes Modèles* et qui s'inscrivent avec bonheur et naturel dans "une petite histoire" du temps. Portraits écrits et mémoires peints en surimpression, voilà bien l'originalité de la réponse apportée par Blanche aux démons littéraires qui vont le provoquer successivement en trois offensives.

*
* *
*

Des camarades plein l'atelier, c'est ainsi que je qualifierai la première vague. Le lieu de rencontre est cet immense salon-atelier d'Auteuil sans doute unique dans son espèce, voulu par Madame Mère, dont la construction fut entreprise en 1885 quand Jacques-Émile est massier à l'atelier Gervex-Humbert, choisi de préférence à tout autre par décision maternelle. Folie ruineuse qui vaudra à "l'enfant terrible, trop gâté par ses parents" ⁸, selon l'expression d'Edmond de Goncourt, le sobriquet de marquis de Carabas et d'inextinguibles jalousies. Un tableau peint vers 1910 montre ce décor "couleur de miel, tapis chinois jaunes et bleus, tapis de table provenant du palais impérial de Pékin; peintures or et bistre de José-Maria Sert" ⁹. Des paravents de Coromandel, des meubles laqués, de part et d'autre d'une cheminée Adam, complétaient la scène d'un théâtre qui, pour des yeux jaloux et des esprits malintentionnés, ne pouvait convenir qu'à un amateur mondain. Comment, pour des

professionnels plutôt habitués à tirer le diable par la queue, prendre au sérieux cet émule d'un Robert de Montesquiou ?

Et pourtant le peintre n'arrête pas de peindre, l'atelier ne désemplit pas. Les amis écrivains qui le fréquentent autour de la décennie 1885-1895 se réclament pour la plupart du Symbolisme qui, aux descriptions trop appliquées ou sonores des tenants du Parnasse, oppose un art de la suggestion, de la nuance, du recueillement ; *musicienne du silence*, c'est par exemple sous la figure de cette audacieuse antithèse (comparable à l'*obscur clarté* du vieux Corneille) que sainte Cécile est évoquée, plus que décrite, dans un poème de Mallarmé. Le chef de file de l'école symboliste était loin d'être un inconnu pour Blanche, puisqu'il avait été son professeur d'anglais en classe de cinquième au lycée Condorcet ; en 1884, le peintre rencontra Édouard Dujardin, personnage-clé du Symbolisme musical et littéraire par les revues qu'il fonde ou dirige comme la *Revue wagnérienne*, puis la *Revue indépendante*. Blanche, qui s'abonnera aussitôt à la première ("on ne dira jamais assez ce que fut le Wagnérisme pour ma génération !"), y écrira sous le pseudonyme transparent de James E. White ; il ne manquera évidemment pas de faire, au moins une fois, le pèlerinage de Bayreuth, à bord de l'Orient-Express - "O train de luxe !" - en compagnie du dandy Louis Metman. Le portrait de cet ami par Blanche (Salon des artistes français de 1888, aujourd'hui au musée de Dieppe) a donné lieu à une amusante supercherie, en devenant l'objet d'un talentueux pastiche, dû probablement à Lucien Daudet, qui transpose le modèle original sous les traits de... Marcel Proust !

C'est en qualité de directeur de la *Revue indépendante* (à laquelle Blanche donnera des gravures à l'eau-forte ou à la pointe sèche) que Dujardin est invité en 1889 à poser en compagnie de Mallarmé, assis au premier plan d'un portrait de groupe, suivant une tradition de l'école française. Mais chacun des collaborateurs de la *Revue* poussait l'indépendance à un point tel que le peintre ne put jamais aller au-delà de l'esquisse, conservée au musée de Rouen, vivant instantané de Mallarmé qui, dans sa pose, n'est pas sans rappeler le chef-d'oeuvre peint par Manet en 1876. Blanche a gagné sa revanche, à plusieurs reprises, dans ses manuscrits et ses livres, en dessinant d'amusants croquis de Dujardin, par exemple à Dieppe en quête d'abonnés pour sa *Revue* : "Avant de revêtir

l'uniforme du *sportsman* et de ceindre son torse d'une jumelle, Dujardin, épris d'un romantisme Jeune France à la Théophile Gautier, sanglé dans son gilet de velours amarante à boutons d'or, en pantalon gris de perle, enfonçait son monocle, s'armait d'une badine, pour évoluer sur les planches à l'heure du bain. Assis à une table de café au casino, il rédigeait ses articles pour la *Revue wagnérienne* et fixait sur des feuilles volantes des poèmes à "la Vierge du Roc-Ardent" (dans la réalité une certaine Diane de Ploeuc), l'une ou plusieurs de ces danseuses adorables que, le soir, il pressait de son plastron blanc tuyauté, faisait tourbillonner, ganté de gris perle, au son des cuivres que déchaînait l'orchestre d'Arban"¹⁰.

L'hommage de Blanche à ses amis et son adhésion à leur art poétique s'expriment de plusieurs façons. Par des portraits d'abord, il tente de s'approcher le plus près possible de la ressemblance physique de son modèle afin de suspendre d'une certaine façon le vol du temps, de fixer pour toujours les traits d'un être aimé que l'on aura plaisir à contempler tout à loisir à l'abri des altérations de l'âge. Il y ajoute, ce qui est son talent particulier et qui renforce l'identité du modèle de façon troublante, le choix de l'attitude révélatrice involontaire de la personnalité, devinée grâce à une intuition immédiate et presque toujours infaillible : à la façon dont Blanche le fait s'asseoir, on commence déjà à percevoir les secrets du modèle... Assis de profil dans un salon, ses longues jambes haut croisées, monoclé, le fume-cigarette à la main, le grave Henri de Régner, loin de tout, est perdu dans la contemplation de sa rêverie :

"Si j'ai parlé de mon amour, c'est à l'oiseau
Qui passe et chante
Avec le vent ;
Si j'ai parlé,
C'est à l'écho".¹¹

Blanche, qui était la rosserie même, ne s'est pas privé de flanquer Henri de Régner d'un compagnon posé avec nonchalance sur un canapé : c'est le poète Pierre Louÿs qui, tourné vers nous, un sourire entendu aux lèvres, nous prend pour complices des tendres liens l'unissant à Marie de Régner, la plus délurée des trois soeurs Hérédia.

D'un autre poète, Blanche a écrit : "Il m'avait enchanté ". C'était Robert de Montesquiou. Avec ce dernier, les rapports sont plus passionnés qu'avec les précédents, voire plus intimes, avant de se dissoudre dans une haine (au moins du côté de Montesquiou) sans

rémission. Le poète était de six ans seulement l'aîné du peintre, mais son amitié possessive prétendait "réduire en esclavage les malheureux écoliers qui acceptaient ses leçons" : après Bourget, Proust et Blanche furent de ceux-là et chaque fois l'aventure finit en drame. C'est l'histoire, qu'on trouve dans *La Comédie humaine*, de Carlos Herrera, ce faux chanoine de Tolède en qui se cache l'ancien forçat Vautrin, voulant s'instituer le protecteur des jeunes Rubempré et Rastignac et leur guide dans la vie. C'est un chapitre d'*A la recherche du temps perdu* où M. de Charlus, dont on sait qu'il a été largement inspiré par Montesquiou, se prend d'une soudaine passion pour le jeune Narrateur et veut en faire son disciple *perinde ac cadaver*. Au temps de leur amitié, Montesquiou et Blanche firent ensemble des voyages (notamment en Autriche en 1887), échangèrent de nombreuses lettres qu'ils conservaient dans de précieux coffrets de santal ; naturellement, Blanche avait peint des portraits dont un en pied représentait Montesquiou de profil, mais à l'heure de la brouille celui-ci les détruisit tous "par représailles", ne conservant que le profil découpé dans le grand portrait, actuellement non localisé si même il existe encore. On ne dispose donc plus que des portraits écrits, qui gardent l'empreinte d'une indéniable fascination. "Il a gâché, écrit Blanche, ses dons de poète en ne résistant pas aux jeux de mots, aux concetti ridicules, et par une mollesse de versificateur trop facile".

Pourtant Blanche poursuit : "Mais sa parole ne peut nous avoir trompés : elle était éblouissante. On ne saurait être plus spirituel, plus ingénieux, plus inventif. Je le place à côté de Barrès, d'Oscar Wilde, de Beardsley, de Marcel Proust, ces prodiges d'éloquence, d'invention verbale et de fantaisie". Montesquiou était avant tout un génie du verbe (comme le sera Anna de Noailles) dont Charlus est l'impitoyable caricature car bien entendu ce Guermantes-là n'a jamais rien écrit, mais n'arrête pas de pérorer sur tous les tons, du sublime au grotesque, avec la même superbe. Dans les tirades qu'il adresse au Narrateur, il passe sans transition des compliments outranciers aux reproches véhéments, à l'ironie la plus cinglante, à l'insulte grossière : frappante est l'analogie entre cette façon de faire parler le personnage du roman et celle que transcrit Blanche des propos à lui tenus par Montesquiou en personne ; c'est comme si les deux jeunes gens s'étaient amusés à enregistrer, pour s'en libérer, les mêmes ridicules : l'un afin d'en nourrir le monde de la fiction, l'autre d'en fixer les traits dans la mémoire du monde réel. Écoutez plutôt : "A Proust, comme à moi, il disait, furibond et

oraculaire : "Vous sortez trop, je vous défends, Monsieur, vos liaisons avec ces dames X et leur cousine Aubernon, cette perruche ; vous allez chez ces commères, jacasses dont on voudrait retrousser les cottes pour les fesser jusqu'au sang (vraiment, on croit entendre M. de Charlus en ses accès de colère sadique !). Et qu'allez-vous faire le joli coeur chez cette femme Nieuwerkercke, nièce de Napoléon (la Princesse Mathilde) et chez Madeleine Lemaire, vous y contracterez la *bourgeoisite*"¹².

Les nobles sans culture n'échappaient pas davantage aux sarcasmes du comte Robert, nouveau trait commun au personnage du roman et à son modèle dans la vie courante. Blanche a raconté une scène désopilante dont son atelier d'Auteuil servit de théâtre ; il arrivait à Montesquiou, qui ne manquait pas de générosité, de commander un menu exquis, des fleurs, des musiciens qui joueraient du Fauré ou du Debussy... Un certain après-midi fort chaud de juin, Montesquiou n'arriva que vers 4 heures ; les gelées, les sorbets avaient tourné en eau. Le vieux prince Edmond de Polignac, compositeur lui-même, prévenu par Fauré qu'on interpréterait une de ses pièces, fit son entrée au bras du prince de Sagan qu'il venait de rencontrer sortant du champ de courses d'Auteuil. Cette apparition eut le don de déclencher une tempête de colère chez Montesquiou : il le "pousse vers la porte, écrit Blanche, et déclare que je ne le reverrai plus dans cet atelier où un imbécile après avoir assisté à des galops de cheval se permettait de vouloir partager le repas du Poète et ses convives qu'il avait daigné choisir"¹³.

La scène de rupture finale entre Montesquiou et Blanche fut grandiloquente ; elle commença à l'île des Cygnes à Passy, Montesquiou rendit ses lettres à Blanche et Blanche jeta celles de Montesquiou dans la Seine. Puis le poète conduisit le peintre sur la première plate-forme de la tour Eiffel qui venait d'être inaugurée (on était en 1889, pendant l'Exposition universelle) ; à l'inverse de Satan désignant au Seigneur pour le tenter tous les royaumes de la terre, Montesquiou jouant le rôle d'Asmodée, diabolotin de deuxième classe, pointa du doigt à la ronde les toitures des maisons dont il interdisait au peintre la visite et il disparut. Après quoi, il ne cessera plus de poursuivre de ses foudres "le Blaireau d'Auteuil" jusqu'à ce qu'en apercevant dans un salon une toile de Blanche il demande en ricanant à la maîtresse de maison : "Quand mettrez-vous ce linoléum sous votre tub"¹⁴ ? Du pur Charlus !

Le jeu alterné des portraits peints et écrits était pour Blanche une manière de s'associer au monde du Symbolisme dont ses amis se réclamaient, mais il en existe une autre, plus proche, que l'exposition du musée invite à considérer. C'est tout simplement de pratiquer le Symbolisme en peinture, mais en quoi consiste-t-il ? Mallarmé avait écrit que la jouissance du poème "est faite du bonheur de deviner peu à peu"; au lieu de nommer un objet, "le suggérer voilà le rêve. C'est le parfait usage de ce mystère qui constitue le symbole"¹⁵. Et le peintre Böcklin définissait les composantes d'une oeuvre symboliste en disant qu'un "tableau doit raconter quelque chose, donner à penser au spectateur comme une poésie et lui laisser une impression comme un morceau de musique"¹⁶. Certains des tableaux que Blanche peint durant cette décennie, de *Contemplation* (1883) à *L'Hôte* (1892), font allégeance à cette esthétique ; il faut encore ajouter *Jeune femme en blanc* (1886), *La Petite Fille aux hortensias* (1887) ou le pastel de *Marguerite de Saint-Marceaux* (1890), sans oublier les joueuses de la *Partie de lawn-tennis* (1882) du Racing-club. Ces femmes charmantes, distinguées, doucement oisives sont les cousines des patriciennes d'apparence éthérée peintes par Fernand Khnopff, le maître le plus caractéristique du Symbolisme en Belgique (qui lui-même, par son origine sociale, ses goûts, sa carrière, n'est pas si éloigné de Blanche) ; le mystère de ces figures, leur narcissisme autant que leur isolement les enveloppent du silence qui est un thème classique pour le Symbolisme, ce que suggère le geste du doigt levé de Mme de Saint-Marceaux à la hauteur de son oreille. Dans ces oeuvres - *Contemplation*, par exemple - qui rappellent les compositions de Tissot et qui supporteraient des titres à la manière de Whistler - Harmonies en gris, en blanc, en nacre ou en perle... -, les modèles de Blanche semblent placées dans la vie, entre des parenthèses immuables, hors de tout instant, rêvant à quelque mélodie de Fauré : voilà comment finissent par se rejoindre les *dieux* et les *démons* de l'artiste.

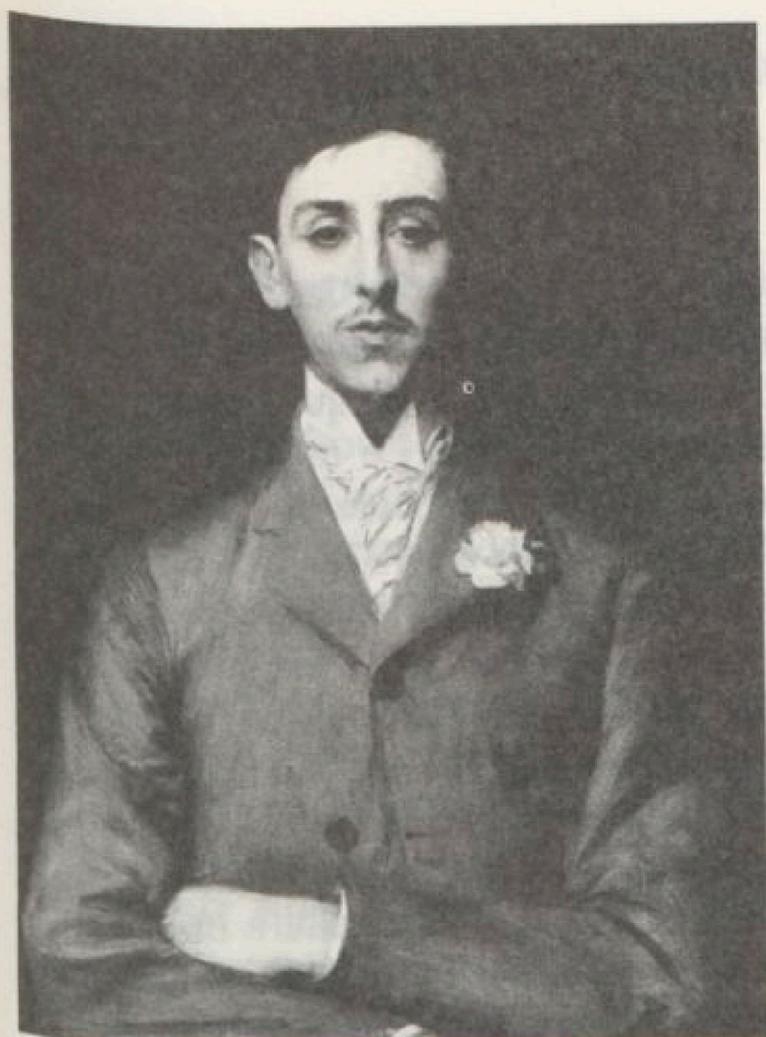
*
* *

Les trois héros de la deuxième vague, Blanche les avait rencontrés bien avant qu'ait pris fin la période symboliste - Proust venait déjeuner à la clinique d'Auteuil chez le docteur Blanche, Barrès règne sur l'atelier aux environs de 1887, Gide est approché dès 1890 -, mais leurs

personnalités dépassent tellement celles des autres et les relations qu'ils entretiendront avec Blanche occuperont tant d'années qu'on doit réserver une place à part à ce que je me permettrai d'appeler cette triade du sublime. Faute de savoir comment, au moyen de ses pinceaux, rivaliser avec l'art de ces écrivains, Blanche s'en tiendra au rôle de chroniqueur. Les mots seront appelés au secours du désespoir du peintre...

Celui que ses contemporains surnomment "le Prince de la Jeunesse" n'était, pour la mère de Jacques-Émile, que "l'anarchiste à escarpins vernis" : Barrès possédait, il est vrai, de multiples facettes et la définition aurait sans doute comblé ce délicat et provoqué son approbation gouailleuse : "Ouai... Ouai, enfin..." La complicité entre Barrès et Blanche que favorise leur égalité d'âge (à un an près), le peintre saura l'apprécier comme "l'événement capital de sa jeunesse". Il aura le privilège rare de faire le tour de la personnalité complexe de son ami : ennemi des lois et thuriféraire de l'ordre, capable des délicatesses les plus exquises et des acharnements de la pire mauvaise foi, admirateur de Jaurès et défenseur de la rente, panthéiste plus que mystique, séduit par le romantisme de l'Orient et chantre des bastions de l'Est, qui ne trouvera la synthèse de ses contradictions que dans la somptuosité d'un style relevé de loin en loin d'un mot d'argot (son héritier Montherlant retiendra ce tic). Ce que Barrès déclare aimer chez Benjamin Constant peut lui être appliqué : "il mettait sa volupté à surveiller ironiquement son âme si fine et si misérable"¹⁷. Sans le formuler, il a voulu relever le défi que s'était lancé le Hugo de la vingtième année : "être Chateaubriand, ou rien !". Il s'est cru le Chateaubriand de son époque, le copiant jusque dans sa campagne en faveur des églises de France, se lançant comme lui dans la politique (il mourra député nationaliste de Paris, après avoir été député boulangiste de Nancy), sans que le monde politique en fasse vraiment grand cas : les "pros" n'apprécient guère l'entrée des amateurs sur le terrain, ils ne jouent pas dans la même catégorie.

Hautain envers les camarades, Barrès a peu d'amis et précisément Jacques-Émile en fut un. Entre amis véritables, les cuirasses tombent ; ils partagent tout : aussi bien le culte de Liszt et de Wagner que le goût aristocratique des formules insolentes et celui des canulars homicides à l'adresse des sots. Barrès dissimule derrière un masque glacial et



1. Maurice Barrès, 1891.
(Paris, Bibliothèque nationale).



2. Marcel Proust, 1892.
(Paris, Musée d'Orsay).



3. André Gide, 1912.
(Rouen, Musée des Beaux-Arts - Photo D. Tragin/C. Lancien)

méprisant une nature de gamin, un "vrai gosse" au dire de Jacques-Émile qui préférait la moins sérieuse des deux faces de son *alter ego* : "Dès que nous causions, nous pouffions de rire. Peu d'hommes avec qui j'ai autant ri" ¹⁸. Son admiration pour l'oeuvre de Barrès, Blanche l'a exprimée sans interruption et publiquement à chaque tournant de la carrière de l'écrivain, jusqu'à la longue étude publiée dans *Mes Modèles* en 1928. Son amitié se manifeste par la place, qu'on ne saurait trop majorer, qu'occupe dans l'oeuvre peint de Blanche le visage de Maurice Barrès. Il est présent à quatre reprises : en 1891, sur le portrait qui figure à l'exposition (fig. 1), dont le peintre tirera en 1895 une lithographie ; en 1903, sur un deuxième portrait qui montre le modèle assis dans un fauteuil ; enfin Barrès apparaît pour la dernière fois, en 1906, sur le panneau central de *La Panne*, son profil à la Savonarole encore plus accentué, sous une casquette à oreilles, à côté de Blanche qui se retourne vers lui. L'apogée de leurs relations date du premier portrait, dont le peintre fera plus tard une si belle description : " Il avait l'abord réfrigérant, le port d'un dictateur moderne, cet Abencérage de Lorraine. Bien des femmes pensaient à un Bonaparte en le voyant tel que je le peignis (...), les cheveux pauvres et plats, la peau olivâtre, maigre, en veste grise, un oeillet jaune à la boutonnière, les bras croisés sur la poitrine" ¹⁹.

C'est un Barrès toujours dandy et séducteur aux abords de la quarantaine qui sera présenté par le peintre à Anna de Noailles dans son atelier ; il avait noué à son col une cravate de soie taillée dans une robe que la Princesse Mathilde lui avait donnée, en guise de décoration, ainsi qu'à ses jeunes pages, Marcel Proust et Jacques-Émile Blanche. "Ce fut le coup de foudre de l'amitié, dans un feu d'artifice qui se prolongea jusqu'à la nuit" ²⁰. Barrès sortit étourdi et charmé de ce prologue "historique" d'un chapitre important de sa vie sentimentale, rendez-vous fut pris pour le lendemain. Il note dans ses *Cahiers* : " C'est un concert qui éclate, une pluie de fleurs qui tombe, un émerveillement dans mon âme" ²¹. Il voit en Madame de Noailles la plus séduisante incarnation de cet Orient mythique dont il n'a cessé de rêver, Anna compose des *Stances* :

"Nous n'avions plus besoin de parler, j'écoutais
Le rêve sillonner votre pensif visage ;
Vous étiez mon départ, mes haltes, mes voyages
Et tout ce que l'esprit conçoit quand il se tait" ²².

Une autre rencontre, antérieure d'une dizaine d'années et qui rapproche encore davantage Barrès de Blanche sans avoir été bien explorée, est liée à l'énigme "Désirée Manfred" et c'est encore une fois à l'atelier que la scène se déroule. Telle que le peintre la relate dans son manuscrit, l'arrivée de Désirée ressemble à une page de roman populaire: "Un soir de décembre, il neigeait, j'étais chez moi, méditant et m'apercevant que je n'aurais rien à exposer "pour la vente" chez Georges Petit, quand on sonna à ma porte. Une femme étrange, voilée, venait avec une enfant me proposer un modèle tel que je n'en trouverais un nulle part. (...) La pourvoyeuse fit tomber le capuchon couvert de flocons, puis la mante où s'enveloppait la petite. Je fus saisi. Cette petite n'avait point d'âge: corps menu, mais formé, un visage admirable, des yeux verts (...); un je ne sais quoi d'indécis, d'attirant, de morbide qui, d'abord, me fit répondre que je n'avais pas besoin de modèle"²³. Sous la pression et même les menaces de la mère, Blanche finit par consentir: il peindra plus de soixante fois sur des toiles aujourd'hui dispersées et pour la plupart perdues "l'enfant pitoyable et fine devenue une fille éclatante", mais restée inconnue sous le pseudonyme byronien de Manfred. Barrès qui fait de fréquentes visites à l'atelier va, lui aussi, s'intéresser à la mystérieuse enfant. Au point qu'il décrira sous ses traits l'héroïne principale du troisième livre de la trilogie du *Culte du moi* qu'il est en train d'écrire; le petit modèle du peintre prête ainsi ses traits à la femme-enfant du roman intitulé *Le Jardin de Bérénice*. Entre les expressions que Blanche utilise pour décrire Désirée Manfred et les mots que Barrès emploie pour dépeindre par petites touches Bérénice, il y a plus que des analogies: rien d'étonnant à cela puisqu'il s'agit d'un modèle unique, la "petite fille maigre", "d'une figure délicate et voluptueuse", "la bouche si fine et à peine rose", "avec ce petit air secret que nous lui avons toujours connu"²⁴ etc. Le ton surtout est le même, ce qui ne trompe pas. Quand Barrès écrit dans le roman à propos de l'héroïne: "Nous la regardions, comme font trois amateurs autour de la chrysalide où se débat ils ne savent quel papillon", n'est-ce pas l'écho de cette confidence de Blanche rapportant la cour cérémonieuse que Barrès venait faire à l'atelier et ajoutant: "Il ne se moquait pas, tu lui inspirais le respect qu'il portait au mystère, car tu fus et tu resteras pour nous tous un mystère bien inquiétant"²⁵. Bérénice est-elle une petite fille ou l'Inconscient? Il n'est pas jusqu'à l'irruption de Désirée avec sa mère dans l'atelier qui ne trouve une correspondance dans une scène du roman où l'on voit sortir

d'un music-hall qui les emploie comme figurantes "un troupeau en éventail de petites filles fanées. Elles sautaient à cloche-pied et criaient comme à la sortie de l'école (...), sur le trottoir en face, nous étions de vieux messieurs (...), une fillette nous aperçut enfin et courut au peintre avec une vivacité affectueuse"²⁶ etc. Je conclurai sur une réflexion du romancier lui-même qui caractérise toute espèce de création artistique: "Tout est vrai là-dedans, rien n'est exact", car tel est le mentir-vrai des poètes.

La dédicace de la première série des *Propos de peintre* en 1919 dit exactement tout sur la relation Proust-Blanche: "Ce livre est dédié à Marcel Proust en souvenir de l'Auteuil de son enfance et de ma jeunesse et comme un hommage d'admiration pour l'auteur de "Du côté de chez Swann", son ami J.-É. Blanche". Les liens noués dès les premières années et la reconnaissance immédiate du génie novateur de l'écrivain ont cimenté une amitié assez solide pour survivre aux lézardes causées par le temps et les hommes à deux sensibilités aussi exacerbées, mais si l'amitié avec Barrès pouvait se comparer à une traversée de la mer de sérénité, l'amitié avec Proust ne s'est pas arrêtée de passer du temps calme à l'orage. Peut-être ces sautes de température ne sont-elles d'ailleurs que l'enregistrement des intermittences d'une passion trop fiévreuse...

Était-ce dans le salon de la Princesse Mathilde, ou dans celui de Mme Émile Straus, ou chez Mme Arthur Baignères que Proust avait fait la connaissance de Blanche parmi d'anciennes belles de l'Empire, il ne se le rappelait plus, mais datait la rencontre des environs de sa vingtième année, vers 1890. Une esquisse au crayon avait précédé le grand portrait auquel le peintre travailla pendant l'été 1892 (fig. 2). Marcel, qui passait la belle saison avec ses parents à Auteuil dans la maison du grand-oncle Weil (l'oncle Adolphe du roman), allait sans peine le matin poser dans l'atelier de Jacques-Émile; il a raconté, dans sa splendide préface aux *Propos de peintre* qui semble un morceau détaché de la *Recherche du temps perdu*, qu'après la séance il déjeunait "dans la salle à manger du docteur Blanche, lequel, par habitude professionnelle, m'invitait de temps à autre au calme et à la modération. Si j'émettais une opinion que Jacques Blanche contredisait avec trop de force, le docteur, admirable de science et

de bonté, mais habitué à avoir affaire à des fous, réprimandait vivement son fils : "Voyons, Jacques, ne le tourmente pas, ne l'agite pas. - Remettez-vous, mon enfant, tâchez de rester calme, il ne pense pas un mot de ce qu'il a dit ; buvez un peu d'eau fraîche, à petites gorgées, en comptant jusqu'à cent"²⁷. Le portrait d'un "Proust gommeux"²⁸, comme celui de Montesquiou peint à la même époque, s'inscrivait dans la tradition des portraits mondains de Whistler ou de Sargent, se présentant en pied, en habit de soirée, une orchidée à la boutonnière. Le modèle n'en marque pas de mécontentement, si l'on s'en rapporte à *Jean Santeuil*, préfiguration du roman définitif dans laquelle il met de la complaisance à décrire "le brillant jeune homme qui semblait encore poser devant tout Paris, sans timidité comme sans bravache, le regardant de ses beaux yeux allongés et blancs comme une amande fraîche (...), les joues pleines et d'un rose blanc qui rougissait à peine aux oreilles que venaient caresser les dernières boucles d'une chevelure noire et douce, brillante et coulante, s'échappant en ondes comme au sortir de l'eau"²⁹. Le peintre en revanche, s'il trouvait la figure "très ressemblante", jugeait la peinture tellement "exécrable" qu'il la déchira, mais Proust parvint à sauver le visage qui désormais ne le quitta plus, à travers ses déménagements d'un appartement à l'autre.

On ne pourra pas contester l'existence dans l'oeuvre considérable de Blanche d'un "côté de Guermantes", qui ne l'éloigne pas de son ami. Pourquoi lui en faire le reproche ? Quand Picasso, apercevant au cours d'une soirée Proust au milieu d'un cercle de ducs, disait avec esprit à Jean Hugo : "Ne le dérangez pas, il est sur le motif", il montrait plus de perspicacité que Gide et les Messieurs de la NRF rejetant le manuscrit de *Swann* pris pour une futilité de salonnard. Blanche, au moins dans quelques études enlevées avec brio, a donné des silhouettes de personnages de la *Recherche* et, pour ma part, je n'ai jamais regardé l'esquisse du prince Philippe de Caraman-Chimay sans penser à Robert de Saint-Loup, tel que pour la première fois le Narrateur le voit traversant la salle à manger de l'hôtel de Balbec, "grand, mince, le cou détaché, la tête haute"³⁰. Sans doute n'est-ce pas le seul exemple. Reste que le peintre ne se consolera jamais d'avoir dû renoncer à fixer une seconde fois sur une toile comme une icône tutélaire "le beau visage" de l'écrivain, "offre contre laquelle s'était insurgé le Marcel barbu, poivre et sel, que poignait l'effroi de la déchéance physique"³¹.

Blanche dut se contenter de payer son tribut par l'écriture, il n'y faillit pas, guidé par une intuition sûre du génie de son ami. Peu après qu'à l'inauguration du théâtre des Champs-Élysées, en 1913, ils eussent, pour narguer un Montesquiou furieux qui les observait de sa loge, mimé une scène de réconciliation avec gesticulations, larmes et glapissements, Blanche salua des premiers, par un long article dans *l'Écho de Paris*, la parution de *Du côté de chez Swann* comme un événement d'exception dans l'histoire de la littérature. Il avait pressenti le retournement qu'allait opérer l'oeuvre de Proust à qui il écrivit : "Vous avez coupé l'herbe sous les pieds de deux générations, et plus, de romanciers, de psychologues et mettons, d'écrivains"³². Vue profonde et prophétique que corrobore un jugement de Mauriac, au soir de sa vie, sur "la révélation (...) qui accabla quelques vieux romanciers (...), lorsque l'étoile de Marcel Proust apparut au zénith et qu'ils comprirent (je pense surtout à Boylesve) que c'était cela qu'ils avaient voulu écrire, que c'était ce temps perdu-là qu'ils avaient cherché, mais dans une mauvaise direction ; un autre venait de le retrouver et du même coup de les précipiter au néant"³³.

Une ultime querelle, pareille à celle de deux vieux enfants incorrigibles qui ne peuvent pas se passer l'un de l'autre, éclata en 1918 entre Blanche et Proust à propos de la préface que ce dernier préparait pour les *Propos de peintre*. Le contentieux d'ordre littéraire visait un point sensible: Proust appliquait aux dépens du portraitiste la thèse qu'il avait défendue dans son étude alors inédite *Contre Sainte-Beuve*, à savoir que les portraits de Blanche révélaient non pas l'écrivain de génie, ni le grand musicien, ni le grand artiste, mais l'homme de tous les jours qu'est le grand artiste, le grand musicien ou l'écrivain de génie quand il n'est pas à sa table de travail. Le peintre piqué au vif parlait de brûler ce libelle ravageur, Proust voulait renvoyer son portrait, mais ils n'en firent rien heureusement, car la préface est belle et le portrait reste unique: le frêle garçon aux épaules en bouteille de Champagne et au regard perlé de médium accompagne la prodigieuse vie posthume de l'écrivain, pour entrer avec lui dans la mémoire de ses lecteurs innombrables.

D'après Jean Delay, qui a décrit la jeunesse d'André Gide dans deux livres très attentifs, la première rencontre de l'écrivain et du peintre remonterait à un dîner, boulevard Haussmann, chez la princesse Ourousof

qui était une cliente "excentrique" de la clinique du docteur Blanche. Si cette amitié ne connaîtra pas la même harmonie que celle avec Barrès, ni la même intimité que celle avec Proust, la responsabilité en incombe à Gide qui, par ses retours et ses retraits, n'a pas toujours répondu à l'affection mêlée d'admiration que Blanche lui manifestait.

Pour commencer, Gide s'enchantait du peintre qui lui ouvre les yeux, il se montre prévenant à l'égard de cet aîné (de huit ans seulement), brillant, libre et déjà admis dans le meilleur des mondes. L'enthousiasme réciproque entre ces deux natures narcissiques a pour résultat immédiat un premier portrait. Contemporain des *Cahiers d'André Walter* (1892), il reflète assez bien l'esthétisme gidien du moment : à l'atelier d'Auteuil, dans le cabinet de toilette vert d'eau, Gide, "le visage un peu chinois (...), les yeux d'hématite, bridés, étincelants", est assis "sur un fauteuil de paille anglais, coincé entre une porte couleur de pistache et une armoire à glace de Maple (...), des hortensias roses sont à terre"³⁴. Mais rapidement les rapports vont s'inverser, le cadet prenant l'ascendant sur le peintre qui cherchera près de celui-là des leçons de style.

La facilité de Blanche provoque la sévérité de Gide, dont les jugements, souvent fondés quand ils concernent l'écrivain, sont plus discutables appliqués au portraitiste. "Les extraordinaires défaillances de son style, note Gide dans son *Journal*, m'éclairent sur celles de sa peinture : il n'étreint jamais son objet ; ses qualités sont toutes d'impatience : il se contente facilement. Dès qu'en la recopiant il a porté quatre retouches sur une page, il croit qu'il l'a beaucoup travaillée, et comme il peint encore plus facilement qu'il n'écrit, il s'étonne de ne pas avancer plus vite"³⁵. A ces propos, Blanche qui ne s'aveuglait tout de même pas sur son compte avait d'avance donné la réplique dans une lettre qui date des débuts de leur correspondance : "Je comprends ce que vous me dites : 7 toiles ! oui : mais cela est selon mon tempérament. Je ne puis faire que des choses enlevées, décidément"³⁶.

De son portraitiste, Gide n'aura pas eu à se plaindre. Au portrait de jeunesse, succédera une grande composition qui le représente avec une moustache à la Vercingétorix, coiffé d'un "chapeau de penseur hollandais", entouré d'amis au café maure de l'Exposition de 1900 ; cinq ans après que les *Nourritures terrestres* ont imposé l'écrivain parmi les

milieux littéraires, sinon auprès du grand public, la toile que Blanche a minutieusement étudiée se veut le témoignage de cette consécration. Une troisième étape sera atteinte avec le portrait de 1912 (fig. 3), quand Gide, dans la sotie qu'il intitule *Les Caves du Vatican*, va lancer le personnage de Lafcadio, héros de "l'acte gratuit", telle une boule de billard au milieu de fantoches burlesques qui tombent comme des quilles : pour moi, ce portrait est un des sommets de l'art de Blanche, peintre; sa composition suggestive de l'état d'abandon du modèle aux traits de chaque instant, le choix d'une gamme de noirs et de vert bronze aux sonorités étouffées, l'austérité du vêtement, le "méphistophélisme" du regard voilé par l'ombre du chapeau de velours, tout concourt à offrir l'image du tentateur inquiétant qui s'apprête à régner sans partage pendant trente ans au moins sur les lettres et l'intelligentsia françaises. A la veille du premier conflit mondial, l'époque de ce portrait est aussi celle de la plus étroite sympathie entre le peintre et son modèle. Blanche le consulte sur le choix de ses lectures et, suivant les conseils de son ami, commence d'écrire un journal intime ; ce n'est ni à Barrès, ni à Proust, mais à la critique de Gide (dont on a vu qu'elle était sans complaisance) qu'il soumettra ses premiers essais littéraires, *Cahiers d'un artiste* ou *Aymeris*. C'est dire la confiance qu'il plaçait et dans l'homme, et dans l'écrivain. Jamais le côté d'Offranville ne sera aussi proche du côté de Cuverville, Blanche étonne Madeleine Gide en crayonnant à son intention un projet de jardin pour sa propriété, à la place de celui qu'il jugeait mesquin ; Gide est l'hôte du ménage Blanche quand éclate la guerre.

Plus tard, leurs cheminements au long du siècle les éloigneront : Blanche ne comprend rien à ce qu'il nomme "le credo humanitariste" de son ami, il s'en moquera aigrement dans son journal, tandis qu'aux yeux de Gide le solitaire d'Offranville représente le "bourgeois" comblé de biens qu'il supporte d'autant plus mal qu'il appartient lui-même à la même classe de la société. Ils feront assaut de reproches, Blanche écrivant à un ami que la passion, le jeu de Gide consistent "à mettre quelqu'un qui l'intéresse dans une position inextricable, puis de l'y observer se débattant"³⁷ et Gide confiant à son *Journal* qu'il estime Blanche "ingénieux à gâter le bonheur des autres (...) par incapacité d'arriver lui-même au bonheur"³⁸. Au fond, le drame de leurs relations n'était-il pas qu'ils se ressemblaient trop pour se supporter trop longtemps ?

Jamais les ponts ne furent totalement rompus. Dans l'étude généreuse qu'il consacre à Gide dans *Mes Modèles*, le peintre a gardé l'espoir que l'écrivain accepterait de nouvelles séances de pose : "Je me suis accoutumé à ce que vos yeux me scrutent, comme je persisterai à les interroger"³⁹. Gide ignorera cette attente, quitte à s'en faire le reproche, comme de n'avoir retracé de la figure de son ami que les ombres. Leur correspondance ne s'éteindra jamais complètement, les lettres de Gide, plus courtes, moins nombreuses ; celles de Blanche, ah ! celles de Blanche : "toujours terriblement épatantes, vos lettres !" écrira Gide dans un soupir d'envie⁴⁰. C'est vraiment ce qu'on aurait envie de dire, si on avait la chance de recevoir par le courrier du matin une lettre aussi jubilatoire et fofolle que celle envoyée à Gide, de Vichy où il faisait une cure ; prenons-la pour un échantillon du talent épistolaire d'un Blanche en grande forme :

"Il n'est pas de localité sur terre, si décriée que je n'y trouve plaisir à regarder se mouvoir les hommes. Celle-ci m'enchanté et m'apparaît comme un Eldorado, irréel, et fantastique à un point presque absurde ! (...) Ce serait peu encore sans cette musique imbriquée partout dans les moindres actes de chaque heure : les symphonies de Massenet, de St-Saëns, de Bizet et de Delibes, toute ma belle jeunesse revenant par mes oreilles, entre deux gendarmes qui boivent des eaux - car la gendarmerie coloniale semble particulièrement souffrir du foie, et les Afriques fournir beaucoup de clients à la grande grille. Oui, les mélodies les plus décriées par vos esthètes à la petite bouche, elles possèdent une fraîcheur éternelle ; le tout est de les entendre jouées à leur place, les casinos sont des Louvres pour ces ouvrages-là. Et les épaules horizontales carrées et rembourrées du complet-jeune homme de la Mittel Europa ! Ah ! les Austro-salvo deutsch de Dantzig ou de Munich, enfin de retour parmi nous ! Est-ce Nice, Abbazia, Deauville ou le Verdun de Cook's ? Les chapeaux, les accents cosmopolites, les monsignori équatoriens suivis d'un petit nègre à insigne du Sacré-Coeur et flanqués encore et toujours de gendarmes de Brazzaville, de douaniers haïtiens. Mais le plus déroutant, c'est pour moi l'heure où, dans un palais bleu et blanc de mille et une nuits, ou de pilules du diable, au milieu de jardins de magnolias, de fleurs sans cesse renouvelées, saisi par des bougres énormes, je pantelle sous une averse d'eau à 40°..."⁴¹

*

* *

L'exégèse de pareil texte ne manquerait pas de saveur, mais risquerait de nous entraîner trop loin... Cette lettre datée du 29 mai 1920 marque la frontière de deux mondes, elle contient la nostalgie de celui que la guerre a englouti et les étonnements devant celui qui se lève. Blanche quant à lui aborde la soixantaine armé de toutes ses certitudes et content de ses légèretés, son art pictural resté pur de la moindre concession aux avant-gardes. D'ailleurs, il s'intéresse de plus en plus à l'écriture, presque tous les ans de la décennie qui commence il produira un livre : souvenirs, critiques d'art. Il projette d'écrire de "longs romans"; il fera cette confidence à Cocteau : "Depuis que je suis romancier, il me revient une telle abondance de souvenirs, une matière si riche, et mon métier se crée si rapidement que je me déssole de n'avoir pas, depuis des ans, consacré mon énergie à étudier les âmes au lieu des visages"⁴². De son côté et vers la même époque, Élisabeth de Gramont note justement que "J.-É. Blanche s'adonne à la littérature depuis que ses yeux fatigués ne lui permettent plus de faire courir son pinceau d'un seul trait, de la nacre de l'oeil à la nacre d'un bouton de manchette." À la mémorialiste qui lui demandait s'il allait publier un nouveau livre sur l'art, il répond : "Non, Madame, je publie un roman, un roman". Et ce mot roman épanouissait sa figure dans un sourire si large et si enfantin" qu'Élisabeth de Gramont se croit autorisée à conclure qu'il "espère trouver enfin de quoi calmer une inquiétude perpétuelle"⁴³. À trop fréquenter les *dieux*, les *démons* de l'écriture ont succombé à la tentation de se libérer.

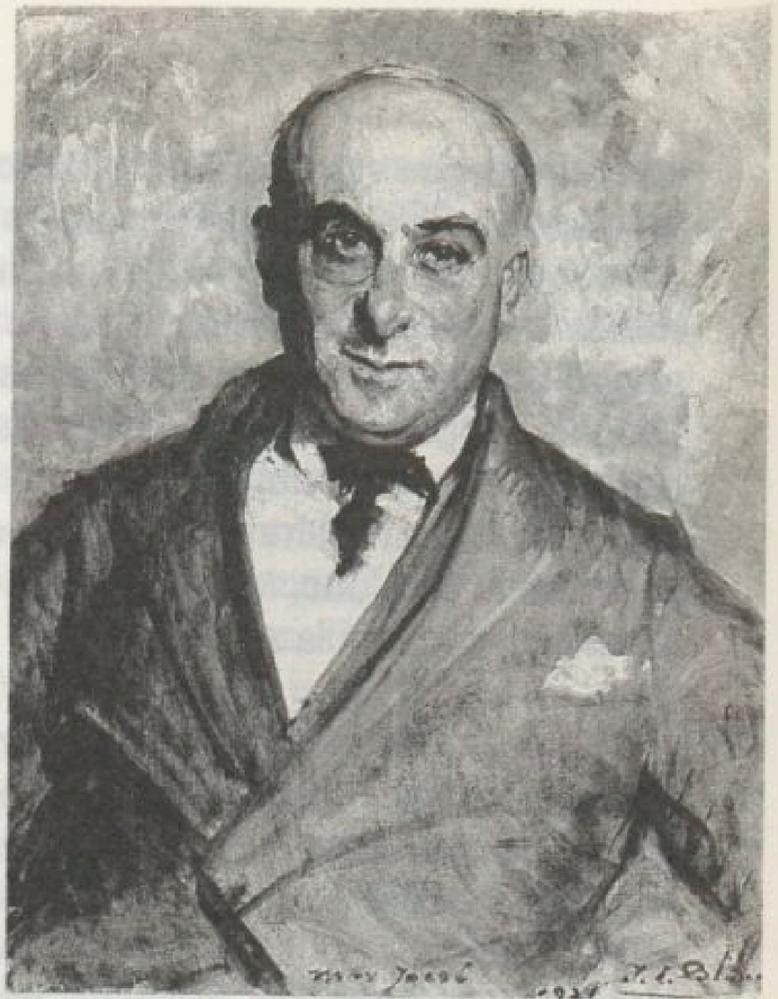
Pour être complet, il faudrait ajouter à l'influence des trois Grands celle, un peu postérieure, de Paul Valéry envers qui Blanche professa une déférence quasi religieuse qui est peut-être la cause de l'échec des trois portraits qu'il a tentés, ratage dont le peintre se rendait honnêtement compte : "Mon erreur était frappante, d'avoir voulu rendre la *pensée active* par l'immobilité de la figure, afin de suggérer l'intense envahissement de Valéry par la méditation ou la rêverie"⁴⁴. Je prendrai garde d'oublier un autre intercesseur que sa culture littéraire et artistique sans limites portait à la fraternisation des arts, son vieil ami Charles Du Bos (auquel il avait présenté André Gide en 1911), dont il sauvera le souvenir iconographique grâce au portrait grave et réfléchi qu'il peindra en 1926. Mais Du Bos comme Valéry se rattachent, soit par leur formation, soit par leur âge, à l'univers de Blanche, celui précisément sur lequel la

nouvelle vague va déferler et qu'elle va recouvrir. Loin de prendre la fuite, Jacques-Émile s'y plonge et semble trouver dans ces audaces les bienfaits d'un bain de jouvence. Déjà avant la guerre, l'esthétique des Ballets russes avec leur perfection formelle et leurs couleurs éblouissantes avait ravivé sa palette ; son enthousiasme lui avait valu d'être sacré par Diaghilev "parrain des Ballets russes", comme il sera celui de la plus brillante et turbulente Compagnie de cadets qui part à la conquête du premier rang en littérature. Deux sections la partagent, Jean Cocteau tient la bannière de l'une, tandis qu'un véritable cadet de Gascogne, François Mauriac, emmène la seconde.

Cocteau, dont la mère était une relation de longue date de la famille Blanche, avait commencé de poser au début de 1912 à l'atelier d'Auteuil ; ce n'est qu'un jeune homme de vingt-trois ans dont le bagage littéraire, encore des plus minces, se compose de trois recueils de poèmes qu'on prendrait pour des pastiches de Rostand ou d'Anna de Noailles. A la suite de ces séances, Blanche, que son modèle a séduit par une richesse d'invention verbale qui tient du prodige, invite Cocteau à Offranville où il passera une semaine. Mais ce seront les séjours de l'année suivante, du 12 août au 16 septembre et du 7 octobre au 7 novembre, qui laisseront à Cocteau un souvenir affectif incomparable dont il se souviendra longtemps après : "Je repasse dans ma tête et dans mon coeur les années trop belles. Je mets d'abord Offranville"⁴⁵. Dans son journal, Blanche consigne : "Je commence un portrait de lui en pied, arrangé en jeune homme du jour, un costume de sa façon très pictural, un peu louche, tango et arsouille - Je le laisse faire"⁴⁶. De son côté, Cocteau écrit à Anna de Noailles : "Blanche me fait poser comme une girouette et dans toutes les tenues "drôles"⁴⁷. Ce qu'il y a de sûr, c'est d'abord qu'on s'amuse énormément, comme le prouve le tableau qui représente Cocteau au jardin (fig. 4) ; mais la genèse récemment découverte de cette oeuvre permet d'aller plus loin : en réunissant dans une seule composition ce que deux photographies lui fournissaient séparément, en introduisant au second plan Hilda Trevelyan en train de peindre et en transportant son modèle de l'atelier à l'extérieur, Blanche réussissait sans avoir l'air d'y toucher une ravissante célébration du bonheur de peindre et du bonheur tout court au sein de la nature en fête. Jean Cocteau en était, pour sa part, tellement convaincu que quinze ans plus tard il écrira avec drôlerie au peintre : "Comme le capucin des baromètres, une certaine époque, un certain soleil me font toujours sortir



4. Jean Cocteau, 1913.
(Rouen, Musée des Beaux-Arts
Photo D. Tragin/C. Lancien)



5. Max Jacob, 1921.
(Rouen, Musée des Beaux-Arts
Photo D. Tragin/C. Lancien)



6. François Mauriac, 1923.
(Rouen, Musée des Beaux-Arts
Photo D. Tragin/C. Lancien)

dans votre jardin d'Offranville"⁴⁸ et, qu'avec son art de mélanger les couleurs naturelles à celles de la poésie, il lui dira qu'un vers de Musset, "Un dragon jaune et bleu qui dormait dans du foin" "m'évoque votre pelouse, vos myosotis et vos pensées"⁴⁹. L'enchantement par la magie des mots avait réussi, mais une autre surprise attendait Blanche.

C'est au cours de cet été mémorable qu'Hilda Trevelyan mit pinceaux et crayons dans les mains de Cocteau qui commença d'illustrer lui-même son *Potomak*; immédiatement, Blanche lui découvre un "don génial, sans aucun doute" pour le dessin. Désormais, rien ne compte autant pour Cocteau (il laisse tomber une comédie, *Albion ou le Parfait Gentilhomme*, qu'il avait commencé d'écrire en collaboration avec Blanche) que ces illustrations des personnages de son livre, les Eugènes et les Mortimer. Blanche note dans son journal: "La "Bible" des Eugènes prend forme. Que deviendra cet étonnant projet, issu de je ne sais quel rêve, à la suite des soirées d'Offranville où il dessina pour amuser ces dames les premiers Eugènes? Nous commençâmes par rire. Nous sommes maintenant hantés par ces personnages"⁵⁰. Un an plus tard, quand la guerre vient d'éclater, il ressuscitera pour Miss Trevelyan ces moments uniques: "Vous rappelez-vous le malaise que nous causaient les "Eugènes" quand, après minuit, nous nous décidions à remonter dans nos chambres, Jean Cocteau développant sa théorie de l'homme, erreur de la création? (...) Dans un buvard, je viens de retrouver quelques croquis, je vous vois encore par-dessus l'épaule de Jean, suivre le stylographe traçant des cubes, des courbes, comme des projets d'engins de guerre, qui seraient des bêtes de l'Apocalypse. Votre jeune ami ignore le don qu'il a reçu de la nature, et la puissance synthétique de ses étonnants dessins. Le moindre trait de sa plume recrée la vie. Vous souvenez-vous de ces croque-morts, crocodiles, larves, de ces muets qui répandaient dans la pièce le malaise et l'inquiétude du cauchemar? Ces ruminants, ces machines à broyer, à scier, à happer tout de leurs mâchoires mécaniques..."⁵¹

L'engagement de Cocteau déclenche, pendant la durée de la guerre, une correspondance régulière que celui-ci apprécie comme "le biscuit du soldat"⁵². En 1919, la publication du *Coq et l'Arlequin*, manifeste de Cocteau en faveur du Groupe des Six, soulève des nuages de brouille

aussi épais que passagers. "Votre décision de ne plus me voir - c'est Cocteau qui s'adresse à Blanche - me donne le plaisir de vous écrire..."⁵³; les années les sépareront, mais ils continueront de s'écrire des lettres pleines de fantaisie, de gaieté, comme seuls les vrais amis en échangent et comme s'ils s'étaient quittés la veille. Quand paraîtront en 1929 *Les Enfants terribles*, Blanche s'écrie aussitôt: "Pourquoi ne pas dire simplement que c'est un chef-d'oeuvre? Je m'y risque et vous embrasse"⁵⁴, jugement que la postérité a ratifié. Pour Cocteau, Blanche est devenu "Blanchie", diminutif affectueux qu'il a décerné à celui auquel il écrira dans sa dernière lettre: "ne suis-je pas un peu votre fils?"⁵⁵ La réponse de Jacques-Émile ne sera pas moins belle et émouvante: "Mon cher Jean, vous êtes un prodige (...) Vous faites partie de notre vie, oui, mon cher ami - il nous semble être encore à Offranville quand nous étions tous jeunes, même nous"⁵⁶. Depuis longtemps, il partageait l'avis de Barrès qui avait tranché: "Il n'y a qu'un être comme lui dans une génération"⁵⁷.

C'est par lui, l'extraordinaire imprésario, "inventeur de tout ce que nous avons aimé", que Blanche rencontrera ces autres cadets: jeune dada comme René Crevel, dont il peindra un beau et pathétique portrait; Max Jacob (fig. 5), qu'il classe "à l'origine de tous les mouvements" de la modernité, véritable révélateur de Raymond Radiguet qui lui inspirera en 1923, l'année du triomphe du *Diable au corps* ("peinture effrontée de grandes vacances au milieu des croix de bois"⁵⁸, selon Morand), l'image inoubliable du romancier vaincu par la maladie, l'enfant avec une canne qui, dans son délire, dira à Cocteau qu'il allait "être fusillé par les soldats de Dieu, que l'ordre avait été donné..."

Plusieurs fois, dans ses lettres écrites du front et qui crépitent comme une mitrailleuse à images, Cocteau interroge Blanche: "Voyez-vous le cher Mauriac?" En 1910, à leur première rencontre, Cocteau avait dessiné une amusante silhouette à l'emporte-pièce: "Mauriac portait sur la tempe un oeil de jeune poulain. Naïf, gai, pétulant, sournois, adorable Mauriac! Il me regardait me gaspiller avec un peu de crainte et pas mal de confiance gentille. En face de mes lumières factices (il se croyait dans l'ombre): "Eh bien, s'écria-t-il, je vais écrire des romans, et je les lancerai comme le chocolat Poulain!"⁵⁹ Pendant la guerre, chez Madeleine Le Chevreil, Paul Morand est heureux de noter la présence "d'un jeune bordelais,

4. Jean Cocteau, 1913.

(Bonne, Musée des Beaux-Arts
Paris - Musée de la Ville de Paris)

6. François Mauriac, 1923.

(Bonne, Musée des Beaux-Arts
Paris - Musée de la Ville de Paris)

François Mauriac”⁶⁰ qui lui parle de *Clarisse*, sa première nouvelle publiée ; c’est dans le même salon et la même année 1917 que Blanche rencontre Mauriac. La sympathie est réciproque et si vive qu’en juillet Mauriac vient passer quelques jours à Offranville où le peintre esquisse un premier portrait de son nouvel ami ; la confiance est si rapide, l’entente si complète qu’avant la fin de l’année ils auront écrit ensemble deux pièces de théâtre, *Montefigue* et *Les Trigames*, vouées à rester au fond de leurs cartons. Quiconque a vu François Mauriac, dans sa vieillesse, feindre de cacher dans sa main le rire qui accompagnait ses flèches et ses malices, peut sans peine imaginer les parties de fou rire entre le “parrain” et le pétulant cadet, deux complices plus portés à l’espièglerie qu’à l’indulgence.

Mais ce qui a surtout compté pour le jeune Mauriac, ce n’est assurément pas une leçon de style qu’il cherchait avec raison ailleurs, ce fut l’éducation de son oeil, l’initiation au bon goût : il aura toujours la franchise de reconnaître sa dette. A cette date, Mauriac qui a rompu les amarres avec Bordeaux est encore à Paris ce provincial logé dans les meubles que sa mère lui avait expédiés de Gironde, “à grands frais, des lits de fonte indémontables que six hommes n’arrivaient pas à soulever, une certaine table que, mes frères et moi, nous appellions “mille pattes”(…) et enfin une pendule et des candélabres pareils à ceux qui figurent à la première image des *Deux Nigauds* de la comtesse de Ségur ”⁶¹. Par bonheur sauvé de l’oubli grâce à une peinture, le salon que Jacques-Émile Blanche avait conçu pour sa demeure d’Offranville s’ouvrit aux yeux de Mauriac comme une révélation ; rien ne donnait l’idée du luxe, tout faisait comprendre et sentir ce qu’était le goût, des boiseries d’une teinte citron pâle aux fauteuils laqués en bleu et au tapis de la Savonnerie vert pistache.

A l’occasion d’un nouveau séjour de l’écrivain à Offranville en 1923, Blanche fit deux autres portraits de son ami dont celui qui le représente devant la cheminée du fameux salon jaune et bleu (fig. 6). Émouvante est l’image d’un Mauriac âgé de trente-sept ans, saisi dans un instantané familial, quand le premier rayon de la gloire l’atteint. Treize ans avaient passé depuis l’article de lancement resté célèbre où Barrès, en saluant *Les Mains jointes*, s’était posé la question : “Qu’advient-il de la charmante source ?”⁶² La réponse, qui avait tardé à travers tant de livres

oubliés aujourd'hui où le style se cherche, arrivait enfin : *Le Baiser au lépreux* en 1922, *Genitrix* cette année même du portrait inauguraient la série triomphale du romancier en possession de son style souverain et des thèmes fondamentaux de son oeuvre. C'est le moment où Mauriac se détache du peloton de jeunes auteurs que leur éditeur surveillait et lançait dans la course des prix et que Blanche, dont la vue n'a pas baissé, a également remarqués, ces quatre M de "l'écurie Grasset" (selon le jargon des chroniqueurs du temps) qui, à côté de Mauriac, auront aussi droit à un portrait : Maurois, Montherlant, Morand. Ce dernier, dont la course devait être semée d'obstacles imprévus et la victoire finalement posthume, était connu de Blanche depuis une dizaine d'années ; mieux peut-être que les autres, le rythme de son style et le cynisme de ses héroïnes offraient-ils l'image fidèle de l'après-guerre, quand les femmes eurent coupé leurs cheveux, découvert leurs genoux, affirmé leur liberté en fumant et en faisant du sport. Mais Jacques-Émile Blanche était-il encore le contemporain de Paul Morand ?

*

* *

La première impression qu'il donne, au tournant décisif de 1925, c'est d'entrer dans la danse, de vouloir y entrer du moins. Sans renier ses goûts qu'il qualifie lui-même de réactionnaires en peinture, Blanche avait été troublé en profondeur par la révolution des Ballets russes ; il n'a pas tardé à relever son influence déterminante sur la décoration des intérieurs anglais et le comportement des amateurs d'Outre-Manche, il constate qu'à la mode de Whistler ont succédé le fauvisme, le cubisme : " Les jeunes filles, en brodant des coussins, en tricotant des chandails, croient s'inspirer de Picasso. Les dames, les vieux professeurs, les ecclésiastiques, dont les pères "lavaient", en voyage, des aquarelles à la façon de Ruskin, risquent de fantasques bariolages "post-impressionnistes" sur des albums, des paravents, des étagères et des tables à thé " ⁶³.

Il ira jusqu'à avouer sa sympathie pour les manifestations les plus outrancières du mouvement "Dada". On vit le pape du Surréalisme, André Breton, en visite à l'atelier d'Auteuil, où des jeunes poètes de son obédience, comme René Crevel et Jacques Rigaut se targuaient de jouer le

rôle de secrétaires. Mieux encore, on vit Blanche, en 1920, assister en compagnie de Satie, Milhaud et Auric aux répétitions du *Boeuf sur le toit* sous la direction de Cocteau ; cette conception moderne de l'Art, de la Beauté et de la Joie est-elle une Muse nouvelle ? en est-il dupe ? Il se rassure en répondant : "A défaut d'admiration, jouissons de notre surprise" ⁶⁴. Il admet qu'aux platitudes académiques et aux platitudes dites avancées, la jeunesse préfère la table rase du "Rien ! Rien ! Rien !" (mot d'ordre des dadaïstes), pour conclure assez lucidement : "Et c'est ainsi que leurs plaisanteries, leurs farces, leur gaieté, se teignent malgré tout de la mélancolie des bars, des danses pesantes et graves de cette époque inquiète" ⁶⁵. L'état de grâce de la surprise ne durera pas longtemps.

Jacques-Émile Blanche a fait le récit, sur un ton qui est le contraire de la prose compassée, d'un après-midi au théâtre des Champs-Élysées au spectacle de la *Revue Nègre*. Dans cette salle que l'inoubliable création du *Sacre du Printemps* avait, pensait-il, transformée en Parnasse éternel, sa première déception fut de ne découvrir aucune figure de connaissance : elle n'était remplie que "d'inclassables personnages", qui avaient pourtant payé fort cher leur place. "Un tas de chairs massives, un dos gigantesque de fort de la halle, s'interposait entre mon oeil et la scène (on pense aux mises en page de son ami Sickert). L'homme et son compagnon - je pus les observer de face, pendant l'entracte - avaient des bagues splendides, le ventre enguirlandé de chaînes d'or". Le spectacle est pourtant sur la scène. "Où sommes-nous ? Dans le Far-west ? A La Havane ? Au Salon des Indépendants ? En Floride ? Verts électriques, verts émeraude, véronèse, jaune citron, roses brûlants, cerise, vermillon, cadmiums, quelle ivresse de coloration barbare... L'enchevêtrement des jambes, l'entrelacs des bras, ne se débrouillent que si vous prenez comme point de repère les couleurs hurlantes qu'arborent les femmes et que coupent les beiges, les teintes neutres, les bleus froids, le drap noir des habits d'homme. Le cuir noir des têtes féminines, les chevelures huileuses, pommadées, calandrées comme du chintz, ont des volumes instables, les contours sont vagues, les lignes sont rompues par le jeu de projecteurs à rayons giratoires qui s'y reflètent tour à tour. Point de repos pour l'oeil ni pour l'oreille. Le rythme haletant, sautillant, hoquetant, du jazz, les sonorités perçantes, nasillardes et voilées par un tampon de caoutchouc, sont la contre-partie sonore de ces tableaux. (...) Au-dessus des coryphées, se détachent Miss

Joséphine Baker et ces splendides créatures, charnues et musclées, aux visages d'androgynes fardés, qui sont les "Girls" de la troupe nègre; ces grosses mères fessues, ventruës, à mamelles en forme d'outre; toute cette tribu délirante, hurlante, rieuse d'un rire sinistre (...) nous reporte aux temps préhistoriques"⁶⁶. Au lieu de récit, j'aurais dû parler de tableau... Ses *démons* de peindre par les mots le possèdent comme jamais (on ne peut pas le contester), mais pour autant ont-ils rejoint les *dieux* qui l'inspiraient, ces Mémorables que nous avons vu défiler au long de trois générations ?

Le point de retour est atteint ; nous laisserons Jacques-Émile seul au théâtre, assis sur son strapontin, ébaubi par le swing du jazz mais se refusant au grand écart. Il me fait penser à ces personnages que Proust, à la dernière page de son roman, montre ("cela dût-il les faire ressembler à des êtres monstrueux") comme occupant dans le temps une place considérable, à la différence de celle si restreinte qui leur est réservée dans l'espace, "puisqu'ils touchent simultanément, comme des géants plongés dans les années, à des époques si distantes"⁶⁷. Blanche avait confié à Cocteau qu'un jour viendrait où il faudrait dater: "C'est une force de dater ainsi, écrivait-il. Datons. Peut-être que c'est un fait accompli. Je voudrais maintenant avoir vingt ans de tranquillité devant moi pour raconter ce que j'ai vu, ce qui va être antédiluvien"⁶⁸.

Décidément, Jacques-Émile Blanche avait choisi de camper, sans le franchir, sur le seuil des Temps modernes.

Liste des projections

1. Barnes, *Apothéose de Degas*, 1885, photographie (coll. part.)
2. *Le concert dans le salon-atelier*, vers 1910 (Strasbourg, musée d'Art moderne et contemporain)
3. *Louis Metman*, 1888 (Dieppe, musée-château)
4. *Étude pour le portrait de Stéphane Mallarmé et de ses amis de la "Revue indépendante"*, 1889 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
5. *Pierre Louÿs et Henri de Régnier*, 1893 (coll. part.)
6. *Marguerite de Saint-Marceaux*, 1890 (coll. part.)

7. *Contemplation*, 1883 (Saint-Petersburg, Floride, Museum of Fine Arts)
8. *Maurice Barrès*, 1891 (Paris, Bibliothèque nationale de France)
9. *Marcel Proust*, 1892 (Paris, musée d'Orsay)
10. *Étude pour le portrait du prince Philippe de Caraman-Chimay*, 1914 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
11. *André Gide*, 1912 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
12. *Paul Valéry*, 1923 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
13. *Charles Du Bos*, 1926 (coll. part.)
14. *Étude pour le portrait de Jean Cocteau dans le jardin d'Offranville*, 1913 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
15. *René Crevel*, 1928 (Paris, musée Carnavalet)
16. *Étude pour le portrait de Max Jacob*, 1921 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
17. *Étude pour le portrait en pied de Raymond Radiguet*, 1923 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
18. *Le salon jaune à Offranville*, vers 1920-1930 (Offranville, musée Jacques-Emile Blanche)
19. *Étude pour le portrait de François Mauriac*, 1923 (Rouen, musée des Beaux-Arts)
20. *Étude pour le portrait de Paul Morand*, vers 1924 (Rouen, musée des Beaux-Arts)

Notes

- 1- Voltaire, *Correspondance*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1965, t. II, p. 246, lettre du 9 janvier 1740. — Voir aussi la lettre du 25 juin 1745: "Mon charmant amy, celui des muses, celui de la vertu, vous que je ne vois pas assez, et avec qui je voudrais toujours vivre."
- 2- J.-É. Blanche, *Manet*, F. Rieder et Cie, coll. "Maîtres de l'art moderne", 1924.
- 3- L. Daudet, *Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux, IV, Salons et Journaux*, Nouvelle Librairie Nationale, 1920, p. 601.

- 4- J.-É. Blanche, *Dieppe*, Émile-Paul, coll. "Portraits de la France", 1927 (rééd. Bertout, 1992). - *Passy*, Pierre Laffite, coll. "Visages de Paris", 1928.
- 5- Archives du musée des Beaux-Arts de Rouen.
- 6- J.-É. Blanche, *Propos de peintre II, Dates*, Émile-Paul, 1921, p. IV. Il est révélateur que le livre de souvenirs publié chez Stock en 1928 sous le titre *Mes Modèles* soit formé de six longues études consacrées exclusivement à des écrivains, trois anglais (Hardy, James, Moore), trois français (Barrès, Proust, Gide).
- 7- M. Barrès, lettre à J.-É. Blanche, 22 février 1913.
- 8- E. de Goncourt, *Journal, Mémoires de la vie littéraire, III, 1887-1896*, Robert Laffont, coll. "Bouquins", 1989, p. 823.
- 9- J.-É. Blanche, *La Pêche aux souvenirs*, Flammarion, 1949, p. 276.
- 10- J.-É. Blanche, "Portraits-souvenirs inédits", dans le catalogue de l'exposition *Jacques-Émile Blanche, peintre*, musée des Beaux-Arts de Rouen, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1997, p. 211.
- 11- H. de Régnier, *Les Jeux rustiques et divins*, Mercure de France, 1897.
- 12- J.-É. Blanche, "Portraits-souvenirs inédits", édit. cit., p. 209.
- 13- Id., *ibid.*, p. 210.
- 14- É. de Gramont, *Mémoires, II, Les Marronniers en fleurs*, Grasset, 1929, p. 138.
- 15- S. Mallarmé, "Enquête sur l'Évolution littéraire", *l'Écho de Paris*, 14 mars 1891.
- 16- Cité par Hans H. Hofstätter, "L'iconographie de la peinture symboliste", dans le catalogue de l'exposition *Le Symbolisme en Europe*, Éditions des Musées Nationaux, 1976, p. 11.
- 17- M. Barrès, *Un homme libre*.
- 18- J.-É. Blanche, *Mes Modèles. Souvenirs littéraires*, Stock, 1928, p. 14 ; rééd. Stock, 1984.
- 19- Id., *ibid.*, p. 3.
- 20- Id., *ibid.*, p. 53.
- 21- M. Barrès, *Mes Cahiers, III, 1902-1904*, Plon, 1927, p. 91.
- 22- A. de Noailles, *Les Vivants et les Morts*, Fayard, 1913, p. 53.
- 23- J.-É. Blanche, manuscrit inédit, Archives du musée des Beaux-Arts de Rouen.
- 24- Ces descriptions se trouvent dispersées à travers *Le Jardin de Bérénice*.

- 25- J.-É., Blanche, manuscrit inédit, Archives du musée des Beaux-Arts de Rouen.
- 26- M. Barrès, *Le Jardin de Bérénice*.
- 27- M. Proust, préface à *Propos de peintre I, de David à Degas*, Émile-Paul, 1919, pp. V-VI.
- 28- L'expression est d'É. de Gramont, *op. cit.*, p. 136, qui apprécie avec équité et sympathie le talent du peintre et relève que "ses amis furent toujours des littérateurs".
- 29- M. Proust, *Jean Santeuil*, Gallimard, 1952, p. 675.
- 30- M. Proust, *À la recherche du temps perdu, À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, t. I, p. 728.
- 31- J.-É. Blanche, *Mes Modèles*, édit. cit., p. 138.
- 32- *Correspondance de Marcel Proust*, Plon, 1989, t. XVIII, p. 346.
- 33- F. Mauriac, *Mémoires intérieurs*, Flammarion, 1959, p.56.
- 34- J.-É. Blanche, *Mes Modèles*, édit. cit., p. 189.
- 35- A. Gide, *Journal 1889-1939*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1939, p. 445.
- 36- *Correspondance André Gide-Jacques-Émile Blanche*, Gallimard, *Cahiers André Gide no 8*, 1979, lettre de Blanche, 8 octobre 1892, p. 66.
- 37- J.-É. Blanche, lettre à D. de Rougemont, 6 janvier 1940.
- 38- A. Gide, *Journal 1889-1939*, édit. cit., p. 1274.
- 39- J.-É. Blanche, *Mes Modèles*, édit. cit., p. 206.
- 40- *Correspondance André Gide-Jacques-Émile Blanche*, édit. cit., lettre de Gide, 19 mai 1916, p.188.
- 41- Id., *ibid.*, lettre de Blanche, 29 mai 1920, pp. 248-249.
- 42- *Jean Cocteau-Jacques - Émile Blanche. Correspondance*, La Table Ronde, 1993, lettre de Blanche, 14 mars 1916, p. 74.
- 43- É. de Gramont, *Mémoires, II, Les Marronniers en fleurs*, édit. cit., p. 140.
- 44- J.-É. Blanche, lettre du 26 février 1927 (Paris, bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet).
- 45- *Jean Cocteau-Jacques - Émile Blanche. Correspondance*, édit. cit., lettre de Cocteau, septembre 1924.
- 46- J.-É. Blanche, *Journal* inédit, cité dans *Cahiers Jean Cocteau 11*, Gallimard, 1989, p. 159.

- 47- J. Cocteau, lettre à Anna de Noailles, cité dans *Cahiers Jean Cocteau 11*, Gallimard, 1989, p. 105.
- 48- J. Cocteau-J.-É. Blanche. *Correspondance*, édit. cit., lettre de Cocteau, août 1925.
- 49- Id., *ibid.*, lettre de Cocteau, juin 1916, p. 78. _ Le vers de Musset cité par Cocteau se trouve dans *Premières Poésies*, "Don Paez".
- 50- J.-É. Blanche, *Journal inédit, op. cit.*, p. 161.
- 51- J.-É. Blanche, *Cahiers d'un artiste I*, NRF, 1915, lettre de Blanche, 15 août 1914, p. 140-141.
- 52- *Jean Cocteau - Jacques-Émile Blanche. Correspondance*, édit. cit., lettre de Cocteau, 31 janvier 1916, p. 69.
- 53- Id., *ibid.*, lettre de Cocteau, 29 mars 1919, p. 144.
- 54- Id., *ibid.*, lettre de Blanche, 23 juillet 1929, p. 170-171.
- 55- Id., *ibid.*, lettre de Cocteau, juin 1939, p. 176.
- 56- Id., *ibid.*, lettre de Blanche, 12 décembre 1939, p. 176.
- 57- Id., *ibid.*, lettre de Blanche, 27 janvier 1919, p. 141.
- 58- Cité par F. Bott, *Radiguet, l'enfant avec une canne*, Flammarion, 1995, p. 149.
- 59- Cité par F. Mauriac, *La rencontre avec Barrès*, La Table Ronde, 1945, rééd. 1994, p. 62.
- 60- P. Morand, *Journal d'un attaché d'ambassade*, La Table Ronde, 1948, p. 291.
- 61- F. Mauriac, *La rencontre avec Barrès*, édit. cit., p. 9-10.
- 62- L'article de Barrès parut le 21 mars 1910 dans *l'Écho de Paris* : "Ce poème des *Mains jointes* exprime la poésie d'un moment de la vie. Voici la minute aux couleurs changeantes, insaisissables, l'âge ambigu où l'enfant se défait, mue et se recompose en adolescent. Quelle voie veut-il choisir? (...) Qu'advient-il de la charmante source?"
- 63- J.-É. Blanche, *Propos de peintre III, de Gauguin à la Revue Nègre*, Émile-Paul, 1928, "De quelques peintres anglais modernes", p. 189.
- 64- Id., *ibid.*, "Dada", p. 206.
- 65- Id., *ibid.*, "Dada", pp. 207-208.
- 66- Id., *ibid.*, "La Revue Nègre", pp. 212, 215, 225.
- 67- M. Proust, *À la recherche du temps perdu, Le temps retrouvé*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, t. III, p. 1048.
- 68- *Jean Cocteau - Jacques-Émile Blanche. Correspondance*, édit. cit., lettre de Blanche, 25 janvier 1916, p. 6.

LE COLONEL DE LA ROCQUE

1805-1888

OU LES PIÈGES DU NATIONALISME CHRÉTIEN

par M. Jacques NOBÉCOURT

Membre correspondant de l'Académie

(Séance du 7 février 1998)

Dans la mémoire de l'entre-deux guerres, le nom de François de La Rocque, le colonel de La Rocque, évoque uniquement les organisations qu'il anima à partir de 1932, les Croix de Feu et le Parti Social Français. En juillet 1939, celui-ci comptait deux millions et demi de membres, ce qui en faisait le premier parti de masses organisé, de très loin devant le parti communiste français.

Une légende noire entoure encore sa figure, celle d'un apprenti dictateur, qui aurait rêvé d'imposer à la France un régime totalitaire à l'image de l'Italie mussolinienne ou de l'Allemagne nazie. Tous l'appelaient Casimir, prénom que reprirent les rapports de police et même encore certains dictionnaires. Nul, ni alors ni plus tard, n'alla vérifier à l'état-civil de Lorient, où La Rocque était né en octobre 1885, qu'il se prénommait simplement François-Annet. Ce "Casimir" visant à le ridiculiser était sorti de l'imagination de Léon Daudet, en 1934, définissant les Croix de Feu comme des lions conduits par un âne, tel l'âne Casimir dans un roman de la comtesse de Ségur.

Aujourd'hui encore son nom suscite des réserves, voire des mouvements de recul, toujours actualisés par nombre de documentaires télévisés, où les commentaires et l'art spécieux du montage des images semblent attester la vérité des préjugés communs.

La légende noire de La Rocque a deux caractéristiques :

. Elle avance comme des certitudes historiques des assertions qui au départ n'avaient été qu'arguments d'une polémique.

. Elle ne relève pas seulement de la mémoire des partis de gauche, réunis dans le Rassemblement populaire en 1935, formé en réaction au Mouvement Croix de Feu. Elle appartient largement à l'imaginaire de la plupart des droites, modérées et extrémistes, les premières ne lui pardonnant pas d'avoir chassé efficacement sur les terres de leur électorat, les seconds le haïssant pour avoir à quatre reprises refusé tout concours à des coups d'Etat contre la République.

Je situerai le personnage de La Rocque, tel qu'il ressort d'une longue recherche, aboutissant à des conclusions à contre-courant de la légende. La discussion me permettra de répondre aux points controversés.

*
* *

D'abord et essentiellement, François de La Rocque fut un soldat de métier. Même dans son action politique, il en appliqua le principe : l'empirisme, analysant une situation et y faisant face selon ses moyens.

Né en 1885, entré à Saint-Cyr en 1905, il avait servi en Algérie, au Sahara, dans l'Atlas marocain jusqu'en 1916, puis dans les tranchées du front de France, en dépit d'une grave blessure aux hanches dont la douleur le tourmentera jusqu'à son dernier jour. Après la Grande Guerre, officier à l'état-major allié du maréchal Foch, à Varsovie dans la mission française, au Maroc en 1925 comme chef du 2^e bureau dans la guerre contre Abd-el-Krim. Ayant recueilli douze citations au combat, il quitta l'armée en 1927, avec la charge de cinq enfants.

Il appartenait à la Génération des généraux de la Libération, de Lattre, Juin, Béthouard, Touzet du Vigier. Sous le veston du civil, il restera jusqu'en 1934 un penseur militaire préconisant le retour à la guerre de mouvement par l'utilisation des instruments de choc mécaniques, blindés et aviation, servis par une armée de métier. Il participa ainsi au courant d'idées auquel le commandant de Gaulle, à la même époque, fut plus adroit à rallier quelques hommes politiques.

Chargé de suivre l'Europe de l'est, à l'état-major de Foch, il y acquit une vision de la situation de la France, qui fondera désormais toute son action : le pays était menacé à long terme par la conjonction de la force allemande en voie de rétablissement et des visées soviétiques de révolution mondiale. Schéma qui, quelques années plus tard, inspirera la coopération de l'Armée rouge et de la Reichswehr, du communisme et du nazisme, aboutissant au pacte germano-soviétique d'août 1939. Le parti

communiste français sera d'abord pour La Rocque l'instrument de l'impérialisme du Komintern, visant la désagrégation des forces de la France.

Sur l'antigermanisme et l'anticommunisme, il ne concèdera rien.

La primauté de la Défense Nationale dans son schéma politique sera conçue au sens le plus global : elle exigera d'abord la restauration de la société française dans un rassemblement, un consensus qui abrogerait les inégalités sociales, pour la mettre en état de faire face aux défis extérieurs.

L'intervention de La Rocque de 1932 à 1943 s'inscrira dans deux cadres et une série d'étapes. De 1932 à juin 1936, il transforma un mouvement d'anciens combattants, les Croix de Feu. Un homme de lettres rouennais, Maurice d'Hartoy, membre correspondant de votre Compagnie en 1925, l'avait créé en 1927 avec le soutien du directeur du *Figaro*, François Coty. Très petite association à ses débuts, les Croix de Feu regroupaient uniquement des titulaires de la croix de guerre, dans l'ambition de structurer une "aristocratie du Feu".

Devenu président en 1932, La Rocque en élargit progressivement la structure et déplaça les objectifs. L'association devint le noyau d'un Mouvement Croix de Feu, où, à côté des combattants, surgirent un mouvement féminin consacré aux services sociaux et une association des Volontaires nationaux, ouverte aux générations de l'après-guerre qui n'avaient pas été au front. C'est d'elle que sortirent les éléments les plus dynamiques du Mouvement Croix de Feu, parfois jusqu'à la rébellion, et plus tard les futurs cadres des professions libérales, notamment médicales, inscrits au groupe universitaire du P.S.F. J'aimerais en saluer ici un témoin ardent en la personne de votre ancien secrétaire perpétuel, Bernard Courmontagne.

De l'automne 1934 au printemps 1936, les effectifs grossirent de 50.000 à un million, chiffres qui résultent des calculs préfectoraux à la veille du scrutin d'avril-mai 1936.

En juin 1936, le Mouvement Croix de Feu fut dissous par le gouvernement de Front Populaire qui le qualifia de "Ligue" paramilitaire. La Rocque depuis six mois, s'était préparé à cette mesure et l'avait souhaitée pour agir dans le champ civique, en abandonnant la prééminence de la composante ancien combattant. Il créa immédiatement le Parti Social Français, le P.S.F. Objet de poursuites du même chef, ce parti se transforma en 1937 en union de fédérations départementales autonomes. A la veille de la guerre, deux millions et demi de fidèles se reconnaissaient en lui. Sur ce nombre, un tiers de femmes et de mineurs. Le reste représentait un million cinq cent mille électeurs, dont les candidats, aux

élections de 1940, menaceraient ceux du parti radical et des droites modérées.

Aux élections partielles de 1938-1939, le PSF atteignit près de 15% des suffrages, perspective qui lui promettait, grâce à la proportionnelle, une centaine de députés, et qui provoqua en partie le renvoi des élections à 1942. Il était représenté en 1939 par 11 députés, mais par près de 3 000 maires, 541 conseillers généraux et des milliers de conseillers municipaux.

Devançant l'interdiction annoncée par le gouvernement de Vichy, en août 1940, La Rocque transforma le parti en Progrès Social Français, tissu d'oeuvres sociales animées par les A.D.P., assistants du devoir patriotique. L'occupant allemand en prononça la dissolution en zone occupée, à la fin d'octobre 1942. Ayant mis en place un réseau de renseignements, La Rocque fut arrêté par la Gestapo le 9 mars 1943, déporté en Allemagne et de nouveau arrêté à son retour en France. Le Gouvernement provisoire confirma le 9 mars 1945 la dissolution du PSF.

La Rocque mourut des suites d'une opération le 28 avril 1946. Le 28 avril 1961, le général de Gaulle, président de la République, fit remettre à sa veuve une lettre où il reconnaissait que "La Rocque avait été déporté pour faits de résistance", que "ses épreuves et son sacrifice avaient été offerts au service de la France".

*
* *

Entre 1937 et 1940, La Rocque tint la place d'une figure idéale en qui deux à deux millions et demi de Français reconnurent leurs ambitions. Pour les autres, il figurait un personnage encombrant, raillé et redouté de la classe politique, contre qui se conjuraient toutes les réactions des partis ouvriers, le traitant en agitateur.

Il ne manifesta jamais la moindre ambition de participer au pouvoir, non seulement pour lui, mais pour son parti, quoiqu'il lui eut été facile de se faire élire député dans une élection partielle. C'est à son corps défendant qu'il entra dans le jeu des partis en 1937 sur l'insistance des députés P.S.F., qu'il appelait ses danseuses, puis avec satisfaction qu'il transforma le Parti Social Français en Progrès Social Français.

Son seul champ de participation aux affaires politiques s'exprima par la mission qu'il se donna, sans en être sollicité, de conseiller les chefs du Gouvernement, Daladier en 1938 et 1939, Paul Reynaud au printemps 1940. A Vichy, il fit porter au maréchal Pétain des notes contenant des informations qu'il tenait pour occultées par l'entourage. En retour et sans

exception, il ne recueillit aucune réponse. Silences et camouflets le laissèrent impavide et capable, malgré tout, de manifester sa fidélité jusqu'à l'extrême, "contre toute vraisemblance", comme il l'écrivit en captivité.

L'explication d'une telle marginalisation surgit clairement non seulement du discours de La Rocque, mais de ses actes même.

Partant de la désillusion du militaire constatant que "les politiques" avaient dévalorisé la victoire des armes, il posa en principe le rejet du "politique", fortifié au spectacle d'une pratique souvent déplorable, d'où il conclut à sa nocivité. Ancré dans l'horreur des systèmes et des programmes, convaincu d'être "objectif" dans les formulations lapidaires d'un éditorial, tout son réquisitoire tenait en deux arguments :

. la politique "divisait", et son instrument - les partis - portaient en eux la guerre civile.

. la politique était "incompétente". Un homme politique tranchait sans rien savoir des techniques de sa sphère d'action. Il naviguait entre les compromissions, la corruption, la mise en acte de la duperie, du mensonge. Dès ses premières tentatives de "rassembler les énergies françaises", en 1928, La Rocque préconisait le recours aux comités d'experts, un mot qui, pour l'époque, équivalait à celui que nous remplaçons par "technocrates". Par la suite, il ne théorisa pas cette conception. tout en cherchant à l'appliquer, d'ailleurs sans succès, dans les organismes dirigeants du PSF.

Ces diagnostics qui se donnaient comme le fruit de l'observation rencontraient exactement ceux que les Français moyens, les petits notables, s'étaient forgés à la lecture du journal, dans les problèmes de la vie quotidienne. Ceux qui protestaient : "Moi, je ne fais pas de politique", et pensaient que les remèdes étaient simples.

Or, dans les pays totalitaires voisins, il était patent que les régimes fasciste et national-socialiste avaient recruté dans cet espace de l'apolitisme les citoyens fatigués qui avaient permis leur accès légal au pouvoir sous la pression du chantage des bataillons de militants armés. Cette constatation expliquait les appréhensions des adversaires de La Rocque. Etaient-elles justifiées dans la situation française ?

La Rocque le déniait dans des assurances verbales ou écrites que son comportement confirmait.

En premier lieu, son refus constant de l'épreuve de force. Au 6 février 1934, puis dans les mois suivants, lorsqu'il retint Lyautey harcelé par les amateurs de coups d'Etat, au printemps 1935, quand il résista à la pression de quelques dirigeants des Volontaires Nationaux ; en mai 1936, après la victoire du Front Populaire, quand il contint ses troupes impatientes. Un an après, au printemps 1937, il refusa de les intégrer au

Front de la Liberté où Jacques Doriot voulait rassembler les droites activistes pour un coup de force. Par là, La Rocque rassura les a-politiques, qui redoutaient avant tout d'en découdre dans la rue. A chaque fois que se manifesta son refus de la guerre civile, les adhésions connurent des vagues de fond. Il confirma cette détermination en décourageant ou excluant les rêveurs de subversion ou les antisémites d'Afrique du nord. Chaque dissidence d'amateurs d'aventure, en 1934, 1935, 1936, 1937, concerna à chaque fois de très petites minorités.

En second lieu, au vide - et au désespoir - de l'a-politisme, il substitua le recours aux idées-forces d'un "nationalisme chrétien", différent d'autres projets qui pouvaient se classer sous le même chapeau. Tels les démocrates-populaires qui alliaient explicitement les valeurs chrétiennes aux valeurs républicaines. Ou Maurras qui donnait la prééminence au "politique", et ne prenait du catholicisme qu'un système de garantie de l'ordre dans un régime monarchique.

"Nationalisme chrétien", parce que son idée de la France, de la communauté française, La Rocque les tenait pour indissociables d'une adhésion à la civilisation chrétienne.

Sans la taire, il ne faisait pas étalage de sa foi chrétienne. "Nous n'avons pas à convoquer Dieu dans nos manifestations", dira-t-il. Il mettait l'accent non pas sur des rites, mais sur le système de "valeurs spirituelles" découlant d'une "mystique", terme qui se dégagait mal d'une connotation religieuse. Ces valeurs justifiaient comme un "devoir" l'établissement de relations de fraternité pour réguler la sauvagerie première des rapports de forces et d'intérêts. Elles exigeaient "la réconciliation", le "rassemblement", opposés aux "divisions" sociales, liquidant la "lutte de classes". Les "valeurs spirituelles" surmonteraient le "désordre établi", l'empire de l'individualisme, l'emprise de l'argent, la corruption du "régime des partis". Elles devaient restaurer et cimenter le patriotisme, et justifiaient la condamnation réitérée du nazisme et du communisme, idéologies également matérialistes, païennes par essence, et, comme telles, "étrangères" à la France.

A cet égard, rien, exactement rien, ni dans l'histoire politique la plus patente, ni dans les documents d'archives allemands et italiens, ne permet de trouver un lien quelconque, même pas un instant de rencontre, avec les dictatures, qui se défiaient de son nationalisme. Moins encore on ne relève des subventions, comme en reçurent Doriot, Bucard, et même des groupements de droite. Deux anecdotes le confirment : lorsqu'à la fin de 1935, Mussolini fit inviter La Rocque à Rome, celui-ci répliqua en proposant d'envoyer 150 000 liras pour les enfants italiens miséreux. Quant au Reich allemand, à la même époque, La Rocque interdit à Jean

Mermoz de répondre à une invitation du maréchal Goering, faite au nom de la fraternité des aviateurs.

C'est par référence aux "valeurs spirituelles" que La Rocque substitua au mot de "politique", les vocables de "civique" et de "social" qui relevaient du concept de communauté façonnée par la civilisation chrétienne. Ils faisaient passer les citoyens du champ des confrontations, incarnées par des partis, à celui de la solidarité à l'intérieur d'un "rassemblement". Son horreur de l'agressivité et des tensions internes lui dicta la dénomination de "grande famille" pour désigner ce consensus imaginé, ce qui impliquait qu'à ses yeux, la famille était le lieu où les conflits étaient épuisés avant même de naître.

En rien une métaphore, mais une réalité que devait traduire en actes le considérable développement des oeuvres sociales, avant la guerre et surtout pendant l'occupation. La Rocque attendra mars 1937 pour dire publiquement, sans y revenir ensuite, son attachement au catholicisme social, tel surtout qu'en 1931, l'avait redéfini le pape Pie XI dans l'encyclique "*Quadragesimo anno*". Dans une interview à l'hebdomadaire des Dominicains de Paris, *Sept*, il la commentera en montrant très explicitement paragraphe par paragraphe comment s'en inspirait son ouvrage programme de 1934, *Service Public*.

Il y esquissait à grands traits l'architecture de ce qu'il nommait "la profession organisée", ébauche d'une structure socio-économique, ossature d'un projet de société : le chef de famille, en sa qualité de travailleur, avait voix à la gestion de l'Etat. Il la délégait à l'échelon supérieur, et de proche en proche, toutes les cellules de la société procédant par cooptation selon les impératifs de l'économie, évacuant les motifs de divergences inspirées par les idéologies "politiques", transmettaient leur avis aux dirigeants de la nation, qu'elles désignaient. Concilier, toujours concilier, selon les devoirs de la solidarité, c'était la règle de la "profession organisée", et de ses modes de fonctionnement : "association du capital et du travail", "compensation des revenus respectifs" entre le patron et l'ouvrier. Ultérieurement, il fit des syndicats un des interlocuteurs majeurs du système, sous la condition qu'ils cessent d'être les courroies de transmission des partis.

Il ne visait pas à définir une idéologie articulée en système. Il abhorrait ces instruments d'interprétation ou de forçage des faits. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne se référait pas à quelques principes inhérents à son être même.

D'abord la Tradition. Il se voulait un homme de la Tradition, dans le sens très spécifique dont il trouvera l'exemple chez le maréchal Lyautey.

La Tradition, il le dira souvent, n'est pas la primauté de la nostalgie, ni une cuirasse qui fige l'action, ni le contraire du progrès mais toute sa condition même, non un barrage mais un point d'appui pour un développement, une dynamique. "Le passé est irréparable", dira-t-il dès 1931.

De cette référence à la Tradition découlait le concept d'une patrie ayant vocation d'assimilation refusant toute exclusion. En reconnaître les valeurs, c'était se vouloir Français, condition de toute intégration, d'ailleurs très généralement soutenue à l'époque dans les débats sur l'immigration. La Rocque se singularisait en insistant sur le christianisme. Mais le critère religieux, et moins encore le critère racial, n'entrèrent pas dans ses analyses, lors des premières vagues d'immigrants en 1933, ou à l'automne 1940, lors du statut des Juifs, pas plus que le concept, alors primordial, " d'exception juive".

Il lui arriva pourtant une fois d'approuver la vérification de l'adhésion des citoyens français - fraîchement naturalisés ou de vieille souche - à ces valeurs françaises, donc chrétiennes. Portée à l'extrême, cette conception risquait d'entraîner l'exclusion des éléments reconnus hétérogènes, elle portait les virtualités d'un totalitarisme et le rejet des valeurs universalistes de la République. Il n'y revint pas.

Que signifiait pour lui la République ?

De tradition, d'inclination, de projet, il était dans la filiation des "Ralliés", fidèles au drapeau tricolore, sans qui la IIIe République n'aurait pas été fondée. Ne préconisait-il pas de restaurer la constitution de 1875 dans sa force première ? La République avait pour elle la légitimité, mais c'était une pratique plus qu'une idéologie ? Dans l'un de ses premiers écrits en 1912, le jeune officier s'était reconnu dans la nation. Se proclamant non-monarchiste, il sera en lutte ouverte avec l'Action Française, en désaccord radical et public avec l'un de ses frères, secrétaire du comte de Paris. S'il marquait nettement son refus de sympathiser avec le Prétendant, c'est que celui-ci ne trouverait que dans un coup d'Etat les chances de régner, comme il en rêva au 6 février 1934.

*
* *

Justement, le 6 février, l'une des principales affaires à charge contre La Rocque.

Sous des formes qui varient peu, il est encore accusé, d'avoir ce jour-là fomenté un complot contre la République. Les gauches lui font grief de l'avoir tenté, les droites de l'avoir raté ou fait échouer. Qu'en fut-il réellement ? Les archives des Croix de Feu, contenant les rapports des

sections qui y participèrent, disent que, le 5 février, ils étaient cinq mille place Beauvau, autour du ministère de l'Intérieur, et le 6 février, huit mille autour du Palais Bourbon, sans aucune liaison ni comparaison avec les cortèges de plusieurs dizaines de milliers d'anciens combattants sur les Champs Elysées et les boulevards. Ils ne participèrent pas aux affrontements sanglants du pont de la Concorde. Ne disposant que de minces effectifs, représentant le quart des Croix de Feu de Paris, - les autres étant restés chez eux -, ni d'équipe politique à Paris ou en province pour occuper les centres du pouvoir, La Rocque refusa l'aventure, alors même que le petit groupe de vrais comploteurs cherchait à l'y rallier. Il la refusa assez résolument pour interdire aux siens d'envahir la Chambre. Tous les faits accomplis attestent ce qu'il déclara à cet égard. Dès le lendemain, il revendiqua d'avoir sauvé la République.

Léon Blum en donna acte devant la commission d'enquête, ce dont les partis de gauche ne tinrent aucun compte. Et l'Action Française, redoublant une campagne de haine commencée à la fin de 1932, le désigna pour toute l'extrême-droite comme le fauteur de l'échec du camp de ceux qui se désignaient comme les "nationaux". La Rocque, factieux pour les partis de gauche, coupable de légalisme pour les vrais factieux, occupa dès lors pour tous le centre de la cible.

Son attachement à la légalité républicaine ne s'exprima pas seulement par le refus de la braver, mais par des déclarations positives. Il la rappellera sèchement aux militants d'Afrique du nord, en mai 1936, qui attaquaient Léon Blum par racisme. "Je l'interdis, il est le chef du Gouvernement légalement désigné par le suffrage universel". De même à l'été 1940, il dira que la fidélité au maréchal Pétain avait pour base irremplaçable la référence à "l'ordre et la légalité républicaine", exprimé dans le mandat voté par l'Assemblée nationale. En janvier 1943 encore, dans son dernier texte programme pour l'après-guerre, il écrira qu'il faudrait rejeter la monarchie, puisque le prétendant n'avait pour lui ni "preuves" ni "services insignes". "Une tentative monarchique engendrerait la division". Dès la Libération, il appellera les siens à se rallier au général de Gaulle.

Avant tout, donc, le respect de la légitimité du pouvoir. Plutôt qu'un projet idéal, la République était d'abord pour lui un état de fait authentifié par cette légitimité. Mais constatant que son fonctionnement était paralysé par les maladies du parlementarisme, La Rocque rêvera à des réformes dans le sens de l'efficacité, préconisant un exécutif fort, un pouvoir présidentiel, une réduction du pouvoir des partis, sans jamais prôner un parti unique ou une forme totalitaire. Toutes idées qui séduisaient à l'époque de multiples esprits, d'hommes politiques ou de groupes

d'intellectuels. Elles se retrouveront après la guerre dans les propositions du général de Gaulle, avant d'être transcrites dans la constitution de la Ve République.

*
* * *

Pourtant, la manifestation de la force Croix de Feu et P.S.F. ne resta pas dans le champ des idées pures. Elle fit peur à la République.

En décembre 1935, Pierre Laval fit voter la loi du 10 janvier 1936 décidant la dissolution des "Ligues", qui désignaient des formations organisées suspectes d'être destinées à la guerre civile. Dans la pratique, ces "Ligues", pour cette date, étaient toutes classées dans l'extrême-droite. Les Croix de Feu en tête. L'image, puissante et classique, demeure.

Cette loi s'explique : après vingt mois, depuis le 6 février, en effet, la montée des affrontements s'était systématisée. La violence était "sérieuse", comme disaient les rapports des préfets et des commissaires de police. Qu'on en juge : les seuls bilans retrouvés faisaient état parmi les Croix de Feu et P.S.F de plus de six cents blessés et deux morts de 1932 à 1936, quatre cents blessés et deux morts, en 1937-38.

Les gauches s'étaient unies dans le Rassemblement populaire, qui, parmi les droites rivales, faisait des Croix de Feu l'adversaire principal. Ils en occupaient le terrain classique, la rue, pour y défilé en ordre militaire, sans s'abandonner au joyeux désordre des cortèges coupés de pancartes revendicatives. Mais à Paris du moins, où rivalisaient les plus massifs défilés, Croix de Feu et PSF remontaient les Champs-Élysées, vers l'Étoile, sans jamais empiéter sur les parcours traditionnels des partis ouvriers, entre la République et la Nation. Hormis un simple brassard au bras gauche, aucun uniforme ne les associait à l'image d'une armée. C'étaient en majorité des Français moyens, arborant leurs décorations, en costume du dimanche, coiffés d'un feutre, parfois d'un chapeau melon, comme en cérémonie, ou seulement porteurs d'un béret basque. Avec eux, beaucoup de membres des classes populaires et d'ouvriers, comme il apparut lorsque les syndicats professionnels français, créés en marge du PSF constituèrent une force appréciable, recrutant même dans les forteresses de la CGT, telles les usines Renault.

A la fin de 1935, de quelques milliers, ils étaient arrivés en un peu plus d'un an à plusieurs centaines de milliers. Leurs masses passées en revue par La Rocque faisaient peur parce qu'elles obéissaient à une discipline, quoique n'étant pas armées. Leur service d'ordre, nommé "les dispos", c'est-à-dire les disponibles, était réputé redoutable. Ils assuraient la garde des réunions.

Sûrement, ce n'étaient pas des enfants de chœur, et La Rocque dut contenir à plus d'une reprise les tentations des éléments activistes. Un seul exemple : celui de Joseph Levet, président de la section de Rouen et des fédérations de Normandie et d'Ile-de-France, à qui celui qu'on nommait "le Patron" dut prescrire en 1936 de faire jeter un stock de pistolets dans le bassin aux pétroles du port du Havre.

La mémoire des gauches, entretenue par la seule consultation de *l'Humanité* et du *Populaire* donne grande place au chapitre des "agressions Croix de Feu" ou P.S.F.

La Rocque convoqua à trois ou quatre reprises des rassemblements spectaculaires, dans des propriétés privées. Ils ne suscitèrent pas d'incidents, sinon l'émotion que soulevaient les convois de plusieurs centaines de véhicules pour amener les sections éloignées. Emotion des préfets et des forces de l'ordre, avertis au dernier moment des lieux de rendez-vous souvent déplacés pour éviter les contremanifestations. Emotion des partis de gauche, devant ce qu'ils qualifiaient "d'exercices de mobilisation", qui se soldèrent à peu près sans chocs sanglants. Ceux-ci survenaient à l'occasion de réunions locales des sections P.S.F. Le schéma de la quasi totalité des heurts fut toujours le même. L'annonce de ces rencontres ouvertes aux seuls membres suscitait très généralement une riposte de gauche. Pour l'éviter, les militants P.S.F. étaient convoqués dans des enceintes ou locaux fermés. Les confrontations intervenaient aux abords, plus ou moins disloquées par les forces de police.

Durant le ministère Léon Blum, de juin 1936 à 1938, des poursuites judiciaires à répétition visèrent à accuser de détention ou trafic d'armes des membres du P.S.F. La presse de gauche en faisait grand état, sans jamais publier les décisions de classement immédiat. Les archives préfectorales et judiciaires montrent que, pour une cinquantaine de non-lieux, une seule poursuite fut prononcée, pour détention sans permis d'un pistolet 6,65.

*
* *

Reste, dans la légende noire, le chapitre de Vichy. La Rocque en est souvent considéré comme la cheville ouvrière, ou le père spirituel, du fait que l'Etat français adopta pour devise "Travail, Famille, Patrie", qui depuis huit ans était celle des Croix de Feu et du PSF. Or, nul ne demanda l'accord de La Rocque qui ne manqua pas de faire savoir qu'il tenait celà pour un emprunt injustifié, cette devise ne pouvant s'appliquer à un Etat.

Un fait est incontestable : dès le premier jour, il manifesta et recommanda aux siens la loyauté et l'obéissance au maréchal Pétain, en

qui il voyait le seul homme qui put "enchaîner depuis le chaos d'une France vaincue au relèvement d'une France libérée". Il posa un second principe : la France vit dans l'armistice, état provisoire, inconciliable avec une "Révolution nationale", qu'il qualifia de "tragique chimère des bien-pensants".

En janvier 1943, faisant le bilan, il constatera que l'Etat français avait soumis le PSF à "un ostracisme obstiné, une persécution asphyxiante pire qu'au temps du Front Populaire". Paradoxe ? Non pas, à l'examen des faits.

De son côté, la loyauté s'accompagna de consignes de réserve, voire de refus. Dès juillet 40, il fit échouer le projet de parti unique, où le PSF aurait été absorbé, mena une longue résistance pied à pied pour empêcher la même absorption par la Légion des Combattants et les autres organismes tendant à donner un instrument de contrôle totalitaire au cabinet du maréchal. En janvier 1943, il prononça une vive attaque contre la création de la Milice, et l'interdiction d'y adhérer. A l'automne 1940, lorsque fut promulgué le statut des Juifs, il s'éleva contre toute discrimination collective ou préventive au nom de la race et de la religion.

Au total, une fidélité si lourde de réticences que plus d'un adhérent exposa son incompréhension devant la tactique contradictoire qui associait la fidélité à Pétain à la résistance pied à pied à ses décisions. En son privé, La Rocque ne cachait d'ailleurs pas aux siens son scepticisme critique pour l'homme Pétain, à qui il reprochait toujours ses affrontements avec Foch à l'été 1918, sans parler des mauvais procédés dont il avait lui-même été victime. Sa loyauté se fondait sur la résignation : "Pétain et Weygand sont inévitables", disait-il.

A différentes reprises, La Rocque se rendit en zone occupée pour visiter les centres d'oeuvres sociales du Progrès Social Français qui servirent de base aux agents du réseau Klan, dépendant directement de lui pour recueillir des renseignements militaires transmis aux services britanniques. Indépendamment de cette activité, la trace d'engagements individuels de membres du P.S.F dans la Résistance apparut au cours des années. Une cinquantaine furent exécutés ou déportés par les Allemands, dont Noël Ottavi, délégué général pour la zone occupée, qui mourut au camp de Sandbostel. Six périrent dans les camps d'extermination.. Plus d'une centaine furent arrêtés.

Quant aux rapports avec les Allemands, une consigne les dicta : "Pas de collaboration sous l'occupation", qu'il soutint à travers toute la zone occupée, comme en attestent les rapports préfectoraux et ceux des autorités allemandes. Tant et si bien que celles-ci prononcèrent la dissolution du Progrès Social Français, à la fin d'octobre 1942.

*
* * *

Jusqu'à la fin de sa liberté, La Rocque resta convaincu qu'il avait le devoir d'éclairer Pétain sur les égarements où l'entraînait son entourage. Il finit par en obtenir trois rendez-vous au début de mars 1943. Quarante-huit heures plus tard, il était arrêté par la Gestapo de Clermont-Ferrand, en même temps qu'une centaine de cadres du P.S.F. dans toute la France.

S'ensuivirent deux ans de prisons allemandes, dans des conditions qui, si elles n'étaient pas celles du camp d'extermination massive, tendaient à épuiser les corps. Et puis, au retour dans la France libérée le 8 mai 1945, un an de prison française, dans la mansarde d'une caserne de Versailles. Sans mandat d'arrêt ni inculpation, et malgré l'avis du commissaire du gouvernement concluant qu'il n'y avait pas lieu à procédure.

La longue série des archives des cabinets de l'Intérieur et du Garde des Sceaux, laisse si peu de place à une justification juridique qu'un ministre en arriva à prescrire que La Rocque soit inculpé pour son activité depuis 1934, en dépit de toute prescription et de la non-rétroactivité. En fait, l'explication de cette lettre de cachet était donnée par le contexte politique : il fallait maintenir La Rocque enfermé, jusqu'aux élections de l'automne 1945, pour l'empêcher de reprendre le contrôle de ses amis, au détriment des partis reconstitués après la Libération.

Mis en résidence forcée chez un de ses collaborateurs, La Rocque mourut des suites d'une opération le 28 avril 1946.

Son arrestation par la Gestapo n'avait pas interrompu les activités sociales ni la récolte de renseignements militaires. En zone occupée, le professeur Pierre Lépine, directeur de l'Institut Pasteur, lui-même en relations avec les réseaux de renseignements américains, prit la suite de Noël Ottavi, avec la responsabilité du Progrès Social Français jusqu'à la Libération. Il établit en particulier un plan d'intervention autonome du PSF dans les opérations d'août 1944. L'initiative fut laissée finalement aux choix individuels. Après avoir lancé un appel à la fidélité à La Rocque pour " bâtir la République nouvelle", Pierre Lépine remit sa charge aux dirigeants libérés.

*
* * *

Avec le recul, l'effigie de La Rocque ne se réduit pas à celle de l'insupportable, de l'importun, qui troublait perpétuellement la fin de la III^e République.

Faut-il parler de l'échec de son entreprise ou de sa réussite ? Sur la carte des courants de la pensée politique de l'entre-deux guerres, elle s'inscrivait dans les recherches d'une "troisième voie", dans le même espace mais à quelque distance, de celui des catholiques traditionnalistes qui avaient abjuré l'Action Française et cherchaient autre chose. Comme eux adversaire du libéralisme, il interprétait avec Jacques Maritain les rapports du politique et du chrétien, mais plus qu'eux il maintenait la sensibilité du catholicisme social. Ses condamnations répétées de "la droite bourgeoise", incapable d'assumer ses responsabilités, s'étaient accompagnées d'une affirmation : "Nos idées sont à gauche", qui faisait sourire les adversaires, mais, à la veille de la guerre, commençait à exercer un effet dissuasif sur quelques-uns de ses amis, qui le tenaient pour "trop social".

Dans sa prison après la guerre, il accentua cette orientation : "Ce serait, disait-il, trahir que nous inféoder d'une façon quelconque à des groupements sans majorité populaire". Il recommandait à ses amis et électeurs de constituer un tiers parti "franchement républicain, très hardi au point de vue social" et d'adhérer au Rassemblement des Gauches Républicaines. Pour les uns, cette "orientation à gauche" mena au Mouvement Républicain Populaire. Pour les autres, à l'UDSR, groupuscule radical, auquel appartient François Mitterrand. En 1958, la tentation du gaullisme de gouvernement conquiert ceux des élus qui pensèrent que les anticipations de La Rocque se vérifiaient.

L'essentiel du message fut ainsi transfusé après la guerre, jusque dans la constitution de la Ve République, sans que fut prononcé le nom de celui qui l'avait porté.

En son temps, La Rocque échoua-t-il ? L'organisation de son dessein fut brève dans la durée. interrompue par la guerre.

La réussite fut incontestable dans le champ social, avant la guerre et pendant l'occupation. L'ampleur de l'assistance bénévole dans les dispensaires, les centres sociaux, les oeuvres d'aide à l'enfance, les secours aux réfugiés, fut équivalente à celle du Secours National, dépendant des pouvoirs publics. Supprimée au lendemain de la guerre, elle contribua avec d'autres oeuvres à lancer le mouvement de solidarité avec les déshérités.

Trois illusions de principe soutinrent La Rocque, le portèrent en avant. La première s'exprima dans le refus du "politique". Ce qui, sans doute, le garda des aventures conjoncturelles, mais paralysa la logique de sa conception de la tradition, comme dynamique de progrès et non étai de résistance à l'avenir.

La seconde tint dans la permanente détermination à agir dans la solitude, l'indépendance, le refus de toute alliance. "On ne s'annexe pas les Croix de Feu, on les suit", tel avait été le slogan répété. Il en revint dans ses derniers projets de l'hiver 1946 et préconisa des conjonctions, sans fusion, dans des alliances, dont le nouveau PSF - nommé la Réconciliation française - serait le noyau créateur.

La troisième fut l'obsession de la solidarité militaire, engageant "l'obéissance jusqu'au bout", en dépit des désaveux de ceux qui avaient été ses chefs, sa loyauté au symbole Pétain, sa condamnation du général de Gaulle, pour avoir brisé cette solidarité. Plus qu'une erreur, n'était-ce pas une grande faiblesse, que d'attribuer aux êtres choisis pour assumer l'état militaire une éminente vertu, une qualité d'être exceptionnelle ? Il en fut littéralement paralysé. Et celà, tout en souffrant, sans jamais le manifester, des blessures infligées par ces hommes imparfaits qu'étaient les "grands chefs".

Cette solidarité militaire, composante fondamentale de sa personnalité, s'exprimera en toute rigueur dans une lettre qu'il envoyait au général de Gaulle le 15 août 1945 :

"Vous comme moi, nous sommes attachés (au maréchal Pétain) par des liens indestructibles. Ces liens ont été forgés dans l'Armée. De l'Armée nous sommes l'un et l'autre originaires. Nous en demeurerons solidaires jusqu'à notre dernier soupir.

"Ayant comme le Maréchal Pétain et comme vous, longtemps après lui, et peu avant vous, appartenu à ce qui demeurera le premier bataillon de France, (....) je me souviens du temps où confiés aux mêmes maîtres à l'intérieur du même collège, nous apprenions vous et moi, à réunir dans un même élan notre aversion chrétienne pour le scandale, et nos aspirations de pureté française.

Que Dieu vous pardonne si vous rougissez vos mains d'officier du sang du dernier Maréchal de France."

Une sentimentalité ? Sans doute, mais aussi une philosophie qui attribuait au corps militaire le rôle de garant de la légitimité de l'Etat. Même après la dissolution de l'armée d'armistice, La Rocque partagea la vision de Pétain d'une France se retrouvant à la Libération dans la plénitude de sa souveraineté, avec les vainqueurs, sous une légitimité régulièrement transmise à de Gaulle.

*
* *

Dès 1952, un historien analysa le bien-fondé de la condamnation globale. C'était René Rémond, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques, dont la carrière ultérieure fut illustre. Aujourd'hui président de la Fondation nationale des sciences politiques, il y forma une génération de titulaires de chaires universitaires qui ont rendu son lustre à l'histoire politique de notre temps le plus rapproché.

René Rémond avança un doute : " Loin d'avoir représenté une forme française du fascisme devant le Front Populaire, La Rocque contribua à préserver la France de ce fascisme". Était-ce une question, une intuition, un pur paradoxe ? En tout cas, il ouvrait le sujet.

Après quelques historiens de ses disciples, je me suis engagé dans cette voie à contre-courant à travers les fonds d'archives des Croix de Feu et du P.S.F, que m'accorda le fils du colonel de La Rocque, et les archives publiques.

Loin d'avoir abordé ici tous les points de controverse, j'ai acquis la conviction que René Rémond avait raison : La Rocque évita à la France l'aventure du totalitarisme avant la guerre. Et, pendant les années de Vichy, il fut la figure même du "Vichyssois-Résistant", dont les actes n'ont pas fini de susciter les questions que leurs petits-enfants posent à ceux qui alors furent acculés à des choix impérieux.

VARENGEVILLE
et
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
et ARTS DE ROUEN

par M. Jean-Pierre LEMERCIER

*(Conférence du 25 septembre 1998)**

Au sein même du site privilégié que constitue l'Église de Varengerville à pic sur la mer, en face de la ligne des falaises crayeuses et du port de Dieppe, entourée de son célèbre cimetière marin, deux maisons se font face.

L'une est le presbytère tourné vers le large. L'autre est le "Clos Saint-Valéry", discret derrière sa clôture. Silencieux, il invite à la réflexion et aux échanges intellectuels. C'est là que Pierre Nicolle avec son épouse Madeleine, et sa soeur Marcelle, a fait battre, pendant l'été, durant près de vingt ans, le coeur de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Pierre Nicolle, le fils de Charles Nicolle, avait passé plus de trente années à l'Institut Pasteur de Paris comme chef de service, consacrant son activité à l'étude des bactériophages. Il était membre de l'Académie de médecine.

Cet homme de vaste culture, restait attaché à Rouen, sa ville natale, à l'Histoire de la médecine et par-dessus tout au culte de son père, le célèbre Prix Nobel, obtenu pour les travaux sur le typhus exanthématique.

** Une séance spéciale a été consacrée à "Varengerville-sur-Mer à travers le regard des artistes" qui comporte aussi les communications qui vont suivre.*

Pierre Nicolle avait été accueilli à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen d'abord comme membre correspondant en 1958, puis comme membre titulaire en 1966. C'est à ce titre qu'il accueillait régulièrement chez lui, au Clos Saint-Valéry, les confrères qui comme lui, avaient choisi Varengueville comme lieu de séjour.

A cette époque, où Chantal Lemercier-Quelquejay exerça pendant un an la présidence de l'Académie, nous habitions sur la falaise entre la gorge de Vasterival et le phare d'Ailly. Nous recevions souvent le Professeur Jean Fleury, directeur de l'École de médecine de Rouen et académicien depuis 1951.

Maître Boutrolle qui fut le trésorier de l'Académie de 1965 à 1979, séjournait régulièrement, pendant ses vacances, à l'Hôtel de la Terrasse. Un jour, il nous fit parvenir un sonnet finement ciselé où il décrivait les hortensias de notre jardin et notre vue sur la mer, pour nous remercier d'un dîner où il nous avait charmés en récitant intégralement et de façon impromptue, deux ou trois odes du poète latin Horace...

Bernard Courmontagne, notre Secrétaire perpétuel aux lettres (de 1982 à 1995) est venu à Varengueville pendant une vingtaine d'années. Il logeait route de l'Eglise chez un peintre de talent, M. Raoul Camuset. C'est là qu'il recevait souvent son ami d'enfance, l'abbé André Fouré, académicien depuis 1966 et archiviste de notre Compagnie.

André Renaudin entré à l'Académie en 1961 qui possédait une villa à Quiberville venait parfois rejoindre le groupe.

Ainsi tous les postes du Bureau se sont retrouvés à " l'Académie d'été de Varengueville ". Alors, le dimanche, après la grand'messe et l'homélie de l'abbé Lecoq, puis du Père Roger, les Académiciens étaient invités au Clos Saint-Valéry.-Dans la convivialité charmante et délicate de la famille Nicolle, ils " tenaient séance " avec une assiduité rarement atteinte à l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Les travaux de la " Session d'été " de l'Académie servaient à la préparation des communications et au choix de nouveaux membres.

Que de présentations académiques ont été initiées au Clos Saint Valéry ! Pierre Nicolle, avec une touchante simplicité, nous soumettait ses projets. Il était intarissable lorsqu'il s'agissait de la gloire de son père : l'année du Prix Nobel et celle du Prix Osiris nous furent décrites sous le titre " Des lauriers par brassée ". L'évocation de ses ancêtres nous valut la description de l'artiste " Carlin ", le dernier Arlequin de la Comédie italienne. Les souvenirs de la Tunisie et de Carthage nous firent connaître " le Père Delattre "...

Mais Pierre Nicolle s'intéressait aussi aux travaux des confrères. Il n'oubliait pas de ramener de sa bibliothèque parisienne jusqu'au Clos Saint-Valéry, les documents qui pouvaient leur être utiles. Je lui dois tout ce que j'ai publié sur les épidémies de typhus exanthématique et notamment, dans son texte en russe, la colère de Lénine au XIX^e Congrès du Parti, faisant allusion à la transmission du typhus par le pou du corps : " Le pou vaincra le communisme ou le communisme vaincra le pou ".

La cooptation de nouveaux membres est une grande responsabilité qu'aucune Académie ne néglige. Le Clos Saint-Valéry n'a pas échappé à cette règle: la qualité des Varengévillais élus à l'Académie sur proposition du groupe du Clos Saint-Valéry vient l'attester puisqu'il s'agit de Michel Ciry en 1973, de la Princesse Greta Sturdza en 1982. Il faudra y joindre Yves Boulongne en 1991.

Chaque fois qu'il prit la parole en notre Académie, Michel Ciry devait séduire l'auditoire,

que ce soit en avril 1973 lorsqu'il traita "*L'artiste et son message*" et que Pierre Nicolle lui répondit par "*Les hôtes de Varengéville-sur-Mer*",

que ce soit le 4 décembre 1993, lorsqu'il fit des "*Réflexions sur l'Art. Notre temps et nous-mêmes*" et que François Bergot répondit avec sa coutumière éloquence : "*Le mot et l'image*". A cette séance, sur proposition de Christian Goubault, il reçut le diplôme de membre associé,

que ce soit encore le 6 avril 1991 lorsqu'il répondit "*De la culture physique considérée comme un des beaux-arts*" à M. Yves Boulongne qui venait de prendre séance en parlant de "*Pierre de Coubertin*".

La réception de la Princesse Sturdza comme membre correspondant de notre Compagnie reste dans toutes les mémoires. Ce jour-là, 4 juin 1983, la séance officielle eut lieu chez la récipiendaire dans le jardin de Sainte Marguerite-sur-Mer. M. Bernard Boullard complimenta notre hôte en termes délicats prononcés avec l'éloquence que nous lui connaissons et le Président Jean-Pierre Chaline lui remit le jeton et le diplôme apportés de Rouen.

Pendant presque vingt ans, une dizaine de confrères rouennais qui se retrouvaient pendant l'été à Varengéville, ont fait vivre l'Académie au Clos Saint-Valéry. Aujourd'hui le groupe est dispersé. Mais l'attachement au site privilégié demeure.

Et voici qu'à quelques cent mètres de là, sur la route de l'église, Solange Louvet, nouvel apôtre et chantre talentueux de Varengueville-sur-Mer, vient illustrer pour nous l'objet de notre attachement passionné.

Une création abondante et variée a été inspirée en ce lieu. Elle garde à travers le temps, comme l'a écrit Solange Louvet, " *un climat de totale liberté où chaque artiste peut donner libre cours, en toute indépendance, à l'exercice de son génie* ".

Quelle est donc l'origine de cette création ? Quelle est la force qui attire et qui maintient artistes et intellectuels sur ce territoire réduit ?

Pierre Bazin, notre confrère correspondant, insiste sur le rôle de " *l'atmosphère réunissant la végétation, la falaise qui s'écroule, l'église suspendue au bord du chaos, la mer glauque roulant craie et galets* ".

Les scientifiques eux-mêmes reconnaissent à Varengueville un microclimat différent des sites voisins de Dieppe, de Pourville, de Quiberville, et une végétation particulière. M. Liger, qui fut secrétaire perpétuel pour les sciences de notre Académie n'avait-il pas identifié sur le site du Cap d'Ailly, Sainte-Marguerite, Varengueville, des espèces botaniques qu'on ne rencontre nulle part ailleurs ?

Alors existe-il à Varengueville une force créatrice s'appliquant à la nature et au génie ?

Yves Lescroart n'a-t-il pas proposé l'expression " *falaise inspirée* " par analogie à " *la colline inspirée* " de Maurice Barrès ?

LE CHRIST DE L'ÉGLISE SAINT-VALÉRY

par M. Michel CIRY

Membre associé de l'Académie

Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Etant très attaché au beau village où j'habite depuis plus de trente années, et attachant une importance primordiale à ce qui relève de Dieu, il était bien naturel que je souhaitasse être davantage présent dans l'église de Varengueville qu'en assistant à la messe chaque dimanche ainsi qu'en semaine à certains autres offices, joyeux ou attristants, suivant qu'il s'agit d'un mariage, d'un baptême ou d'un enterrement. Et comme par ailleurs je ne concevais pas d'être jour et nuit représenté en cette église par le canal d'une de mes oeuvres sous forme de vitrail, pour la raison déterminante que les tableaux que je réalise sur la toile ne sont, du point de vue technique, absolument pas transposables dans du verre (opinion que ne partageaient point nombre de personnes qui m'estiment mais que je savais fondée), il m'a semblé qu'il n'était qu'une solution pour résoudre ce délicat problème, c'était d'opter pour une oeuvre peinte et qui, de ce fait, me devrait sa totalité, ce qui, je l'admets, ne déplaisait pas à l'orgueilleux que je suis.

Ayant trouvé écho auprès d'une municipalité et d'autorités des Beaux-Arts même très compréhensives, je me suis donc mis à la tâche avec une ardeur qu'il m'est rarement advenu de porter à ce point dans l'exercice de ma profession d'imagier de Dieu. Je dis bien, imagier de Dieu, car c'est en effet la qualification que j'espère mériter depuis le temps que ma principale préoccupation professionnelle est de témoigner de ma foi en mettant mes dons au service de ce Dieu qui m'en a doté et Auquel je dois bien cela, ainsi d'ailleurs que toutes choses.

En somme selon moi, tout artiste se doit d'être un missionnaire, et donc un homme capable de prendre de grands risques en vue de faire triompher ses convictions. Cela peut lui coûter cher, très cher même, puisque jusqu'à la vie, le martyrologue comptant sur ses listes plus d'un des nôtres, les bêtes féroces susceptibles de nous dévorer ne hantent pas que les arènes. C'est une question de choix, ce choix ne pouvant être meilleur que celui qui nous entraîne dans les sphères d'une spiritualité

dont, à l'inverse de ce que nous avons souvent à attendre de nos semblables, rien n'est jamais à craindre puisque tout s'y trouve régi par l'Amour.

S'il ne s'agit pas de réaliser une oeuvre sermonnante - l'ambitionner serait une grave erreur du point de vue de l'esthétique, et de surcroît d'un insupportable ennui - il convient par contre qu'elle soit intensément pensée, étant bien entendu qu'en doit être banni jusqu'au moindre penchant littéraire. Et c'est grâce à cette pensée qui la singularise hautement que peuvent s'établir entre nous autres, imagiers d'un certain rang et des personnes dont nous ignorons tout, des entretiens secrets qui ne se seraient jamais produits si nous n'avions usé au mieux de nos ressources créatrices en tant que générateurs de méditation jamais oublieux des exigences de la plastique.

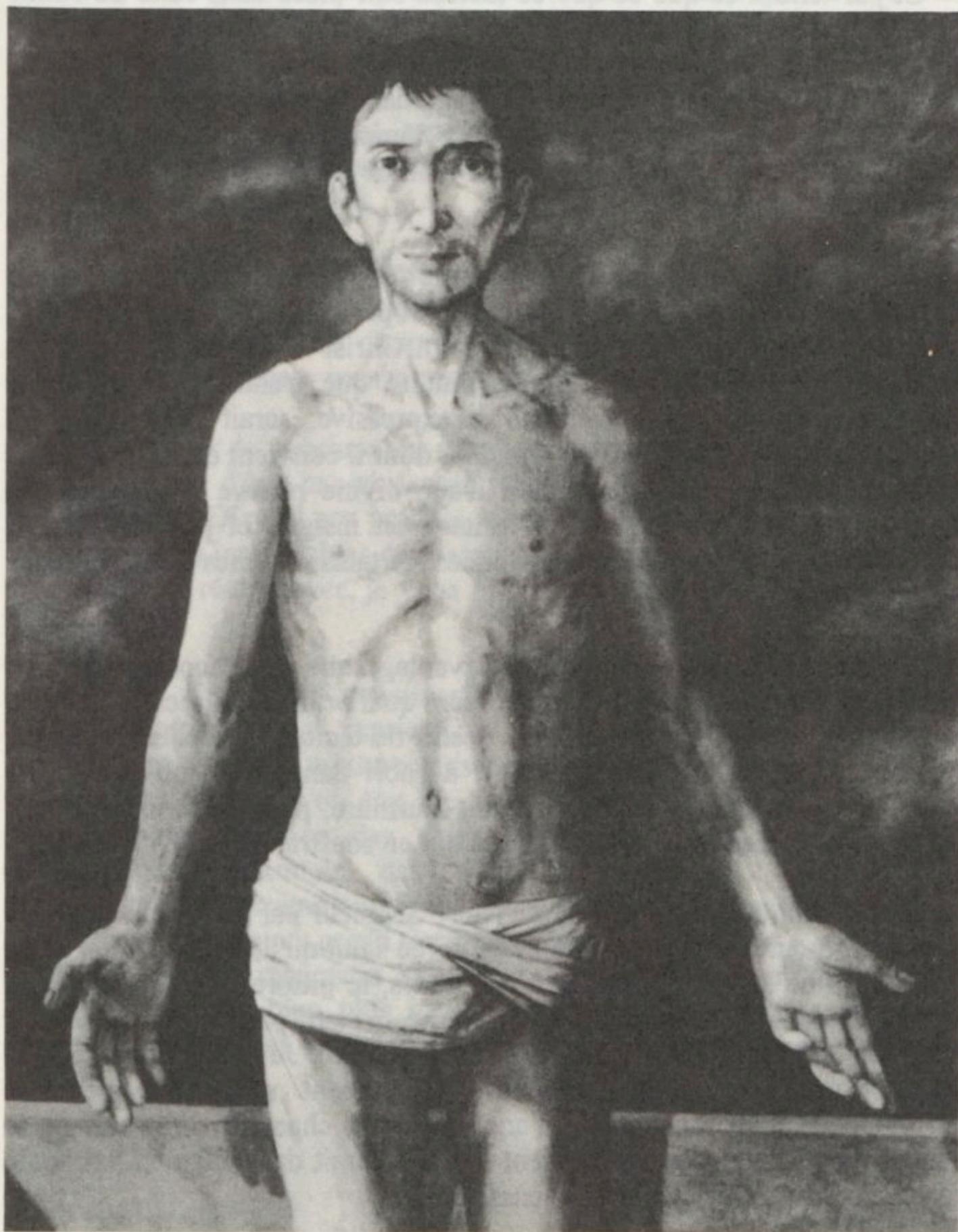
Ces dialogues silencieux mais néanmoins substantiels sont notre récompense la plus précieuse.

Pour certains de ceux auxquels nous nous adressons par le truchement de nos oeuvres, l'échange fructifiant sera immédiat, pour d'autres (et ce n'est pas un grief), par suite d'une réceptivité moins prompte, un délai sera nécessaire, l'accoutumance entraînant une perception que n'a pas provoquée la première rencontre.

Peu importe, ce qui compte étant la finalité.

Mais venons en à l'objet de notre rencontre de ce soir, j'entends ce Christ Rédempteur qui, depuis quelques mois, se trouve serti le mieux qui soit à l'intérieur du mur ouest de l'église de Varengewille, ce qui le fait participer à l'ordonnance architecturale de ce lieu consacré, ce que n'aurait pas permis la simple suspension de ce tableau.

Au sortir d'une mort ignominieuse mais salvatrice, Notre Seigneur est tout d'accueil. Aux mains pécheresses qui L'ont outragé de mille façons il oppose les siennes, suprêmement pures, puisque divines ainsi que tout en Lui, leurs paumes ouvertes s'offrant aux nôtres, hélas si volontiers closes par des doigts peu donnants de nature. D'aucuns reprocheront peut-être à son visage d'être trop sérieux -, les plus épris de joliesse d'entre eux n'hésiteront probablement pas à même Lui trouver la mine triste. Or, loin d'être triste, Il est, selon moi, d'une sereine gravité, ce qui est tout autre dans l'ordre de l'expression.



Christ rédempteur.

Huile sur toile, 1997, par Michel Ciry.

Église de Varengueville-sur-Mer.

(Association "Les Amis de Michel Ciry". ADAGP).

Si j'ai tenu à ce que ce que ce tableau soit placé dans l'axe de l'allée principale, et au fond de l'église, ce fut parce qu'ainsi, et en cette position, par le canal de l'ambitieuse représentation que j'ai eu l'audace de réaliser, Notre Seigneur bénit les fidèles en les regardant avec tendresse au moment où ils regagnent leur place après avoir communié, ce qui ne peut que conforter leur remise en ce Dieu fait homme qui, tel Son Père, n'est qu'amour.

Homme de tradition, mais hostile à tout ce qui relève du conformisme, des mesquines conventions et par conséquent opposé à tout ce qui abaisse, j'ai donc « imaginé » un Christ Rédempteur nullement théâtral, lui souhaitant une monumentalité que n'entache en rien une grandiloquence qui, tant gestuelle qu'expressive, serait préjudiciable à l'établissement de l'authentique grandeur dont il convient de toujours faire son but. Disons que je l'ai voulu d'une divine réserve le situant aux antipodes des excès auxquels, en traitant cet insigne et particulièrement difficile sujet, se sont abandonnés certains de mes plus illustres devanciers.

Ce qui me semble importer bien davantage que de m'écouter parler de ce tableau est de l'aller voir (là où j'espère qu'il prolongera bien au-delà de la durée sur terre de son auteur son destin de témoignage plastique d'une inébranlable croyance), de l'aller voir à l'abri dans sa coque médiévale, tout proche de la mer dont l'incessant murmure, plus ou moins lointain suivant les marées, rappelle celui des âmes en souffrance.

Des blessures qui furent faites à Notre Seigneur par des brutes ingrates et dont il mourut en assumant leur salut (ce salut qu'ils méritaient si peu), j'ai tenu à ce qu'Il ne portât plus les traces, le pittoresque, même s'il se manifeste dans les sphères de la sublimité, n'étant pas de ces choses sur lesquelles je me sois jamais plu à prendre appui. Je serais toutefois très attristé qu'en ce vouloir d'aucuns entendissent souffler le vent de l'irrévérence, mais il m'a paru qu'une enveloppe charnelle de la surface de laquelle toutes plaies se trouveraient effacées serait davantage en harmonie avec la scène traitée qu'un corps ensanglanté.

Si je n'étais limité par le temps qui m'est alloué au sein de cet hommage multiforme, j'entreprendrais volontiers en tant qu'imagier anticonformiste, le procès de l'académisme pleurnichard de l'iconographie sulpicienne, ce bas univers plastique où se trouvent confondus le sentimentalisme et l'émotion, l'amour de Dieu et la bigoterie, l'anecdote bien pensante et l'historicité religieuse. Sans doute y a-t-il lieu d'incriminer principalement le XIXe siècle à propos de ces diverses

errances, tant spirituelles qu'esthétiques, mais le mal prit corps bien auparavant ; en fait, dès la Renaissance. Il ne fit qu'empirer avec chaque siècle, le paroxysme vomitif du double égarement ayant été atteint au temps des crinolines (alors qu'en l'art dit profane s'accumulaient des chefs-d'oeuvre qui, indirectement, rendaient bien davantage grâce à Dieu en chantant à merveille la nature et les créatures qu'il y a bien longtemps Il créa, en artiste jamais égalé.

Mais, puisque la charité est une des vertus de base du christianisme dont je me réclame, je me dois de faire appel au peu qui me fut imparté de cette si louable tournure d'esprit pour renoncer à en dire plus sur les méfaits de ces virtuoses pernicioeux de la guimauve créatrice.

Afin d'éviter de conclure sur une note justicière, j'ajouterai que je me trouve heureux d'être habité depuis tant d'années par le désir de mieux faire connaître Dieu et ses proches à ceux pour lesquels ils ne sont pas encore les plus inséparables des compagnons, et cela par le truchement des images que je réalise avec, je vous le confie en passant, un maximum de difficulté.

A mille lieues des poncifs post-romantiques selon lesquels nous travaillerions selon nos caprices, de préférence seulement la nuit et en nous dopant avec des mixtures susceptibles d'exalter une inspiration que j'ai toujours estimé devoir être menée à la cravache et sans l'aide d'aucun artifice, nous sommes des êtres sérieux auxquels Dieu a confié l'exploitation maximale des dons qu'Il leur a impartis, cet accomplissement exemplaire faisant de nous des privilégiés, mais aussi des forçats qui auraient grand tort de maudire leurs chaînes. Cette ébauche de notre état ne manquera sans doute pas d'en décevoir certains, et cependant elle est bien plus ressemblante que les portraits qu'en nous prenant pour modèles se plaisent à brosser les trop nombreux champions des idées fausses.

ALBERT ROUSSEL A VARENGEVILLE

par M. Christian GOUBAULT

Sur cette portion de côte normande, qui va de Dieppe à Saint-Valéry-en-Caux en passant par Varengenville, les artistes de tous ordres se sont pressés, principalement au cours des mois d'été. Certains d'entre eux y ont vécu, tout au moins une partie de l'année. Les musiciens appartiennent à cette cohorte d'habitues et de résidents. De son vivant, Camille Saint-Saëns inaugure sa statue à Dieppe au début du siècle. L'organiste Alexandre Guilmant achète la villa Julia-Marie, à Saint-Valéry, puis l'offrit à Marcel Dupré qui y passa toutes ses vacances, de 1898 à 1940. Claude Debussy privilégie Dieppe et ses environs. Il apprécie la villa "Mon Coin" à Pourville-sur-Mer, mais ne refuse pas les séjours à Houlgate et à Trouville, dans l'île de Jersey ou encore à Eastbourne, sur la côte du Sussex. Nous n'avons aucune preuve concrète de son passage à Varengenville, et Michel Ciry s'avance un peu en citant le nom de Debussy dans sa préface aux *Lumières de Varengenville*. Cette visite, ou plutôt ces visites sont hautement probables ; il y rencontrera vraisemblablement en 1904 le peintre norvégien Fritz Thaulow dont il appréciait particulièrement les paysages.

A partir du printemps 1920, Albert Roussel séjourne à Varengenville. La santé ruinée par la Guerre, il s'était d'abord réfugié en Bretagne, à Perros-Guirrec, et c'est un peu par hasard - au cours d'un voyage en Normandie - qu'il découvre Varengenville. Tout de suite, il est séduit par la beauté du site, par la solitude du domaine de Vasterival, avec son jardin, son petit bois, ses pins maritimes, la simplicité raffinée de la maison, et surtout par la mer qu'il aperçoit et à laquelle il demeure fidèle : l'officier de marine l'avait quittée, mais sans cesser de l'aimer. Un pays, une propriété qui correspondaient parfaitement au caractère de Roussel. "La campagne sans la mer ne me sourit guère", écrit-il à son ami le critique musical d'origine rouennaise René Dumesnil, que Roussel reçoit fréquemment à Vasterival et auquel nous empruntons l'essentiel de cette communication :

"Cher Vasterival ! C'était naguère encore une très modeste maison, bâtie sans la moindre préoccupation esthétique et sans souci du confort. Et elle s'était transformée en demeure de rêve, toute fleurie, toute parée de verdure. La barrière franchie, tout de suite le jardin s'ouvrait et l'enchantement commençait. A droite, la maison des maîtres, la demeure principale ; à gauche, une autre maison, plus petite mais non moins jolie, et qui abritait le jardinier Edouard et sa femme Pascaline. Quelques marches, un porche où ronronnait la chatte siamoise, un petit vestibule, et on entrait dans la salle, au fond de laquelle se développait l'escalier de chêne. Une grande baie ouverte sur le parterre fleuri laissait venir à flots la lumière du soleil levant et le parfum des oeillets et des roses disposés en massif devant la fenêtre. Face à la porte d'entrée, une autre porte ouvrait sur la pièce où furent écrites tant d'oeuvres aujourd'hui célèbres. Un grand bureau noir, un piano à queue, quelques fauteuils de cuir la meublaient, mais son grand luxe était une cheminée de briques, très vaste et d'un dessin charmant. [...] Au premier étage, les chambres ouvraient, elles aussi, sur le jardin que prolongeaient vers le Nord un bois de pins, vers l'Est des prés bordés de hauts arbres tendus en rideau pour abriter la maison au creux du val."

L'emploi du temps d'Albert Roussel à Vasterival était réglé comme du papier à musique. Tôt levé, le musicien se mettait au piano, jouait chaque jour une page de Bach ou de Chopin. Puis, toute la matinée était consacrée au travail de composition. Après le déjeuner : promenade au jardin, si le temps le permettait, accueil d'amis et d'élèves. "Je revis encore les soirées de Vasterival, les causeries devant la pelouse et la mer, confie René Dumesnil : la lune éclairait la maison tapissée de feuillage ; la voix très douce, un peu voilée, d'Albert Roussel évoquait le temps de son passé marin. "

Les années à Vasterival furent certainement les plus heureuses et les plus fécondes de la vie de Roussel. Là, il a composé une grande partie de ses œuvres essentielles. La musique du conte lyrique de Théodore Reinach, d'après Sophocle, *La naissance de la Lyre* est datée de Sainte-Marguerite-sur-Mer, 15 septembre 1923. De ce conte représenté avec succès à l'Opéra de Paris, le 1er juillet 1925, il tirera une suite symphonique. Les quatre pièces pour flûte et piano réunies sous le titre de *Joueurs de flûtes*, op. 27, ont été écrites à Vasterival au cours des mois d'août et septembre 1924. Elles sont dédiées à des flûtistes français (Marcel Moyse, Louis Fleury, Philippe Gaubert, Gaston Blanquart). Il faut suivre le fil d'Ariane, car Monsieur de la Péjaudie, titre de la quatrième pièce, est le héros du roman *La Pécheresse* d'Henri de Régnier.

Il rejoint les autres grands amateurs de flûte des morceaux précédents : le virgilien Tityre, les dieux Pan et Krishna.

Suivent les *Odes anacréontiques* et la célèbre *Suite en Fa* (1926), le *Concert pour petit orchestre* (1927), les *Poèmes chinois*, le *Concerto pour piano*, le grand *Psaume LXXX* (1928), le *2e Trio* pour flûte, alto et violoncelle (1929), les *3e* et *4e Symphonies* (1930, 1934), le ballet *Bacchus et Ariane* (1930). Beaucoup d'autres partitions importantes ont été conçues à Vasterival. René Dumesnil témoigne encore : "*Le Testament de Tante Caroline*, c'est du piano de Vasterival que j'ai entendu sourdre sa gaîté avant que de l'entendre à l'Opéra-Comique. La partition manuscrite voisinait alors dans un tiroir du grand bureau noir avec celle du *Quatuor à cordes* à l'état d'ébauche et qui faisait aussi les délices de nos soirs..." Ce joyeux opéra-bouffe du *Testament* fut curieusement créé en tchèque, à Olmütz, le 14 novembre 1936, avant de pétiller sur la scène de la salle Favart.

Au printemps de 1937, Roussel quitte définitivement Vasterival, après avoir détruit ses papiers, ses brouillons et ses ébauches. La santé du compositeur est délabrée ; le climat de la côte normande lui est désormais interdit par la Faculté. Un rapide passage à Paris, puis il part pour Royan, le 28 juillet. Le 13 août, il s'alite et meurt dix jours plus tard, un peu avant 4 heures de l'après-midi. Selon sa volonté, Roussel est inhumé dans le cimetière marin de Varengeville, face à la mer. Ses amis le pleurent. D'une manière émue et touchante, Dumesnil rend compte de cette triste cérémonie :

"Sous la jonchée des fleurs, le cercueil disparaissait. Le bruissement de la mer battant le pied de la falaise commençait de bercer de sa musique éternelle le musicien qui l'avait si bien comprise et tant aimée. Les jours qui passent n'effacent point le souvenir de cet adieu au bord de la tombe : à tout ce que nous aimions en ses œuvres, s'ajoute désormais, comme un écho qui les prolonge, la mélancolie de ce soir d'été finissant où Albert Roussel fut mis en terre au cimetière de Varengeville. Et ces noms eux-mêmes du pays cauchois : Varengeville, Sainte-Marguerite, Vasterival, naguère encore si riants, comment ils sonnent maintenant à nos oreilles tristement ! C'est en pèlerin du souvenir que nous irons désormais par ces chemins encaissés dont chaque détour, entre les hauts talus des fermes encadrées de grands arbres bruissants, nous rappelle l'ami qui n'est plus et fait surgir en notre mémoire le geste ou le propos dont il fut témoin."

Comme lui, illustre résident de Varengeville, Michel Ciry apprécie la pulsation tonique et irrésistible de la musique de Roussel, mais il aime également l' "ascétisme si noble" de Manuel de Falla, la perfection du style de Stravinsky, la "merveilleuse mouvance" de *La Mer* de Claude

Debussy, l'aisance de Poulenc, la sève de Bartok, la puissance ordonnée d'Hindemith, compositeur allemand qui entre en phase avec le "côté choucroute" de la personnalité de Michel. Je ne me serais jamais permis cette qualification, si Michel Ciry ne se l'était pas attribuée lui-même. En rassemblant toutes ces qualités et ces caractéristiques qu'il décèle chez les autres, on cerne d'un coup la nature, le tempérament d'un graveur, d'un peintre, d'un musicien et d'un écrivain tout à la fois, si généreusement doté par les muses.

Roussel et Michel Ciry ont des points communs : la spiritualité ("le culte des valeurs spirituelles est à la base de toute société qui se prétend civilisée", disait Roussel), la régularité, la ponctualité et l'humilité dans le travail. A l'âge de 22 ans, Michel Ciry notait dans son journal : « Ennemi des à-coups dont je n'attends rien de bon, mais enclin à la pose quotidienne de l'humble caillou dont on finit par faire les plus hautes parois. C'est ainsi que *l'édifice* s'élève, que la voûte s'élance, que l'on a quelque chance de mourir *la maison* faite. » Très révélateur également, ce passage du même Journal, où Nadia Boulanger inquiète par « certaines questions d'harmonie » dans l'écriture musicale de Michel Ciry, citait "le cas d'Albert Roussel, également tard venu à la musique, insistant sur la gêne harmonique qui ne l'a jamais quitté." Michel eut ce cri du cœur : "Si la communauté de cette prétendue carence me vaut d'écrire autant d'œuvres admirables que ce grand musicien, je me consolerais aisément de notre même lacune, en admettant qu'elle soit."

Bibliographie

Catalogue de l'œuvre d'Albert Roussel, Paris/Bruxelles, Editor, 1947.

Michel CIRY, *Le Temps des promesses*, 1947.

René DUMESNIL, *Portraits de musiciens français*, Paris, Plon, 1938.

Reprise d'un article publié dans *La Revue Musicale*, novembre 1937, réédité cinquante années plus tard dans la même revue sous le titre général : *Albert Roussel 1869-1937*.

Jacques de GIVRY, et Solange LOUVET, *Lumières de Varengville*, 1994 (préface de Michel Ciry).

Solange LOUVET et Jacques de GIVRY, *Mémoire de Varengville et Vasterival* (préface de Pierre Bazin). Editions Jacques de Givry, 1994, 2 vol.

MONET ET LA CÔTE D'ALBÂTRE

par M. Hubert PIGUET

De Delacroix qui la fréquentait dès 1838 à Georges Braque qui repose à Varengueville depuis 1963, la Côte d'Albâtre a inspiré bien des peintres, notamment Isabey qui s'installe à Varengueville en 1853 ou encore Eva Gonzalès, l'élève de Manet, que la guerre chasse de Paris en 1870 et qui se réfugie à Dieppe et bien entendu Claude Monet qui y vient pour la première fois en 1882. Alors qu'il a quitté Vétheuil fin 1881 pour s'installer à Poissy avec ses deux enfants - il est veuf depuis 1879 - et Alice Hoschedé accompagnée de ses six enfants, Monet, en ce début 1882, se rend en effet à Dieppe avec l'intention d'y travailler et, peut être aussi, d'oublier ses soucis !

En effet, s'il est un moment difficile dans la vie de Monet, c'est bien ce début d'année 82.

Sur le plan personnel, ses relations avec Alice sont difficiles. A lire leur correspondance, on comprend que si Monet est réellement épris d'Alice, cette dernière hésite encore à se séparer définitivement d'Ernest Hoschedé et doute des sentiments de Monet.

Sur le plan matériel, c'est la catastrophe pour cette famille habituée à plus d'aisance. Hoschedé est ruiné et ne peut en aucun cas subvenir aux besoins d'Alice et de ses enfants. Monet est assailli par ses créanciers. Il a laissé d'énormes dettes à Vétheuil, et Durand-Ruel, son marchand de tableaux et véritable bienfaiteur, connaît des difficultés financières liées au krach de l'Union Générale, cette grande banque d'affaires, qui lui avait consenti d'importantes avances.

Sur le plan artistique enfin, en ce début 82, Durand-Ruel envisage de faire une exposition du groupe impressionniste mais souhaite la participation d'artistes dont Monet ne veut pas (Gauguin, Guillaumin et Vignon) et exclut Caillebotte, ami de Monet. Toute une correspondance entre Monet, Durand-Ruel, Pissarro et quelques autres témoigne des

réticences des uns et des autres mais finalement, grâce à la diplomatie de Durand-Ruel, les choses vont s'arranger et Caillebotte exposera. Monet donnera 35 toiles, notamment des Marines peintes à Fécamp et l'exposition ouvrira ses portes le 4 mars, à Paris, au 251 de la rue Saint Honoré.

C'est dans ce contexte matériel et psychologique que Monet aborde pour la première fois la Côte d'Albâtre en février 82 en s'installant à Pourville au restaurant-hôtel dénommé "A la renommée des galettes" tenu par Paul Graff et sa femme Eugénie, "de braves gens très heureux d'avoir un pensionnaire et qui sont aux petits soins pour moi", écrit-il à Alice le 15 février 1882. Et il ajoute "le pays est très beau et je regrette bien de n'y être pas venu plus tôt plutôt que de perdre mon temps à Dieppe. On ne peut être plus près de la mer que je ne suis, sur le galet même, et les vagues battent le pied de la maison".

Monet va rester jusqu'à la fin du mois d'avril puis il reviendra avec Alice et les enfants durant l'été 1882. Ils occuperont la Villa Juliette située également à Pourville. Après une longue absence, Monet reviendra encore deux fois à Pourville, en février-mars 1896 et à la même époque en 97. Il ne résidera donc jamais à Varengeville proprement dit.

Au cours de ces séjours, Monet aura peint plus d'une centaine de toiles dont les thèmes sont la falaise, l'église de Varengeville, la maison des douaniers, la mer, la pointe du Petit Ailly, le Val Saint Nicolas.

En voici quelques-unes présentées dans l'ordre chronologique retenu par Wildenstein, un des plus importants biographes de Monet qui a fait l'inventaire exhaustif de son oeuvre, avec le titre donné par Monet lui-même à l'occasion d'une exposition ou d'une vente.

1882

- L'EGLISE DE VARENGEVILLE A CONTRE JOUR
- VARENGEVILLE, LA MAISON DU DOUANIER
- MAREE MONTANTE A POURVILLE
- LA CABANE DU DOUANIER A VARENGEVILLE
- FALAISES A POURVILLE
- SUR LA FALAISE A POURVILLE
- PROMENADE SUR LA FALAISE A POURVILLE
- CHEMIN DE LA CAVEE A POURVILLE
- COUCHER DE SOLEIL A POURVILLE
- POINTE DE L'AILLY, MAREE BASSE

- L' EGLISE DE VARENCEVILLE, EFFET DU MATIN
- FALAISE DE VARENCEVILLE, COUP DE VENT
- LA MAISON DU PECHEUR A VARENCEVILLE

1896-97

- FALAISE A POURVILLE, LE MATIN
- FALAISE A POURVILLE, SOLEIL COUCHANT
- LA PLUIE A POURVILLE
- FALAISE DU PETIT AILLY A VARENCEVILLE
- FALAISE DE POURVILLE, LE MATIN
- FALAISE DE POURVILLE, LE MATIN
- MER AGITEE A POURVILLE
- LA POINTE DU PETIT AILLY
- LA POINTE DU PETIT AILLY, TEMPS GRIS
- LA GORGE DE VARENCEVILLE, FIN D'APRES-MIDI
- CABANE DE DOUANIERS
- POSTE DE DOUANIERS PAR BROUILLARD, EFFET BLEU
- AU VAL SAINT NICOLAS, PRES DIEPPE, MATIN
- AU VAL SAINT NICOLAS, PRES DIEPPE, MATIN
- FALAISE PRES DIEPPE
- SUR LA FALAISE PRES DIEPPE, CIEL COUVERT
- SUR LA FALAISE PRES DIEPPE, CIEL NUAGEUX

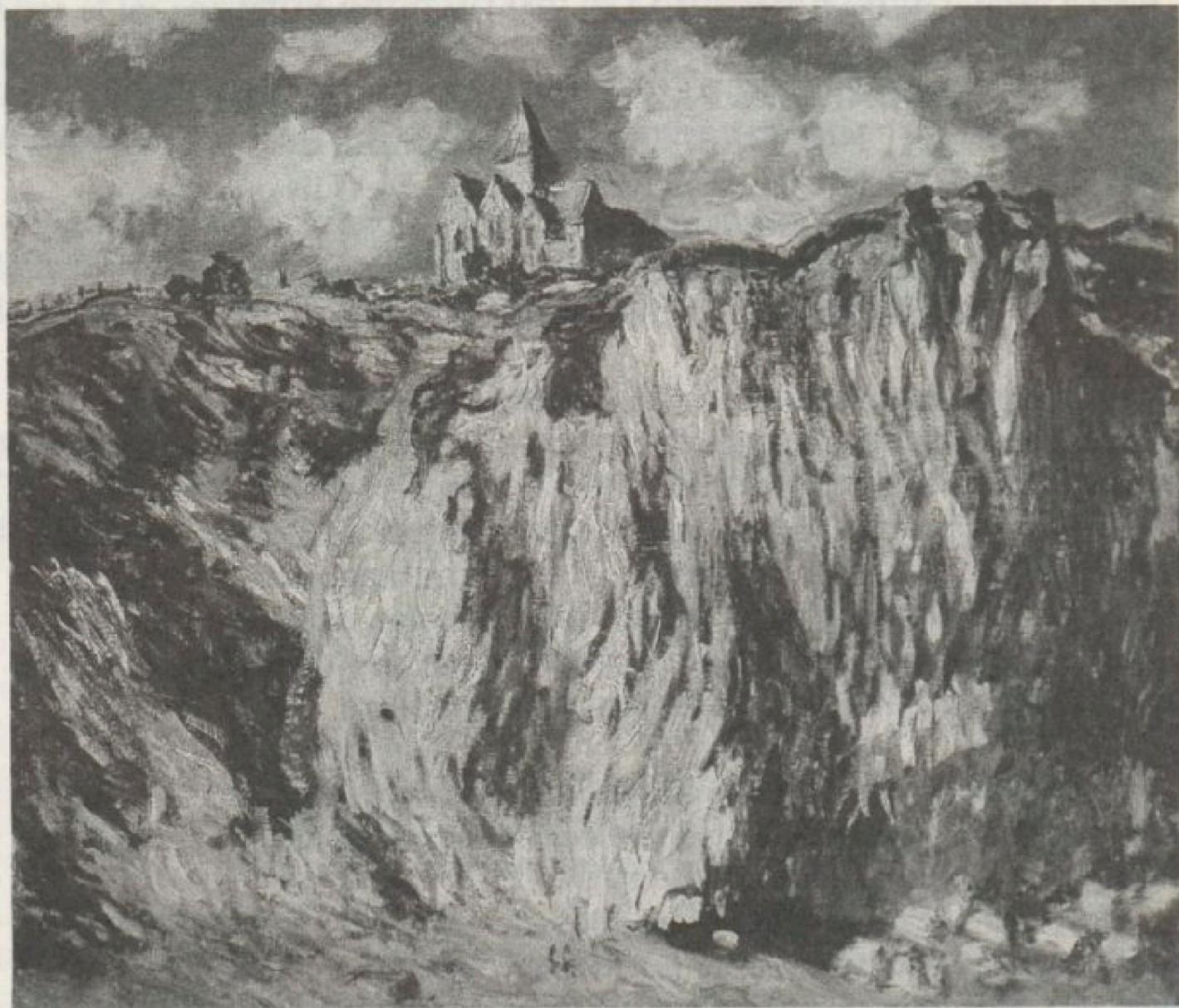
A l'énoncé du titre de ces toiles, on peut se demander si les motifs que peint Monet sont bien les véritables thèmes de ses préoccupations. Monet ne nous montre pas l'église de Varengeville mais l'église à contre-jour ou à l'occasion d'un effet du matin, il ne montre pas davantage les falaises mais la falaise par temps couvert ou au soleil couchant - ou encore sous la pluie. De même fait-il pour le Val Saint Nicolas qu'il nous montre le matin ou par temps couvert ou pour la Cabane des douaniers que nous voyons en fin d'après-midi ou par temps de brouillard.

Nul doute, ce qui intéresse Monet ici, c'est le changement de lumière d'un moment à l'autre de la journée ou les variations de l'atmosphère en fonction du temps qu'il fait.

C'est - en 1882 - le début d'une nouvelle conquête, celle de la lumière qui s'épanouira à Giverny avec les Meules et les Peupliers puis à Rouen avec la Cathédrale, enfin à Londres et à Venise avant l'apothéose des Nymphéas.

C'est en cela que ce premier séjour sur la côte d'Albâtre, au cours duquel il fit - selon sa propre expression - une "série d'études" (lettre à Durand-Ruel 25/03/82) est historiquement important.

Pour terminer, je voudrais dire que, grâce à Monet, Varengeville et la Côte d'Albâtre sont connus du monde entier : en effet sur les 32 toiles que je vous ai montrées, 16 sont aux USA, 3 en France, 3 en Suisse, 2 au Canada, 2 en Grande-Bretagne, 1 en Allemagne, 1 en Autriche, 1 en Hollande, 1 en Russie, 1 en Suède et 1 au Japon.



Église de Varengeville : Effet du matin, 1882.

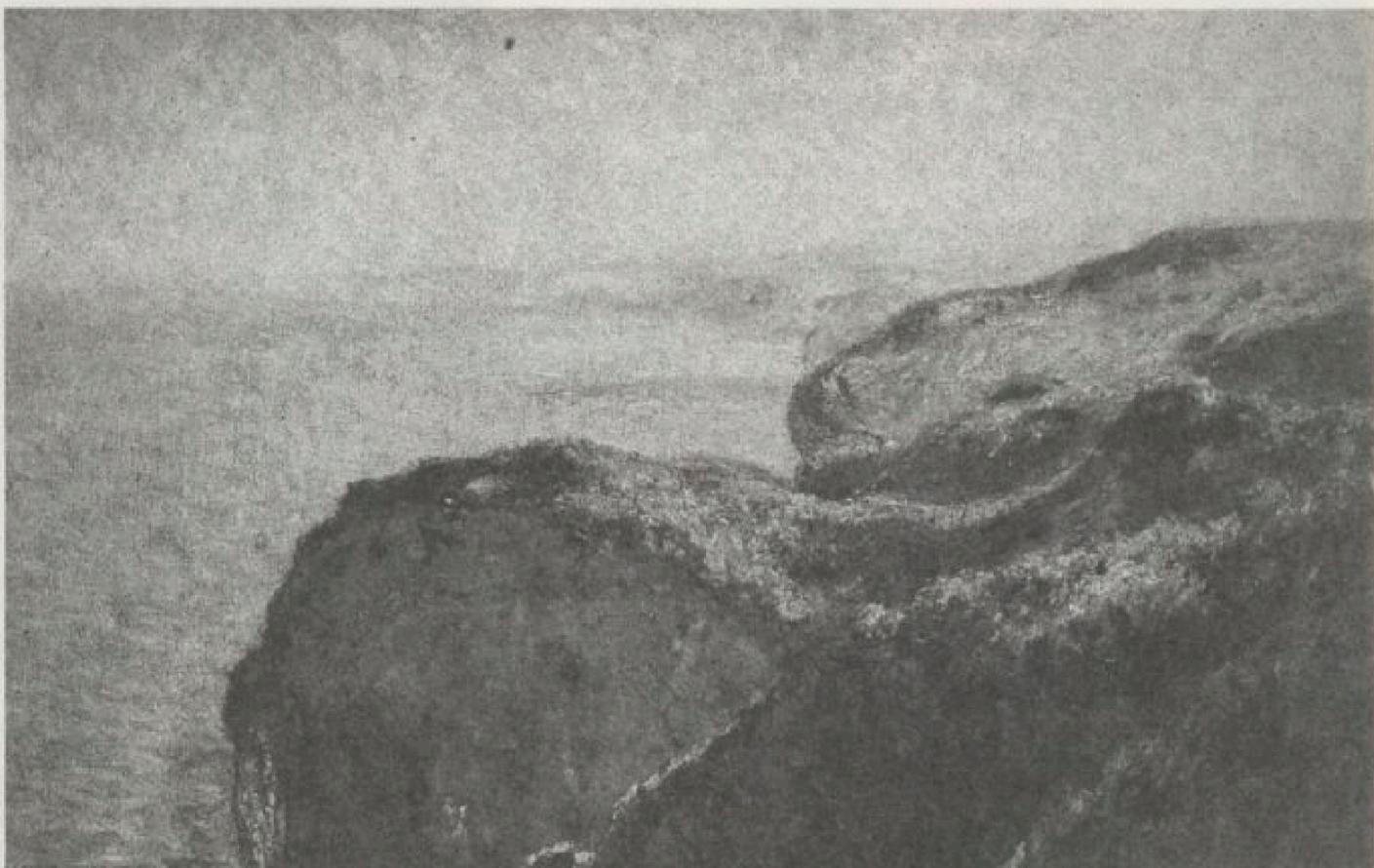


Chemin de la cavée : Pourville, 1882.



Mer agitée à Pourville, 1897.

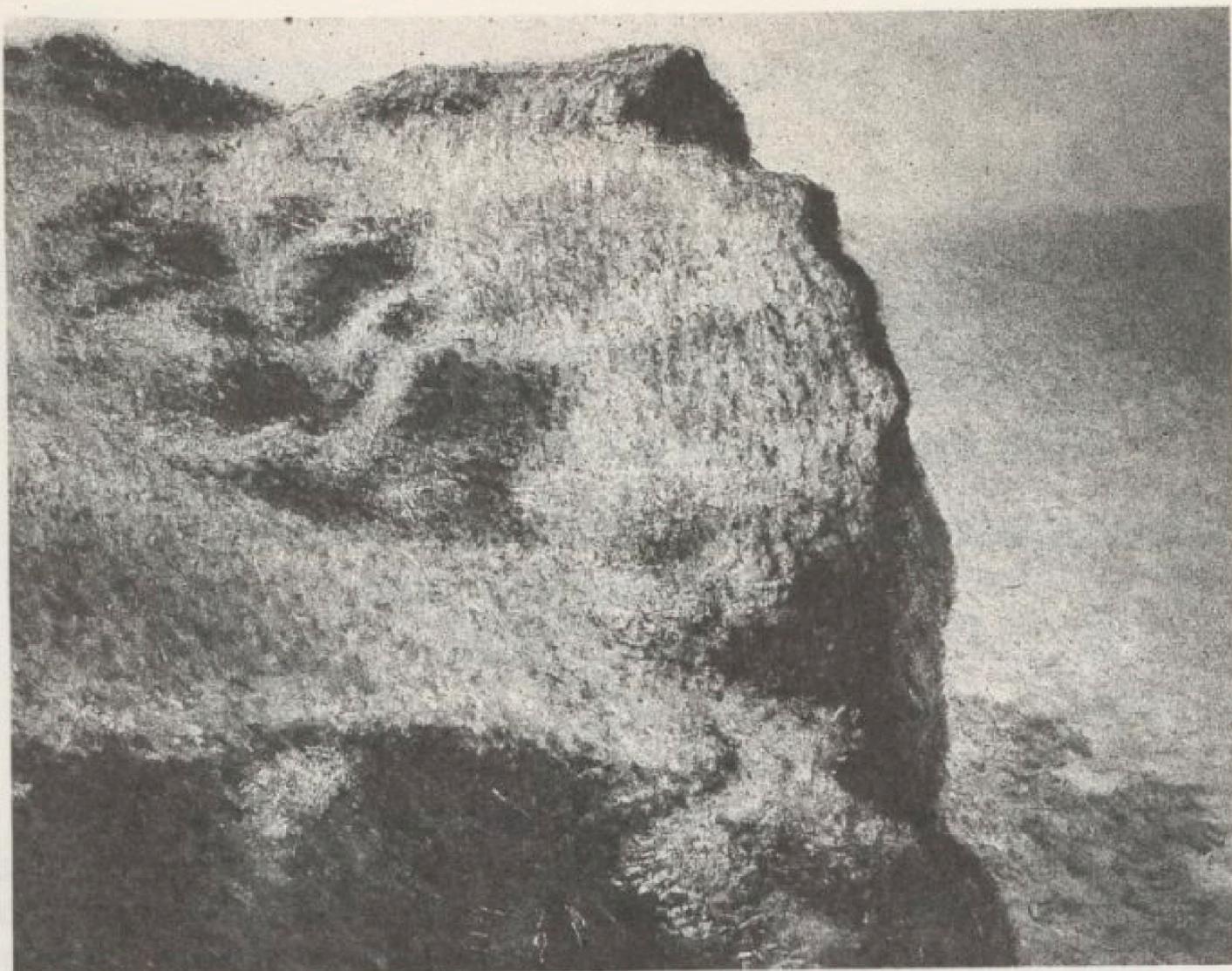
Le Pire Paul, 1882



Vue Saint-Nicolas près de Dieppe (matin), 1896-97.



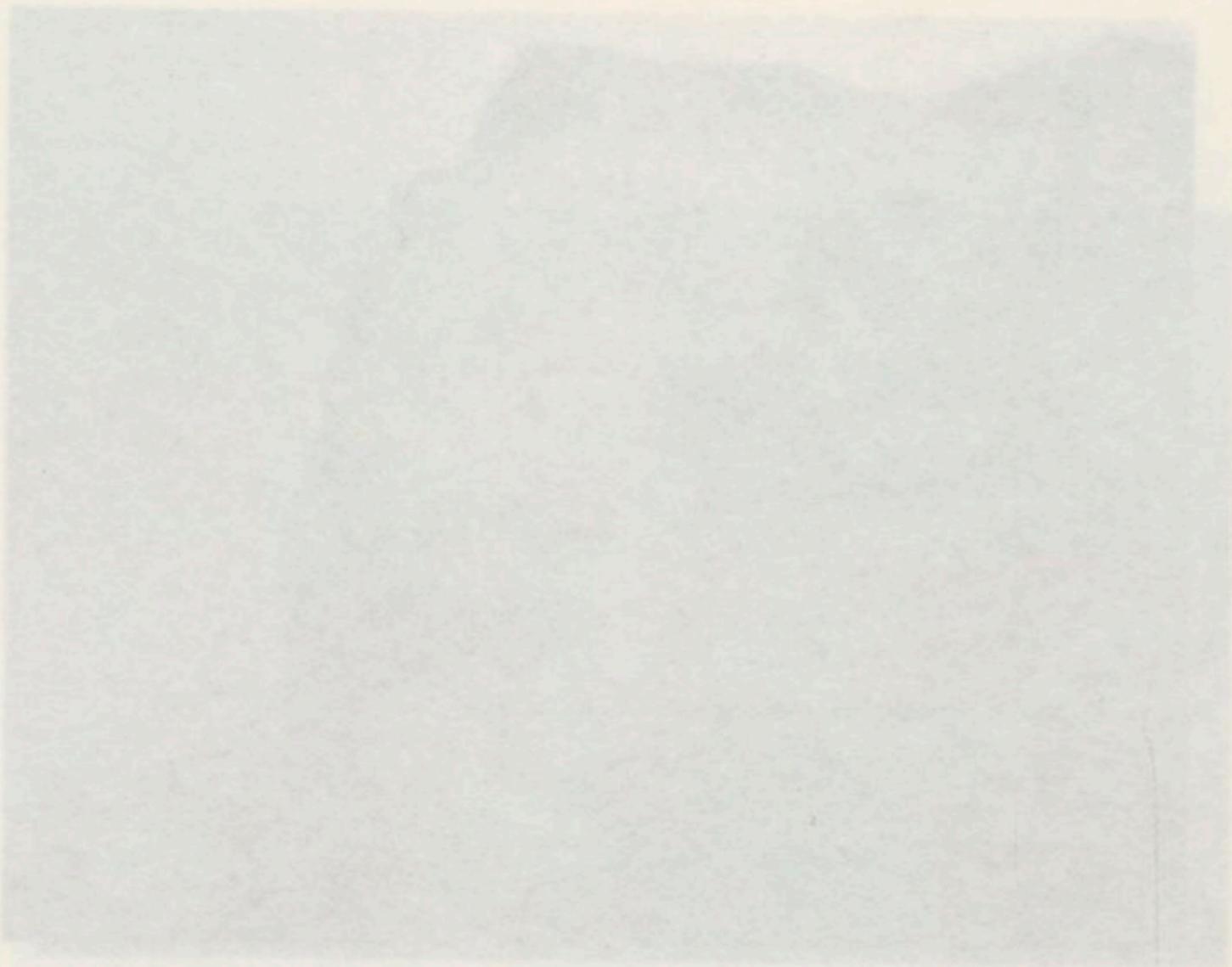
La maison du douanier, Varengeville, 1896-97.



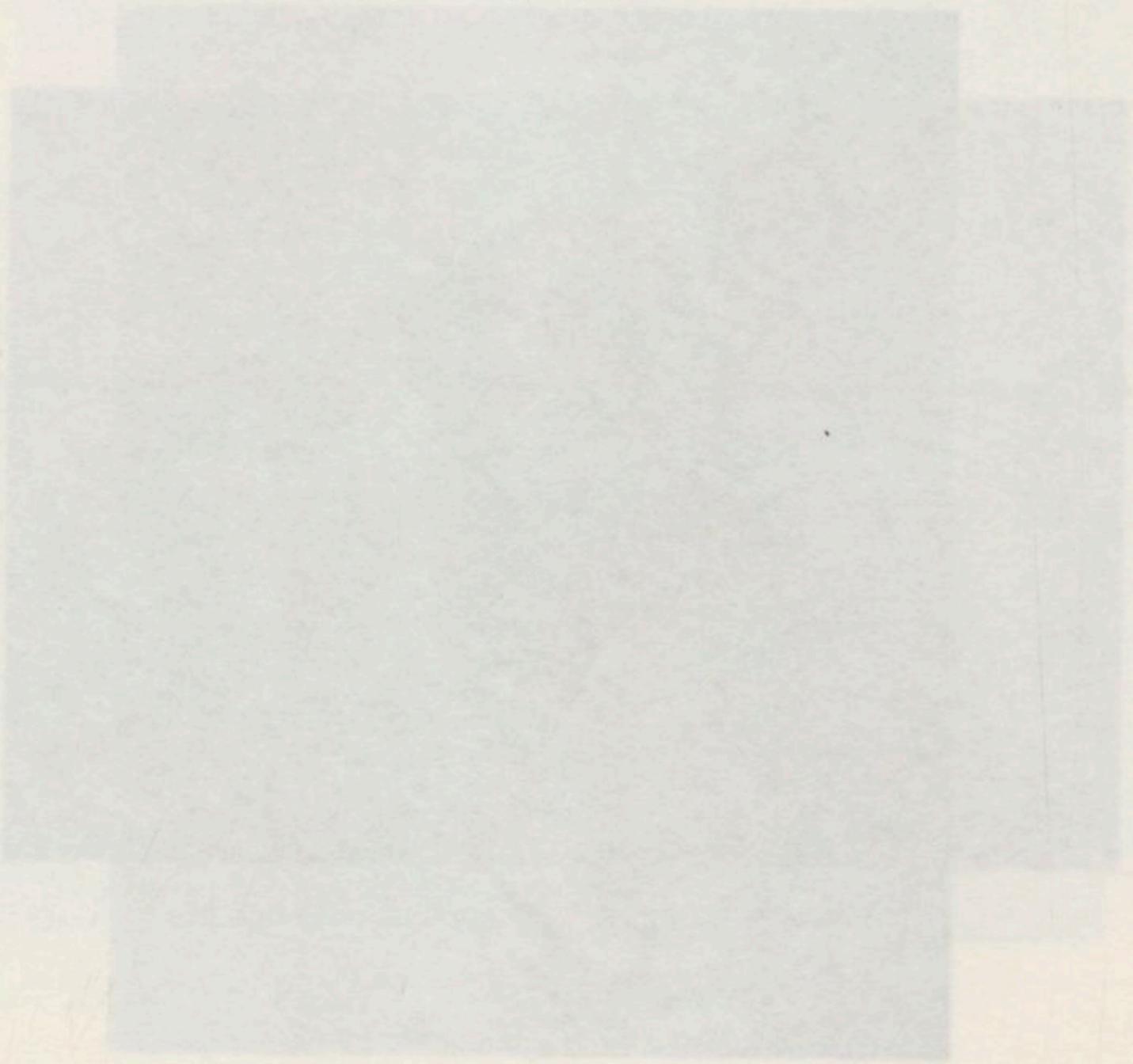
Le Petit Ailly, 1896-97.



Le Père Paul, 1882.



Le Petit Albert, 1885-87
No. 5021 (about 1885) - 1885-87



Le Petit Albert, 1883

LE BOIS DES MOUTIERS ET LE MOUVEMENT ARTS AND CRAFTS

par M. Yves LESCROART

Le parc du Bois des Moutiers est à juste titre connu et célébré comme l'un des plus beaux jardins français, au point d'éclipser le caractère exceptionnel de l'architecture de la maison conçue à Varengueville pour Guillaume Mallet par l'architecte Edwin Luytens, personnalité riche et complexe. Celle-ci est le témoin unique en France du mouvement "Arts and Crafts" qui, en cette fin du XIXe siècle propose une vision originale de l'architecture domestique, en rupture avec l'éclectisme qui domine alors la production française. Le "gothic revival" des premières années du siècle dernier avait peu à peu vu éclore tous les styles néo-, néo-Renaissance, néo-Louis XIII, néo-Baroque, trop souvent assemblés et fondus en d'hasardeuses compositions, peu à peu asséchées par le recours aux stéréotypes largement diffusés, et affadis par l'industrialisation de modèles plus ou moins heureux. Elles ne sont que des décors plaqués avec ostentation sur des formes soucieuses d'un nouveau fonctionnalisme, des juxtapositions souvent hétéroclites, où le souci de paraître l'emporte sur le souci de l'accord profond entre l'homme, sa personnalité et le monde qui l'entoure.

Le mouvement Arts and Crafts s'inscrit en réaction contre ces tendances dominantes de l'Angleterre victorienne, en replaçant l'Homme au centre de tout programme. Il a été inspiré par les théories de William Morris, né en 1834, homme politique et écrivain, qui publie en 1868 un livre-manifeste *"Paradise on earth"*. Deux décennies plus tôt, John Ruskin avait le premier dépassé la vision strictement matérielle portée jusqu'alors sur la société médiévale par les historiens d'art. Sa vision idéalisée du Moyen Âge lui offrait celle d'une société où l'artisan et l'artiste ne connaissaient pas les frontières hermétiques que l'on tente de poser aujourd'hui, et où ils sublimaient leur humaine condition au service

d'une expression personnelle et libératrice, fondant dans un même creuset toutes les composantes de l'activité créatrice de l'homme.

Fondateur d'une Ligue socialiste, William Morris milite pour une société égalitaire, communiste et fraternelle, où notamment la qualité du cadre de vie doit permettre l'épanouissement de chacun. Mais surtout il met en pratique ses théories en rassemblant autour de lui des architectes comme Philipp Webb, des peintres du mouvement Préraphaélite comme Edward Burne-Jones et Gabriel Dante Rossetti, mais aussi des concepteurs de mobilier et d'arts décoratifs. Le théoricien idéaliste se double d'un entrepreneur plein d'ambition, qui fonde la manufacture "Morris Marshall, Faulkner & Co", installée à Merton Abbey, dont les ateliers produiront meubles et tapisseries, mais aussi papiers peints et impressions xylographiques, et bien évidemment fourniront une part essentielle de l'aménagement de la maison du Bois des Moutiers. Les moyens de production ainsi créés - sans pouvoir cependant répondre à l'ambition initiale d'une production accessible à tous - accompagneront le développement de l'Art Nouveau, et permettront l'essor du mouvement Arts and Crafts.

Dans le même esprit, l'"Arts and Crafts Exhibition Society" a été fondée en 1888 par l'architecte Charles Robert Ashbee. Elle s'est donnée pour objet la rénovation des Arts et Métiers, face à la médiocrité de la production industrielle, en sublimant le matériau par le geste et la pensée de l'artisan.

La personnalité du commanditaire du Bois des Moutiers, et sa rencontre avec Edwin Luytens, acquis aux idées de William Morris, devait donner naissance, à Varengueville, dans ce lieu d'exception, à un chef d'oeuvre d'harmonie entre nature et architecture. Depuis une dizaine d'années, Luytens travaillait en véritable complicité avec la paysagiste Gertrude Jekyll, et c'est très naturellement qu'ils se sont associés dans le projet du Bois des Moutiers. Ils y réussissent sans doute l'une des meilleures expressions de l'"Architectural Gardening", où se fondent nature et architecture, où le jardin n'est ni l'ornement de la demeure, pas plus que la maison n'est le faire-valoir du parc. Le jardin pénètre la maison, tout comme ses ouvertures sur la nature savamment recomposée rendent imprécises les limites de ces deux mondes désormais intimement liés. L'architecture des jardins n'est que le prolongement de celle de la maison, par ses murs, ses portails, ses pergolas, composées sur les mêmes axes et perspectives, tout comme les jardins ne sauraient se concevoir sans les vues privilégiées que leur offre la maison.

De la banale demeure bourgeoise du "Clos des mûriers" acquise en 1897, et que l'on pourrait croire transplantée d'un faubourg urbain, Edwin

Luytens fait la maison de Guillaume et Adélaïde Mallet. Epris de musique, outre leur passion pour tous les courants artistiques de leur temps, l'élément de programme essentiel de la refonte du bâtiment existant sera un vaste salon de musique, dont le volume unique prolongera vers l'ouest les deux niveaux initiaux.

L'architecte a accordé une grande importance à la qualité des espaces de distribution. Il a créé sur la façade d'entrée un vaste porche intégrant le volume de l'escalier principal qui conduit à la loggia du salon de musique. Le hall distribue à la fois les espaces de réception, et l'escalier secondaire desservant l'étage des chambres autour d'un vaste palier.

Les volumes extérieurs, conçus à partir du parallélépipède ingrat du "Clos des mûriers", se sont enrichis d'éléments que l'on pourrait qualifier d'expressifs, affirmant les fonctions de la nouvelle demeure. Les larges percements du salon de musique se différencient d'une façade sur l'autre : vers le sud les deux niveaux de l'avant-corps s'ouvrent sur le Jardin blanc, et, à l'opposé, l'immense baie s'ouvre sur la mer, vers le nord, au-dessus des frondaisons de la valleuse. A cet avant-corps répond, en fausse symétrie du porche, une monumentale souche de cheminée à redents. Le seul morceau de fantaisie de la construction initiale a été préservé et magnifié par Luytens : il s'agit d'un étonnant fronton courbe sur le pignon Ouest, heureusement privé de ses mitrons de cheminée... Est-ce ce motif qui lui inspira en symétrique sur le pignon Est cette étonnante composition très graphique, à deux avant-corps découpés de baies circulaires, rectangulaires, et de panneaux de tuiles découpés en demi-cercles ? Faut-il y voir un écho du "japonisme" en vogue dans ces années ? Il a visiblement traité avec bonheur le plein cintre, tant dans ces ouvertures que dans les portes percées dans les murs des jardins, magnifiées elles aussi par de fins rayons de terre cuite. Enfin, la structure du petit porche de bois de la façade nord, passage obligé de la terrasse au jardin, n'est-elle pas, elle aussi, un autre souvenir oriental, comme les consoles soutenant le plafond de la loggia du salon de musique, ou les coyaux relevés des pans de toiture et des lucarnes, en leur donnant des airs de pagode ?

En revanche, Luytens a développé avec beaucoup de personnalité et une habileté suprême l'art de *l'oriel*. Du motif ordinaire du *bow-window*, il a tiré des effets étonnants, en les plaçant aux angles des avant-corps du salon de musique et des deux niveaux du porche : ils sont devenus des colonnes de lumière, sortes d'échauguettes donnant une immatérialité au point d'appui théorique de la construction, et surtout dispensant une lumière à la fois intense et subtile au volume du grand escalier.

L'empreinte "Arts and Crafts" est bien évidemment dominante dans la mise en oeuvre de cette architecture, accordant un soin tout particulier au matériau. Un mortier très grenu unifie l'aspect des façades, assorti aux tuiles orangées couronnant la toiture, et s'applique également aux frontons courbes et aux souches des hautes cheminées, laissant au porche d'entrée le privilège de la pierre de taille sobrement moulurée.

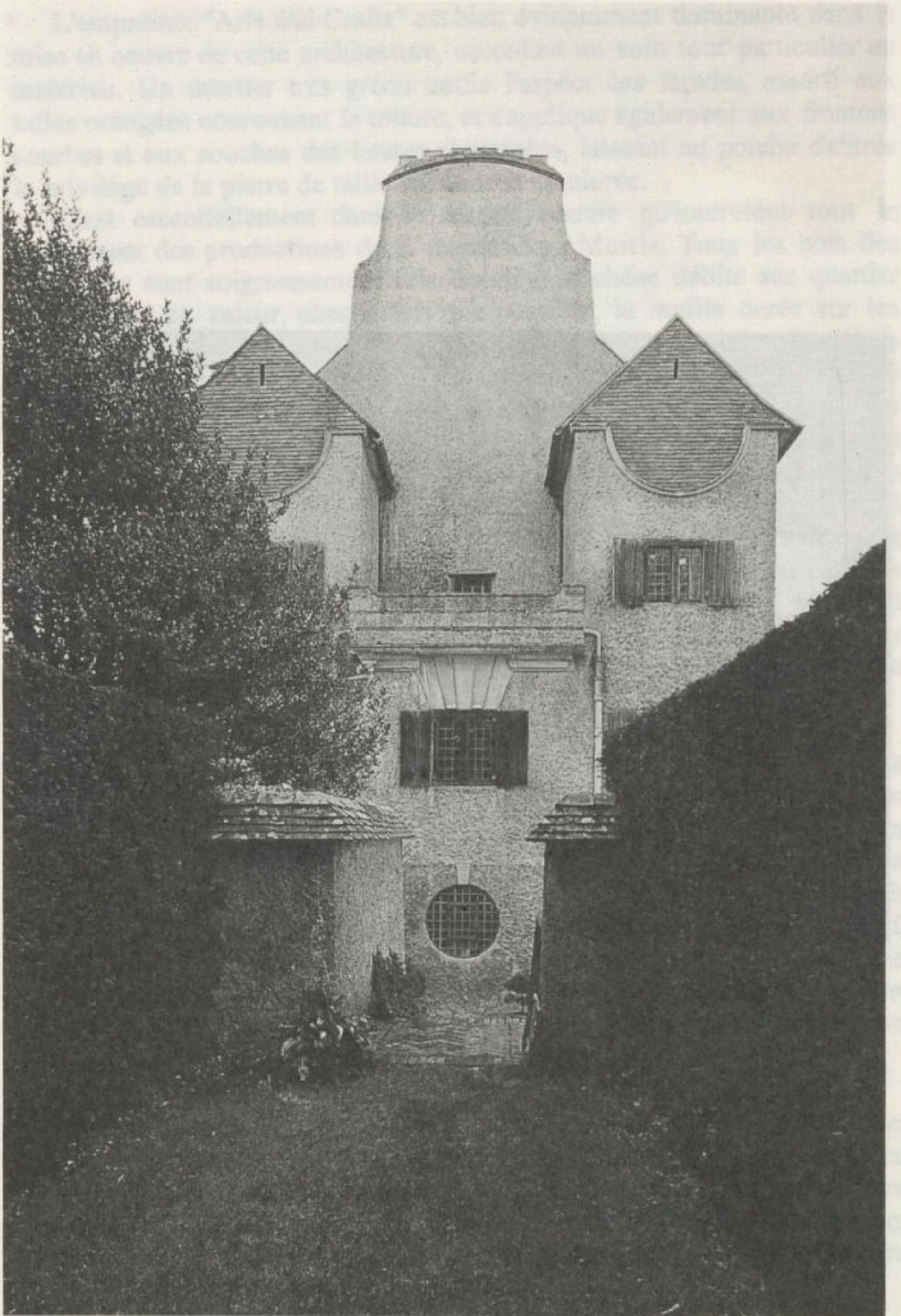
C'est essentiellement dans le second oeuvre qu'intervient tout le raffinement des productions de la manufacture Morris. Tous les bois des huisseries sont soigneusement sélectionnés, le chêne débité sur quartier pour mettre en valeur, chaque fois que possible, la maille dorée sur les grands à-plats. Dans les bois sans noeuds, tous les dispositifs d'assemblage sont soigneusement dissimulés, comme dans les marches supérieures du grand escalier. Toutes les portes sont traitées en simples planches verticales, et leurs sobres moulures droites s'encastrent dans les linteaux échancrés à cet effet. Les ferrures sont forgées suivant des motifs inspirés de la tradition médiévale, mais toujours une inventivité remarquable. Tout est conçu en fonction d'un traitement raffiné de la lumière, comme en témoignent les plafonds, allégés par les chanfreins des solives rehaussées, et les ombres qui s'accrochent aux discrets reliefs de chaque matière. Le mobilier, dessiné pour l'essentiel par Luytens et ses amis, a été traité dans le même esprit de magnifique sobriété, par la manufacture Morris.

La couleur se fait discrète, à la fois pour laisser au matériau toute sa noblesse, mais aussi sans doute pour jouer le contrepoint du flamboiement des couleurs du jardin. Seules les étoffes, et quelques tapisseries venaient ponctuellement relever cette sobre conception. Il faut attendre de pénétrer dans la partie privée de la demeure pour découvrir l'escalier tapissé de briques vernissées de bleu, débouchant sur le palier où la porte de chacune des chambres est accostée à hauteur d'oeil par une plaque de plâtre coloré à motif végétal, due au talent du sculpteur Robert Anning Bell qui oeuvrait à ce moment à Paris avec Luytens au pavillon britannique de l'exposition universelle de 1900.

Un siècle après la construction de la maison, il était légitime d'affirmer la place unique et éminente quelle tient dans l'histoire de l'architecture en France. Tout au Bois des Moutiers a ce goût rare de l'accord parfait entre les êtres et les choses, entre l'homme et la nature. Moment d'exception, dans un site extraordinaire qu'ont su comprendre, et savent toujours faire aimer et partager, une lignée d'humanistes.



Façade Sud, le salon de musique vu du jardin blanc.
(Cliché de l'auteur).



Le pignon Est (Cliché de l'auteur).



Le grand escalier (*Cliché de l'auteur*).



Le palier des chambres (*Cliché de l'auteur*).



Le salon de musique (*Cliché de l'auteur*).

FRANÇOIS MAURIAC, UNE ÂME DE FEU

par le bâtonnier Max BRIERE

(Séance du 3 octobre 1998)

"Il nous appartient de ressusciter les morts ce soir et de rendre la vie à cette cendre et à cette poussière qui furent un sang brûlant et une chair aimée".

Ainsi s'achève la méditation inspirée à François Mauriac à la vue d'un cimetière de village. Elle me servira d'introduction à cette conférence au cours de laquelle je m'efforcerai de faire revivre le prestigieux écrivain. Je voudrais qu'ensemble, nous ressentions sa présence.

Je l'imagine ainsi : sa tête à la Gréco est penchée, ses yeux mi-clos comme à l'habitude nous regardent, un sourire n'exclut pas le dédain qui l'habite, sa carcasse d'apparence fragile rappelle celle des échassiers que l'on peut rencontrer au bord des étangs des Landes, proches de Saint-Symphorien où, enfant, il passait ses vacances.

Il était né à l'immortalité à Bordeaux, le 11 octobre 1885. Il ne connut jamais son père, mort alors qu'il avait vingt mois. Sa soeur et ses trois frères vont être élevés par une mère qui appartient à la bourgeoisie bordelaise commerçante et calotine, enrichie dans le commerce du drap. Du côté paternel, on est libre-penseur et républicain, propriétaire de landes et de vignobles.

François fit ses études à Bordeaux au collège du Grand Lebrun tenu par les marianistes. Il en a exprimé "la discipline triste, l'odeur de soutane et de réfectoire". Régnait aussi, mêlée à celle des haricots, l'odeur des cours de récréation que clôturait un mur de latrines. Encore était-ce le seul lieu où il soit permis de se réfugier, "où le droit à la solitude est imprescriptible".

Mauriac a parlé d'enfance "étouffante", du monde étroit et janséniste de son enfance pieuse, angoissée, avec ses scrupules entretenus par sa mère qu'il vénérât sans doute, mais dont la religion était encombrée de petites

pratiques minutieuses. Et puis, bien qu'appartenant à une bourgeoisie honorable, Mauriac n'était pas de l'aristocratie bordelaise des Chartrons dont la sottise n'a d'égale que le snobisme et qui lui faisait bien sentir qu'il n'était pas de leur monde. Sans doute, pouvait-il trouver un apaisement dans la joie des cérémonies religieuses ou dans la tendresse maternelle. Surtout, il s'évadait en pensant aux vacances, aux jeux avec les cousines et les frères.

"Je n'habitais Bordeaux que corporellement au long de l'année scolaire, mon esprit ne quittait pas les campagnes de mes vacances et de notre joie, ces landes, pays des pins, du sable et des cigales"... "Ainsi sont entrés en moi pour l'éternité, ces étés implacables, cette forêt crépitante de cigales sous un ciel d'airain que parfois ternissait l'immense voile de soufre des incendies. L'odeur délicieuse de ce pays couvert de cendres, peuplé d'arbres aux flancs ouverts". De ces landes, il fera le décor de son oeuvre.

Son baccalauréat et un diplôme de licence ès lettres en poche, Mauriac s'évada de cette ville de Bordeaux où il avait tourné quelque temps comme un rat cherche l'issue de la ratière. "Vingt ans, j'avais vécu prisonnier, j'ai pris la mer".

Sa première escale, en septembre 1907, fut un foyer d'étudiants catholiques, 104 rue de Vaugirard à Paris. Il se sent différent des étudiants sages qui s'y trouvent, écrivant ironiquement : "On déballe tous les matins de nouveaux produits de jésuites, de ces têtes de gravure de première communion" et avouant qu'il rêve de sortir du cercle des "bons petits jeunes gens".

Donnant sa démission de l'Ecole des Chartes où il avait été reçu au concours d'entrée, il va se consacrer à la littérature en publiant des poèmes *Les mains jointes* qui lui valurent un article élogieux de Barrès. C'est pour lui l'ivresse.

Mauriac quitte assez rapidement l'asile préservé de la rue de Vaugirard, pour une chambre d'hôtel puis "un petit appartement agréable", rue Vaneau. Alors dit-il, "je ne fréquentais plus que les bars à la mode, fringant, la boutonnière fleurie d'un oeillet"... "Je me poussais, comme on dit, je jouais des coudes comme les camarades. J'avais pris un certain ton". Il s'ébroue, découvrant le monde des salons, il est reçu chez la duchesse de Rohan mais le succès littéraire ne lui viendra pas de "ces personnages au poitrail puissant dont le chef était empanaché de plumes d'autruche".

Chez Mme Alphonse Daudet, il rencontre Cocteau qui le décrit ainsi : "Naïf, pétulant, sournois, adorable Mauriac, en face de mes lumières factices". "Eh bien, s'écria-t-il, je vais écrire des romans et je les lancerai comme le chocolat Poulain".

Son mariage, en juin 1913, puis la guerre, marquèrent une pause et un retrait. Mariage heureux où il réussit à vaincre l'opposition de son beau-père, polytechnicien, Trésorier général de la Gironde, ancien Régent de la Banque de France, qui trouvait son futur gendre "pitoyable" et lui demanda, par dérision, s'il comptait un jour, appartenir à l'Académie Française. François Mauriac lui répondit que, puisqu'il fallait en trouver quarante par génération, il n'était même pas imaginable qu'il puisse échapper à cet honneur. La réplique, dit-on, fut accueillie avec le sourire.

Puis, ce furent les années de guerre qui lui ont laissé un sentiment de frustration. Bien que réformé, il réussit à se faire enrôler comme brancardier d'abord dans une unité de Chalon, puis à l'Hôpital de la Croix Rouge de Salonique où il contracte une fièvre paludéenne, ce qui entraîna sa démobilisation.

Avec l'après-guerre, ce fut la revanche du plaisir. "Ce dancing qu'était devenu le Paris de 1920. J'ai vu des vieillards danser jusqu'à la mort". Mauriac était l'écrivain bourgeois dont l'ascension commençait avec, pour partenaires, Crevel, Drieu la Rochelle, Radiguet, Cocteau "le prince de ce monde" où l'alcool, la drogue, l'homosexualité étaient le piment de cette nouvelle manière de vivre.

Mauriac est passé du Bordeaux calfeutré de sa jeunesse au "brillant et immonde Paris d'après la grande guerre". Avec le haut de forme mat, le foulard blanc et le pardessus à revers de soie, on le voit arriver au "Boeuf sur le Toit" à une heure assez avancée de la nuit, accompagné d'une jeune femme ravissante, la sienne. Mauriac a connu ce qu'il appelle "le temps des folies et des divertissements, des bruits de jazz". De cette bacchanale, il va toutefois s'échapper ; son foie supporte mal les cocktails et la vie de noctambule se prête mal à celle d'écrivain. Or, c'est l'époque où paraissent ses principaux romans.

Dès 1922, il obtint un succès immédiat et très grand avec *Le baiser au lépreux*. *Le fleuve de feu*, *Genitrix*, *Le désert de l'amour* ne font que confirmer ce succès. C'est l'éblouissement. Grasset offrait au jeune auteur de somptueux contrats. Et c'est l'apothéose en 1927 avec *Thérèse Desqueyroux*, son oeuvre la plus accomplie.

En 1906, il avait assisté au procès d'une empoisonneuse : "Pauvre femme que je vis hier au banc de la Cour d'assises, droite et pâle devant les hommes qui vous jugèrent, n'avez-vous pas senti monter vers vous, si pitoyable, si vaincue, un peu de mon humaine pitié ?" De même, aujourd'hui, la miséricorde va-t-elle vers sa Thérèse Desqueyroux. Mauriac a été jusqu'à envisager de faire de cette criminelle une sainte. "J'ai longuement désiré que tu fusses digne du nom de Sainte Locuste, mais

plusieurs, qui pourtant croient à la charité et au rachat de nos âmes tourmentées eussent crié au sacrilège". Atmosphère étouffante, cris et chuchotements, gémissements des pins, êtres capables d'amour et empêchés d'aimer. Faits divers : ce qui, sous la plume d'un médiocre n'aurait été qu'un roman de gare, devient un chef-d'oeuvre : voilà le monde mauriacien.

Mauriac marche alors sur les sentiers de la gloire. Les milieux littéraires et aristocratiques de la capitale se l'arrachent, mais ces dehors particulièrement brillants cachent une réalité différente.

Vers 1927 s'est en effet ouverte, pour lui, une période trouble qui nous est révélée par son roman *Destins*, par sa biographie de Jean Racine, ainsi que par ses deux ouvrages : *Souffrances du Chrétien* et *Bonheur du Chrétien*. "Pendant deux ou trois ans, dit-il, je fus comme fou. Presque rien n'en apparaissait au dehors. Les raisons épisodiques de cette folie en recouvraient de plus obscures nées à l'intersection de la chair et de l'âme, en ce milieu du chemin de la vie qu'est la quarantaine sonnée. J'errais à travers Paris comme un chien perdu, un chien sans collier".

"Du temps passa, je guéris". Respectons le secret sur les passions dont il s'est alors consumé.

C'est l'époque où, avec le plus d'acuité, s'est posé pour lui le conflit entre les exigences du chrétien et celles du romancier. Où donc le romancier, fut-il le plus proche de l'état de sainteté, trouverait-il la survie de son oeuvre, sinon en ce plus trouble de lui-même, précisément qu'est son propre imaginaire. Mais le romancier n'en doit pas moins être conscient de ses responsabilités. A décrire les passions, comment éviter que l'on excite les convoitises de la chair ? Question angoissante qui hante François Mauriac.

Sa passion de chrétien se déchaîna surtout lorsqu'il se trouva en présence de ce qu'il considère comme un blasphème lors de la représentation de la pièce de *"Bacchus"* de Jean Cocteau au Théâtre Marigny.

Il enrage que le Tout-Paris ait pu assister sans un cri à ce numéro de funambule où un comédien déguisé en évêque se sert du "Pater" pour faire rire la salle. Ce qui le blesse c'est qu'un ami très cher ait pu s'abaisser à se moquer de l'Eglise. Il se défendra plus tard d'avoir marqué de l'irritation. "Il fallait, dira-t-il, que quelqu'un qui aimât Cocteau lui mette le nez publiquement dans ce qu'il avait fait."

Le dégoût de Mauriac a été encore plus grand devant le spectacle d'enfants mimant la communion pour les besoins d'une adaptation à l'écran des "amitiés particulières" de Roger Peyrefitte et, dans une chronique, il en a exprimé sa profonde tristesse. Roger Peyrefitte a cru

devoir répondre par une lettre ouverte, texte immonde qui dénigre la carrière littéraire de Mauriac et s'en prend à sa vie publique et privée.

Bien que l'été qui suivit fût poissé des jets de bave de Peyreffite, Mauriac interdit à ses deux fils de faire quoi que ce soit contre l'insulteur. "Le malheureux qui a cherché à me frapper dans mes enfants, je ne lui dois désormais que le silence. Que l'indéfectible amour des miens me garde sans cesse au bord des larmes, et que ces instants se chargent de douceur et même d'une sorte de joie déchirante !"

Abordant les années 1930, ayant surmonté sa crise morale et religieuse, l'avenir s'annonçait pour Mauriac sous les meilleurs auspices. Son roman *Le Noeud de Vipères* paru en 1932, fut un triomphe.

Alors, tout faillit être compromis. Atteint d'une extinction de voix, il dut être procédé d'urgence à l'ablation d'une corde vocale. Ce coup de tonnerre dans un ciel qui paraissait serein fut une véritable coupure dans sa vie. L'intervention réussit, laissant à Mauriac une voix brisée. Alors, dit-il, "j'ai conçu *Le mystère Frontenac* comme un hymne à la famille au lendemain d'une grave opération et de la maladie durant laquelle les miens m'avaient entouré d'une sollicitude si tendre".

Sortant d'un enfer de souffrance, encore dans l'angoisse, une rumeur de gloire parvint jusqu'à lui - son élection à l'Académie Française, en juin 1933 et quelle élection ! une élection de maréchal a-t-on dit (28 voix sur 31 votants).

Quatre ans après, en 1937, c'est un nouveau triomphe. Comme tout romancier, il subit la tentation du théâtre. Sa pièce *Asmodée* sera donnée à la Comédie Française. La soirée du 22 novembre 1937, date de la première représentation, a pu lui faire croire qu'il avait conquis Paris rassemblé ce soir-là en son honneur - sept ministres, vingt académiciens, six ambassadeurs. Mauriac dut venir saluer aux côtés des comédiens, ce qui ne s'était jamais vu au Théâtre Français.

"Le grand succès d'*Asmodée* à la Comédie Française, cette découverte des efforts et des joies du théâtre avec Edouard Bourdet et Jacques Copeau avaient éveillé en moi, écrit Mauriac, une merveilleuse espérance. Je crus que j'allais renaître et que je donnerais sur la scène ma vraie mesure" : une des rares erreurs de Mauriac sur lui-même car ce n'est pas au théâtre qu'il a donné la pleine mesure de sa valeur.

L'année 1935 a marqué un tournant dans la vie de François Mauriac.

Tout jeune, alors qu'il était encore à Bordeaux, s'opposant aux idées conservatrices de sa branche maternelle, il adhère au "Sillon".

Arrivé à Paris, il continue de propager les idées de Marc Sangnier. Cependant, un peu plus tard, pendant le cours de la guerre, son journal et

sa correspondance le montrent imbus de formules maurrassiennes (recherche de l'homme fort, dénonciation de la démocratie, allusions antisémitiques).

Dans les années suivant la Première Guerre mondiale, Mauriac se situe à droite, donnant quelques articles au *Gaulois* et à *l'Echo de Paris*.

Toutefois, il y a en Mauriac deux hommes qui s'affrontent : "le grand bourgeois affamé d'ordre et le chrétien assoiffé de désordre évangélique".

Le bourgeois triomphera jusqu'au milieu des années trente, le chrétien rebelle prenant ensuite une revanche. Entré dans l'année 1935 encore "bourgeois de droite" bien qu'un peu ébranlé dans ses certitudes, François Mauriac va en sortir quelques semaines après avoir célébré son cinquantième anniversaire, rallié à la cause de l'antiracisme qui va faire de lui l'un des hommes les plus haïs de la droite et de la classe dont il est issu.

" J'ai dû renoncer à ma collaboration à *L'Echo de Paris* écrit-il. Ils m'ont refusé l'article que vous avez lu dans *La Revue de France* parce que j'osais y soutenir qu'un chrétien doit aimer ses ennemis, fussent-ils communistes. Alors, je leur ai dit bonsoir !"

Quittant *L'Echo de Paris* organe de la droite militante, Mauriac va glisser vers le Centre libéral qu'incarnait Pierre Brisson directeur du *Figaro* auquel il va désormais collaborer.

Mai-Juin 1940 provoque dans l'esprit de Mauriac un certain désarroi. L'admiration de ses amis et la haine de ses adversaires se conjuguent pour lui dicter son devoir.

Comment pourrait-il rester insensible à cet appel qui lui est adressé le 17 août 1940 par la voix des ondes, par Maurice Schumann qui fut son compagnon à "*Sept*" et à "*Temps Présent*" et qui est devenu le porte-parole de la France combattante ? : "Ces ondes auxquelles je n'aurais pas confié un message pour ma mère, je leur demande ce soir de porter ma voix jusqu'à vous, François Mauriac. Si grand que vous soyez par l'esprit ou par le coeur, nous pensons à vous comme à une image douloureuse de la France lointaine. Vos pieds enfoncés dans notre terre violée, vos yeux noyés par le soleil des vignes envahies, votre coeur né pour vivre les drames qui le dépassent, votre voix chaude et brisée tout ensemble, rien en vous, rien de vous qui n'incarne notre tragédie. De même que certains maîtres italiens nous offrent le spectacle du Christ en raccourci, de même vous êtes, pour nous, la France en raccourci, la France elle aussi crucifiée. Le drame de la patrie, nous l'avons vécu et nous le vivrons comme le drame de la création. Et jamais François Mauriac, nous ne reviendrons sur nos pas".

Grisante mais redoutable interpellation entendue dans la propriété de Malagar où campait l'ennemi.

Et puis, il n'y avait pas de choix de la part de François Mauriac qui, dès le commencement, fut la tête de turc de la presse collaborationniste. "Même si j'avais pu me poser la question au début, je me suis trouvé complètement isolé, traité en ennemi. Je leur en suis reconnaissant parce qu'ils m'ont aidé à prendre conscience de ce que j'étais".

Alors, Mauriac se rallie au groupe du Comité National des écrivains français dans la lutte à mort engagée par la nation française pour se délivrer de l'opresseur. Il collabore à quatre reprises aux *Lettres françaises clandestines* qui sont l'organe du Comité National et il écrit sa "*Lettre à un désespéré pour qu'il espère*".

Ce désespéré auquel il s'efforce de rendre confiance, c'est lui-même. Cette lettre à un désespéré va devenir le vibrant, le magnifique Cahier Noir, publié pendant l'occupation sous le nom de "*Forez*", nom d'une province française qui ne pouvait faire supposer que son auteur était François Mauriac. Le "*Cahier Noir*" est un grand texte qui éclabousse de sa lumière vengeresse le Paris occupé de 1943. Il faut relire ces périodes haletantes, ces interjections syncopées, goûter la salubre colère jaillie de ce "Forez volcanique".

Hauteur du ton, vibration de la passion, chaleur de l'éloquence, le "Cahier Noir" est l'un des plus beaux textes de la Résistance française.

L'avoir écrit est tout à l'honneur de François Mauriac qui a pris sciemment des risques. On l'avertit en novembre 1943 qu'il fallait éviter de rentrer dans son appartement de l'avenue Théophile Gautier, puis en 1944, qu'il valait mieux fuir Malagar et qu'il devait quitter Vémars. Cet homme fragile, émotif, dut chercher des gîtes chez des amis.

De toutes les images de François Mauriac, la plus humaine est celle évoquée par ses amis Blanzat. Un grand monsieur, maigre, à l'oeil narquois, vient sonner chez eux, un soir, voûté, une petite valise à la main, les épaules serrées dans un manteau étroit. Il chuchote dans la pénombre du palier: "Il paraît qu' "ils" me cherchent. D'autres, en Gironde, m'ont refusé l'asile, vous, je sais que vous me recevrez".

Mais le cauchemar va bientôt cesser. 25 août 1944, Paris est libéré.

A la première page du *Figaro* est paru le très bel article de Mauriac: "*Le Premier des Nôtres*" qui est un hommage à de Gaulle, ainsi qu'à tous ceux qui sont morts en criant son nom. "C'est vers lui, c'est vers eux que la France débaillonnée jette son premier cri. C'est vers lui, vers eux que, détachée du poteau, elle tend ses pauvres mains". Il rappelle que "durant les soirs de ces hivers féroces, nous demeurions l'oreille collée au poste de radio tandis que les pas de l'officier allemand ébranlaient le plafond au-

dessus de nos têtes. Nous l'écoutions, les poings serrés, nous ne retenions pas nos larmes. Nous courions avertir ceux de la famille qui ne se trouvaient pas à l'écoute. "Le Général de Gaulle va parler. Il parle".

Le miracle s'est accompli. Mauriac va enfin rencontrer le Général de Gaulle dont il est l'hôte à déjeuner, le 1er septembre 1944. D'après les témoins, "il avait l'air de quelqu'un qui tombe sur le Bon Dieu en chair et en os". Au cours de ce repas, le chef des Français Libres, alors qu'il tenait dans ses bras une nation pantelante et divisée, ne voulut parler que de l'Académie Française et des candidats qu'il souhaitait y susciter afin que s'affirmât mieux le rayonnement de notre littérature et de nos institutions.

Mauriac est alors auréolé de gloire. Le 6 septembre, dans le *Figaro*, il parle avec exaltation de "cet air léger que nous respirons sous ce ciel de Paris, sous cet azur comme lavé où le drapeau français ressemble à l'aile vivante d'un grand archange".

Mauriac est promu poète lauréat, héraut du nouveau régime, grand maître des cérémonies du gaullisme triomphant. Au *Figaro*, il règne, il scintille, il y vocalise.

Dans la vie de Mauriac est entré le personnage du Général de Gaulle qui va le bouleverser. Ses rapports avec de Gaulle sont des rapports de passion. Il s'est fait une certaine idée de de Gaulle comme Jean Racine se l'était fait de Louis XIV, au point d'en perdre l'entendement. Il est fasciné par de Gaulle. Durant toute cette IV^e République où les gouvernements s'avèrent incapables de résoudre les problèmes d'Outre-mer et où de Gaulle se morfond dans son désert, Mauriac ne cesse de penser à lui, ce qui le conduira, vingt ans après la Libération, en septembre 1967, à faire paraître son *de Gaulle* qui va susciter une vive polémique.

Dans un pamphlet intitulé "*Mauriac sous de Gaulle*", l'écrivain Jacques Laurent s'élève avec véhémence contre l'attitude de thuriféraire de Mauriac qu'il considère comme une trahison de l'indépendance absolue que doivent observer les intellectuels à l'égard du pouvoir. "Cessez d'avoir honte, lance l'auteur de *Caroline Chérie* à l'académicien François Mauriac, et vous n'aurez plus besoin qu'un metteur en scène défigure votre passé. Respectez votre métier qui consiste à regarder César avec l'audace de Tacite et non avec la complaisance de Carolus Duran. Laissez César tranquille, ne soldez pas en son honneur vos plus précieux souvenirs d'enfance". La plume de Jacques Laurent trempée au vitriol n'émeut pas outre mesure Mauriac. "L'auteur de *Caroline Chérie* peut faire le méchant et me larder en toute occasion, je souris et je passe. Non par dédain, il a beaucoup de talent et d'esprit et plus de lecture que la plupart de ses

contemporains, sans compter l'amitié que je lui garde, mais notre querelle deviendrait vite celle de deux auteurs : le Vadius et le Trissotin qui, à tout âge, dorment en chacun de nous, se réveillant en ces sortes de rencontres..."

Quelque admiration qu'il ait eue pour de Gaulle, Mauriac a eu le courage dans les mois qui ont suivi la Libération, de se faire le défenseur d'une "vraie justice".

"Il ne s'agit pas, ici, de plaider pour les coupables, mais de rappeler seulement que ces hommes, ces femmes sont des accusés, des prévenus, qu'aucun tribunal ne les a encore convaincus du délit ou crime dont on les charge. Oh ! je sais bien, la Gestapo, la police de Vichy n'avaient pas de ces délicatesses, mais justement, nous aspirons à mieux qu'un chassé-croisé de bourreaux et de victimes. Il ne faut à aucun prix que la IVe République chausse les bottes de la Gestapo".

Ainsi s'éleva-t-il contre la sentence de mort prononcée le 30 décembre 1944 contre Henri Béraud : "Grâce à Dieu, et pour notre honneur à tous, Henri Béraud n'a pas trahi". Qu'on exécute comme traître un écrivain français qui n'a pas trahi, c'est une injustice contre laquelle aucune puissance au monde ne me défendra de protester.

Henri Béraud, dans son petit livre *Quinze jours avec la mort* a évoqué ces heures cruelles, où, après le verdict, il s'était senti abandonné de tous. "Dans ce désert, un homme s'est levé, ardent et solitaire, sa voix s'est fait entendre. Il y fallait un grand courage. Le plus grand peut-être : celui de rompre le silence quand règne en tout lieu la servitude et la peur. Cher Mauriac, coeur généreux, vous seul m'avez sauvé". Le lendemain de l'article de Mauriac, Henri Béraud était gracié par le Général de Gaulle.

Par ailleurs, Mauriac s'est acharné à arracher Robert Brasillach au poteau d'exécution. Dans une lettre remise à son avocat qui fut lue à l'audience, Mauriac intervint de façon généreuse en faveur du jeune écrivain. Le 19 janvier 1945, il n'en est pas moins condamné à mort par la Cour de Justice de la Seine. Avec son fils Claude, Mauriac fait l'impossible en vue d'obtenir la grâce du condamné : pétitions signées par de nombreux écrivains, rencontre avec le Général de Gaulle.

A la stupéfaction de Mauriac, le recours en grâce sera cependant rejeté et on s'interroge encore aujourd'hui sur les mobiles auxquels a obéi le chef de l'Etat. Dans deux lettres bouleversantes, écrites de la prison, Brasillach témoigne de ses sentiments auprès de Mauriac. "Vous avez dit à ma mère, me dit-on, que vous m'avez toujours aimé : cela m'est un merveilleux réconfort de me souvenir de ceux qui m'ont aimé même si je leur apparaissais comme un ingrat. Il m'aura toujours été doux, dans cet univers glacé où je suis enchaîné, de rencontrer un ami inconnu.

Pour beaucoup d'êtres, maintenant, nos deux noms vont être liés dans le souvenir. Pour ma part, je n'y vois aujourd'hui que le plus extrême contentement, Cher François Mauriac, je vous embrasse".

Le *Canard Enchaîné* a cru pouvoir ironiser, François Mauriac, "le Saint François des Assises". Que cela est détestable ! En se portant au secours de condamnés à mort, qui pourtant l'avaient sali, François Mauriac a signé l'une des plus belles pages de sa vie d'homme et d'écrivain.

Son attitude vis-à-vis des juifs ne manque pas non plus de grandeur comme le dévoile l'exemple suivant. En 1954, le jeune Elie Wiesel, échappé des camps d'extermination nazis et correspondant d'un journal de Tel Aviv, demanda à être reçu par l'académicien Mauriac. Reçu chez lui, Wiesel écoutait Mauriac dialoguer sur le peuple juif. Le ton montait. Mauriac évoquait le Fils de l'homme, Fils de Dieu, juif courageux et haï. "Le temps s'écoulait, raconta Elie Wiesel, et je constatais que cela me rendait indifférent, puis, cédant à un mouvement de colère, je fermai mon bloc-notes et me levai. Vous parlez du Christ. La passion du Christ, mais j'ai connu il n'y a pas dix ans de cela des enfants juifs qui ont souffert mille fois plus, six millions de fois plus que le Christ sur la croix et nous n'en parlons pas."

Et brusquement, sans lui serrer la main, Elie Wiesel se dirigea vers la porte, puis vers l'ascenseur. Au même instant, j'entendis, raconte Wiesel s'ouvrir la porte. Le vieil écrivain me prit le bras et me demanda de revenir. Nous regagnâmes le salon, et soudain, l'homme que je venais d'offenser se mit à verser des larmes silencieuses et dans un sanglot me murmura : "C'est à vous maintenant d'en parler de ces enfants", ce que, par la suite, fit Wiesel et Mauriac préfaça son premier livre *La Nuit*.

Si sa compassion va aux juifs, victimes de la Shoah, il réserve son indignation contre l'invasion de l'Abyssinie par l'Italie, la croisade franquiste, le racisme nazi et certaines formes de l'épuration.

Alors qu'à la fin de 1952, il a atteint le faite de sa gloire, en recevant le prix Nobel, il va, animé d'une colère évangélique, se lancer à fond dans le débat maghrébin, devenant la figure de proue du progressisme pro-marocain, puis algérien.

L'affaire marocaine (l'enlèvement du Sultan, Sidi Mohamed) révèle à Mauriac un monde de violence et de corruption qu'il soupçonnait à peine. Sa naïveté va faire sa force. Furieux d'avoir été dupé, il mord désormais jusqu'au sang.

Et puis, l'explosion algérienne de novembre 1954 lui donne l'occasion de se livrer à la plus bouleversante méditation de sa vie d'homme public sur la violence. "Ce n'est pas l'imitation de Jésus-Christ, mais l'imitation

des bourreaux de Jésus-Christ, au cours de l'histoire qui est devenue trop souvent la règle de l'occident chrétien. Après dix-neuf siècles de christianisme, le Christ n'apparaît jamais dans le supplicé aux yeux des bourreaux d'aujourd'hui", cette allocution de clôture de la Semaine des Intellectuels catholiques dont je ne peux donner qu'un trop bref extrait a bouleversé son auditoire, certains n'ayant pu retenir leurs larmes. On a noté à juste titre que la pensée de Simone Weil tient une place importante dans l'esprit de Mauriac.

Mais ses articles du *Figaro* lui valent des lettres indignées, par exemple celle signée d'une "Comtesse de X... catholique 100%", catholicisme au pourcentage qui, pour Mauriac touchait au sublime. Et puis, les articles de Mauriac suscitent des désabonnements en série de ce journal. Alors Mauriac va donner ses articles à une nouvelle revue *L'Express* où il inaugure la série de ses *Blocs-notes* jusqu'en 1961, les blocs-notes continuant à paraître dans le *Figaro Littéraire* : que l'on partage, ou non, ses idées, on ne saurait lui dénier son courage.

Il continue à dire sa vérité, quelles que soient les menaces qui pèsent sur lui celles notamment au temps de l'O.A.S. d'être abattu par un commando. Il n'en perd pas pour autant son humour.

Jean Cayrol, de l'Académie Goncourt raconte qu'un matin, attendant Mauriac rue Jacob pour un déjeuner, il le voit arriver, un peu gêné, suivi de deux argousins chargés de le protéger. "On veut me tuer" dit-il "ce serait bien, j'aurais droit peut-être à des funérailles nationales". Puis, désignant les deux policiers protecteurs, il ajoute : "Ce matin, je ne savais plus quoi faire d'eux ; je les ai conduits à la messe, mais ça n'a pas eu l'air de les intéresser".

Mauriac est tenu pour le polémiste le plus cruel de son temps. Ses traits acérés se bousculent au bord de ses lèvres et le ravissent.

Mauriac ajoute : "Ce n'est pas la méchanceté qui me jette en avant, mais une exigence de justice", la défense qui lui paraît indispensable d'une cause juste. Il a conscience que, dans le combat politique, la difficulté pour un chrétien est d'épargner l'homme et d'atteindre la politique. Je m'y efforce, dit-il, quoi qu'on puisse penser et je n'ai jamais attaqué un adversaire dans sa vie privée, cela va de soi, mais même dans sa personne, dans ce qui n'est pas son personnage officiel et public.

Il n'empêche que, parfois, il réduit à des fantoches ceux qu'il crible de ses flèches. Ainsi en est-il, par exemple, des candidats aux élections de 1967 que sont Jean Lecanuet et Valéry Giscard d'Estaing, qu'il qualifie de play boys de la politique. "On ne se lasse pas de les observer dans le miroir magique où chacun d'eux croit ne montrer de lui-même que ce qui le rend irrésistible. Ils ont exercé leur voix, écouté les critiques des amis

et des ennemis et même peint et orné leurs visages comme des Jézabel. Celui qui souriait trop (bien sûr c'est Lecanuet) a maintenant la bouche serrée d'un maître de cérémonie de chez Borniol ou du traître de l'ancien mélodrame qui dit à la cantonade "Dissimulons".

A certains moments, Mauriac se laisse emporter par sa verve. De Stéphane Hecquet, rencontré un jour, il dira : "L'ennui c'est que, comme tous les avocats, il parle avant de penser". L'avocat que je suis s'insurge contre cette généralisation un peu hâtive.

Mauriac m'apparaît toutefois comme le plus grand des journalistes. "Ce qui fait sa grandeur polémique, c'est en vérité la précision chirurgicale de ses coups. S'il ne frappe jamais trop bas, il le fait avec une précision de bourreau chinois. Vibrant, tendre, emporté et lardant de flèches inoubliables les puissants du jour, l'auteur du *Bloc-Notes* a donné le modèle d'un vrai regard critique sur le monde".

Tel fut Mauriac dont le souci fut d'être sincère envers lui-même, de ne rien dire ni rien écrire qui n'exprima sa plus profonde pensée.

L'heure du destin le rendit à Dieu, la nuit du 1er septembre 1970. Sa voix brisée s'est tue mais ne cesse de nous interpeller. Dans le combat pour la justice, il demeure l'une des voix les plus pures de ce siècle.

Depuis l'intervention de Zola en faveur de Dreyfus, nous savons quelle peut être l'influence des intellectuels. Si un écrivain l'a prouvé magnifiquement, c'est bien François Mauriac.

Souvenons-nous aussi qu'octogénaire, il a su encore évoquer ses souvenirs dans un dernier roman *Un adolescent d'autrefois* qui n'a rien à envier aux grandes oeuvres passées. C'est le même feu intérieur qui dévore Mauriac et qui anime ses créations dans une atmosphère inséparable du drame qui s'y déroule, toute imprégnée de l'odeur des pins et des vendanges.

S'il repose dans le cimetière de Vémars, son coeur est à Malagar. "Là-bas, les vents courent sur les landes pour atteindre ces rives incertaines où les derniers pins s'écartent devant les vignes sacrées du Sauternes."

Malagar, c'est là qu'il ressentait particulièrement la contradiction fondamentale de sa vie, misant à la fois sur le Christ et sur le Monde.

Le Christ se manifesta à lui sous les traits que lui a donnés notre éminent Confrère Michel Ciry :

"Dans mon Cabinet de Malagar, un visage d'homme dessiné par Michel Ciry me regarde et je ne sais si ce regard qu'il arrête sur moi me condamne ou me pardonne. Car cet homme est le Christ - je le sais, bien qu'il ne ressemble par aucun de ses traits au Fils de Dieu tel que la tradition l'a imposé aux sculpteurs et aux peintres, de siècle en siècle. Il

ne rappelle surtout pas le Christ glorieux de Byzance et du Saint Suaire de Turin. C'est un être chétif aux cheveux incultes, ramenés sur un front qui rappelle celui de Charles Péguy. Ses joues creuses qu'un peu de barbe recouvre, ont été souffletées et ont reçu des crachats. Le regard de ce pauvre est arrêté sur moi dans mon Cabinet modeste.

J'interroge ce condamné, triste par delà la mort, qui ne ressemble à aucun autre et que Michel Ciry a dessiné peut-être sans savoir qu'à travers lui le Christ se manifesterait tel qu'il a valu se montrer à moi, non pas en juge, du moins je ne le crois pas - mais peut-être a-t-il voulu me rendre évidente, écrasante, la contradiction de ma vie."

Puis-je terminer ma conférence de plus belle façon sur cette image de François Mauriac que le Christ de Michel Ciry regarde et voit tel qu'il est et tel qu'il sera à jamais, partagé entre Dieu et Mammon.^{1 2}

Notes

1. Michel Ciry a exprimé à Maître Brière les regrets de son absence. " Je me trouve dans l'impossibilité de venir vous écouter, ce qui me navre doublement vu l'extrême délicatesse dont vous faites preuve à propos de votre conclusion associant ainsi mon oeuvre à celle de mon illustre ami. Je serai de coeur avec vous mais de beaucoup j'aurais préféré y être en personne ".
2. Plusieurs textes de Mauriac ont été lus, au cours de la conférence, par Guillaume Brière, petit-fils du conférencier.

... et de la justice, il demeure l'une des valeurs de ce monde. Michel Cay a exprimé à Malaga l'importance de son engagement. Il nous livre dans l'impossibilité de voir tout ce qui est en jeu, doublement vu l'extrême délicateur de nos jours. À propos de votre conclusion, essayant d'être non aveugle à l'égard de nos illusions, je suis sûr de ce que vous avez dit de la justice, de la dignité et de la liberté. Plusieurs fois de Maurac ont été au cours de la conférence. Dominique Biret, fils du conférencier.

Tel est l'homme qui a été à l'origine de ce mouvement. L'œuvre de l'homme est à l'origine de tout. Dans le monde, il y a une justice, il y a une dignité, il y a une liberté. Michel Cay a exprimé à Malaga l'importance de son engagement. Il nous livre dans l'impossibilité de voir tout ce qui est en jeu, doublement vu l'extrême délicateur de nos jours. À propos de votre conclusion, essayant d'être non aveugle à l'égard de nos illusions, je suis sûr de ce que vous avez dit de la justice, de la dignité et de la liberté. Plusieurs fois de Maurac ont été au cours de la conférence. Dominique Biret, fils du conférencier.

S'il repose dans le cimetière de Vémar, son cœur est à Malaga. L'œuvre de l'homme est à l'origine de tout. Dans le monde, il y a une justice, il y a une dignité, il y a une liberté. Michel Cay a exprimé à Malaga l'importance de son engagement. Il nous livre dans l'impossibilité de voir tout ce qui est en jeu, doublement vu l'extrême délicateur de nos jours. À propos de votre conclusion, essayant d'être non aveugle à l'égard de nos illusions, je suis sûr de ce que vous avez dit de la justice, de la dignité et de la liberté. Plusieurs fois de Maurac ont été au cours de la conférence. Dominique Biret, fils du conférencier.

Le Christ se manifesta à lui sous les traits que lui a dessinés notre éminent Conférencier Michel Cay : "Dans mon Cabinet de Malaga, un visage d'homme dessiné par Michel Cay me regarde et je ne sais si ce regard qu'il adresse sur moi me console ou me perdure. Car cet homme est le Christ - je le sais bien - que la loi de Dieu a été incarnée par son Fils de Dieu tel que la tradition l'a imposé aux sculpteurs et aux peintres, de siècle en siècle. Il

LA BIODIVERSITÉ

UN DÉFI POUR LE XXI^e SIECLE

par le Professeur Hubert PIGUET

(Séance du 27 novembre 1998)

De quoi s'agit-il ?

Il en est des mots comme de bien d'autres choses : ils sont souvent le fait d'une mode, même lorsqu'ils sont anciens et que leur sens recouvre des notions bien établies. Le mot "biodiversité" n'échappe pas à la règle. Créé il y a une vingtaine d'années par des scientifiques en mal de nouveauté sémantique, la biodiversité n'est pas autre chose que la diversité biologique, c'est-à-dire la diversité du monde vivant, animal ou végétal, concept universellement répandu car nul n'ignore que le vivant est extrêmement divers : il suffit de se promener n'importe où pour voir des animaux d'espèces différentes, des plantes d'espèces différentes et même des animaux de même espèce mais néanmoins différents les uns des autres et chacun sait d'autre part qu'il existe également une grande diversité entre les modes de vie de chacun des êtres vivants.

Ainsi, la biodiversité concerne principalement 3 niveaux emboîtés de la hiérarchie biologique

1. La diversité des espèces ou diversité spécifique. Mais qu'est ce qu'une espèce ? La définition théorique est à fondement biologique : appartiennent à la même espèce les individus - animaux ou végétaux - qui par le mécanisme de la fécondation sont en mesure de combiner leur patrimoine génétique et donner ainsi naissance à de nouveaux individus ayant les mêmes caractères et les mêmes fonctions. Au rythme des générations, les individus d'une même espèce partagent ainsi un

patrimoine génétique perpétuellement recombinaé qui reste différent et isolé du patrimoine génétique des autres espèces.

Cette approche ne convient évidemment que pour les organismes à reproduction sexuée, soit la grande majorité des animaux et des végétaux et nous n'irons pas plus avant dans la notion d'espèce, si vous le voulez bien, car le concept d'espèce est l'un des sujets les plus discutés en biologie depuis un siècle et il n'y a pas de consensus sur cette question.

2. Le deuxième niveau concerne la diversité génétique. Chaque espèce est différente des autres du point de vue de sa constitution génétique. Mais les recherches en biologie moléculaire ont mis également en évidence l'existence d'une variabilité génétique entre populations isolées appartenant à la même espèce ainsi qu'entre individus au sein d'une même population. Chacun sait d'autre part qu'il existe plusieurs races dans la plupart des espèces vivantes (nous connaissons tous plusieurs races de chevaux, de chiens ou de pommes), les différentes races d'une même espèce ont en commun la plupart de leurs gènes mais diffèrent les unes des autres par d'autres gènes qui leur confèrent des caractères particuliers.

Ainsi, la diversité génétique est elle définie comme l'ensemble de l'information génétique contenue dans tous les êtres vivants et correspond à la variabilité des gènes entre les espèces et au sein de chaque espèce.

3. Le troisième niveau est représenté par la diversité écologique. Le terme "écologie" n'est pas nouveau même si son usage s'est aujourd'hui surabondamment répandu. Il a été en effet proposé par Haeckel en 1866 pour désigner la science qui étudie les rapports entre les organismes vivants et le milieu où ils vivent (du grec *oikos*, demeure, et *logos*, science). On appelle "écosystème" le complexe formé par un ensemble d'espèces animales et végétales et leur environnement physique. On distingue ainsi de nombreux types d'écosystèmes comme les marais, les pelouses sèches, les forêts tropicales, les récifs coralliens, les mangroves, les savanes, les toundras, etc.. Chacun de ces écosystèmes abrite une combinaison caractéristique de plantes et d'animaux. Ces plantes et ces animaux vivent en équilibre quand bien même ils évoluent en même temps (on parle de co-évolution) en fonction du temps sous l'effet des variations climatiques saisonnières ou se produisant sur une longue période. Ce qui est important ici, c'est l'équilibre car la moindre modification touchant l'un des composants de ces ensembles expose l'écosystème au déséquilibre et par conséquent à des modifications qui peuvent entraîner sa perte.

Ainsi, la biodiversité couvre-t-elle à la fois la diversité spécifique, la diversité génétique et la diversité écologique.

Pourquoi en parler ?

Du 3 au 5 novembre de cette année 1998, a été célébré à Fontainebleau le 50^e anniversaire de l'UICN, autrement dit de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Cette manifestation a réuni 300 représentants de gouvernements, d'experts scientifiques et d'associations diverses devant lesquels le Président de la République et le Premier Ministre ont tenu à s'exprimer.

Dans le même temps, se réunissaient à Buenos Aires 180 pays pour discuter des moyens de limiter sinon d'enrayer le changement climatique de la planète qui ne serait évidemment pas sans conséquence sur la biodiversité.

Ces deux événements d'une grande importance et d'une brûlante actualité m'ont semblé justifier que l'on parle ici, à l'Académie de Rouen, de la biodiversité.

DESCRIPTION

1. Quelle est la richesse réelle de la biodiversité ? autrement dit, combien d'espèces vivantes peuplent actuellement la Terre ou plus exactement la Biosphère ?

En 1998, force est de constater que nous n'avons qu'une idée approximative - au plan quantitatif - de la biodiversité à l'échelle de la planète !

A cela plusieurs raisons :

a) Tout d'abord au plan conceptuel, la notion d'espèces, nous l'avons évoqué, est fondée sur des critères arbitraires dont on discute encore !

b) D'autre part, il est évident que nous ne connaissons certainement pas la totalité des espèces vivantes en cette fin de siècle. Selon Wilson (1988), le nombre d'espèces connues s'établit aujourd'hui à 1 400 000, animaux, plantes et micro-organismes confondus. Sur ce total, les règnes les plus primitifs représentent 110 000 espèces dont les Bactéries 6 000, les Champignons 47 000, les Algues 27 000, et les Protozoaires 30 800. Les Végétaux représentent 248 000 espèces et les Animaux 1 000 000. Parmi ces derniers, on compte 45 000 Vertébrés dont 9 000 Oiseaux, 4 000 Mammifères, 4 000 Batraciens, 6 300 Lézards et Serpents, etc. et 955 000 Invertébrés dont 750 000 Insectes. Les Insectes représentent donc environ les trois quarts des animaux. Comme vous le savez, les entomologistes classent les Insectes en plusieurs ordres et pour simplifier on retiendra que l'ordre des Coléoptères (le hanneton, la coccinelle, le scarabée) est le plus représenté avec environ 400 000 espèces (dont 10 000 en France), celui des Lépidoptères (les Papillons) en comprend 120 000,

celui des Hyménoptères (l'abeille, la fourmi) 85 000, celui des Diptères (la mouche, le moustique) 75 000, celui des Hémiptères (la cigale) 55 000 et les autres ordres 37 000.

Voilà pour ce qui est connu.

2. Qu'en est-il de l'inconnu ?

Il est évidemment difficile de parler de ce qui est inconnu ! Toutefois, on sait qu'il existe encore un nombre considérable d'espèces inconnues de la Science.

A l'opposé d'une opinion très répandue, on découvre encore des arbres : ainsi en Australie, pays ultra développé, on a découvert à la fin des années 70 une nouvelle espèce de palmier (*Norinania norinania*) pouvant dépasser 20 mètres de haut !

On découvre encore de nouveaux Oiseaux : vers la même époque, on découvre une nouvelle espèce de Sittelle en Algérie et d'une façon plus générale on découvre actuellement environ 3 nouvelles espèces par an, bien entendu ceci ne se passe pas dans nos jardins mais en Malaisie ou en Afrique tropicale ou encore en Amazonie.

Ce n'est qu'au début du siècle qu'on a découvert, au fond de la forêt équatoriale l'Okapi, ce grand ruminant qui tient de l'antilope et de la girafe et tout récemment un nouveau petit singe en forêt amazonienne. De nouveaux Batraciens sont également découverts dans ces mêmes forêts encore de nos jours. C'est cependant parmi les Invertébrés, au premier rang desquels les Insectes, dont on décrit chaque année environ 5600 espèces nouvelles, notamment dans les régions tropicales, que les lacunes de nos connaissances sont les plus importantes.

Wilson estimait donc à 1 400 000 le nombre d'espèces vivantes. Certaines estimations plus récentes l'élèvent à 3 millions, voire davantage. Comme il existe une bonne corrélation entre la diversité spécifique des plantes et celle des animaux, Raven en se fondant sur un nombre de 10 à 20 espèces d'insectes par espèce de plante supérieure arrive à une valeur comprise entre 2,4 et 4,8 millions d'insectes pour le nombre total d'espèces vivantes, ce qui serait une évaluation par défaut car reposant sur le nombre connu de plantes qui est probablement inférieur à la réalité. Ainsi, Myers estimait déjà en 1979 le nombre d'espèces vivantes compris entre 5 et 10 millions. D'autres recherches effectuées en Amérique centrale et au Pérou, sur la canopée des grands arbres des forêts pluvieuses ont permis à Erwin (1983) d'avancer le nombre de 30 millions d'espèces vivantes par extrapolation des richesses spécifiques relevées sur des surfaces de forêts connues.

Il faut donc bien admettre que la richesse spécifique, c'est à dire en espèces animales et végétales, de la biosphère est nettement supérieure au

nombre d'espèces effectivement décrites et que la marge d'incertitude reste considérable.

Est-il nécessaire d'en savoir plus que nous n'en savons ? Est-il vraiment nécessaire d'aller plus loin ? Oui, sans doute, car sans un classement rigoureux, nous ne saurions nous retrouver dans ce foisonnement d'espèces différentes, aucun de nos travaux de biologie, d'écologie, de physiologie, de génétique, de parasitologie, d'agronomie, etc. n'aurait plus de caractère scientifique puisqu'il ne pourrait plus être contrôlé et reproduit. L'exemple du Sida montre bien l'acharnement que l'Homme met à déchiffrer la Nature quand il y va de son intérêt immédiat. La sagesse consiste peut être à la déchiffrer avant qu'il ne soit trop tard !

C'est l'objet de la Systématique de mener à bien ce travail. Selon la définition de Mayr, "la systématique est l'étude de la diversité des êtres vivants et l'élucidation des causes de cette diversité, c'est à dire des processus qui y ont conduit". La Systématique couvre donc tout le domaine de la classification biologique. Or, comme disent les systématiciens, la Systématique est aujourd'hui une discipline sinistrée, notamment en France, délaissée par les Pouvoirs publics et les Universitaires et abandonnée aux Muséums d'Histoire Naturelle dont les moyens matériels et humains sont dérisoires. Déjà en 1986, l'UICN estimait qu'il faudrait environ 6 fois plus de botanistes qu'il n'y en avait en activité pour faire progresser la connaissance du monde végétal.

Ce défi, car c'en est un, a été relevé par le projet de l'Association américaine pour l'avancement des Sciences, dénommé "Systematics Agenda 2000" dont les objectifs sont au nombre de 3 :

1. au cours des 25 ans à venir, découvrir, inventorier et décrire précisément toutes les espèces vivant sur la Terre,
2. analyser et synthétiser les informations issues de cet inventaire pour construire une classification des espèces reflétant l'histoire de la Vie,
3. organiser ces informations en banque de données utilisables pour les besoins de la science. Il s'agit d'un projet d'une portée considérable, d'une durée de 25 ans, avec un investissement annuel de l'ordre de 3 milliards de dollars. Rien ne dit d'ailleurs que ce projet sera mis en oeuvre avec de tels moyens mais on a calculé qu'avec des financements annuels du même ordre qu'aujourd'hui, il faudrait 150 ans pour aboutir ! Que sera-t-il advenu de la biodiversité d'ici là ?

Je ne peux pas m'empêcher de citer les propos amers de ce Directeur de recherche à l'Institut National de Recherche Agronomique, cités par *le Monde* en août dernier, qui disait "Les Américains ont pu prendre au bond la notion de biodiversité. Ce n'est pas le cas en France où, depuis 20 ans, on interdit aux jeunes chercheurs de faire des thèses en systématique, de

s'intéresser à la découverte d'espèces nouvelles et à la classification. C'est considéré comme une discipline de Grand Papa. Résultat : toute une génération de scientifiques va partir à la retraite et on ne saura plus mettre un nom sur une bestiole !".

La connaissance de la biodiversité ne se limite pas au problème de l'inventaire exhaustif des espèces. Il est aussi urgent de développer les recherches écologiques visant à mieux connaître les écosystèmes et à mieux comprendre leur fonctionnement de façon à mieux protéger ceux dont le rôle est essentiel et dont la disparition pourrait avoir des conséquences désastreuses, notamment dans les régions tropicales et équatoriales, régions dites de "mégadiversité", en raison de l'extrême richesse de leur flore et de leur faune.

LE ROLE DE LA BIODIVERSITE

Car la Biodiversité joue un rôle considérable dans l'économie de la société des Hommes, quels qu'ils soient, où qu'ils soient. Tous, nous les habitants de cette planète, nous utilisons tous les jours les bienfaits de la biodiversité, le plus souvent sans nous en rendre compte et parfois en la maltraitant !

La Biodiversité fournit la matière première de notre alimentation et remplit de nombreuses autres fonctions domestiques, industrielles, médicales ou de loisirs. Nous y sommes tellement habitués que nous avons parfois tendance à oublier l'ensemble des rôles et des fonctions que remplit la biodiversité qui sont pourtant autant de raisons de mieux la connaître et de la préserver. De plus, compte tenu des progrès des biotechnologies, nous ne savons pas exactement, mais nous pouvons le pressentir, quel rôle sont susceptibles de jouer, dans le futur, les espèces qui ne sont pas encore économiquement intéressantes.

Ressources vivantes naturelles

I. Ressources alimentaires

Il n'y a pas lieu sans doute d'insister beaucoup sur l'apport alimentaire que représente la Biodiversité.

a) Les plantes : dans tous les pays du monde, les plantes, sauvages ou cultivées, contribuent à l'alimentation. Si l'on fait l'inventaire des plantes dont on peut acheter des produits sur un marché français, on dépasse les 600 espèces. Certes, nombre de ces plantes sont des produits que l'on ne trouve que dans des épiceries exotiques mais d'autres font partie de notre vie courante et passent inaperçus. Les desserts lactés utilisent souvent

comme émulsifiants la farine de guar, qui est une légumineuse tropicale. Certains fromages doivent leur teinte rouge au roucou, pulpe des fruits d'un petit arbre d'Amérique tropicale qui se cache sous son nom de code E 160 dans la liste des colorants utilisés.

Pour la petite histoire, savez-vous que c'est à un spécialiste de la biodiversité, chercheur à l'Institut National d'Horticulture d'Angers, que l'on doit de retrouver des crosnes sur nos marchés. Le crosne avait presque complètement disparu dans les années 70 et c'est ce chercheur qui réussit, en retrouvant des souches originales, "à rendre à nouveau productif ce légume qui avait dégénéré, était devenu petit, très fin et donc particulièrement difficile à ramasser". Comme quoi, de la biodiversité à notre assiette, il n'y a qu'un pas ! Et que dire de la vigne dont la diversité est une richesse de notre pays !

Le nombre de plantes alimentaires est diversement apprécié par les auteurs, allant de 6000 pour Uphof à 12 650 pour Kunkel. Il est impossible en fait d'être plus précis d'autant plus qu'en période de famine, on mange n'importe quoi !

Pour conclure, si l'on retient le nombre moyen de 10 000 plantes comestibles, on arrive à 4 % des 250 000 plantes connues.

b) Les animaux. La faune contribue également de manière très significative à notre alimentation. Sans parler des animaux domestiques, plusieurs espèces de Vertébrés (Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens, etc.) sont chassées pour leur viande. La pêche en mer et en eau douce est la principale source de protéines dans le monde : les prélèvements annuels estimés à près de 100 millions de tonnes sont proches des limites acceptables pour que le renouvellement des ressources ne soit pas compromis (90 % de poissons, le reste est constitué de crustacés et de mollusques).

De nombreuses sociétés rurales - souvent dites primitives - notamment en milieu tropical consomment diverses espèces d'Invertébrés, notamment des insectes comme les termites et les sauterelles. Enfin des produits comme le miel sont appréciés partout.

II. Ressources à usage médical

a) Les plantes médicinales continuent à jouer un rôle important, surtout dans les pays en voie de développement. En Chine, 40% des médicaments sont à base de plantes. En France, il suffit d'entrer dans n'importe quelle officine pour voir des produits d'origine végétale. Environ 20 000 plantes sont utilisées dans le monde par les médecines traditionnelles.

b) L'industrie pharmaceutique tire une part non négligeable de son chiffre d'affaires de médicaments élaborés à partir de principes biologiques extraits de plantes ou dont les molécules ont été identifiées dans les plantes avant d'être reproduites synthétiquement.

On citera par exemple

- le taxol, un anticancéreux extrait de l'If du Pacifique,
- la vinblastine et la vincristine, deux autres alcaloïdes anticancéreux extraits de la pervenche,
- la pénicilline, cette substance à l'origine de l'immense famille des antibiotiques issue d'une moisissure du genre pénicillium, qui a sauvé des millions de personnes,
- l'aspirine, produit pharmaceutique universel, provenant de l'acide salicylique découvert dans la filipendule, plus connue sous le nom de reine des prés, et bien d'autres : la morphine, la quinine, l'atropine, le camphre, etc. Actuellement, 5 000 plantes seulement ont été étudiées comme sources potentielles de substance à usage médical, (sur 250 000 !). On peut penser que beaucoup de plantes non encore étudiées constituent un réservoir pour l'industrie pharmaceutique qu'il est indispensable de préserver dans la mesure où il est encore très incomplètement connu.

III. Ressources vivantes à usage domestique et industriel

Il n'y a sans doute pas lieu d'insister longuement sur l'usage que nous faisons du bois tant cela est banal. Bois de feu, bois pour la construction, bois pour le mobilier, pour la pâte à papier, etc. La majorité du bois commercialisé vient essentiellement des pays tempérés (Canada, Etats Unis, ex URSS, Finlande) où la production est organisée. Mais la demande en bois précieux est importante et pour de nombreux pays tropicaux constituent une des rares sources de devises. Ils sont tentés d'exploiter ce patrimoine de manière parfois excessive compte tenu du temps nécessaire au renouvellement de la forêt. En l'absence d'une gestion adéquate, beaucoup de milieux forestiers sont donc actuellement dégradés par une exploitation excessive.

La vannerie, les textiles, la corderie utilisent également une large gamme de produits naturels. Le rotin est - après le bois - le second produit forestier à l'origine d'un commerce international important. Environ 600 espèces de rotin natives d'Asie sont à l'origine d'industries importantes en Chine, en Inde, en Indonésie, en Thaïlande et aux Philippines.

Bien que sérieusement concurrencé par les produits synthétiques, le caoutchouc naturel issu de l'hévéa continue à être exploité. Environ

5 millions de tonnes sont produites essentiellement en Asie contre 10 millions de tonnes de synthétiques.

Ressources génétiques et agriculture

Lorsqu'ils sont passés de la chasse et de la cueillette à l'agriculture, il y a quelques 10 000 ans, nos lointains ancêtres ont commencé à identifier et valoriser des ressources génétiques. Au fil des siècles, les agriculteurs et les éleveurs ont sélectionné et acclimaté des milliers d'espèces animales et végétales adaptées aux conditions de l'environnement local. En pratiquant l'hybridation, ils ont recombiné les gènes pour donner naissance à des races ou variétés nouvelles correspondant à leurs besoins.

Le résultat est qu'il existe un nombre important de variétés pour la plupart des espèces cultivées. Plus de 900 variétés de poires et 3000 variétés de pommes étaient répertoriées en France il y a un siècle. On notera cependant que toutes les potentialités sont loin d'être explorées. Ainsi, 150 à 200 espèces végétales seulement sont cultivées aujourd'hui, alors qu'environ 4% des espèces végétales sont comestibles. Trois espèces, le riz, le maïs et le blé fournissent presque 60% des protéines provenant des aliments d'origine végétale.

L'Europe, en raison de son histoire climatique relativement récente (la dernière glaciation date d'environ 18 000 ans) est une zone de faible diversité biologique. La plupart des plantes que nous cultivons sont des plantes acclimatées originaires du Proche Orient ou des zones tropicales et subtropicales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Le blé, l'avoine proviennent du pourtour méditerranéen, les lentilles et les pommes d'Asie centrale, l'abricot et la pêche de Chine, la pomme de terre et la tomate d'Amérique du Sud. Il en est de même de beaucoup de plantes d'ornement, le dahlia par exemple provient du Mexique, le bégonia d'Amérique tropicale, etc.

Il en est à peu près de même des animaux dont la première expérience de domestication remonte à 12 000 ans mais dont le nombre d'espèces domestiquées reste peu élevé : une quinzaine d'espèces importantes comme les bovins, le mouton, le cheval, la chèvre, le porc, le lapin, le dromadaire, le chameau, le yack, voire l'éléphant auxquels il faut ajouter le chat et le chien et une demi-douzaine d'oiseaux domestiques comme la poule, le canard, l'oie, etc. Pour chacune de ces espèces, l'homme a créé - par le jeu de la sélection - de nombreuses races distinctes ayant chacune des caractéristiques génétiques qui leur sont propres. On compte ainsi environ 900 races de moutons, 800 de bovins, 600 de chèvres, 400 de porc, etc.

L'Europe héberge environ 1 250 races d'animaux domestiques, soit plus d'un tiers de toutes les races du monde.

C'est dire qu'il existe dans ce monde domestiqué, animal ou végétal, d'immenses ressources génétiques dont certaines sont malheureusement en voie d'extinction, le plus souvent pour des raisons économiques immédiates.

Les biotechnologies

L'émergence des biotechnologies est très récente. Elle représente un saut technologique considérable en permettant de s'affranchir des barrières de la reproduction dans les tentatives de transformation des espèces vivantes. Les biotechnologies correspondent en effet à l'utilisation en vue d'applications agronomiques, industrielles et médicales des techniques de culture de cellules ou de tissus, des techniques d'analyse moléculaire des génomes et des techniques de transformation génétique. Ces dernières regroupées sous le nom de "génie génétique" ne sont pas simplement une technique supplémentaire mise à la disposition du sélectionneur. Il implique une modification radicale du statut des êtres vivants. Ainsi, le génie génétique permet d'attribuer des propriétés nouvelles à l'espèce manipulée comme, pour certains végétaux, la résistance à certaines maladies ou l'allongement de leur conservation. C'est ainsi qu'en mai 1994, une tomate transgénique, sélectionnée pour sa longue conservation, a fait son apparition sur le marché, c'est ainsi qu'existe maintenant le maïs transgénique qui a fait beaucoup parler de lui. C'est un maïs résistant à la pyrale, petit papillon ravageur. Le gouvernement français en avait, après des hésitations, autorisé la culture mais le Conseil d'Etat n'a pas suivi. Sa culture reste interdite en France pour le moment. Il n'en est pas partout pareil. Les Etats Unis ont depuis longtemps pris le virage des biotechnologies puisqu'aujourd'hui près de 20 millions d'hectares sont ainsi cultivés pour le maïs transgénique. C'est ainsi enfin que les Cubains seront, dès 1999, les premiers consommateurs d'un animal transgénique, le tilapia, sorte de petite carpe modifiée génétiquement (*Le Monde* : 20/11/98). Affaire à suivre mais on peut penser que la biotechnologie aidera les agriculteurs à remplacer les techniques de culture intensive par d'autres techniques nécessitant moins d'apports en pesticides et en engrais, tout en élargissant les aptitudes des plantes à résister aux facteurs négatifs de l'environnement.

Le génie génétique permet d'autre part d'utiliser les êtres vivants comme des usines biotechnologiques capables de fabriquer des substances

diverses, comme, par exemple, des médicaments d'origine animale ou végétale.

Les gènes, que l'on peut maintenant manipuler, que l'on peut extraire d'une cellule ou que l'on peut au contraire greffer dans une autre cellule, sont ainsi devenus une matière première pour l'industrie. Ils acquièrent le statut de ressources génétiques. A l'issue d'une procédure engagée il y a une dizaine d'années, le Parlement européen s'est prononcé, en juillet 1997, en faveur du caractère brevetable du vivant. Une directive européenne permet en effet de breveter les gènes, y compris des gènes humains, des animaux et des plantes transgéniques. En revanche, une variété végétale ou une race animale, un gène ou une cellule en leur état naturel, sont exclus des brevets. Pour breveter un gène, il faut donner des indications sur sa fonction assorties d'un exemple d'application industrielle.

Ainsi, la biotechnologie - fille de la biodiversité - est l'objet d'enjeux stratégiques considérables quant à l'équilibre entre intérêts publics et intérêts privés et au partage des marchés mondiaux. On peut surtout espérer qu'elle permettra l'alliance délicate des exigences de la production des substances alimentaires et de la protection de l'environnement.

Biodiversité et loisirs

Il n'est point besoin, pour terminer ce long chapitre sur les usages de la biodiversité, d'insister sur les rapports entre la biodiversité et les loisirs, sur les plaisirs qu'elle procure. Qui n'apprécie pas les plantes ornementales ? Le commerce des animaux est actif aussi bien pour fournir les parcs zoologiques que pour nous offrir de beaux aquariums ou de belles volières. Le tourisme en quête de beaux paysages naturels ou d'animaux sauvages que la raréfaction a conduit à parquer dans des zones protégées est largement répandu aujourd'hui et n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur l'environnement mais constitue pour certains pays une source importante de ressources.

Biodiversité et richesses

Ainsi, comme l'a dit Wilson, "la biodiversité est l'une des plus grandes richesses de la planète et pourtant la moins reconnue comme telle". Mais puisque la biodiversité est source de richesses, elle a un coût, une valeur dont l'évaluation n'est pas encore établie sur des bases solides et qui se cherche une nouvelle voie entre l'économie de marché et l'économie de l'environnement.

Economie de marché et économie de l'environnement - ou de l'écologie - obéissent en effet à des logiques différentes, sinon opposées.

L'économie de marché privilégie une logique de productivité et de rentabilité maximale à court terme. Dans le domaine agricole, la logique de la production a été de sélectionner quelques variétés particulièrement productives, quitte à faire quelques apports d'engrais et de pesticides. Au contraire, la logique de l'écologie suppose la prise en compte du long terme et le maintien de la diversité des écosystèmes. Ainsi, pour ce qui concerne la chasse et la pêche, il faut imposer des limites aux prélèvements pour ne pas compromettre les capacités de renouvellement. Et simultanément, il faut maintenir la qualité des écosystèmes afin que les espèces animales et végétales puissent continuer à y prospérer et à s'y reproduire.

Il y a donc interdépendance entre la dynamique des systèmes économiques et celle des systèmes écologiques mais il ne saurait être question de réduire le coût de la biodiversité à la seule valeur marchande de ses richesses.

Certes, une première approche est fournie par le prix du marché lorsqu'il s'agit de ressources traditionnelles. Ainsi, les exportations annuelles mondiales de bois se chiffrent à environ 100 milliards de dollars, le marché du poisson représente environ 35 milliards de dollars tandis que celui des fourrures, des peaux de reptiles, des poissons tropicaux, des coquillages, etc. est estimé à 5 milliards de dollars et que l'écotourisme représente 20 % des 55 milliards que génère le tourisme mondial.

Mais la biodiversité ne recouvre pas que cela. La valeur de la biodiversité est composée d'une multitude de sources qui ne peuvent se réduire à la valeur marchande : nous n'achetons pas l'air aux propriétaires des forêts, ni l'eau de source qui jaillit d'une zone humide dont le pouvoir épurateur est bien connu.

Il s'ensuit

1. que les services rendus par ces écosystèmes n'ayant pas de coût, on peut avoir l'impression qu'ils n'ont aucune valeur,
2. que les propriétaires qui n'en tirent aucun profit peuvent être amenés à les rentabiliser soit en coupant et vendant le bois de la forêt soit en drainant la zone humide pour en faire une terre agricole.

C'est pour remédier à ces lacunes que certains économistes proposent de mieux prendre en compte les effets extérieurs au marché et de faire participer les utilisateurs au coût social de leur activité, en contribuant par exemple, au financement des opérations de protection de la biodiversité. "Faire payer les pollueurs", c'est en vertu de ce principe que vous paierez plus cher le diesel à partir de janvier prochain et non pas en raison de sa valeur marchande.

Dans cette analyse de l'évaluation de la biodiversité, on distingue plusieurs éléments :

1. La valeur d'usage qui regroupe l'ensemble des bénéfices découlant de l'usage d'une ressource donnée. Elle correspond à la consommation des produits de l'élevage, de la culture, de la chasse, de la pêche, etc. ou à la valeur induite par le tourisme par exemple.

2. La valeur d'option, c'est celle que l'on consent à payer pour la préservation de la biodiversité en vue d'un usage futur. Comme on l'a vu, les techniques du génie génétique permettent de plus en plus d'exploiter les richesses génétiques sauvages et on peut penser que de nouvelles techniques - encore plus performantes - permettront demain d'autres valorisations de la biodiversité.

3. Enfin, la valeur de non-usage ou valeur d'existence est celle que l'on attribue à la préservation d'espèces ou d'écosystèmes sans utilité apparente mais présentant un intérêt symbolique ou attractif pour la société. Elle se traduit par exemple par des dons lors de campagne pour la sauvegarde des espèces menacées ou par des donations à des associations de protection de la nature.

Il va de soi que l'utilisation de ces références - d'ailleurs contestées par certains économistes - se heurte à de nombreuses difficultés, tenant aux incertitudes qui touchent à l'utilisation future de la biodiversité ou le prix que le consommateur acceptera de mettre pour la préserver. Si bien qu'en pratique, les résultats fournis par l'analyse économique restent encore très limités. Elle présente néanmoins l'avantage de proposer un élément quantitatif dans l'élaboration de décisions qui intègrent non seulement des données économiques mais aussi culturelles, morales et politiques et qu'il faudra bien prendre un jour ou l'autre, nouveau défi pour les années à venir !

LES MENACES QUI PÈSENT SUR LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est donc une énorme richesse, elle n'est pas toujours estimée à sa juste valeur laquelle est du reste bien difficile à déterminer. Mais ce qui est inquiétant, c'est que cette biodiversité est terriblement menacée en cette fin de XXe siècle. Les espèces animales et végétales disparaissent aujourd'hui à un rythme encore jamais vu dans l'histoire du Monde.

Les phénomènes d'extinction des espèces font partie des processus naturels qui ont marqué l'évolution de la biosphère. Depuis la fin de l'Antécambrien, voici 650 millions d'années, on a pu dénombrer 17

périodes d'extinctions massives suivies de périodes d'accroissement de la diversité spécifique.

Les spécialistes de l'évolution considèrent qu'au cours des temps cénozoïques (ères tertiaire et quaternaire confondues), la vitesse de disparition correspond à une moyenne d'au maximum une espèce tous les 50 à 100 ans (insectes omis). Cependant, toute période de disparition massive d'espèces vivantes ayant été jusqu'à présent suivie par une période de spéciation foisonnante, avec pour résultat une augmentation parfois considérable du nombre global d'espèces vivantes au cours des quelques dizaines de millions d'années suivant une crise d'extinction.

Mais il n'en est plus de même avec la dernière période d'extinction de masse, celle du Quaternaire qui a commencé au Pléistocène. En réalité, nous avons aujourd'hui la preuve que l'espèce humaine a joué dès l'époque paléolithique un rôle majeur dans cette dernière période. Les chasseurs paléolithiques ont eu, semble-t-il, un rôle déterminant dans l'anéantissement de la grande faune de Vertébrés qui survivait encore au moment des glaciations. Le rythme des extinctions a connu une accélération sans précédent avec le développement de la civilisation humaine : ainsi notre espèce a fait disparaître 151 espèces de vertébrés supérieurs au cours des derniers 400 ans soit une moyenne d'une espèce tous les 2,7 ans !

Bien que cette vitesse soit déjà 20 fois supérieure à celle des époques géologiques passées, elle est tout simplement dérisoire par rapport à sa vitesse effective telle que les écologistes ont pu récemment l'évaluer pour l'ensemble des espèces.

Ainsi, Wilson (1988), en se fondant sur la vitesse d'extinction des faunes marines mésozoïques, estime que s'il existe aujourd'hui 10 millions d'espèces vivantes dans la biosphère, la vitesse actuelle de disparition des espèces liée à la destruction des forêts tropicales correspond à un rythme de 1 000 à 10 000 fois supérieur à celui qui a caractérisé les périodes d'extinction de masse géologiques !

Près de 4 000 espèces sont signalées en danger d'extinction selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources) mais il s'agit essentiellement des grandes espèces de vertébrés. Peu a été réalisé jusqu'à présent sur les invertébrés. L'évaluation des risques d'extinction n'a concerné que quelques espèces d'insectes, surtout des Lépidoptères et des Coléoptères. Comme les plus grandes incertitudes existent quant au nombre total d'espèces d'invertébrés existant, la seule chose que l'on peut affirmer est que le nombre d'espèces menacées est considérable, son ordre de grandeur se chiffrant peut-être en millions, si l'on porte quelque crédit à l'estimation d'Erwin selon laquelle existeraient

plus de 20 millions d'espèces vivantes, essentiellement des insectes des forêts pluvieuses tropicales.

En fait, il est bien difficile d'évaluer avec précision le nombre d'espèces menacées de disparition tant les incertitudes sont nombreuses. En se fondant sur des taux estimés de destruction des forêts pluvieuses tropicales, certains auteurs ont évalué le nombre d'espèces qui disparaîtraient d'ici l'année 2025. Selon ces estimations qui restent très approximatives, ce nombre serait compris entre 250 000 et 1 250 000.

En Europe, 10 % des Insectes sont menacés d'extinction dans les décades à venir si des mesures énergiques ne sont pas prises. Les Papillons et les Libellules sont parmi les plus menacés ou les mieux évalués. En Bavière par exemple, 50 espèces de papillons de jour sur 200 sont menacés. Au Luxembourg, sur les 1 00 espèces de papillons de jour qui existaient au début du siècle, 14 ont disparu, 12 sont en voie d'extinction et 34 sont menacées ! En France, près de 50 % des Libellules sont également menacées !

Et que dire des espèces végétales ? La forêt, poumon de la planète, recule d'année en année. Depuis 1980, quelques 135 millions d'hectares ont disparu, notamment dans les zones tropicales, victimes de la pression démographique, des incendies et de la pollution.

Au Brésil, 47 220 km² de forêts - soit la superficie de la Suisse - ont disparu au cours des 3 dernières années entraînant avec elles la disparition probable de nombreuses espèces d'animaux et de végétaux dans la mesure où ce pays se place au premier rang mondial pour les Mammifères, pour les Poissons et les Insectes, au deuxième pour les Amphibiens, au troisième pour les Oiseaux et au cinquième pour les Reptiles.

A ce rythme, l'homme mettra 300 ans pour détruire les 3 milliard et demi d'hectares de forêts qui restent actuellement soit à peu près la moitié de ce qu'il y avait sur la Terre il y a 6000 ans ! Autrement dit, il détruira en 3 siècles autant qu'il a détruit depuis 60 siècles, c'est dire que le rythme a changé ! D'autant plus que faute de moyens et de techniques modernes, le reboisement n'a pas suivi. Peut-être le reboisement par avion récemment proposé permettra-t-il de relever le défi. Dans l'immédiat, cette situation explique la "Marche pour les forêts" organisée récemment par la Fédération France Nature Environnement. Partie de la forêt de Brocéliande à la mi-octobre, elle est arrivée à Fontainebleau le 5 novembre à l'occasion du 50e anniversaire de l'UICN.

La cause de ces menaces

L'homme est malheureusement le principal auteur de ces menaces. C'est dans les activités humaines que résident en effet les principales causes de l'appauvrissement de la diversité biologique.

1. Le recul de la forêt trouve sa cause principale dans l'expansion des terres agricoles, elle même en grande partie la conséquence de la croissance démographique. De 1700 à 1980, 12 millions de km² soit 20% des forêts, ont disparu au profit des terres cultivées. En 1700, la population mondiale atteignait à peine 1 milliard d'individus. La population mondiale s'élève aujourd'hui à 6 milliards d'individus, elle sera probablement de 9 milliards en 2050. Que restera-t-il des forêts si des mesures planétaires ne sont pas prises très rapidement ?

2. La construction de grands barrages et le drainage des zones inondées ont eu également des impacts importants sur les milieux aquatiques et leurs habitats : ainsi, les détournements d'eau pour l'irrigation sont à l'origine de l'assèchement partiel de la mer d'Aral et de sa salinisation ; aux Pays Bas et en Grande Bretagne, moins de 4 % des tourbières sont restées intactes ; en France, le marais poitevin a perdu plus de la moitié de ses prairies humides et la Camargue près de 40 % de ses milieux naturels ; en Alsace, l'assèchement des prairies humides a fait disparaître les Batraciens et par voie de conséquence les Cigognes !

3. L'aménagement du territoire avec la construction d'infrastructures routières et ferroviaires, d'aéroports ainsi que l'urbanisation croissante sont également à l'origine de la destruction de nombreux écosystèmes. Ils contribuent surtout, du moins dans les pays industrialisés, à la fragmentation des milieux, facteur de fragilité et d'appauvrissement de la diversité biologique. On pouvait lire dans *le Monde* du 13 septembre dernier, sous le titre "Les richesses méconnues du patrimoine naturel d'Ile-de-France" "la flore francilienne est aussi variée que celle de la Grande Bretagne. Mais le cloisonnement des espaces naturels menace ces éléments essentiels du cadre de vie".

4. Les introductions d'espèces étrangères sont responsables de l'extinction d'espèces autochtones, considérées comme indésirables. L'introduction des lapins en Australie a eu des effets dramatiques sur la flore et la faune locale dont l'élimination de certaines espèces. Il a fallu introduire délibérément la myxomatose pour lutter contre ces lapins. L'introduction dans le lac Victoria, au cours des années 60, d'un poisson le *Lates niloticus* appelé encore "capitaine", poisson prédateur de grande

taille pouvant atteindre 100 kilos a largement contribué à la disparition d'environ 200 espèces de poissons endémiques propres à ce lac ! Dans le domaine végétal, on a plusieurs exemples dramatiques des menaces qui pèsent sur certains écosystèmes à la suite de l'introduction d'espèces étrangères. Ainsi en est-il en Méditerranée à cause de la prolifération d'une algue tropicale, "Caulerpa taxifolia". Introduite accidentellement en 1984, au large de Monaco, cette algue tropicale n'a cessé de coloniser les fonds méditerranéens à une vitesse de croissance bien supérieure à la vitesse habituelle. Autre exemple, celui de Miconia introduit en 1937 dans un jardin de Tahiti ; Miconia, un arbre d'Amérique tropicale pouvant atteindre 15 mètres de haut, est en train d'envahir Tahiti et de menacer une cinquantaine d'espèces végétales endémiques ! C'est encore de la biodiversité qui disparaît !

5. La pollution des sols et de l'eau perturbe également les écosystèmes et peut réduire ou même éliminer des espèces sensibles. En Europe, l'action la plus spectaculaire est la quasi disparition des fleurs adventices des cultures comme les Nigelles, l'Adonis et même le Bleuet qui sont devenues d'une grande rareté. L'utilisation de débroussaillants dans les forêts et les prairies conduit à des résultats analogues ce qui ne peut manquer d'avoir des conséquences sur la faune, notamment les Insectes. Plus grave encore, comme le dit sagement Echaubard de l'Institut Agronomique National, "le processus de modification de l'entomofaune, à la suite des interventions phytosanitaires répétées, est engagé dans un sens défavorable pour les équilibres biocénotiques", ce qui signifie que ces traitements pesticides et herbicides détruisent les insectes utiles au profit des insectes nuisibles et parmi les insectes les plus sensibles se trouvent les pollinisateurs comme les Abeilles.

Lorsque introduction d'espèces étrangères et pollution s'associent, cela tourne à la catastrophe comme c'est le cas actuellement pour le lac Grand Lieu en Loire Atlantique, "menacé par une plante aquatique tropicale, la myriophylle brésilienne, dont la brutale prolifération, ajoutée à la pollution existante, met en péril cette réserve naturelle, capitale pour les Oiseaux".

6. L'intensification de l'agriculture. Dans le domaine agricole, la tendance est à l'homogénéisation des méthodes de production. De vastes superficies sont plantées avec des variétés à haut rendement, ce qui nécessite d'avoir recours à des méthodes coûteuses telles que l'irrigation, les engrais, les pesticides pour maximiser la production. Ces pratiques ont des conséquences directes sur l'environnement comme la disparition des haies pour faciliter l'utilisation des engins mécaniques ou la

contamination des eaux par les nitrates, avec ses conséquences sur la végétation !

Dans le domaine de l'élevage, le problème n'est pas celui de la disparition des espèces proprement dite mais celui de l'appauvrissement de la diversité du patrimoine génétique par sélection des races les plus productives.

7. La chasse excessive de certaines espèces animales a largement contribué à leur disparition. Ceci n'est pas nouveau. Le dernier Aurochs est mort en 1627 dans les forêts de Pologne, c'est à peu près à la même époque que le Dronte de l'île Maurice a été exterminé pour ne citer que ces deux-là. Comme l'écrit Ernst Jünger, écrivain allemand et grand entomologiste, récemment disparu, "sur l'île Maurice vivait naguère le peuple des drontes, le peuple le plus pacifique que l'on puisse imaginer ; apparentés aux colombes par surcroît. Le fait est qu'ils n'avaient pas d'ennemis, ils étaient si maladroits qu'ils pouvaient à peine marcher, se nourrissaient de plantes. Leur chair était impropre à la consommation, d'où leur surnom d'oiseaux dégoût. Quoiqu'il en soit, ils furent exterminés à peine leur îlot perdu fut-il découvert ". Lorsque les espèces ne sont pas exterminées, leurs aires de distribution se restreignent de plus en plus et les survivants se réfugient dans des zones de plus en plus réduites. C'est par exemple, le cas du Tigre de l'Inde, du Rhinocéros blanc d'Afrique, du Cheval sauvage et même de l'Eléphant ou de la Girafe ! La course à la rentabilité en matière de pêche est à l'origine de l'utilisation de gigantesques filets qui capturent non seulement les espèces recherchées mais aussi quantité d'espèces non cibles comme des mammifères, des oiseaux, des poissons, etc. qui sont détruites.

8. L'effet de serre. On en parle beaucoup depuis la Conférence de Kyoto qui s'est tenue en novembre 1997, et on attendait mieux que ce qui vient de se passer à Buenos Aires où aucun accord n'a pu être trouvé entre les pays en présence ! Comme chacun sait, il est directement la conséquence de l'activité industrielle et de l'émission dans l'atmosphère de gaz carbonique (CO₂), de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (NO₂). Il est en fait bien difficile d'en prévoir les conséquences sur la biodiversité mais ce qui apparaît certain à la communauté scientifique c'est que " au fur et à mesure que les émissions à effet de serre augmenteront, nous entrerons dans un régime climatique nouveau, sans aucun équivalent au cours du dernier million d'années" (J. C. Duplessy). Ce sera l'élévation des températures qui augmenteront de 2 degrés d'ici un siècle, ce qui ne paraît pas considérable et pourrait réjouir les plus frileux d'entre nous mais qui aura pour conséquence la fonte des glaciers alpins et la fonte partielle de la calotte glaciaire, l'élévation du niveau de la mer au point de menacer une

superficie notable des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et les deltas méditerranéens. Bien entendu, on assistera à de vastes modifications de la faune et de la flore avec un risque non négligeable de disparition pour nombre d'espèces, soit encore un risque d'appauvrissement de la biodiversité qui justifie que des accords internationaux soient trouvés pour l'enrayer.

Il est clair, au terme de cette longue énumération, que la biodiversité subit des pressions, voire des menaces, suffisamment inquiétantes pour que des mesures efficaces soient prises pour la protéger.

LES MESURES de PROTECTION

L'expression d'une volonté de protection de la nature est relativement récente dans l'histoire des sociétés humaines. Si l'on adopte comme critère principal la mise en place d'aires protégées - réserves ou parcs naturels - on en relève les premiers signes à la fin du XIXe siècle, avec la création aux États-Unis, en 1872, du premier parc national du monde, celui du Yellowstone. Il faut cependant attendre la première moitié du XXe siècle pour voir ce mouvement s'affirmer : en Europe, les premiers parcs naturels sont créés, par la Suède, en 1909 ; suivent la Suisse (1915) et la Grande-Bretagne (1949). En France, la réaction est plus tardive encore, si l'on excepte l'initiative particulière de la Société nationale de protection de la nature, association privée à but scientifique et philanthropique, qui crée en 1928 la réserve zoologique et botanique de Camargue. Ce n'est qu'en 1960 que fut votée la loi sur les parcs nationaux, et en 1963 que le premier d'entre eux, celui de la Vanoise, fut ouvert.

L'Union internationale pour la protection de la nature (U.I.P.N.) est constituée en 1948. Sa transformation, huit ans plus tard, en Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (U.I.C.N.) entérine l'idée que la préservation de la nature doit s'inscrire dans une perspective plus large. La publication par l'U.I.C.N., l'U.N.E.P. c'est à dire le Programme des Nations unies pour l'environnement et le W.W.F. ou Fonds mondial pour la nature, de la Stratégie mondiale de la conservation, en 1980, marque une nouvelle étape : elle souligne le besoin de sauvegarder les processus écologiques et donc de maintenir des espaces protégés, mais en accordant une place importante aux exigences du développement économique. Cette évolution a été marquée par deux sommets planétaires : la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm qui, en 1972, fait des problèmes d'environnement une priorité pour les gouvernements de la planète ; la

Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement de Rio de Janeiro qui, en 1992, à partir d'un éclairage porté sur l'érosion de la biodiversité et sur les menaces de changements climatiques, souligne l'interdépendance entre développement et protection de l'environnement.

La protection des espèces

En 1760, Linné disait "si une seule fonction importante manquait dans le monde animal, on pourrait craindre le plus grand désastre dans l'univers". Il avait déjà compris la nécessité de la protection des espèces.

La protection des espèces passe par l'établissement de listes rouges ou par la réintroduction d'espèces disparues, mais ces méthodes sont notoirement insuffisantes !

Le système actuel de classement des espèces en danger s'est développé à partir des listes rouges de l'UICN. Au début des années 60, le rôle de ces documents était de fournir l'information sur la distribution géographique des espèces en attirant l'attention sur celles qui se trouvaient menacées. Avec le temps, les listes rouges dégagèrent de priorités et classèrent les espèces en distinguant des espèces "en danger" ou "menacées" ou simplement "vulnérables" selon le niveau de risque. Les résultats sont assez satisfaisants en ce qui concerne les oiseaux et les mammifères. En revanche, plantes et invertébrés furent moins bien répertoriés et cette lacune entraîna certains biologistes à suggérer que l'on devrait plutôt concentrer les efforts sur la conservation des populations et des écosystèmes en danger. D'autre part, les listes rouges donnent la plus grande importance aux espèces hautement menacées à un moment où l'espoir d'une protection efficace est mince ; il serait peut-être préférable, par souci d'efficacité, de privilégier les espèces pour lesquelles une chance raisonnable d'échapper à l'extinction existe encore !

Une autre façon d'aborder le problème a consisté à réintroduire des espèces disparues dans leurs anciens habitats. Ainsi, le 3 mai 1983, un couple de lynx en provenance de Tchécoslovaquie était relâché en forêt de Ribeauvillé dans le Haut-Rhin. Cette intervention, qui allait déclencher bien des passions, était la première phase de la réintroduction de cette espèce dans le massif vosgien, le lynx ayant disparu de cette région depuis 150 ans. L'expérience se poursuit sans inconvénient majeur semble-t-il. On ne peut pas en dire autant de la réintroduction des loups dans les Alpes ou de celle de l'ours dans les Pyrénées qui défrayent régulièrement la chronique en raison des dégâts occasionnés dans les troupeaux de moutons.

Le vautour fauve avait disparu du massif central en 1945. De 1981 à 1986, 61 animaux de cette espèce ont été réintroduits dans les Cévennes. Cette opération semble un grand succès puisque la population compte actuellement près de 200 individus.

En fait, malgré quelques succès comme celui-ci, cette pratique de conservation souffre de l'absence d'un cadre théorique solide. D'une part, avant de réintroduire, il faut s'assurer que les conditions sont propices et notamment que les causes de la disparition de l'espèce en question ont réellement disparues. D'autre part, au plan biologique, se posent plusieurs questions relatives à l'âge auquel il convient de relâcher des animaux élevés en captivité, à leurs habitudes comportementales et à leur constitution génétique. Autant de questions qui, jointes aux aléas du suivi des espèces réintroduites, font la difficulté de ces expériences qui pourraient néanmoins constituer un apport précieux pour des études écologiques sur la dynamique de la biodiversité.

Longtemps destinés à simplement montrer au public des animaux dits sauvages, les parcs zoologiques et plus récemment les aquariums sont devenus aujourd'hui des éléments importants des réseaux de conservation de la biodiversité car ils entretiennent des espèces d'animaux rares ou menacés qui peuvent être utilisés dans des programmes de réintroduction en milieu naturel. Ainsi, du bison d'Europe qui n'existait plus qu'en captivité en 1923 et qui a pu être réintroduit avec succès dans les forêts polonaises. Il en est de même de l'oryx d'Arabie anéanti dans les années 60 et qui a été récemment réintroduit en Arabie saoudite. En 1997, un programme était en cours pour le cheval de Przewalsky avec un troupeau vivant en semi-captivité dans les Cévennes avant sa réintroduction en Mongolie. Les jardins botaniques, les arboretums jouent le même rôle vis à vis des espèces végétales menacées.

La protection des espaces

Mais le vrai problème n'est pas de parquer la biodiversité dans des endroits protégés quitte à la détruire ailleurs, il est bien plus de protéger non seulement les espèces, animales ou végétales, mais plus encore leurs milieux de vie donnant ainsi toute leur valeur aux méthodes de protection des espaces.

C'est l'objectif de la création ou plus exactement de la limitation d'espaces protégés qui sont, selon la définition de l'UICN, " une zone de terre ou de mer particulièrement consacrée à la protection de la biodiversité et des ressources naturelles et culturelles qui lui sont associées et gérée selon des lois ou d'autres moyens efficaces".

On compte dans le monde plus de 4 500 aires protégées représentant, avec une superficie totale de 4,5 millions de kilomètres carrés, environ 3,5 % des terres émergées. En France, départements d'outre mer compris, on dénombrait, en 1997, 129 réserves naturelles (dont 7 dans les DOM) couvrant 131 418 hectares en métropole et 188 149 hectares dans les DOM. Ce terme générique recouvre en réalité des situations très différentes allant de grandes réserves de faune et de flore à de petits sites retenus pour la conservation d'espèces particulières. Il peut s'agir de réserves intégrales où l'intervention humaine est exclue ou au contraire de zones habitées dans lesquelles la protection de la flore et de la faune est assurée par l'implication des populations locales dans la gestion du milieu et des espèces.

En France, les Parcs nationaux, comme le parc de la Vanoise ou celui du Mercantour sont des zones protégées ouvertes au tourisme mais à l'intérieur desquels tout prélèvement animal ou végétal est strictement interdit, où les itinéraires autorisés sont généralement balisés et où l'habitat est non seulement réduit mais rigoureusement contrôlé. Les parcs régionaux, comme le parc de Brotonne, ont une optique différente dans la mesure où ils sont surtout concernés par l'aménagement d'un territoire hébergeant un patrimoine naturel et culturel original bien conservé et à préserver.

En 1971, l'UNESCO lançait le programme MAB (man and biosphère), programme international dans lequel recherche scientifique et éducation tiennent une part égale dans le but de rapprocher la protection de la nature et le développement des populations locales. Ainsi fût créé le concept de réserve de biosphère. A partir de 1974, l'UNESCO désigna les zones bénéficiant de ce label "Réserve de Biosphère".

Une réserve de biosphère est une zone protégée dans laquelle les mesures de gestion mises en place visent à conserver les ressources naturelles tout en garantissant leur utilisation par les populations locales. Chaque réserve de biosphère doit remplir trois fonctions :

- une fonction de conservation pour assurer la sauvegarde des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variabilité génétique,
- une fonction de développement pour encourager une économie durable au niveau local,
- une fonction logistique pour la recherche et l'éducation en matière de conservation et de développement durable.

On compte environ 300 réserves de biosphère dans le monde actuellement dont 8 en France, la Camargue, les Cévennes, la côte d'Iroise en Bretagne, les Vosges du Nord, le Mont Ventoux, la vallée du Fango en Corse, le Lubéron et la Guadeloupe.

Dans le même ordre d'idées, le 21 mai 1992, le Conseil des Ministres de la Communauté européenne adoptait la Directive 92/43 ou Directive "Habitat - Faune - Flore". Elle a pour objectif, d'où son nom, "de contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la flore et de la faune sauvage sur le territoire européen". Cela doit aboutir à la constitution d'un réseau cohérent de zones spéciales de protection dénommé "Natura 2000". Les Etats membres dont la France doivent désigner les sites qui sont d'importance communautaire comme zones spéciales de conservation et prendre les mesures nécessaires pour assurer leur protection. Encore conviendrait-il que l'inventaire de ces zones ait été convenablement fait. Si c'est généralement le cas pour les Mammifères, les Oiseaux, les Poissons, ce ne l'est généralement pas pour les Invertébrés et notamment pour les Insectes. D'autre part, devant les craintes inspirées par l'obligation de mesures de protection et l'opposition d'un certain nombre de groupes de pression, la France a pris du retard dans la désignation des sites de réseau Natura 2000 et s'est faite, il y a peu, rappeler à l'ordre par Bruxelles !

En complément de ces mesures, la communauté internationale a ratifié depuis une vingtaine d'années plusieurs conventions internationales visant à protéger tel ou tel aspect de la faune ou de la flore : convention de Ramsar en vue de la conservation des zones humides, convention de Washington sur le commerce des animaux et des végétaux menacés d'extinction, convention de Barcelone sur la protection de la Méditerranée, convention de Bonn sur les espèces migratrices, etc. La liste est longue des conventions de protection, l'essentiel maintenant est de les respecter et de les faire respecter !

PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Mais, de convention en convention, l'humanité prend conscience de l'insuffisance de ces mesures et des limites imposées au développement par la biosphère elle même. L'humanité prend conscience que les menaces qui pèsent sur la biodiversité, comme la désertification, le changement climatique, la pollution de l'air et de l'eau sont la conséquence de la surpopulation, de l'urbanisation et de l'industrialisation. Un équilibre doit être trouvé entre les individus et leur environnement. Se pose alors la question du développement durable selon l'expression mise à la mode en 1987 par la commission Brundtland. En collaboration avec les spécialistes de l'environnement, les spécialistes du développement sont à la recherche de nouvelles solutions qui prennent en compte les légitimes aspirations des pays en voie de développement et les risques d'une croissance non

maîtrisée. La conférence de Rio de Janeiro, en 1992, baptisée Sommet de la Terre, a marqué une étape importante dans la prise de conscience des intérêts communs à long terme des peuples du Nord et du Sud. Mais le chemin est encore long qui conduira à la prise en compte des exigences de l'homme et des contraintes du milieu naturel. Aux pays riches qui leur demandent le respect des forêts ou de la biodiversité, les pays du Sud rappellent la nécessité de l'industrialisation pour lutter contre la pauvreté. Ils soulignent leur manque de moyens financiers face aux ressources des pays développés.

Ainsi, à la veille du troisième millénaire, le développement économique et la protection de la biodiversité sont devenus un seul et même enjeu éthique. Le Nord saura-t-il modifier son mode de vie, ses financements et ses technologies pour aider le Sud à sortir d'un sous-développement durable et créer une Terre qui préserve la vie de ses enfants ?

En somme, et pour conclure, la biodiversité est, comme vous voyez, un concept aux multiples aspects :

- celui de la connaissance d'abord car le monde vivant recèle plus d'inconnues que de données scientifiquement établies,
- celui de la protection ensuite, dans la mesure où le développement des activités humaines risque de compromettre cette diversité,
- celui de la solidarité enfin entre les pays riches, les plus pollueurs, et les pays en voie de développement, les plus riches en biodiversité.

Autant d'aspects qui constituent, chacun, un défi pour le siècle à venir.

Bibliographie

- Aubertin C. et Vivien F. D. - Les enjeux de la biodiversité - Economica édit., Paris 1998
- Barbault R. - Protection des espèces - CD-ROM Universalis Version 3. 0 Encyclopaedia Universalis, 1997.
- Blandin P. - La biodiversité in Encyclopaedia Universalis, 1996, 147-154.
- Chauvet M. et Olivier L. - La Biodiversité, enjeu planétaire. Préserver notre patrimoine génétique - Sang de la Terre édit., Paris 1993 -
- Echaubard M. Effets des pollutions sur les peuplements

- entomologiques - Bulletin de la Société entomologique de France. Vol. 99 (n° spécial): Août 1994, 19-38. - Friboulet J.J. - Développement économique et social - CD-ROM Universalis Version 3.0 Encyclopaedia Universalis, 1997.
- Lamotte M., Blandin P. et Sacchi C. - Ecologie - CD-ROM Universalis Version 3.0 Encyclopaedia Universalis, 1997.
- Lenoir N. - La déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme in Encyclopaedia Universalis, 1998, 93-97.
- Lévêque C. - La Biodiversité - 1 vol. Que sais-je ? - PUF édit., Paris 1997.
- Parizeau M. H. - La biodiversité. Tout conserver ou tout exploiter. De Boeck & Larcier édit., Paris - Bruxelles 1997
- Ramade F. - Qu'entend-on par Biodiversité et quels sont les problématiques et les problèmes inhérents à sa conservation ? Bulletin de la Société entomologique de France. Vol. 99 (n° spécial): Août 1994, 7-18.
- Siclet G. - L'ère des manipulations génétiques in Encyclopaedia Universalis, 1998, 83-92.

de biodiversité. Elle est définie comme l'ensemble des formes de vie, des espèces, des variétés, des populations, des individus, des gènes, des chromosomes, des molécules, des cellules, des tissus, des organes, des systèmes, des organismes, des communautés, des écosystèmes, des paysages, des biomes, de la biosphère. Elle est le résultat de l'évolution et de la spéciation, et est le fruit de l'interaction entre les facteurs biotiques et abiotiques. Elle est le patrimoine commun de l'humanité et de tous les peuples. Elle est le fondement de la vie sur Terre et de la prospérité humaine. Elle est le bien commun de l'humanité et de tous les peuples. Elle est le patrimoine commun de l'humanité et de tous les peuples.

La biodiversité est un concept complexe et multidimensionnel. Elle englobe la diversité des espèces, des variétés, des populations, des individus, des gènes, des chromosomes, des molécules, des cellules, des tissus, des organes, des systèmes, des organismes, des communautés, des écosystèmes, des paysages, des biomes, de la biosphère. Elle est le résultat de l'évolution et de la spéciation, et est le fruit de l'interaction entre les facteurs biotiques et abiotiques. Elle est le patrimoine commun de l'humanité et de tous les peuples. Elle est le fondement de la vie sur Terre et de la prospérité humaine. Elle est le bien commun de l'humanité et de tous les peuples.

- celle de la connaissance et de la compréhension de la biodiversité;
- celle de la protection et de la conservation de la biodiversité;
- celle de la promotion et de l'utilisation durable de la biodiversité;
- celle de la coopération et de la solidarité internationale pour la biodiversité;
- celle de la participation et de l'implication des acteurs locaux et nationaux pour la biodiversité;
- celle de la recherche et de l'innovation pour la biodiversité;
- celle de l'éducation et de la sensibilisation pour la biodiversité;
- celle de la législation et de la réglementation pour la biodiversité;
- celle de la planification et de la mise en œuvre de politiques pour la biodiversité;
- celle de la surveillance et de l'évaluation de la biodiversité;
- celle de la communication et de la diffusion de l'information pour la biodiversité;
- celle de la mobilisation des ressources financières et humaines pour la biodiversité;
- celle de la coopération et de la solidarité internationale pour la biodiversité;
- celle de la participation et de l'implication des acteurs locaux et nationaux pour la biodiversité;
- celle de la recherche et de l'innovation pour la biodiversité;
- celle de l'éducation et de la sensibilisation pour la biodiversité;
- celle de la législation et de la réglementation pour la biodiversité;
- celle de la planification et de la mise en œuvre de politiques pour la biodiversité;
- celle de la surveillance et de l'évaluation de la biodiversité;
- celle de la communication et de la diffusion de l'information pour la biodiversité;
- celle de la mobilisation des ressources financières et humaines pour la biodiversité;

Autant d'aspects qui constituent, chacun, un défi pour le siècle à venir.

Bibliographie

Aubertin C. et Vivien F. D. - Les enjeux de la biodiversité - Economica
 Edit., Paris 1998
 Barbeau A. - Protection des espèces - CD-ROM Universalis Version 3.0
 Encyclopédie Universalis, 1997.
 Blandin P. - La biodiversité in Encyclopédie Universalis, 1996,
 147-154.
 Chauvet M. et Olivier L. - La Biodiversité, enjeu planétaire. Préserver
 notre patrimoine génétique - Sang de la Terre éd., Paris 1993 -
 Schabert M. - Effet des pollutions sur les peuplements

LA RESTAURATION EN NORMANDIE

par M. Jean-Pierre CHALINE

(Séance du 12 décembre 1998)

Ce n'est certes pas devant le public de l'Académie qu'il est besoin de préciser que le présent propos n'aura rien à voir avec la liste des bonnes tables dont certain guide normand nous offre le classement annuel. C'est pourtant bien à ces dernières que le mot fait d'abord penser nos contemporains, et l'on mesure là l'oubli dans lequel est tombé, pour eux, ce début du XIXe siècle. A vrai dire, quand bien même ils gardent souvenir du régime en cause, en ont-ils une image bien nette et, surtout, exempte de préjugés ? Car c'est un régime mal aimé que celui de la Restauration, présenté traditionnellement dans l'historiographie comme une régression, un retour "à l'Ancien Régime honni, ou au moins comme un vain effort pour entraver la marche d'une démocratie appelée à triompher par la loi du Progrès et le sens de l'Histoire...

Cette légende noire de la Restauration, nourrie par ses adversaires et par des historiens libéraux ou républicains qu'ont répétés ensuite nos manuels scolaires, n'est pas sans quelques fondements et il n'est pas dans notre but de réhabiliter à tout force un régime qui a finalement échoué, largement par sa faute. Et l'on ajoutera ici le souvenir mitigé qu'il a pu laisser aux légitimistes eux-mêmes, déçus dès ce temps-là au point de se vouloir "ultras", c'est-à-dire plus royalistes que le roi Louis XVIII, et qui garderont rancune à son successeur Charles X et au ministre Polignac de s'être fait par leur maladresse les fossoyeurs de la monarchie.

L'historien, toutefois, n'a pas à juger le passé mais à tenter de le comprendre, sans en être ni complice ni dupe. Faire reproche au régime de la Restauration d'avoir retardé l'avènement d'une démocratie politique dont la Troisième République serait dans cette vision l'idéal achevé - une démocratie que bien peu alors réclamaient - est à la limite absurde, sauf à

introduire en histoire un principe de rétroactivité que le droit normalement récuse. On ne peut juger une époque à l'aune d'un avenir qu'elle ne pouvait connaître et qui, de toute façon, n'était pas écrit d'avance. Plus judicieux serait de comparer la France de ce temps avec les pays voisins à la même époque. On s'apercevrait alors que ce régime présenté comme si réactionnaire était en réalité, avec l'Angleterre, un des plus libéraux d'Europe...

C'est dans cet esprit qu'il convient de relire cette époque¹ et que nous en aborderons les aspects normands².

1814 : notre mémoire a oublié la lassitude du pays, usé par dix ans de guerres qu'on avait supportées victorieuses mais dont on n'accepte plus les déboires, les victimes et le coût. Sait-on que depuis la Révolution, la France avait perdu autant de soldats qu'elle aura de morts en 1914-18 ? Poids de la conscription qui en vient à lever par anticipation les jeunes "Marie-Louise", poids de la fiscalité pour payer la guerre : les Français n'y croient plus et n'aspirent qu'à la paix. Les maréchaux eux-mêmes lâchent l'empereur à Fontainebleau, cependant que les assemblées, manipulées par Talleyrand, appellent à revenir sur le trône "Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi", autrement dit le comte de Provence qui, depuis la mort de l'orphelin du Temple dix-neuf ans auparavant, se considère comme Louis XVIII. Ce n'est pas l'enthousiasme peut-être, mais nulle opposition ne se fait jour, alors même que les Alliés, qui occupent une partie de la France, laissent clairement au pays sa liberté de choix.

En Normandie, où les ports sont ruinés par le blocus naval anglais, où l'industrie textile naissante est aux abois faute de matière première³, c'est comme partout un soulagement et toutes les autorités se rallient au nouveau pouvoir, réussissant ainsi pour la plupart à conserver leur place. Après tout, le régime impérial s'était monarchisé à un tel point que les gens ne voient guère la différence : la Restauration sera celle d'une famille, les Bourbons, mais non celle de la monarchie, réalisée en fait depuis longtemps. Par ailleurs le nouveau souverain, outre la paix, apporte une liberté beaucoup plus grande. Car le culte que nous avons de Napoléon fait oublier le caractère très policier de son régime et son pouvoir assez dictatorial. Louis XVIII, lui, pour se faire accepter des Français, leur octroie une Charte constitutionnelle limitant ses pouvoirs, désormais partagés avec un véritable Parlement inspiré du modèle anglais, avec de véritables députés élus qui voteront lois et budgets. Ajoutons qu'il déclare reconnaître et entériner tous les changements sociaux ou juridiques dus à la Révolution : l'égalité devant la loi, le Code civil, la noblesse d'Empire

et même la vente des fameux "biens nationaux" confisqués au clergé ou aux émigrés. Enfin, "nouvel Henri IV" mettant fin à une longue guerre civile, il préconise l'"oubli" des opinions. ou des engagements antérieurs.

Pourquoi alors les choses vont-elles rapidement se gâter ? On a souvent cité, non sans quelques raisons, l'arrogance de ces émigrés qui n'avaient, dit-on, "rien appris et rien oublié" depuis quatre-vingt-neuf. Des fidèles, il faut le dire, du roi, qui pour sa cause avaient tout perdu et comptaient bien être dédommagés... Mais s'ils ont leur part dans l'échec de ce qu'on va appeler la "première Restauration", bien plus grande est la responsabilité de Napoléon lui-même dont le retour de l'île d'Elbe, quelle qu'en soit la dimension épique, va venir tout gâcher. Gâcher les chances de la France qui s'était plutôt bien sortie de sa défaite et retrouvait à Vienne, avec Talleyrand, un rôle diplomatique de premier plan : Waterloo met fin à ce redressement prometteur, entraînant un traité plus dur et une occupation féroce. Gâcher aussi les chances de la monarchie restaurée, en l'obligeant à se durcir et à user d'une répression impopulaire à l'encontre de ceux qui, durant les Cent Jours, avaient renié leur serment de fidélité au roi. En Normandie, il faut le dire, ils étaient peu nombreux. A Rouen, les notables avaient préféré demeurer à l'écart et comme maire de la ville, on avait dû se contenter d'un homme d'une trentaine d'années, le négociant Jean-Baptiste Curmer. Il devait plus tard écrire ses mémoires⁴ et l'on y découvre toute l'antipathie de ce bourgeois libéral pour une Restauration qu'il combattrait avec ardeur.

En fait, si le régime trouve ici l'appui de quelques grands négociants, Lézurier de la Martel, Elie Lefebvre, qui sont nommés à la mairie, il se heurte à l'hostilité résolue de la plus grande partie de la bourgeoisie locale et notamment des fabricants qu'enrichit alors le grand démarrage de l'industrie cotonnière : les frères Barbet, par exemple, producteurs d'indiennes, qu'on trouvera à la tête de l'opposition libérale en 1830. Il en va de même au Havre où, en 1824, on acclame une figure nationale de l'opposition, La Fayette, venu embarquer pour New York .

Ceci amène à examiner le système électoral, fondé alors sur le principe censitaire : il faut payer au moins 300 F d'impôt direct (ou cens) pour avoir droit de vote, et au moins 1000 F pour être éligible. Dès lors il n'y a guère que 200 électeurs au Havre. A Rouen, ville à l'époque plus riche, ils sont un peu plus d'un millier, soit 1 pour 82 habitants. Le système vise à favoriser les grands propriétaires fonciers que sont en général les nobles. Mais il profite aussi, sans qu'on l'ait prévu, aux riches marchands ou fabricants, qui paient une forte patente et ont souvent placé leurs profits

en terres, notamment dans le pays de Caux. Les voilà du même coup électeurs et même éligibles, et l'on comprend pourquoi Rouen, de 1824 à 1830, élit systématiquement des députés d'opposition, tels le négociant Duvergier de Hauranne ou l'ancien préfet impérial Stanislas Girardin, le maire nommé par le pouvoir, qui était alors le marquis Deshommets de Martainville, n'obtenant contre eux que très peu de voix. Même chose au Havre où, en 1827, le maire nommé, baron Bégouen-Demeaux, est battu par un opposant. On pourrait citer encore, dans l'Eure, où la ville drapière de Louviers constitue un foyer de libéralisme, la personnalité de Dupont de l'Eure⁵, tête pensante de cette opposition, mêlé à toutes les conspirations contre le régime et notamment à l'organisation secrète appelée la Charbonnerie. Encore n'avait-on point alors de journal d'opposition sur place. Or c'est chose faite en 1828 avec le rachat du *Journal de Rouen* par des libéraux très marqués, l'imprimeur Frédéric Baudry et le jeune Désiles Brière. Du coup cette feuille jusque là sans couleur politique va devenir, avec pour rédacteur en chef l'avocat parisien Visinet⁶, d'idées très avancées, l'émule dans la province du *National*, organe à Paris des adversaires du régime.

Tout ceci nous aide à comprendre l'esprit d'opposition systématique qui règne à Rouen, au Havre et dans les principaux centres urbains. Déjà on n'avait guère aimé Louis XVIII, souverain pourtant fort modéré jusqu'à ce que l'assassinat du duc de Berry, en 1820, l'amène à une politique plus dure. Eugène Noël, issu de ce milieu bourgeois libéral, racontera plus tard dans son livre *Rouen, Rouennais, Rouenneries* qu'on pouvait alors entendre sur les quais de Rouen un bateleur du nom de Gringalet singer un marchandage de maquignons : "Combien ce gros cochon-là - Un louis - "Un louis ? s'indignait-il, agitant expressément une pièce à l'effigie de Louis XVIII, ça ne vaut pas un napoléon !" Allusion désobligeante à l'obésité du roi, vieillard impotent qui certes, physiquement, soutenait mal la comparaison avec l'ex-empereur...

Avec Charles X, pourtant plus fringant et dont le sacre à Reims, en 1825, avait eu beaucoup plus d'impact que ne le laisserait croire la satire grinçante d'un Béranger, ce sera franchement la haine, à l'hostilité politique s'ajoutant cette fois un violent anticléricalisme, prompt à dénoncer l'action souterraine des jésuites et la mythique "Congrégation", perçue comme une puissance occulte noyant les organes du pouvoir.

Un personnage, en particulier, va focaliser l'animosité libérale : c'est l'archevêque, cardinal-prince de Croÿ, Grand Aumônier de la Cour et grand seigneur fastueux, mais en même temps pasteur exigeant dont les initiatives pour ramener ses ouailles à une pratique plus fervente ne sont guère appréciés d'une bourgeoisie en majorité voltairienne⁷. Le conflit éclate au grand jour lors de la "mission" organisée à Rouen en 1826.

Poussés par les libéraux, de jeunes commis ou étudiants, ainsi que quelques ouvriers, s'appliquent à chahuter processions et offices, le tout dégénéralant et tournant à l'émeute, d'où l'envoi de la troupe pour calmer les esprits. Autre indice de cet anticléricalisme nullement limité à la ville, les remarques du cardinal dans le journal qu'il tient de ses visites pastorales⁸ : si le pays de Caux est encore pratiquant, le Bray et la région rouennaise ne fréquentent plus guère les églises, l'effectif du clergé est loin d'avoir compensé les pertes de la Révolution et la fameuse "union du Trône et de l'Autel" n'est le plus souvent qu'un voeu pieux...

On comprend, dans ces conditions, que la Normandie ait bien accueilli les "trois glorieuses" de 1830, dont témoigne encore, à Rouen une rue des Trois Journées... De fait, à la différence de la capitale, pas de violences, pas de barricades dans les villes normandes. Craignant avant tout le désordre, les bourgeois libéraux prennent aussitôt le relais des autorités déchues et l'on voit l'ex-opposant Henry Barbet, riche industriel, accéder tout naturellement à la Mairie de Rouen tandis que celui qu'on appelait le "vénéral Dupont de l'Eure" est promu pour un temps Garde des Sceaux par le nouveau roi Louis-Philippe. Transition pacifique dont témoignera aussi la lente et digne retraite vers Cherbourg d'un Charles X embarquant vers l'exil et semblant conduire, a-t-on dit, à travers les campagnes normandes, le convoi funèbre de la monarchie...

*

L'impopularité, en Normandie, du régime des Bourbons restaurés contraste cependant avec la prospérité que connaît alors la région. Par un frappant exemple d'inconséquence dont l'Histoire offrirait d'autres cas, ce sont les bénéficiaires de l'essor économique qui sont les premiers à contester, s'obnubilant sur ce qui leur manque encore - une reconnaissance sociale incomplète, des droits politiques un peu étriqués - et oubliant tout ce qu'ils ont acquis en quinze années de paix et d'assez grande liberté. C'est en fait la bourgeoisie locale, fortement enrichie grâce aux bonnes affaires qu'autorisent un régime douanier et une conjoncture favorables, qui se fait l'agent du désordre, beaucoup plus que des classes populaires parfois très misérables mais inorganisées, dont seules quelques violences rurales ou de rares grèves ouvrières rappellent les difficultés de vie.

L'essor caractérise en effet l'économie normande en cette période. Si l'agriculture ne connaît encore que de lents progrès, à l'instigation notamment d'une Société d'agriculture reconstituée à Rouen en 1819 et rassemblant agronomes, savants et grands propriétaires, le commerce maritime, presque entièrement interrompu durant les guerres franco-anglaises, reprend vigoureusement. Au Havre en particulier prospèrent des armateurs dont Balzac laissera l'image dans son roman *Modeste Mignon*,

tandis que s'établissent les succursales des plus grandes maisons parisiennes de négoce ou de banque, attirées par un important trafic de coton et d'autres denrées exotiques. A Rouen qui, malgré de médiocres conditions nautiques, reste au 5e rang des ports français, le nom d'un Jean Rondeaux incarne la persistance d'un grand négoce international, et la création, en 1817, d'une Banque de Rouen, premier exemple de banque départementale ayant droit d'émettre ses propres billets, suggère l'importance du mouvement d'affaires.

Celui-ci tient de plus en plus au développement d'une industrie qui connaît, en Haute Normandie surtout, un "décollage" précoce. C'est pour une part l'industrie drapière qui connaît à Louviers (établissement Ternaux) et surtout Elbeuf (Grandin, Flavigny ...) un essor fondé sur une réputation de qualité. Mais c'est bien plus encore le travail du coton, pour lequel la région va durablement s'imposer au premier rang français. Entravée par les troubles ou les guerres de la Révolution et de l'Empire, d'où quelque vingt ans de retard - jamais rattrapés - sur le rival anglais, cette activité cotonnière s'épanouit après 1815. Comme l'écrira plus tard Eugène Noël, pourtant prompt à médire de la Restauration, dans les vallées proches de Rouen, les filatures "sortaient de terre comme morilles au printemps".

C'est en effet que ces premières usines ont recours à la force hydraulique, abondante ici et n'exigeant pas d'investissements coûteux. Elles s'installent donc en un chapelet presque ininterrompu tout le long du Robec, du Cailly, de l'Austreberthe, mais aussi de la Risle, de l'Andelle ou de la rivière du Commerce à Bolbec. Petites usines le plus souvent - un traditionnel moulin à eau⁹ équipé de machines encore primitives - trouvant leur main-d'oeuvre au village, entreprises plus notables parfois comme celle de J.B.Pinel à Déville, aux allures déjà plus modernes. A cette filature ainsi mécanisée s'oppose un tissage demeuré manuel, réalisé par des dizaines de milliers d'artisans ruraux disséminés dans un rayon d'une bonne centaine de km et produisant ces "rouenneries" que les "fabricants" (en réalité plutôt des marchands) vendront à la Halle aux Toiles de Rouen. Pour valoriser des cotonnades bon marché mais guère attrayantes telles quelles, on a recours à la teinture (en fil) et surtout à l'impression : d'où l'essor des indiennes, tissus imprimés de décors à la mode aux coloris sans cesse améliorés, dont se font une spécialité. en concurrence avec Mulhouse, les industriels Pouchet, Keittinger ou Besselièvre, implantés alors surtout dans les environs de Bolbec.

Au total, une production massive qui, protégée de la concurrence étrangère par une prohibition douanière et relativement pionnière en

France, accumule en Normandie d'énormes profits, assurant pour plusieurs générations la fortune d'une bourgeoisie ambitieuse que la révolution de 1830 placera au pouvoir.

*

Par un dernier aspect, mais non le moindre, la Normandie connaît sous la Restauration un éclat tout particulier- c'est celui de la vie culturelle. N'en exagérons pas, sans doute, les lumières. Dans le domaine des arts, un Géricault, bien que né à Rouen en 1791, fera en fait toute sa carrière ailleurs, ce qui peut expliquer qu'on l'ait oublié dans l'hommage rendu aux grands hommes par la statuaire locale¹⁰. Dans celui des lettres, Ulrich Guttinguer restera un "petit romantique"¹¹, simple ami des "grands" (on sait qu'il fit admettre Hugo comme membre correspondant de l'Académie de Rouen en 1827); et Casimir Delavigne, né au Havre en 1793, gloire poétique en son époque, a bien mal résisté à l'épreuve du temps. Peut-être faudrait-il en dire autant du compositeur Boieldieu, adulé de ses compatriotes comme "notre moderne Orphée" et honoré d'un magnifique cénotaphe au Cimetière Monumental¹²... Quant aux sociétés savantes, foyer à l'époque d'un renouvellement culturel, leur nombre important déjà en Haute-Normandie n'empêche pas que ce soit à Caen, l'"Athènes normande", qu'elles montrent alors, autour d'Arcisse de Caumont, leur plus vif rayonnement.

La région, pourtant, tient une place de choix dans le profond ressourcement qu'entraîne, à cette époque, la vague romantique. Cela s'est préparé de longue date et telle étude récente¹³ montre comment, dès le XVIII^e siècle, les Anglais, plus tôt sensibles aux charmes médiévaux dont la Normandie était riche, ont commencé à s'y intéresser. L'exil outre-Manche de nobles ou prêtres émigrés devait, à leur contact, accélérer la prise de conscience d'une personnalité normande, relayée ensuite par le patient travail des érudits de la province. Et lorsque, la paix revenue, la Normandie s'ouvre à nouveau aux voyageurs venus de l'étranger, elle va devenir une des destinations privilégiées des premiers "touristes"¹⁴. Beaucoup de Britanniques, comme ce révérend Dibdin qui relatera en détail son itinéraire, ou comme les peintres Bonington, Turner ou Gendall qui en jalonnent les étapes par des séries de toiles ou de dessins. Côté français, les grands initiateurs sont évidemment Taylor et Nodier, dont les albums bientôt célèbres vont marquer leur temps par ce mariage si réussi du texte et de l'image sous l'égide d'un romantisme encore empreint de "troubadour"; mais comment oublier le Normand Hyacinthe Langlois, "de Pont-de-l'Arche" aimait-il à signer, dessinateur attitré de la Commission des antiquités précocement créée en 1818 pour la Seine-Inférieure ? C'est dès 1820 que paraît le premier volume de Taylor et Nodier, ouvrant sur une introduction aux accents de manifeste politico-

esthétique ; il est très précisément consacré à l'"ancienne Normandie", avec les ruines de Jumièges, Saint-Wandrille, le château de Robert le Diable, la Côte des deux Amants, les forteresses d'Arques ou de Tancarville. Le second tome, en 1825, complètera la Haute-Normandie, de Rouen à Gisors ou Château-Gaillard. Le volume bas-normand ne sera publié que beaucoup plus tard, en 1878, et dans un style différent. Contemplons quelques-unes des lithographies qui ornent ces deux premiers tomes : au dessin très romantique des monuments, soulignant, amplifiant leur aspect ruiniforme sous des ciels d'orage ou de tempête, s'associe la représentation du touriste érudit, plume ou livre à la main, mais également de paysans avec leurs troupeaux au milieu des vestiges de ce qui fut château ou abbaye gothique, tout comme d'autres avaient peint des bergers au milieu des ruines romaines. Notons enfin d'étranges personnages dont le costume "d'époque" fait autant de fantômes condamnés à hanter les lieux auxquels s'attachent leur mémoire ou leurs crimes...

A travers ces ouvrages et ces lithographies s'élabore une image de la Normandie définie comme une terre d'histoire et de patrimoine. Province-musée en quelque sorte, lieu proposé de pèlerinage à la rencontre du passé. Ce qui n'exclut pas pour autant d'autres buts de voyage, la proximité de Paris offrant d'autres opportunités. Et l'on sait comment, sur le modèle anglais de Brighton, Dieppe va devenir, à cette même époque, la station pionnière en France des bains de mer sous le patronage presque médiatique de la célèbre Caroline, duchesse de Berry.

*

C'est dire tout ce que la Normandie doit à cette période de la Restauration- sa prospérité économique établie pour longtemps, sa notoriété culturelle et déjà, touristique. Les Normands d'alors ne l'ont pas compris, eux qui combattirent souvent un régime contraire, peut-être, à leurs tempérament ; mais ce fut, toutes choses bien pesées, une des plus belles périodes de leur histoire.

Notes

1. Jean-Pierre Chaline, *La Restauration*, Paris, P.U.F. 1998.
2. Jean Vidalenc, *Documents sur la Restauration en Seine-inférieure*, Rouen, CRDP, 1981.
3. *Histoire du Havre*, sous la dir. d'A. Corvisier, Toulouse, Privat, 1983, et *Histoire de Rouen*, sous la dir. de M. Mollat, Toulouse, Privat, 1979.

4. Jean-Pierre Chaline, *Deux bourgeois en leur temps. Documents sur la société rouennaise du XIXe siècle*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1977.
5. Jean Bariller, *Dupont de l'Eure 1767-1855. L'Honnêteté politique au temps des trois révolutions*, Evreux, Société libre de l'Eure, 1989.
6. Joseph Lafond, *Auguste-Théodore Visinet. Un libéral rouennais du XIXe siècle*. In Précis de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1979-1980; p. 90-124.
7. *Histoire du diocèse de Rouen-Le Havre*, sous la dir. de Nadine-Josette Chaline, Paris, Beauchesne, 1976.
8. Nadine-Josette Chaline et André Fouré, *Hier, une chrétienté ? Les archevêques de Rouen visitent leur diocèse*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1978.
9. Lucien-René Delsalle, *Entre Robec et Aubette. Mille ans d'histoire à l'est de Rouen*, Rouen, chez l'auteur, 1993.
10. Loïc Vadelorge, "Les statues de Rouen, XIXe-XXe siècles", *Connaitre Rouen*, tome VII, 1999.
11. Frère Jean-Pierre Ribaud, « Un ami de Victor Hugo, le poète romantique Ulric Guttinguer » (1787-1866) et la Normandie in Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, années 1990-1991.
12. *Mémoire d'une ville : le Cimetière Monumental de Rouen*, sous la dir. de Jean-Pierre Chaline, Rouen, Amis des Monuments Rouennais, 1997.
13. François Guillet, "L'image de la Normandie, 1750-1850", *Etudes Normandes*, 4-1999.
14. Jean-Pierre Chaline, "Voyages en Normandie au temps du romantisme" in *Les récits de voyage*, Paris 1986.

Le développement de la restauration s'est effectué en trois temps. D'abord, dans les années 1950-1960, sous l'impulsion de la loi de 1955 sur les monuments historiques, les restaurations ont été essentiellement réalisées sur des édifices de caractère patrimonial. Ensuite, dans les années 1970-1980, sous l'impulsion de la loi de 1977 sur les sites, les restaurations ont été réalisées sur des sites de caractère patrimonial. Enfin, dans les années 1990-2000, sous l'impulsion de la loi de 1993 sur les sites, les restaurations ont été réalisées sur des sites de caractère patrimonial.

10. La restauration des monuments historiques a été encouragée par la loi de 1955 sur les monuments historiques. Cette loi a permis de protéger les monuments historiques et de leur assurer une meilleure gestion. Elle a également permis de financer les restaurations de ces monuments.

11. La restauration des sites a été encouragée par la loi de 1977 sur les sites. Cette loi a permis de protéger les sites de caractère patrimonial et de leur assurer une meilleure gestion. Elle a également permis de financer les restaurations de ces sites.

La restauration des sites de caractère patrimonial a été encouragée par la loi de 1977 sur les sites. Cette loi a permis de protéger les sites de caractère patrimonial et de leur assurer une meilleure gestion. Elle a également permis de financer les restaurations de ces sites.

Notes

1. Jean-Pierre Chalino, *La Restauration*, Paris, P.U.F., 1991.
2. Jean Vidale, *Documents sur la Restauration en Seine-Inférieure*, Rouen, CRDP, 1981.
3. *Ministère du Logement*, sous la dir. de A. Carvillat, Toulouse, Privat, 1993, et *Histoire de Rouen*, sous la dir. de M. Mollat, Toulouse, Privat, 1979.

ELOGE DE LA VERTU
LES VERTUS DU COMMERCE

par M. Jacques DELÉCLUSE

Vice-Président de l'Académie

(Séance des Prix du 19 décembre 1998)

Si ce rendez-vous annuel a été choisi pour être le moment qui glorifie la vertu, mes prédécesseurs les plus récents dans la modestie de leur approche ont davantage fait ressortir les données positives des activités professionnelles ou institutionnelles auxquelles ils se sont livrés, qu'abordé de front le thème qui a fait naître, depuis le début des temps, une somme telle de réflexions sur la nature et le comportement des hommes, qu'il n'apparaît difficile aujourd'hui d'y ajouter des éléments originaux et des perspectives nouvelles.

J'aurais pu, comme l'idée m'en est venue, à l'occasion, observer les indices nombreux, concordants et réconfortants qui révèlent, à travers des publications récentes, une conscience qui s'exprime à nouveau pour lui rendre justice et dire, après André Comte-Sponville, le philosophe qui, il y a peu, a ouvert cette démarche :

"Des vertus on n'en parle plus guère. Cela ne signifie pas que nous n'en avons plus besoin, ni ne nous autorise à y renoncer. Mieux vaut enseigner les vertus, disait Spinoza, que condamner les vices, mieux vaut la joie que la tristesse, mieux vaut l'admiration que le mépris, mieux vaut l'exemple que la honte."

C'est pour illustrer son propos que j'ai préféré - ma présence au sein de cette institution ne pouvait que m'y inciter - me ranger à mon tour derrière la sagesse de mes précédents confrères et mettre en exergue les attitudes constructives que développe une activité souvent décriée mais sur qui

repose, aujourd'hui comme lûer, l'essor des sociétés dont nous partageons les avantages : il s'agit du commerce.

Concept large puisqu'il réunit sous une appellation commune les grands entrepreneurs et les modestes boutiquiers, et qu'il porte sur des transactions allant des relations internationales jusqu'à l'humble pratique des commerçants de nos quartiers.

Concept composite aussi, qui concerne autant l'échange de marchandises que celui de services, qui intègre la fabrication des produits dès lors qu'il s'agit d'acheter et de vendre à l'occasion de leur transformation, qui introduit les notions de valeur, de richesse, de profit et où la monnaie, après le temps du troc, exerce sa fonction médiatrice.

Concept évolutif encore dans lequel se reconnaissent successivement les grands aventuriers des débuts de l'histoire, les ambulants et forains des marchés médiévaux, les marchands et colporteurs de naguère, les négociants et représentants d'hier, et tous les collaborateurs anonymes d'aujourd'hui, agents commerciaux, démarcheurs de toute nature qui découvrent et analysent les marchés, qui oeuvrent au sein des sociétés les plus diverses et fondent ainsi notre économie.

Concept contesté enfin, bien qu'il ait ses lois, que les religions et les doctrines ont longtemps tenu en lièze comme contraire à la morale pour, en définitive en admettre le bien-fondé et vis-à-vis de qui l'opinion commune entretient une durable suspicion dans l'ignorance des mécanismes qui l'animent mais aussi dans la conscience qu'elle a des excès qu'on lui impute.

Parce qu'il est partie intégrante de la vie de chacun, au moins en tant que consommateur, nous exprimons tous notre sentiment à l'égard de cette activité à laquelle, peu ou prou, nous participons.

Beaucoup plus que ses vertus que n'a-t-on dénoncé les travers, les perversions, les abus, auxquels le commerce a pu conduire !

*

N'est-ce pas Mercure, le dieu des Anciens, qui l'illustre alors même qu'on a voulu aussi l'attribuer aux voleurs ?

Mais ne s'agit-il pas de la reconnaissance d'une ambivalence de la nature humaine où la vertu et le vice se cotoient, s'épient, se nourrissent l'un de l'autre et ce n'est pas La Rochefoucauld, dans son pessimisme lucide qui niait les contradictions que nous portons en nous, commerçant ou pas !

L'imagerie qui exprime les qualités de ce dieu de référence révèle la profusion des inspirations qu'il a fait naître et l'histoire des arts est jalonnée, aussi bien en sculpture qu'en peinture, voire en littérature, de la représentation ou de l'évocation de cette figure ailée, élancée, mobile,

harmonieuse qui survole les éléments et tend à les soumettre à sa curiosité et à sa dévotion.

Et le caducée mythique qu'on lui fait brandir à tous vents ressemble à celui qui identifie les disciples d'Esculape comme si la dynamique de son mouvement portait en elle-même le remède aux maux dont souffre l'humanité

Tant d'illustrations qui témoignent de la fascination qu'a exercé ce messenger n'auraient pas de justification si le symbole qu'il personnifie n'exprimait pas une aspiration profonde de la nature humaine, libérée des contingences de la pesanteur, avide de découvertes, dotée d'une éternelle jeunesse et, comme elle, jamais rassasiée, jamais satisfaite.

Ne méritait-il pas, dans son errance permanente d'être aussi dévoué à la protection des voyageurs ? Qu'il ait pu être identifié à l'Hermès grec montre la considération dans laquelle on le tenait. Les Gaulois, perspicaces, l'honoraient comme dieu des Arts et de l'industrie et dressaient en son honneur d'importants sanctuaires. Les Romains, bien sûr, le comptaient parmi les oracles qu'ils vénéraient et lui dédiaient un temple construit sur l'Aventin, bien avant le temps de l'Empire, ainsi qu'une fête aux ides de mai.

On ne sera pas étonné, dès lors, de l'importance qu'il a prise aussi bien dans le vocabulaire scientifique, à travers l'appellation d'une planète du système solaire que les Egyptiens avaient déjà identifiée tant son éclat rivalisait avec les étoiles les plus brillantes, que dans le langage vulgaire puisque nous lui consacrons le mercredi de chaque semaine.

Que de prescience se manifeste dans ces illustrations contrastées, à la fois exaltées et prosaïques, multiples et répétées, qui éclairent les vertus de ceux qui s'adonnent au commerce !

*

Est-il une activité qui témoigne davantage des attributs renouvelés de l'intelligence humaine ? Quelle dette n'avons-nous pas contracté à l'égard de tous ces marchands qui, mus autant par la curiosité que par l'intérêt, n'ont cessé de repousser les limites de nos horizons, sont allés au devant des civilisations lointaines, à la rencontre de leurs semblables, avec le souci d'échanger, de rapprocher, de transmettre, de communiquer. Ils ont été aux avant-postes de l'histoire des hommes et nous ont aidé à élargir notre vision du monde, à faire accepter les différences entre les races et les continents, à instituer entre tous des rapports de tolérance et de cordialité, conditions mêmes de leur réussite.

On les trouve dès que les communautés humaines ont accompli leurs premiers pas :

ce sont eux qui composaient les peuples de la mer, ouvrant la Méditerranée aux échanges où le marchand se confondait avec le marin au sein des comptoirs multiples qui jalonnaient les côtes de notre continent ;

ce sont eux qui formaient les caravanes sillonnant les déserts du Moyen-Orient à partir desquels la connaissance s'est établie de richesses ignorées, de produits inconnus, de monde disparus ;

c'est l'un d'entre eux, Marco Polo, fils de prospères négociants de Venise qui transforme une tournée commerciale en un immense voyage de découvertes, lequel, à partir des révélations de son " Livre des merveilles du monde " ouvre le continent chinois à l'Occident ;

ce sont eux, ces " marchands aux pieds poudreux " comme on les appelait qui, dans nos régions, animaient les Foires du Moyen-Age dans leur inlassable quête à découvrir des débouchés nouveaux et Rouen, aux temps fastes de la Renaissance, n'a pas été le dernier lieu qui ait bénéficié de leur présence.

ce sont encore eux qui, à travers la Ligue Hanséatique nous familiarisent aux richesses des Pays du Nord, aux routes de la fourrure, de l'ambre et de la cire, qui à travers les banquiers florentins et lombards nous font accéder aux mécanismes du crédit.

Ils sauront se faire navigateurs comme les portugais qui installent leurs comptoirs sur la Côte d'Afrique et ses au-delà de l'Océan Indien aux risques et périls des voyages lointains et découvreurs avec les castillans de routes maritimes qui conduisent aux continents ignorés. Ils deviennent promoteurs des cités, animateurs de la vie urbaine, fondateurs de port, mécènes des artistes, financiers des princes et des rois. De Lûbeck à Venise, de Bruges à Salamanque, notre Occident est magnifié par ces principautés au coeur desquelles s'épanouit un art qui façonne notre civilisation. Et Rouen, pour notre bonheur, fait partie de ces places qui en gardent encore les somptueuses traces.

Ils fondent les bases de ce capitalisme marchand que la Hollande puis l'Angleterre porteront à son zénith tissant la vaste toile de ces relations intercontinentales qui s'amplifieront jusqu'à nos jours.

Que dire aussi de cette phase essentielle de l'histoire humaine dont ils sont les protagonistes qui, à partir de la Révolution industrielle, a conduit au grand élan des innovations technologiques, d'une part dans les communications et le transport en abolissant les frontières et d'autre part dans l'industrie en mettant à la portée du plus grand nombre les biens les plus diversifiés dont nous faisons notre usage quotidien.

On n'en finirait pas de situer le rôle qu'ils ont joué pour que la communauté des hommes se forme en une immense fraternité. On doit ce large apport, à l'enthousiasme de ces marchands et de leurs émules, à leur

persévérance, à leur courage, à leur sens du risque, à leur prudence pourtant et à leur sagacité.

On le doit aussi à leur goût de la liberté, à l'établissement de rapports pacifiques entre les pays et les hommes et à leur esprit de compétition qui remet incessamment en cause les valeurs établies.

De ces pionniers nous sommes tous redevables et ce n'est pas à eux, pour l'essentiel, qu'il faut imputer les conflits sanglants qui ont souvent marqué les heurts entre des mondes qui se découvraient, se mesuraient, se craignaient, mais à la volonté de puissance des Etats qui, d'abord indifférents à leurs initiatives, se sont ensuite empressés d'en faire une composante de leur pouvoir.

*

Sous des apparences différentes cet héritage ne s'est pas modifié. Il représente aujourd'hui l'esprit d'entreprise, celui qui crée, qui propose, qui s'engage.

Sont-ils si étrangers à leur modèle ces patrons, ces cadres qui parcourent les continents à la recherche des marchés nouveaux, ces jeunes entrepreneurs qui se lancent dans la création de firmes nouvelles, de produits et de services nouveaux ?

Ils connaissent l'incertitude de celui qui s'aventure, ils pratiquent le respect du partenaire inconnu, ils sont habités par le souci d'anticiper des besoins ou des attentes inexprimés. On les trouve toujours à l'avant-garde des démarches qui ont transformé notre monde en un petit village planétaire.

Aux autres l'arrogance des concepts, les illusions des idéologies, le confort des statuts et des institutions.

Ils symbolisent un monde où chacun joue son rôle et assume ses responsabilités, où chacun porte en lui-même les espoirs du succès, où chacun s'accomplit dans la poursuite d'un projet personnel. Ce faisant, ils sont les moteurs du développement. Et parce qu'ils sont confrontés aux rudes réalités du terrain, aux difficultés du quotidien, aux affres de l'incompréhension et de la médisance, ils subliment leur fonction dans l'image de ce dieu aérien qui survole les continents et à qui rien n'est impossible.

Posons-nous la question de savoir, en cette période où nous sommes, alors que s'ébauchent les grands ensembles économiques qui structurent le monde, que s'élaborent les monnaies qui en constituent le lien, la part qui leur revient dans cette organisation où nous puisons nos ressources, nos niveaux de revenus, les satisfactions d'une vie libérée des oppressions de

naguère, l'espérance de rapports davantage pacifiés entre les pays et les peuples ?

Posons-nous la question de savoir, avec les moyens dont ils ont doté la société que nous formons, l'influence qu'ils exercent sur nos capacités à nous conduire dans d'autres domaines tels ceux de la recherche, de la quête du savoir, de la diffusion des connaissances, tels ceux de la solidarité, du mécénat, du don, tels ceux où s'expriment les réflexions et les initiatives juridiques, économiques et sociales portant sur la conduite de la communauté des hommes ?

Posons-nous la question de savoir s'il est tellement d'autres forces, issues des profondeurs du comportement humain qui auraient pu conduire à un tel résultat et lorsque nous portons un jugement condescendant sur les vanités, les habiletés, les appétits de ces pionniers, n'est-ce pas pour nous défendre à bon compte, d'être des partenaires pusillanimes de ceux pour qui il n'est pas d'horizons inaccessibles ?

" In commercio fides", c'est le précepte que s'était choisi les marchands rouennais lorsqu'ils constituèrent leur première communauté officielle. C'est, aujourd'hui encore celui auquel peuvent se référer tous ceux qui croient, quels que soient l'objet, la nature, la substance de leur démarche, à la générosité de cette ouverture au monde, à la richesse des rapports avec l'autre, à la fécondité des échanges entre les hommes.

Jean MORISOT

1921 - 1998

HOMMAGE DE LA

COMPAGNIE

A SES

MEMBRES DÉCÉDÉS

1998

1 - le CEIPRE (Centre d'Etudes d'Intérêt Public de Rouen et de la Région) et Etudes Normandes
2 - le Mouvement européen
3 - Economie et Humanisme
4 - l'Observatoire de prospective
5 - la lutte contre le "tout camion", qui fit son dernier combat.
6 - l'ouverture au monde,
7 - l'engagement humaniste,
8 - le combat pour la paix.
Je choisis cette approche en trois points car Jean allouait ses énergies, se faisant grâce d'aucune étape dans sa volonté de débattre et de convaincre. En fait ces trois horizons, n'en faisaient qu'un : celui d'un avenir toujours à construire pour un esprit soucieux de prospective et de rigueur. "L'avenir n'est pas déterminé et c'est l'honneur de l'homme de contribuer à le façonner" disait-il dans son discours de réception à notre Compagnie. Même si Jean Morisot était bien, sous cet angle, un

augustin, l'espérance de rapports davantage pacifiés entre les pays et les peuples ?

Prenons-nous la question de savoir, avec les moyens dont ils ont doté la société que nous formons, l'influence qu'ils exercent sur nos capacités à conduire dans d'autres domaines tels ceux de la recherche, de la culture, de la diffusion des connaissances, tels ceux de la solidarité, du mécénat, du don, tels ceux où s'expriment les réflexions et les initiatives juridiques, économiques et sociales, le rôle de la communauté ?

Prenons-nous la question de savoir si les lois et règlements d'autres pays, issus des procédures de coopération internationale, ont pu conduire à un tel résultat et lorsque nous portons un jugement définitif sur les vanités, les habiletés, les appâts de ces pionniers, est-ce pas pour nous défendre à bon compte, d'ouvrir par ailleurs parallèlement de nouveaux horizons ?

Le commerce international est-il un moyen de rapprochement et de coopération internationale ? C'est, ajoutait-il, ce que nous savons depuis longtemps. C'est, ajoutait-il, ce que nous savons de la nature, la substance de leur démarche, à la générosité de cette ouverture à la richesse des rapports avec l'autre, à la fécondité des échanges entre les hommes.

Jean MORISOT

1921 - 1998

Des liens personnels nombreux, étroits et anciens m'ont uni à Jean Morisot. Ils se sont noués dès le début des années 1950 lorsque Jean vint me voir, lui nouveau rouennais, au Havre en m'incitant à créer dans cette ville une section d'Economie et Humanisme, ce qui fut fait et donna lieu à un travail utile et intéressant au service de l'économie locale.

Ce n'est donc pas sans émotion que j'évoque un ami de plus de 40 ans et ce n'est pas sans une grande tristesse que je déroule devant vous, Madame, chers amis, quelques éléments d'une vie riche et d'une personnalité attachante.

Nos chemins se sont en effet croisés à plusieurs reprises. Il suffit d'énumérer quelques lieux de batailles communes :

- le CEIPRR (Centre d'Etudes d'Intérêt Public de Rouen et de sa Région) et Etudes Normandes
- le Mouvement européen
- Economie et Humanisme
- l'Observatoire de prospective
- la lutte contre le " tout camion ", qui fut son dernier combat.

S'il faut résumer, forcément très grossièrement, et très incomplètement une vie aussi riche, je dirai que son esprit et son activité se sont orientés dans trois directions principales :

- l'ouverture au monde,
- l'engagement humaniste,
- le combat pour la paix.

Je choisis cette approche en trois points car Jean affectionnait ces triptyques, ne faisant grâce d'aucune étape dans sa volonté de démontrer et de convaincre. En fait ces trois horizons, n'en faisaient qu'un : celui d'un avenir toujours à construire pour un esprit soucieux de prospective et de rigueur. " L'avenir n'est pas déterminé et c'est l'honneur de l'homme de contribuer à le façonner " disait-il dans son discours de réception à notre Compagnie. Même si Jean Morisot était bien, sous cet angle, un

polytechnicien - il fut reçu à Polytechnique à 20 ans, il fut un polytechnicien atypique bien que ses liens avec les X soient restés très forts au-delà des divergences. Il retrouva à Rouen, avec plaisir, des liens qu'il avait noués avec notre confrère Camillerapp dès l'Ecole alors repliée à Lyon.

*

L'ouverture au monde, orientée vers l'action, il l'a affirmée dès le début, y compris par son comportement à l'Ecole et son engagement dans l'armée de Lattre dont il sortit avec le grade de Capitaine.

Ce souci d'ouverture trouva très vite à s'exercer dans sa vie active, après son mariage avec notre amie Marylise, par son entrée à la Chambre de Commerce de Rouen comme ingénieur chargé de la reconstruction du port, qui dépendait alors de la Compagnie Consulaire.

Où, mieux que dans un port, peut-on s'ouvrir à l'ailleurs du Monde ? Il fit des merveilles lors de la période de cette reconstruction en s'appuyant sur quelqu'un qu'il admirait beaucoup, Max Canu, lequel ne plaisait pas toujours à la bourgeoisie rouennaise.

Travaillant avec un grand acharnement pour le succès de la place rouennaise, il n'en était pas moins, avec lucidité, favorable à un élargissement de la vision portuaire rouennaise et le premier article publié dans *Etudes Normandes* et qu'il rédigea en 1951, voici bientôt 50 ans, portait sur le Complexe portuaire de la Basse-Seine : en cela il se montrait bon adepte de la prospective sinon un visionnaire.

Lorsqu'il quitta la Chambre de Commerce pour suivre Max Canu en 1951, il prit, sur la suggestion de ce dernier, la direction de la SATCO (Société Anonyme de Transit et de Consignation) que Max Canu avait fondée. Il la dirigea pendant 30 ans, ce qui élargira encore son ouverture mondiale confirmée par la création, en 1978, d'un département d'exportation de machines-outils vers le Sud-Est asiatique. Il était familier des pays en relations traditionnelles avec le port de Rouen : le monde Baltique, l'Afrique et l'arc du Sud-Est. Il continuera d'ailleurs son activité d'exportation vers les pays de l'ASEAN après sa retraite en 1981.

Cette expérience mondiale, en particulier en droit International des transports, enrichie par de nombreux voyages en Asie du Sud-Est, il en fera profiter les étudiants des E.S.C. (Ecoles Supérieures de Commerce) de Rouen et du Havre jusqu'en 1997, ainsi que l'I.D.I.T. (Institut du Droit International des Transports) à l'activité duquel il apporta une précieuse contribution à la demande de nos confrères Mercadal et Julia, en particulier comme rédacteur en chef du bulletin de l'IDIT.

On me permettra d'insister, à ce propos, sur son dernier combat auquel il me demanda de participer malgré mes réticences : celui de la lutte

contre le " tout camion ". Lui qui avait été un praticien du transport routier, il était, à la fin de sa vie, préoccupé par l'emprise excessive de la route qui regroupe dans notre pays quelque 85% du transport de marchandises. Il aurait voulu relancer une croisade contre cet excès, même s'il ressentait le conflit entre les exigences du citoyen et les forces du marché. Bien que sachant s'appuyer sur les amis qu'il comptait dans le monde du transport, il sous-estimait la force du *lobby* routier et le fait que la SNCF avait aussi d'importantes filiales routières... Il eut fallu que la France suivît les idées d'Alfred Sauvy il y a trente ans. Avec nos faibles forces, le combat était perdu d'avance. Mais, même sur ce point, il reste beaucoup à faire pour notre région pour qu'au moins elle ait sa part dans une logistique mieux dominée. Peut-être sous-estimait-il la force d'inertie des hommes et des structures. Il s'en impatientait en tous cas.

*

Le deuxième trait de son existence est *l'engagement social*, le souci de l'humanisme, fondement de son action comme chrétien et comme citoyen.

Il avait été, je l'ai dit, très influencé par le mouvement Economie et Humanisme qu'il avait dû, je pense, connaître à Lyon pendant ses études. J'ai rappelé le fait qu'il avait contribué à lancer ce mouvement, créé par le P. Lebret, au Havre où il a connu un certain rayonnement.

A Rouen, il a plutôt apporté son soutien au " Secrétariat Social " animé par des chrétiens comme MM. Etienne et Sement. C'est dans ce terreau que fut créé en 1951 le CEIPRR (Centre d'Etudes d'intérêt Public de Rouen et de sa région) et la revue Etudes Normandes à laquelle il n'a cessé de s'intéresser même s'il a parfois regretté la tournure plus universitaire qu'elle prenait après l'institutionnalisation des actions économiques et locales auxquelles il avait participé, avec d'autres, bénévolement.

Ce souci, à la fois social et citoyen, il l'avait mis en pratique dès sa période d'activité à la Chambre de Commerce de Rouen, contribuant à mettre en place un statut plus humain pour les ouvriers du port, les dockers. Il se souviendra de cette expérience lorsqu'il termina sa carrière comme membre de l'Union Nationale des Industries de la Manutention où il eut à faire face aux tensions entre le souci syndical et la dérive corporatiste. Cet horizon s'épanouira dans sa participation active à une vigoureuse association de conférences, La Tribune, où il appliquera la formule de Prigogine : "Nous devenons pluralistes donc plus humbles et tolérants". Plus tard, il jouera un rôle actif dans l'Observatoire Régional de Prospective, domaine où nos voies convergèrent une fois de plus. Il trouvait dans cet Observatoire à la fois son orientation " prospectiviste ", son souci de développement régional et sa préoccupation d'éclairer l'avenir à la lumière d'une réflexion philosophique approfondie. Il animait d'ailleurs un atelier oeuvrant dans ce sens. Bien avant les philosophes à la

mode, Etchegoyen, Comte-Sponville, etc. il essayait de faire converger la réflexion et l'action, l'économie et l'humanisme, ce qui était sa grande préoccupation. Car son souci social ne se bornait pas au plan purement spéculatif ainsi qu'en témoigne son activité en faveur des déshérités de Roumanie.

*
 Nous n'aurons garde d'oublier son troisième *combat* : celui *pour la paix*. Mais le séparait-il, dans son esprit, des deux précédents : celui du développement du commerce international et celui du combat social et citoyen ? Pour lui la mondialisation était un phénomène global qu'il fallait maîtriser pour en combattre les effets pervers.

Ce combat il l'a mené à Rouen dans le cadre du Centre de Documentation pour la Paix qu'il animera avec J.P. Hébert. Ce qui nous valut des conférences extrêmement enrichissantes sur la Bosnie et la Yougoslavie, le Rwanda et bien d'autres sujets.

Tout le préparait à ce combat et d'abord à son engagement, comme chrétien, en faveur de l'oecuménisme. Il participa activement au mouvement interconfessionnel de l'AGRIP et eut ainsi des contacts très riches avec les Religions du Livre mais aussi le mouvement Ba'haï.

Comme beaucoup d'hommes et de femmes de notre génération, il s'engagea fermement en faveur de la réconciliation Franco-Allemande. C'était la raison profonde de son engagement dans le Mouvement Européen. Sur le plan religieux, économique, social, politique, il fut donc avant tout un homme de paix.

Comment, en conclusion, résumer en quelques mots la riche personnalité de Jean, avec ses impatiences contre les lenteurs, les inerties, mais aussi avec son sens de l'amitié lucide et exigeante, son courage contre une maladie implacable ?

Il me semble qu'on trouverait cette synthèse dans son activité au sein de notre Compagnie. Il y entra assez tard, en 1988 ! Son discours de réception, " Espace mondial. Temps de la prospective normande " fut atypique de sa personnalité et de son souci d'associer le global et le local. Il aimait la formule du Franco-Américain, René Dubos : " Penser mondialement, agir localement ". Ce fut un peu la devise de sa vie.

Il participa avec foi à la vie de notre Compagnie même s'il avait probablement surestimé nos possibilités d'action et s'il escomptait sans doute un peu trop que " l'intendance suivrait... "

Homme d'action, il comprenait parfois assez mal les démarches des universitaires ou des spécialistes d'une discipline particulière, lui qui était homme de synthèse. Il attendait avant tout des universitaires des conclusions et des pistes d'action.

Mais son sens de l'organisation fit merveille lors de son année de présidence dont nous gardons tous le souvenir et qui fut caractérisée par sa volonté d'ouverture au monde que j'ai déjà évoquée. Le voyage de Prague de notre Académie (auquel se joignirent quelques Caennais), qu'il avait si remarquablement organisé, fut un enchantement. Il sut s'inscrire parfaitement dans la dynamique que nous avions voulu impulser à l'occasion des cérémonies du 250^e anniversaire de notre Académie. Si sa foi exigeante ne put déplacer toutes les montagnes dans notre Compagnie, du moins il sut assurer son rayonnement. Je m'en veux pour preuve que la séance publique tenue en la salle des Etats en présence de nombreuses personnalités où fut donnée la belle conférence de Mgr Duval sur le thème *Eglise et Modernité* qui lui tenait à coeur. Je citerai aussi le renforcement des liens avec nos amis de l'Académie de Caen.

Il aurait voulu, comme moi, que soit entrepris un travail de longue durée entre Académies et il avait adhéré au thème que j'avais proposé alors et qui s'est révélé ensuite très riche et très à la mode : comment concilier l'universalisme, qui est à la racine de l'esprit des Académies, et le souci d'identité régionale qui doit être la préoccupation des Académies de province ? Probablement ce projet était-il trop ambitieux, il ne put être mené à bien.

Que trouvait-il de particulièrement positif dans notre Compagnie ? Il me l'a dit à plusieurs reprises, en particulier à la fin de sa vie. Il y chercha et y trouva un lieu de convivialité où il pouvait nourrir son inépuisable curiosité d'esprit... même quand il trouvait certains sujets trop "académiques". Jean Morisot n'était donc pas le technicien froid que l'on associe parfois au nom de polytechnicien... Je n'en veux pour preuve que l'intérêt passionné qu'il portait à l'art baroque et qui l'a amené à la fréquentation assidue de l'Europe centrale. Il avait acquis, sur ce plan une réelle compétence qu'appréciait notre confrère François Bergot. Cette curiosité allait de pair avec son souci de pluridisciplinarité qui fait l'originalité de notre Compagnie.

Il était homme de synthèse, sans cesse évoluant entre la Normandie et le Monde, la nation et l'Europe. on ne peut qu'admirer la richesse d'une quête inlassable où il engageait sa famille et ses amis, toujours exigeant pour les autres comme il l'était pour lui-même.

Son activité dans le commerce international l'a conduit à ce qui était pour lui le plus important : le commerce des hommes, qu'ils soient paysans de son cher Champsaur, rudes hommes du transport, universitaires "torturés" ou académiciens distingués. Il citait souvent ce proverbe malgache : "une journée de vraie rencontre en vaut cent". De cela aussi, nous garderons un précieux et vivace souvenir.

François-Jean GAY

GEORGES MAC GRATH

1914 - 1998

Le 27 juillet dernier, la presse locale annonçait ainsi le décès de Georges Mac Grath. " Une personnalité hors pair vient de disparaître ".

Les diverses communications qu'il a données à l'Académie nous permettent de retracer les étapes d'une vie qui fût si bien remplie.

Originaire de la Manche, où il est né en 1914, il fit des études secondaires, puis supérieures à Caen, couronnées par un diplôme de Docteur en Droit. Alors qu'il poursuivait ses études de droit à l'université, il entre en 1934 comme rédacteur à la Préfecture du Calvados. Il est bientôt appelé au Cabinet du Préfet où il restera jusqu'au 1er septembre 1941, sauf bien entendu l'année de guerre qu'il fit comme officier d'administration.

Démobilisé en août 1940, Georges Mac Grath fut chargé par le Préfet de Caen d'une liaison permanente avec la Kommandantur installée à l'Hôtel Malherbe, fonction délicate dans l'exercice de laquelle il fit preuve de diplomatie.

Nommé Chef de Cabinet du Préfet de la Somme, il remplit un rôle semblable à Amiens du 1er septembre 1941 au 21 juillet 1942. Le poste n'était pas sans quelque risque. Objet d'une dénonciation anonyme, il s'en fallut de peu qu'il se retrouvât dans les geôles allemandes.

De juillet 1942 à août 1943, nous retrouvons Georges Mac Grath comme Directeur du Cabinet du Préfet Régional à Saint-Quentin où il fut convoqué à diverses reprises par la Gestapo.

Aussi, est-ce avec soulagement qu'il apprit sa nomination comme sous-préfet de Vouziers à compter de mai 1943. Dans cette petite ville située en zone dite interdite, Georges Mac Grath vécut des heures tragiques lors des derniers moments de l'occupation allemande,

intervenant notamment, pour obtenir la libération d'otages. Des fiches allemandes retrouvées au siège de la Gestapo donnent les appréciations suivantes : " Sa position politique ne fait aucun doute : gaulliste, sa coopération avec les services allemands laisse à désirer. Il doit être remplacé si une période de tension devait se produire. Il évite de s'exposer politiquement, mais doit être ultérieurement surveillé ".

Dans son ouvrage " Les Ardennes sous la botte allemande ", l'auteur écrit " Les Allemands ont de la difficulté à juger. Ils ne prennent pas de sanction, ni déplacement, ni révocation. Ce n'est sans doute pas l'envie qui leur manque, mais plutôt le temps et l'opportunité. Le cas de Mac Grath est typique du double jeu efficace de la majorité des membres du corps préfectoral de cette époque ".

En raison de son attitude, Georges Mac Grath n'eut aucun ennui lors de la Libération. La Municipalité de Vouziers a voulu lui témoigner par la suite sa reconnaissance en l'invitant aux fêtes du 40^e anniversaire de la libération de la Ville.

En 1947, Georges Mac Grath quitte les Ardennes pour la Sous-Préfecture de Provins, avant d'être nommé Sous-Préfet à Médéa en Algérie, en 1950.

Trois ans plus tard, il rejoint la Métropole où il occupa pendant deux ans le poste de Secrétaire Général de la Préfecture, à Rouen. C'est alors que je l'ai connu.

Pour l'association des anciens élèves de l'Ecole de Droit de Rouen, que je présidais, il voulut bien faire un exposé sur la carrière préfectorale. Il n'avait aucune attache particulière avec notre ville et c'est pourtant là qu'il désira se retirer - ayant acheté un appartement à Mont-Saint-Aignan.

L'excellence des relations humaines avec les Rouennais l'a incité à prendre cette décision qui nous a valu la présence d'un homme de cette qualité.

Dans sa carrière de fonctionnaire, Rouen ne fut qu'une étape. En 1955, il est nommé Préfet des Hautes-Alpes, à Digne, puis Préfet de la Creuse, à Gueret.

En 1958, il retourne en Algérie au poste d'attaché du Commandant Militaire de l'Est Algérien, à Constantine. L'année suivante, il est nommé Préfet des Hautes-Pyrénées, à Tarbes, puis en 1966 Préfet du Jura, région où il acquerra une résidence secondaire. C'est à Chartres, comme Préfet d'Eure-et-Loir que se termina sa carrière préfectorale, digne successeur de Jean Moulin dont il était fier pour l'attitude courageuse dont celui-ci

témoigna, le 17 juin 1940, en face des prétentions de la soldatesque allemande.

Nous nous souvenons que, Président de l'Académie, il nous emmena à Chartres pour la promenade traditionnelle qui fut particulièrement réussie.

En décembre 1971, Georges Mac Grath est placé par le Gouvernement dans la position de Préfet en congé, sur sa demande, une demande qu'il avait été fortement encouragé à présenter, pour ne pas dire plus.

Ayant horreur du vide, il entendit retrouver une occupation valable. La profession d'avocat l'avait toujours intrigué. Pourquoi ne s'inscrirait-il pas au Barreau ?

Certes, en raison de son âge, de son passé, il n'ambitionnait pas d'y faire carrière mais il lui apparut qu'il pourrait jouer un certain rôle social. Décision un peu étrange, un Préfet devenu Avocat Stagiaire, n'est-ce pas insolite ? Mais le Barreau de Rouen, a connu, dans le passé, des situations voisines.

Tel fut, notamment, le cas d'un Général qui, lui aussi, s'inscrivit au stage et qui, comme Georges Mac Grath, fut membre de l'Académie.

Ayant rangé sa casquette de Préfet, Georges Mac Grath s'astreint à suivre régulièrement, les exercices du stage, et même (bien qu'il en fut dispensé) les cours de préparation au diplôme du CAPA, ce qui dénote un certain courage de sa part. A près de 60 ans, redevenir étudiant au même titre que des garçons ou des filles d'une vingtaine d'années, voilà une situation bien différente de celle où tout le monde s'inclinait devant vous en vous appelant " Monsieur le Préfet ".

Le nouvel avocat ne s'initie vraiment à la profession qu'en collaborant au sein d'un cabinet d'un confrère chevronné. C'est ce qu'a compris Georges Mac Grath en signant, en octobre 1972, un contrat d'association avec moi. Dans une communication à l'Académie, il a bien voulu dire qu'il a travaillé en étroite confiance avec moi dans un esprit de totale amitié. Ces paroles peuvent s'appliquer aussi bien à lui-même. Georges Mac Grath cessa sa collaboration lorsque je m'associai avec Renaud Delubac. Il entra alors au Cabinet du bâtonnier Fédia Julia.

Dans sa communication à l'Académie " Mes débuts au Barreau ", il a raconté les souvenirs de cette période de sa vie. Le Barreau lui a donné l'occasion de contacts avec la misère humaine que sa carrière de Préfet ne lui avait pas permis d'avoir.

Georges Mac Grath a, par ailleurs, donné toute la mesure de son dévouement par sa participation à de nombreuses associations et institutions au premier rang desquelles se situe l'Académie. Elu membre

correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre résidant, le 21 octobre 1972, il en devint le président pour l'année 1982.

Dans son discours de réception, il s'est fait l'avocat de la thèse exaltante de Teilhard de Chardin qui, selon lui, donne à la vie un sens nouveau avec sa concordance entre son explication scientifique du monde et la révélation chrétienne. Quelque jugement que l'on porte sur l'opinion de Georges Mac Grath, on ne peut qu'être frappé de la hauteur de ses vues.

Les problèmes religieux suscitent son inquiétude. Préfet de Tarbes, il a été impressionné par les foules de Lourdes, donnant à l'Académie une communication : " Lourdes 1858-1862, l'époque des apparitions ".

Dans une autre conférence, il nous a présenté trois Saintes, si différentes Jeanne d'Arc, Bernadette de Lourdes, Thérèse de Lisieux.

A Jeanne d'Arc, il voue un véritable culte, en sa qualité de Président du Comité Rouennais d'hommage à la Sainte, donnant à l'Académie une relation du procès de condamnation comme il le fera une autre fois pour le Procès de Jésus.

L'un des aspects, les plus attachants de sa personnalité est la culture littéraire dont il fit preuve, notamment dans sa réponse à mon discours de réception à l'Académie " Ecrivains en procès ". Il a un faible pour la poésie. Emu par le sort d'Hégisippe Moreau, réputé sans famille et sans ami, mort phtisique à 28 ans dans un hôpital parisien, il s'est intéressé à cette navrante destinée et a contribué à sortir de l'oubli le délicat auteur de *Myosotis*.

C'est à pareille tâche qu'il se livra en évoquant Lucie Delarue Mardrus, poète et romancière trop vite oubliée selon lui, qui a enchanté son adolescence, sa jeunesse. C'est encore d'un poète, Prévert, dont il nous a entretenu, quelques mois avant sa mort. C'est lui enfin qui présentait chaque année un rapport sur les prix de poésie.

Georges Mac Grath a livré à l'Académie un certain nombre de souvenirs personnels dans diverses communications : " Mes rencontres avec de grands hommes ", " Les causes du désastre de Juin 1940 : souvenirs d'un riz - pain - sel ", " Mes débuts au Barreau ", " Fonctionnaire sous l'occupation ", cette dernière relation m'ayant paru particulièrement intéressante. Se souvenant de ses origines, il a fait le point sur le problème irlandais. Il nous a livré aussi quelques réflexions sur le corps préfectoral.

Signalons également sa collaboration à l'ouvrage sur le Palais de Justice de Rouen dans l'édition de 1977 et à celui paru à l'occasion du 250e anniversaire de l'Académie.

Je crois pouvoir dire, en terminant sur ce chapitre, que Georges Mac Grath fut un modèle pour son assiduité à nos séances et par l'intérêt qu'il portait à nos travaux, intervenant fréquemment lors des échanges de vues qui s'instauraient entre nous.

Quel homme généreux fut Georges Mac Grath qui s'est dépensé sans compter au sein de multiples associations présidant notamment le consortium des Sociétés Savantes de Rouen, la Société d'études & d'animation culturelle de Mont-Saint-Aignan, le Comité Normandie-Lorraine pour les amblyopes.

A l'Assistance par le Travail de Rouen, œuvre consacrée aux handicapés mentaux, il rendit d'éminents services en sa qualité de Vice-Président. Il m'est particulièrement agréable de lui rendre cet hommage qu'il mérite amplement.

Il est enfin un côté plus intime de son existence qu'en terminant il me plaît de rappeler. Il a associé sa vie à celle d'une épouse musicienne et fort cultivée ainsi que les membres de l'Académie ont pu en juger en écoutant sa conférence sur " la femme américaine dans les romans d'Edith Wharton ", une épouse qui fut en même temps une excellente mère de famille, ayant, avec son mari, élevé 4 enfants.

Les éminents mérites de Georges Mac Grath ont été reconnus par les Pouvoirs Publics qui l'ont fait Officier de la Légion d'Honneur.

Il y a, me semble-t-il, un sens mystique dans de nombreuses vies, mais tous n'en ont pas une juste compréhension. Il nous est donné, la plupart du temps, sous forme d'un langage chiffré.

La réussite des existences tient souvent à ceci : que l'homme a su décrypter le chiffre qui lui était échu, qu'il l'a compris et qu'il a appris à suivre ce qui est son bon chemin à lui.

Dans la vie de Georges Mac Grath, on trouve des circonstances qui ont orienté son action. Ainsi, cette retraite anticipée de la carrière préfectorale a-t-elle été le signe que désormais, il devait mettre son existence au service d'autrui.

Il l'a parfaitement compris. Ainsi a-t-il donné un sens à sa vie et nous a-t-il laissé la plus belle des leçons.

Max BRIÈRE

JEAN GALLAIS

1926 - 1998

L'hommage d'une Compagnie comme la nôtre à un de ses membres décédé présente une certaine spécificité. Une Académie nous accueille et nous dit "adieu" pour tout ce que nous sommes, pour nos qualités éventuelles de spécialiste d'une discipline donnée, pour l'ouverture de notre esprit et de notre culture, pour nos vertus d'amitié.

C'est dire que, sur chaque point ainsi évoqué, on pourra trouver, dans d'autres enceintes, une analyse plus fine ou plus exhaustive des richesses que chacun porte en soi. Un hommage académique n'ira jamais aussi loin que celui d'un colloque scientifique montrant l'originalité d'une pensée, son apport à la connaissance. Des géographes spécialistes de géographie du développement ou de l'Afrique seraient plus aptes que moi à souligner les qualités du grand tropicaliste que fut Jean Gallais. Même l'ami très proche que je fus ne saura dire, avec les mots adéquats, les étapes du parcours lumineux que le prêtre avait mis en valeur lors d'un froid après-midi de janvier à Port-Mort où Jean est descendu de sa pirogue de voyageur des civilisations. Nul ne pourrait mieux que son épouse ou ses enfants dire l'apport d'une vie familiale austère et exigeante mais toujours rayonnante.

Parler de l'ami n'est pas chose aisée car il était, non pas secret, mais pudique. Evitant de se livrer mais se donnant tout à son engagement il nous donnait, à des occasions assez rares, un aperçu de sa vie en fonction de ses activités. A ce titre il fut, trop brièvement mais pleinement, membre de notre Compagnie y prononçant, outre son beau discours en remerciement, trois contributions de grande valeur, sans parler de celle qu'il donna dans le volume jubilaire, *Tradition et Modernité*, que nous avons publié lors de la Commémoration du 250e Anniversaire de notre Académie. Je la plaçai en fin de volume tant en raison de son titre *Ethique et Développement* que par sa richesse de réflexion. Elle correspondait en effet parfaitement à l'esprit que j'avais voulu donner à ce volume.

Il était très fier et heureux d'être parmi nous et notre Compagnie constituait pour lui un point d'ancrage et un encouragement. Il l'avait dit, non sans humour, dans son discours de réception, citant un de ses prédécesseurs, E. Spalikowski, dans un livre qu'il avait reçu en prix au Lycée Corneille à Rouen.

Il s'était constitué entre les médecins de notre Compagnie et lui une connivence qui allait bien au-delà de la simple confraternité pour aller puiser aux sources même de l'humanisme cher à la médecine française. Et il besoin de rappeler la complicité qui l'avait lié à Madame Lemercier-Quelquejay et Pierre Landemaine, autres "passeurs de civilisations".

S'il fallait caractériser d'un seul mot les qualités de l'homme privé, je n'en trouverais pas d'autre que celui de *fidélité* en lui accolant son corrolaire le *courage*.

Fidélité d'abord à ses origines modestes et à ses racines bretonnes. Arrivé aux plus hauts grades universitaires, il restait attaché à Sotteville et au milieu des cheminots dont avait fait partie sa famille. Il appartenait, comme moi, à cette "diaspora" bretonne venue des bords de la Rance vers la Normandie considérée comme plus riche.

Notre amitié commença lors de sa nomination au Lycée du Havre et ne se démentira pas par la suite, tant Le Havre (où Jean rencontrera son épouse) a été un creuset d'amitiés. Tout nous rapprochait : notre jeunesse, le pays Gallo et la lecture des écrivains du pays de Rance qu'il aimait, Chateaubriand et Lamennais "le trop chrétien".

Fidélité à la France du Général de Gaulle ensuite. Il restait discret sur sa qualité de jeune résistant et je n'ai connu certains détails sur cette activité que tardivement à force de questions personnelles. Ses enfants peuvent être fiers de cette période où il était élève au Lycée Corneille et où, à 17 ans à peine, il rendit à la résistance des services qui lui valurent une Médaille de la Résistance en mai 1946. Même s'il fut loin de suivre le même chemin politique que certains de ses camarades de la clandestinité, il resta fidèle aux amitiés de la Résistance. Avant tout il était un patriote et le manifesta par ses choix militaires puisqu'il fit son service dans les troupes coloniales en AOF d'où il sortit officier de réserve. Ce choix devait orienter son intérêt pour les populations d'Outremer à l'étude desquelles il devait manifester ses qualités de cœur, de curiosité et de sympathie.

Cette fidélité au drapeau national ne l'empêcha jamais de voir avec lucidité les faiblesses que certains auraient voulu cacher. En Algérie, où il avait aussi des racines familiales, il constata au cours d'une année d'enseignement l'ampleur de certains abus et des injustices liées à la situation coloniale. Son instinct de patriote comme ses analyses de

géographe lui montraient l'urgence d'une décolonisation en Algérie comme ailleurs, même s'il était, comme moi ou comme Albert Camus, sensible aux souffrances des petites gens qui risquaient d'être déracinés. Nous organisâmes donc, lui et moi, au Havre, des conférences destinées à accélérer les prises de conscience trop lentes à venir.

Ce patriotisme qui nous était commun nous entraîna parfois sur des voies un peu divergentes: il était plus méfiant que moi à l'égard de l'idée de supranationalité. Mais lors des grands moments où il fallait défendre ce qu'il y a de fondamental dans les valeurs de la République nous nous retrouvions, en particulier il y a trente ans, dans le même camp: des réformes *oui*, le désordre *non* ...

Proche des étudiants il avait pratiqué, dès son arrivée à Rouen à l'université en 1967 (et avec bonheur) un dialogue ouvert avec eux sans admettre ni désordre ni démagogie. Son souci d'être proche des étudiants ne peut mieux s'exprimer que par l'exemple du stage de géographie qu'il organisa dans les Alpes du Sud. Il utilisa comme "camp de base" le nid d'aigle qu'il avait pu acquérir à Rougon, magnifique belvédère sur les horizons bleutés et âpres des gorges du Verdon. Ce paysage sauvage c'était tout lui et en même temps il avait su y accueillir et former une troupe nombreuse sans le souci d'une hiérarchie pesante. Il s'était montré en Algérie, en Tunisie comme dans les Alpes du Sud un géographe de terrain.

Géographe de terrain, c'est certainement le fil conducteur de sa carrière. Il le révéla dès la soutenance de ses deux thèses, soutenance brillante en 1968. Mais il l'a été, sans s'enfermer dans aucun horizon, encourageant ses jeunes collègues, souvent ses anciens étudiants qui avaient suivi des voies nouvelles ou plus théoriques. Lorsqu'il avait à diriger des recherches qui portaient à la fois sur les populations immigrées dont il était familier mais insérées dans un milieu urbain comme celui de Rouen, il n'hésitait pas à faire appel au géographe spécialiste de la région. Cela donnait lieu à des directions de recherches très enrichissantes sur les Algériens ou les Sénégalais à Rouen: quelque trente ans à l'avance, nous pressentions ensemble, lucidement, bien des problèmes ...

Homme de culture, il savait trouver d'autres pistes que celles du géographe de terrain. L'exemple qui nous vient à l'esprit est celui de sa belle conférence sur Arthur Rimbaud, fruit de ses recherches sur cette Corne de l'Afrique qu'il avait fréquentée.

Ce terrain il ne se contentait pas d'en observer toutes les facettes: il savait avec modestie vérifier sur place bien des années après si ses préconisations restaient valables et quels étaient les résultats des

politiques mises en oeuvre. Le meilleur exemple est incontestablement celui de ses travaux sur le delta intérieur du Niger.

Pour reprendre le titre d'un de ses articles, il était un géographe "ni voyeur, ni complice". ce qui ne l'empêchait pas d'être très proche des hommes qu'il analysait dans leurs rapports avec le milieu géographique, l'Etat, le clan. Il se prenait de passion pour eux, qu'il s'agisse des Lebous du Cap Vert, aujourd'hui chassés par l'urbanisation et l'aéroport de Dakar, ou des paysans du Gourma ou des attachants Boranes dont il nous avait entretenus en contrepoint à la conférence de notre confrère Jean Malaurie. C'est dire qu'il regardait ces populations autochtones avec sympathie en nous montrant leurs stratégies adaptatives face à des milieux difficiles avec ce que cela suppose de trésors d'ingéniosité et d'intelligence. Il est vrai qu'il ne se contentait pas de les observer de l'extérieur même s'il savait utiliser avec prudence des statistiques de l'administration coloniale française ou anglaise (aux Indes ou au Kenya). Il parcourut tant de distances en pirogue (parfois avec Madame Gallais) ou par d'autres moyens rudimentaires que l'on imagine mal aujourd'hui ...

J'ai dit "ni voyeur ni complice", ni complaisant donc. Dans de nombreux travaux, il ne dissimulait pas les faiblesses de ces sociétés traditionnelles en particulier ce patriotisme biologique clanique de beaucoup de sociétés africaines, du Nigeria à la Gambie en particulier. Il l'opposait au patriotisme "géographique", c'est-à-dire territorial, de nos sociétés occidentales, avec aussi ses déviations. De même il ne cachait pas, en particulier dans notre volume jubilaire, les modalités, parfois indignes de la politique de limitation des naissances en Inde ou en Chine. Combien de fois n'avons-nous pas parlé ensemble des abus de l'aide internationale aux pays du Tiers Monde dont il savait bien qu'elle était souvent "l'aide des pauvres des pays riches aux riches des pays pauvres".

Il a été le premier, avec notre ami Paul Pélissier, à mettre en question certaines formes de l'aide alimentaire en insistant sur ses effets pervers : à cet effet il avait fait venir, au cours d'une de nos Grandes Conférences, une jeune géographe de talent, Sylvie Brunel, dont nous gardons le souvenir.

Il n'est donc jamais tombé dans les travers d'un "Tiers mondisme" simpliste, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir parmi ses disciples beaucoup d'étudiants originaires du Tiers Monde, souhaitant qu'ils mettent les compétences ainsi acquises au service de leurs frères.

Ce sens du concret, du terrain, l'amenait à regarder avec quelque méfiance l'avis des experts d'organisations internationales, FMI ou Banque mondiale, dont les procédures expéditives, les conseils trop généraux s'appliquaient mal à des réalités complexes. Jusqu'au bout il

dénonça les bonnes intentions des *programmes d'ajustement structurel*. Il préférait les organismes aux ambitions plus modestes : l'ORSTOM, le Fonds Européen de développement, par exemple.

Malgré tout il consacra toute une partie de sa vie, entre 1977 et 1990 surtout - une fois une solide culture géographique constituée - à des fonctions d'expert ou de consultant international, enseignant entre temps à l'université des Nations Unies. Mais il n'acceptait que des missions fondées sur son domaine de compétence : ainsi les effets de la sécheresse des zones sahéniennes et le déclin du pastoralisme devenu son grand champ d'étude. Il s'est particulièrement intéressé à la gestion équilibrée des pâturages et à l'influence des systèmes sociaux et alimentaires aux prises avec la sécheresse récurrente. C'est dire qu'il ne séparait pas l'analyse écologique et géographique de celle des phénomènes sociaux. Il s'intéressait beaucoup à l'évaluation des aides fournies, se saisissant des observations de ce qu'il appelait la "vérité terrain" sans négliger pour autant l'apport des méthodes d'observation les plus modernes comme les images satellites et la cartographie.

A partir de 1985 surtout, son horizon géographique s'élargit sans cesse, s'étendant de plus en plus à l'immense espace qui va du pays radjpoute à la Mauritanie, domaine affecté par l'avance de la sécheresse et la récurrence des catastrophes climatiques. Cela l'avait amené à s'intéresser - lui qui avait été marqué par les problèmes des zones de colonisation française - aux sociétés influencées par la Grande Bretagne, du Kenya à l'Inde, domaine où il encouragea à s'investir beaucoup de ses jeunes disciples, aujourd'hui brillants chercheurs, sans compter ceux qui s'intéresseront avec lui et sous son influence, aux études sur l'Amérique latine, en particulier le *Nordeste* brésilien. On n'aura pas su assez qu'à Rouen, avec le LEDRA, on disposait d'un des laboratoires les plus performants dans un domaine qui aurait dû intéresser une région tournée vers l'outre mer : sans doute était-il trop modeste. Il élargira également son horizon intellectuel vers d'autres domaines, en particulier celui de la géopolitique, analyse qu'il appliquera notamment à *l'Éthiopie* et dont il nous donna la primeur.

Couronnant une recherche continue, il publia en 1994 un volume intitulé *Les Tropiques, terres de risques et de violences* qui n'a pas eu l'écho mérité par la hauteur de sa réflexion sur les contacts de civilisation au Nord et au Sud de cette grande zone de fractures qu'est l'espace sahélien. La conclusion de cet ouvrage, *de la politique à la moralité*, est un modèle de probité scientifique. Tout cet ouvrage reflète la large culture de Jean Gallais, géographe comparatiste par excellence.

Mais il serait réducteur et trop long de faire un bilan de son oeuvre: 9 ouvrages majeurs et une cinquantaine d'articles de premier plan. Les liens d'amitié qui m'unissaient à lui me permettent de détacher les articles qu'il donna aux deux revues havraises - en particulier les *Cahiers de Sociologie Economique* - auxquelles je m'intéressais et qui auraient honoré des publications bien plus cotées sur le plan national et international. Je n'oublie pas non plus l'intérêt qu'il porta aux *Cahiers Géographiques de Rouen* destinés à manifester le rayonnement de l'école géographique rouennaise.

Il aura été en fait nomade toute sa vie, ce qui lui a permis d'être, lui aussi, "passeur de civilisations", sans oublier la Normandie où il revenait sans cesse ce qui était alors l'occasion de retrouvailles familiales et amicales dont je garde un précieux souvenir.

Avec lui aucun risque de succomber au mandarinat. Après dix ans d'enseignement à l'université de Rouen où il anima une équipe qui compta jusqu'à vingt chercheurs, et après un an de détachement à l'ORSTOM comme conseiller pour l'Afrique (1987-1988), il fut élu professeur à Paris IV où il resta jusqu'à sa retraite, tout en dirigeant des thèses dans le centre de recherches qu'il avait créé. Il avait quitté Rouen, non pas par souci de carrière, mais par sa volonté de laisser s'épanouir, hors de toute tutelle, la petite équipe qu'il avait formée.

Sa modestie ne l'incitait pas à mettre en avant ses distinctions. Nous avons parlé de sa médaille de la Résistance. Signalons cependant, outre sa nomination dans l'ordre du Mérite, le fait qu'il était commandeur des palmes académiques, ce qui récompensait une carrière dévouée à l'enseignement. C'est d'ailleurs comme instituteur à Malaunay qu'il prépara la licence puis le Capes sans pratiquement pouvoir suivre aucun cours.

Reçu en notre compagnie en juin 1993, Jean Gallais aura connu un parcours académique trop bref mais lumineux et attachant: son discours de réception "Grandeur et mystère d'un grand destin historique, l'Afrique du Nord-Est" participait pleinement à l'orientation d'une Académie pluridisciplinaire par essence. Pour toutes ces raisons, nous n'oublierons pas Jean Gallais car il a fait honneur à ce Rouen qu'il aimait et à notre Compagnie.

François-Jean GAY

REGINE PERNOUD

1909 - 1998

C'est un grand honneur pour moi d'évoquer devant vous la vie et l'oeuvre de l'historienne Régine Pernoud, élue membre associé de notre Compagnie le 3 mai 1986.

J'ai été quelque peu mêlé au projet du Vieux-Marché : M. Lecanuet m'avait demandé de piloter la rédaction d'une plaquette sur ce sujet, vers 1974, et c'est à cette occasion que j'ai travaillé avec Mlle Pernoud.

J'ai éprouvé quelques difficultés dans la présente recherche, mais Régine Pernoud elle-même est venue à mon secours en publiant, il y a quelques années, sa propre biographie, sous le titre "*Villa Paradis*".

Régine Pernoud est née en 1909 à Château-Chinon, par le hasard de la carrière professionnelle de son père, qu'elle décrit comme un homme cultivé mais autoritaire et peu habile en affaires, d'où une situation matérielle modeste. En 1912, la famille s'installe à Marseille, dans ce Midi coloré et chaleureux. "Chaque fois que je prends le train et qu'à Avignon montent les premiers voyageurs parlant avec l'accent, j'ai l'impression de me retrouver chez moi", dit-elle. Cette jeunesse marseillaise, décrite avec talent, est une clé pour comprendre notre personnage et le titre de "*Villa Paradis*", nom de la rue où habitait la famille. La mère et les six enfants sont très unis, aiment la littérature et sont profondément chrétiens. Régine, l'avant-dernière, fait ses études au cours Sainte-Marthe, puis à celui de Notre-Dame de France.

Après le baccalauréat, passé en 1925, elle s'inscrit à la Faculté d'Aix-en-Provence où la culture classique omniprésente lui paraît un univers d'ordre et d'uniformité. Sa thèse de doctorat sera consacrée aux statuts municipaux du port de Marseille.

Elle "monte à Paris", où l'un de ses frères est déjà journaliste, et elle réussit, en juin 1929, le concours d'entrée à l'École des Chartes. C'est là qu'elle découvre le Moyen Âge dans toute sa richesse et qu'elle conçoit la

nécessité de faire partager ce qu'elle avait découvert. Car, selon elle, la connaissance du Moyen Âge était encore confinée, à cette époque, dans une sphère de spécialistes et n'avait pas atteint le grand public. C'est là un aspect important de sa personnalité : faire savoir, faire connaître, faire aimer. Son premier livre *"Lumières du Moyen Âge"*, écrit en 1942-43, connaît un grand succès.

Grâce à ses frères, elle fait la connaissance de Berdaïef, d'Audiberti, de Gaston Bonheur, de Marcel Griaule. En 1933, elle termine l'Ecole des Chartes, 5ème de sa promotion. Mais un décret vient de suspendre le recrutement des fonctionnaires. Les circonstances font que sa carrière, pendant 14 ans, sera quelque peu chaotique, mais variée et intellectuellement enrichissante.

Au début de la guerre, elle étudie et classe la bibliothèque d'un riche collectionneur qui habite le château de Rosny-sur-Seine. Puis les événements l'obligent à retourner dans le Midi où elle s'essaie à l'agriculture et donne des conférences sur la peinture contemporaine.

Elle rencontre Matisse : ce fut un choc, dit elle, et elle restera en relations avec lui jusqu'à sa mort.

Elle obtient son premier poste dans l'administration en 1947, comme conservateur du Musée de Reims où tout est à faire ; elle monte une exposition "La Champagne aux Croisades" qui lui permet d'être remarquée par le nouveau directeur des Archives nationales, Charles Braibant. En 1949, elle entre enfin à l'Hôtel de Soubise pour diriger et rénover le Musée d'Histoire de France. Elle sera bien accueillie par certains, moins bien par d'autres. Elle organise des expositions "grand public" et commence à connaître la notoriété. Matisse lui dit : "Je vous souhaite beaucoup d'ennemis, cela tonifie".

Elle obtient une bourse et part aux Etats-Unis où elle découvre le grille-pain, le presse-orange et le magnétophone, mais aussi les services éducatifs dans les Musées, innovation qu'elle rapportera en France. Retournant à New-York pour un Congrès de l'Unesco, elle sera un moment tentée, dit-elle, de poursuivre sa carrière aux U.S.A.

Elle vivra aussi avec des femmes mortes il y a plusieurs siècles : Héloïse, Aliénor, Blanche de Castille, Marguerite de Provence, Christine de Pisan, Hildegarde de Bingen. Tels sont les livres qu'elle publie. Mais c'est évidemment Jeanne d'Arc qui deviendra le personnage central de son activité. Dès 1952, on lui demande un article et elle se plonge dans les gros volumes de Jules Quicherat. Puis on l'appelle à Rouen pour

l'exposition du 5e centenaire de la Réhabilitation, en 1956, dont la date coïncidait avec la réouverture de la Cathédrale.

J'ai abondamment écrit, dit-elle, sur Jeanne d'Arc ... qui a cette particularité pour l'historien que, malgré sa brève aventure, nous possédions sur elle des sources d'information exceptionnelles. Dans un ouvrage déjà ancien et abondamment illustré, Régine Pernoud relate le voyage de Jeanne de Vaucouleurs à Chinon : c'est un texte simple et émouvant. Mais elle s'énerve quand elle évoque ceux qui ont "brodé" sur cette histoire véridique toutes sortes de fables. Certains auteurs l'ont consultée longuement, puis ont écrit l'inverse de ce qu'elle pensait. Elle rédige d'une traite une réponse véhémement et reprend son texte avec un peu plus de calme, sur le conseil d'un de ses frères. Pour critiquer avec humour de telles méthodes, elle avoue avoir un jour rassemblé des indices prouvant que Napoléon était le fils de Louis XV...

André Malraux la félicita pour son livre *"Vie et mort de Jeanne d'Arc"* dont il s'était inspiré en composant son discours prononcé à Rouen en 1964 et dont une phrase a été gravée dans la pierre. En 1970, peu de temps avant sa retraite, elle eut la responsabilité d'une grande exposition sur Saint Louis. Mais alors commence pour elle une nouvelle aventure, le centre Jeanne d'Arc à Orléans, créé en 1974 et qu'elle dirigea pendant dix ans.

Parmi les ouvrages que Régine Pernoud a publiés, je retiendrai pour ma part, parce que je les ai souvent relus : *"Sources et clés de l'art roman"*, *"Les saints au Moyen Âge"* et un petit *"Saint Jérôme"*, tous trois écrits en collaboration avec sa soeur Madeleine.

Le 31 mai 1986, Jean Lecanuet avait invité Régine Pernoud à présider les fêtes Jeanne d'Arc. Le discours que celle-ci a prononcé se termine par un remerciement adressé aux Rouennais pour avoir érigé sur la place du Vieux-Marché la croix expiatoire prescrite par la sentence clôturant le procès de réhabilitation, le 7 juillet 1456.

Alain GASPERINI

LE CHANOINE PIERRE FLAMENT

1907 - 1998

Né à Lille le 14 janvier 1907, le chanoine Pierre Flament a passé presque toute sa vie en Normandie. En effet, alors qu'il n'a que sept ans, sa famille quitte le Nord, fuyant devant l'invasion allemande. Evacués dans l'Orne, ses parents s'y installent. Le jeune Pierre y fait ses classes primaires puis ses études secondaires à Flers. Après avoir obtenu obtenu le baccalauréat latin-philosophie-sciences, il entre en 1925 au Grand Séminaire de Sées. Le service militaire l'appelle à Rouen en 1928-29, puis il regagne Sées où il est ordonné prêtre le 20 décembre 1930.

Dès le lendemain de son ordination, il est affecté comme professeur à l'école Saint-François de Sales à Alençon. Pendant trente-huit ans, il s'y consacrera à la formation intellectuelle et spirituelle de la jeunesse. La guerre l'en arrache cependant durant plus de cinq années. Mobilisé, puis fait prisonnier en mai 1940, il est envoyé à l'Oflag II D-11 B en Poméranie, où il restera jusqu'en janvier 1945. Pendant ces longs mois de captivité dans des conditions difficiles, il s'efforce d'aider ses compagnons d'infortune en assurant une présence religieuse parmi eux, tout en notant ce qui lui permettra plus tard de témoigner en historien de cette triste période.

Son attitude pendant le conflit lui vaudra la Croix de Guerre, le Mérite militaire et la Légion d'honneur.

Rendu à la vie civile et de retour à Saint-François de Sales, il entame une carrière de chercheur au sein du C.N.R.S. Il soutient en 1956 une thèse de doctorat d'Histoire à l'université de Caen sur "*La vie dans un camp de prisonniers français en Poméranie, 1940-45*", travail couronné par la mention Très Honorable et par un prix de l'Académie française.

Ses publications se succèdent désormais à un rythme soutenu. Il joue un rôle de premier plan dans les sociétés savantes de l'Orne, présidant

notamment pour de longues années la Société historique et archéologique de ce département.

Archiviste du diocèse de Sées, il fréquente tout autant le dépôt public d'Alençon. Ses travaux concernent aussi bien le classement d'archives que l'exploitation de ces documents. En 1989, il publie avec une préface de Pierre Chaunu son livre *Deux mille prêtres normands face à la Révolution*, qui obtient le Grand Prix de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen. Celle-ci, tout naturellement, décide en 1992 de l'élire conune membre correspondant.

Ce fut donc une vie bien remplie que celle du chanoine Flament. Prêtre avant tout, il sut être également un archiviste et un historien de talent dont la bibliographie abondante et variée continuera de faire référence.

Nadine Josette CHALINE

notamment pour de longues années la Société historique et archéologique de ce département.

Archiviste du diocèse de Sées, il rédigea tout autant le *degré public* d'Alençon. Ses travaux concernent aussi bien le classement des archives que l'exploitation de ces documents. En 1989, il publia avec une préface de Pierre Chenu son livre *Deux siècles d'histoire normande*. Juge de la *Révolution*, qui obtint le Grand Prix de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen. Celle-ci, tout naturellement, décida en 1992 de l'élire comme membre correspondant.

Ce fut donc une vie bien remplie que celle du cher ami Jean-Louis. Il fut un homme de bien, un homme de cœur, un homme de conviction. Il fut aussi un homme de culture, un homme de lettres, un homme de science. Il fut un homme de bien, un homme de cœur, un homme de conviction. Il fut aussi un homme de culture, un homme de lettres, un homme de science.

Après l'Orne, ses parents s'y installent. Le jeune Pierre y étudie ses premiers puis ses études secondaires à Flers. Après avoir obtenu le baccalauréat, il s'inscrit à l'École normale supérieure de Caen. En 1925, il est nommé à l'École normale supérieure de Caen. En 1928-29, il est nommé à l'École normale supérieure de Caen. En 1930, il est nommé à l'École normale supérieure de Caen.

Dès le lendemain de son ordination, il est affecté comme professeur à l'école Saint-François de Sées à Alençon. Pendant trente-huit ans, il y consacra à la formation intellectuelle et spirituelle de la jeunesse. La guerre l'en arracha cependant durant plus de cinq années. Mobilisé, puis fait prisonnier en mai 1940, il est envoyé à l'Oflag II D-11 B en Poméranie, où il restera jusqu'en janvier 1945. Pendant ces longs mois de captivité dans des conditions difficiles, il réussit à aider ses compagnons d'infortune en assurant une présence religieuse parmi eux, tout en notant ce qui lui permettra plus tard de témoigner en historien de cette triste période.

Ses attitudes pendant le conflit lui valent le Croix de Guerre, le Mérite militaire et la Légion d'honneur.

Rendu à la vie civile et de retour à Saint-François de Sées, il entame une carrière de chercheur au sein du C.N.R.S. Il soutient en 1956 une thèse de doctorat d'Histoire à l'université de Caen sur *La vie dans un camp de prisonniers français en Poméranie, 1940-45*, travail couronné par le mention Très Honorable et par un prix de l'Académie française.

Ses publications se succèdent désormais à un rythme soutenu. Il joue un rôle de premier plan dans les sociétés savantes de l'Orne, président

LE LIVRE A-T-IL UNE PLACE
DANS LA CIVILISATION DE DEMAIN ?

LES GRANDES CONFÉRENCES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES

ET ARTS DE ROUEN

Jean Favier, aujourd'hui président de la Commission française pour l'Unesco, a été directeur général des Archives nationales, président du Comité International des Archives et président de la Bibliothèque nationale de France.

Qui ne saurait être mieux placé que lui, à l'heure où les moyens de communication subissent un bouleversement considérable, pour présenter une œuvre nouvelle, sans doute encore irremplaçable, de livres.

Le Président Claude de MENIBUS

LES GRANDES CONFÉRENCES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES

ET ARTS DE ROUEN

- I -

**LE LIVRE A-T-IL UNE PLACE
DANS LA CIVILISATION DE DEMAIN ?**

par M. Jean FAVIER

Membre de l'Institut
Membre associé de l'Académie

(Grande Conférence du 18 février 1998)

Jean Favier, aujourd'hui président de la Commission française pour l'Unesco, a été directeur général des Archives nationales, président du Conseil International des Archives et président de la Bibliothèque Nationale de France.

Nul ne saurait être mieux placé que lui, à l'heure où les moyens de communication subissent un bouleversement considérable, pour préciser la place actuelle, sans doute encore irremplaçable, du livre.

Le Président Claude de MENIBUS

- II -

L'ALLIANCE ATLANTIQUE A-T-ELLE

DANS LA CITOYENNETÉ ?

par M. François de ROSE

Ambassadeur de France

(Grande Conférence du 28 février 1998)

- III -

**RISQUES SANITAIRES
ET EXPERTISE SCIENTIFIQUE OU
LES VRAIS RISQUES ET LES FAUX PROBLÈMES**

(Grande Conférence du 1er avril 1998)

Le principe de précaution

Professeur Jean-François CAILLARD

Médecin-chef de l'Institut de médecine du travail du Centre Hospitalier et
Universitaire de Rouen

Le cancer de la plèvre et l'amiante

Professeur Jean-Pierre LEMERCIER

Médecin pneumonologue honoraire du Centre Hospitalier Universitaire
de Rouen

Le risque de l'amiante

Professeur Jean-François CAILLARD

Le risque des champs électro-magnétiques

Professeur Luis MIRO

Chef du laboratoire de Biophysique médicale du Centre Hospitalier
Universitaire de Nîmes-Montpellier

Il s'agit là de problèmes de société d'une toute brûlante actualité.

Pendant fort longtemps, on a minimisé le danger de l'amiante, alors qu'on le soupçonnait plus ou moins. Nul doute qu'il y ait eu un emploi excessif de ce matériau.

L'exposition aux champs électromagnétiques constitue un problème potentiel de santé publique : dans les pays industriels avancés, tout le monde est exposé à de tels champs. De ce seul fait, si ceux-ci s'avéraient comporter des dangers à long terme, en favorisant par exemple l'apparition ou le développement de pathologies telles que le cancer, nul doute que l'on serait alors devant un problème majeur de santé publique.

Ces risques doivent donc être appréciés par des méthodes appropriées, mais il n'est pas toujours possible aux scientifiques de prendre une position tranchée. Il ne faut pas non plus que la réponse puisse être imposée par ceux dont la vérité scientifique n'est pas le souci principal.

Le Président Claude de MENIBUS

-IV-

LA MORT SUBITE DU NOURRISSON

(Grande Conférence du 24 avril 1998)

La mort subite du nourrisson est un phénomène connu depuis l'Antiquité. Il en est déjà question dans le livre des Rois de l'Ancien Testament à propos du Jugement de Salomon.

Pendant fort longtemps, tant que la mortalité des enfants de moins d'un an était importante, on ne s'est pas rendu compte de l'ampleur de ce phénomène, car il était en quelque sorte "noyé" dans des chiffres de mortalité infantile très considérables.

C'est vers 1970-75 que le problème est apparu dans toute son importance. Avec 1500 décès subits dans ces années là, cela représentait alors 2‰ des décès avant un an sur un total de 15‰, soit même la première cause de mortalité entre un mois et un an, puisque la plupart des décès de nouveau-nés ont lieu dans les tous premiers jours. En 1990 avec une mortalité infantile encore plus basse: 9‰, c'était encore plus évident.

Depuis maintenant trois ans, par des méthodes simples, il a été possible de réduire le nombre de morts subites en France de 1500 à 450, soit ici en Haute Normandie de 75 à 25.

Le Professeur Eric Mallet, du Centre Hospitalo-Universitaire de Rouen, s'est acquis une grande renommée internationale dans le domaine si douloureux de la Mort Subite du Nourrisson. Déjà en 1991, il avait créé ici, à Rouen, la Société Européenne d'Etudes de ce problème de santé si inquiétant. En cette année 1998 lui a été confiée l'organisation scientifique des Ves Assises Mondiales consacrées à cette importante question.*

L'Académie a donc pensé qu'elle devait informer son auditoire habituel sur l'état de ce problème de santé publique.

Le Professeur Mallet montrera qu'en médecine, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir tout compris pour agir : les recherches théoriques, même si elles n'ont pas permis de donner des résultats aussi brillants que les méthodes apparemment empiriques, sont indispensables et permettent également d'améliorer des connaissances qui se révèlent utiles dans d'autres spécialités médicales.

Le Professeur Sénécal, membre de l'Académie Nationale de Médecine, nous expliquera comment, dès le début des années 80, il entrevit les mesures qui ont permis cette amélioration récente si remarquable. Il n'est pas aisé d'être prophète, surtout en son pays mais justice lui est rendue maintenant.

Le Professeur Claude de MENIBUS
Président de l'Académie

MORT SUBITE DU NOURRISSON
PREVENTION EFFICACE
RAISON TOUJOURS INEXPLIQUÉE

Professeur Eric MALLET

Président du Groupe d'Etude de Langue Française
sur le Syndrome de Mort Subite du Nourrisson

Le Docteur Bernard Kouchner, Secrétaire d'Etat à la Santé, avec beaucoup de satisfaction au vu des 358 décès par mort subite du nourrisson (MSN) enregistrés par l'INSERM en 1997, a lancé la 4^e campagne nationale de prévention 1998-99. Il est un fait que lorsque l'on compare les chiffres par MSN en 1990 (1369) et ceux de 1997 (358), cela fait une réduction de près de 3/4 des cas. Ce résultat est extraordinaire au regard des mesures simples préconisées par ces campagnes dont la première a été instituée en France en 1994.

Les pédiatres de notre génération ne peuvent que partager cette satisfaction qui n'a d'équivalent pour nos aînés que l'avènement des antibiotiques ou le développement des vaccins. On ressent cependant douloureusement d'avoir facilement accepté le principe de couchage considéré comme favorable aux prématurés ou régurgiteurs introduit dans notre pays dans les années 1960. On peut remarquer les efforts de collègues tels le Professeur Sénécal attirant dès 1987 l'attention sur la relation possible entre le couchage sur le ventre et la mort subite, ou le Professeur Dehan demandant en 1993 à la Société Française de Pédiatrie de diffuser des conseils de prévention, conseils déjà appliqués avec succès en Nouvelle-Zélande et en Australie, puis en Hollande. Nous-même avons, en 1992, avec l'aide du département de Seine-Maritime, introduit ces conseils dans le carnet de santé, conseillant alors, à la manière "normande", la position sur le côté ou sur le dos..., une étude épidémiologique réalisée dans ce département avec l'aide de la Protection Maternelle et Infantile corroborant les relations qui existent entre l'incidence de cette MSN et la position de couchage ventral. Il faut signaler qu'à l'époque, ces initiatives allaient à l'encontre des réserves faites par certains travaux épidémiologiques concernant la position de sommeil ou une partie de la communauté scientifique dont européenne pour laquelle c'était à priori " trop beau pour y croire... "

Pourtant, il faut se rendre à l'évidence et les chiffres sont là. Il faut d'ailleurs remarquer qu'un effet similaire a été observé au fur et à mesure que les différents pays ont adopté les conseils de couchage dorsal.

Ce contexte de performance dans le domaine de la prévention de ce syndrome en France a amené la réunion à Rouen, en avril 1998, du Congrès international nommé "SIDS International" (conférence internationale sur le syndrome de mort subite du nourrisson). Le congrès a tout d'abord confirmé

l'effet décisif des campagnes de prévention portant sur les conseils à propos du couchage dorsal, de literie ferme, ou l'attention aux égards de l'environnement thermique du nourrisson. Cependant, pour en optimiser les effets, il a paru opportun de cibler plus particulièrement les parents, moins bien informés, appartenant en particulier aux milieux défavorisés. Les principales voies de recherche abordées ont été, en terme de biologie du développement, l'implication possible de la crête neurale, la maturation des fonctions vitales cardiorespiratoires, mais aussi le rôle favorisant d'anomalies des voies aériennes supérieures ou de l'infection. Au plan pratique, l'accent a également été mis sur un autre facteur de risque qui est le tabagisme maternel ou passif pour le jeune nourrisson : il provoque l'hypotrophie foetale et modifie en l'émuissant la réaction d'éveil... C'est d'ailleurs sur le thème du tabagisme qu'est axée en particulier la nouvelle campagne de prévention qui, en reprenant bien naturellement les autres éléments, sera répercutée par le collège des obstétriciens, le séjour des mères en maternité étant une période opportune en terme éducatif.

Il n'y a donc plus, désormais, que "350 cas de mort subite du nourrisson par an" en France, ceci amenant cependant deux remarques :

- la première est qu'il s'agit, pour les parents et les pédiatres, de 350 décès de trop, surtout à l'aube du 3e millénaire, cette prévalence constituant d'ailleurs toujours l'une des principales causes de mortalité infantile dans notre pays.

- la seconde est surtout que nous ne connaissons toujours pas les raisons du succès des campagnes de prévention, c'est-à-dire la ou les cause(s) du syndrome de MSN. Il ne faut donc en aucun cas se démobiliser, mais au contraire poursuivre la recherche. Les effets favorables des mesures de prévention ne sont-elles pas en soi des pistes de recherche ? L'aspect thermique, les échanges gazeux modifiés par le couchage, et ce, à une période critique du développement dont celle de la maturation des centres cardio-respiratoires bulbaires, etc...

Quant au reflux gastro-oesophagien qui justifiait en partie la position ventrale du fait de la hantise de la fausse route, il n'occupe plus une grande place physiopathologique, d'autant qu'il n'a compromis en rien la réduction très franche des décès observés alors que le couchage dorsal se mettait en place.

Enfin, un autre domaine reste à considérer, à savoir celui des services de pédiatrie qui ont en charge les malaises graves du nourrisson. Si l'on considère certains malaises particulièrement graves comme des morts subites rattrapées, ne peut-on pas les considérer comme des témoins vivants de ce syndrome et par conséquent les explorer avec toutes les possibilités actuelles de façon à tenter d'en préciser la physiopathologie et se mettre ainsi sur la piste de la ou des cause(s) de MSN. Nous ne pourrions avoir de répit que lorsque ces objectifs pourront être atteints.

Il a fallu quatre ans pour réduire de façon importante le nombre de décès par MSN en France. Peut-on espérer dans les proches années 2000 que ces objectifs de recherche puissent être atteints ? C'est certainement le voeu à formuler en cette année 1998.

A PROPOS DE LA MORT SUBITE DU NOURRISSON

Jean SENECAI¹, Michel ROUSSEY², Marie-Hélène BOUVIER-COLLE³,
Françoise HATTON⁴, Catherine PACLOT⁵

Dès 1983, l'un de nous avait attiré l'attention de l'Académie de Médecine sur les inconvénients et même le danger probable de la position ventrale du nourrisson¹⁵, et, en attendant que d'autres enquêtes viennent confirmer ou infirmer ce fait, demandait le retour à la position latérale classique. En 1987, cette recommandation devenait plus ferme après l'enquête menée en Ille-et-Vilaine montrant une corrélation entre le procubitus et la mort subite du nourrisson¹⁶.

Dans le monde à cette époque plusieurs enquêtes notamment en Hollande, Australie, Nouvelle Zélande et Angleterre démontraient une augmentation des morts subites associées au sommeil en position ventrale.

En Nouvelle Zélande, des campagnes d'éducation sanitaire entraînaient une diminution du procubitus, suivie d'une diminution des cas de mort subite. Au vu de ces résultats, le ministère britannique de la santé et le gouvernement néo-zélandais recommandaient de ne plus coucher les nourrissons en position ventrale. En 1992, l'Académie Américaine de Pédiatrie prenait une décision en ce sens cependant plus nuancée.

En France, dès 1978, sur l'avis des conseillers régionaux de pédiatrie, le ministère de la santé demandait à l'INSERM d'enquêter sur la mort subite^{1, 3, 5, 10} puis en 1986 créait des centres de référence pour l'étude et la prévention des morts subites du nourrisson. Ces centres devaient prendre en charge les enfants décédés (investigations post mortem) et leur famille, diffuser toute information sur le sujet, organiser des recherches sur ce syndrome.

Toujours en France, le ministère de la santé décidait en 1994, après un peu de retard dû au manque de consensus médical, de mener une campagne nationale d'éducation sanitaire visant à supprimer cette pratique jugée dangereuse.

. Une plaquette intitulée " Conseils aux parents " était diffusée dans les maternités et remise aux parents et commentée lors de l'examen de l'enfant effectué dans les 8 premiers jours de vie. Ces conseils ont ensuite été intégrés dans le carnet de santé de l'enfant. Il s'agit de conseils de puériculture et de bon sens concernant le rythme de vie de l'enfant, son environnement, son alimentation, sa sécurité et sa santé. Il y est recommandé de coucher l'enfant sur le côté ou sur le dos.

. Simultanément une lettre de sensibilisation était adressée par le Ministère de la Santé à tous les professionnels appelés à diffuser ces conseils simples aux parents : médecins libéraux (généralistes, pédiatres, gynécologues), chefs de service de pédiatrie et d'obstétrique, médecins de PMI, sages-femmes, puéricultrices, infirmières.

. En même temps, l'association " Naître et Vivre " avec l'aide de l'Association des Assureurs pour la Prévention en Matière de Santé (APMS), lançait une campagne d'information grand public avec notamment le tirage d'une affiche reprenant les conseils de puériculture, diffusée dans tous les lieux de passage de la petite enfance.

. Parallèlement une plaquette sur la mort subite du nourrisson destinée aux parents était mise à leur disposition dans les pharmacies.

Les statistiques des causes médicales de décès établies par l'INSERM chaque année permettent de connaître le nombre de morts par MSN, d'en suivre l'évolution et par conséquent d'apprécier l'impact de ces campagnes.

Entre 1978 et 1991, le nombre de décès en France par mort subite n'avait cessé d'augmenter, passant de 394 décès (0,53 pour 1000 naissances vivantes) à 1464 (1,9 pour 1000). Parallèlement la mortalité infantile due à d'autres causes ne cessait de diminuer passant de 10,1 pour mille en 1978 à 5,3 pour mille en 1991.

Rappelons toutefois que ces statistiques sont fondées sur la déclaration du médecin rédigeant le certificat de décès et que, concernant la mort subite, les déclarations ne correspondent pas toujours à la définition internationale de la maladie qui demande qu'une autopsie soit pratiquée pour porter le diagnostic¹⁷. Malgré les difficultés épidémiologiques, la tendance observée évoluait en sens unique et concordait avec les études menées dans les pays voisins^{8, 18}.

A partir de 1992, renversement de tendance, le nombre de décès par MSN diminuait :

ANNEE	NOMBRE DE CAS	TAUX POUR 1000 NAISSANCES
1990	1369	1,79
1991	1464	1,93
1992	1281	1,74
1993	1233	1,6
1994	880	1,1
1995	537	0,7
1996	451	0,6

On note la diminution brutale du nombre de cas en 1994 coïncidant avec la première campagne nationale d'éducation sanitaire commencée en octobre. Ce premier résultat incitait à poursuivre la campagne les années suivantes, et la baisse se confirmait en effet. Il est probable que la diminution constatée en 1992 et 1993 est liée aux campagnes d'éducation sanitaire menées dans plusieurs départements, notamment en Bretagne, avant que débute la campagne nationale.

Il semble logique de rattacher cette diminution spectaculaire de la mortalité aux campagnes d'éducation sanitaire.

En France, une enquête menée en Seine-Maritime a comparé la position du couchage des enfants en 1988 et 1995. La fréquence de la position ventrale est passée dans ce département de 55 % en 1988 à 8 % en 1996, parallèlement l'incidence de la mort subite du nourrisson a décru de 45 décès en 1988 à 26 en 1994 et 12 en 1995.

Une enquête d'évaluation a été menée dans 4 départements par l'unité 149 de l'INSERM qui a bénéficié d'une subvention du réseau national de santé publique et du soutien de la direction générale de la santé publique. Cette recherche a démontré la baisse significative de la position du couchage sur le ventre de 25 % en 1994 à 7 % en 1995. Parallèlement, l'incidence de la mort subite a décru de 1, 1 pour mille à 0,7 pour mille¹².

Cette campagne d'éducation sanitaire apparaît donc comme exemplaire par le très large éventail des sujets concernés (médecins, pharmaciens, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, parents et grand public), la collaboration entre organismes publics et privés, sa durée, son efficacité et son faible coût⁷.

En effet, le coût global de l'opération pour les trois années est de 1 115 721 francs essentiellement consacrés au matériel éducatif (lettres, affiches, livrets ...) venant de subventions publiques (Ministère de la Santé : 270 000 francs) ou privées (284 000 francs de l'Institut Électricité France, 661 721 francs de l'AMPS). Il faut ajouter à cette somme le travail bénévole des membres de l'Association Naître et Vivre et celui du personnel de santé rémunéré ou non, difficilement chiffrable.

Mais nous ne devons pas oublier que la mort subite du nourrisson demeure la première cause de mortalité post néonatale (28 - 365 jours). Une enquête effectuée en Bretagne en 1996 a montré que si le nombre d'enfants décédés avait baissé considérablement, 41% des enfants décédés étaient encore couchés sur le ventre. Il faut donc poursuivre la campagne d'éducation sanitaire, en l'axant principalement sur les classes sociales défavorisées, car ces familles ont moins facilement accès aux conseils de prévention diffusés par le carnet de santé et les médias. Certaines femmes ne savent pas lire et les conseils écrits aux parents doivent être expliqués et commentés avec eux lors des visites obligatoires du nourrisson.

Il faut également poursuivre les recherches. On sait qu'il faut éviter une hyperthermie chez l'enfant en ne le couvrant pas trop pendant le sommeil et en maintenant une température ambiante de 18° dans la pièce où il repose. De même le rôle du tabagisme passif a été évoqué.

Par ailleurs les enquêtes épidémiologiques ont mis en évidence quelques faits.

. Le plus sûr est la survenue du décès entre 2 et 4 mois ; ceci expliquerait en partie le rôle du procubitus : en effet à cet âge, l'enfant est capable de tourner la tête, de l'amener dans le plan frontal mais non de la maintenir longtemps décollée du plan du lit^{1, 14}.

. On sait aussi que les cas de MSN sont plus fréquents au cours des mois d'hiver¹³ : 62% des cas surviennent entre décembre et avril, ce qui est un argument en faveur d'une pathologie infectieuse ou virale survenant lorsque l'immunité maternelle transmise disparaît.

En combinant ces deux derniers facteurs, on peut penser que sont plus exposés aux risques les enfants nés en automne.

On sait aussi que ce syndrome est plus fréquent chez les garçons que chez les filles⁶, sex ratio : 1,8.

D'autres facteurs ont été évoqués : la prématurité et l'hypotrophie du nouveau-né, les conditions sociales défavorables du milieu, des antécédents de mort subite dans la famille ou chez un jumeau⁶, leur rôle n'a jamais été formellement prouvé. La vaccination a pu être incriminée mais ceci n'a pas été, non plus, confirmé².

A côté de tous ces facteurs aggravants, un seul facteur positif : l'allaitement maternel qui protégerait l'enfant. Or dans ce domaine, il reste beaucoup à faire comme le montre l'enquête de l'INSERM citée précédemment puisque la fréquence de l'allaitement au sein n'était que de 13 % à 2,5 mois en 1994 et tombait même à 1,1 % en 1995¹².

L'autopsie de l'enfant décédé est un élément central de la recherche, en permettant de distinguer les morts subites liées à une étiologie précise et celles qui restent inexplicables. Par ailleurs, on sait maintenant que le déroulement du deuil chez les parents dont l'enfant a été autopsié est moins difficile que chez les autres. L'autopsie facilite aussi la prise en charge de la famille lors d'une nouvelle grossesse.

Mais l'autopsie pose quelques problèmes. Il faut la faire accepter par la famille, traumatisée par cet accident, et le médecin généraliste, le plus souvent appelé au moment du décès, doit être bien au courant de la question et se montrer persuasif. Pour être valable, l'autopsie doit être faite dans un service d'anatomo-pathologie compétent, ce qui pendant des années a posé la question du transport du corps et des frais d'examen. La circulaire de 1986 créant les centres de référence a amélioré la situation et le décret du 21 février 1995 a, en partie, réglé le problème de l'autopsie ; mais celle-ci n'est toujours pas obligatoire en France comme elle l'est en Angleterre.

La fréquence des autopsies en France est faible et l'enquête de l'INSERM en 1987⁴ donnait une moyenne générale de 31% de décès MSN autopsiés mais avec des variations considérables d'une région à l'autre (55 à 7%). En Bretagne, le nombre d'autopsies pratiquées a été progressivement croissant passant de 20 % en 1984 à 70 % en 1995.

En outre, l'apport de la confrontation anatomoclinique est variable suivant les centres. De plus, à côté des cas indiscutables existent des cas douteux (borderline) où une anomalie est retrouvée mais ne suffit pas à expliquer le décès⁹.

Des protocoles ont été établis dans plusieurs pays mais, en Suède, une étude prospective suivant un protocole uniforme a montré que l'évaluation des signes d'inflammation du myocarde et du poumon différait suivant l'examineur dans au moins 10% des cas¹¹.

Ces protocoles, qui se veulent complets, sont rarement appliqués en totalité. D'ailleurs, en dehors de l'examen macroscopique et histologique, une bonne vérification nécessite des prélèvements bactériologiques, virologiques, biologiques dont l'interprétation post-mortem porte à discussion. On peut

espérer que la diminution du nombre de cas de MSN augmentera la fiabilité de ces investigations.

A côté des autopsies, des travaux sont poursuivis dans plusieurs centres sur les mécanismes physiopathologiques pouvant conduire à la mort subite. Si l'étude des apnées du nourrisson a été finalement décevante, le rôle de reflux gastro-oesophagien a été incriminé et d'autres recherches se poursuivent notamment sur les neurotransmetteurs et les troubles du rythme cardiaque.

En terminant nous voudrions donner à titre d'exemple un des derniers cas de mort subite survenu au centre de Rennes. Il s'agit d'un enfant de 4 mois, bien portant qui décède brutalement. Les prélèvements isolent un bacille de Bordet-Gengou et permettent de rattacher ce décès subit à une coqueluche débutante faisant regretter que l'enfant n'ait pas été vacciné à 2 mois, comme ceci est recommandé.

Notes

- 1 Institut de la Mère et de l'Enfant : Pavillon Clémenceau - CHU Pontchaillou 35033 RENNES Cédex.
 - 2 Service de Pédiatrie - CHU Fontenoy 16, bd de Bulgarie 35000 RENNES
 - 3 INSERM U 149 : 123, bd Port Royal 75014 PARIS
 - 4 INSERM SC8 : 44, chemin de Ronde 78110 LE VESINET
 - 5 Direction Générale de la Santé : Bureau SP2 - 8, avenue Ségur 75350 PARIS
- 07

Bibliographie

1. BOUVIER-COLLE M.H., VARNOUX N., HAUSHERR E., HEURTEBISE P., BOUVIER S., HATTON F., Causes et facteurs de risque de la mortalité post néonatale en France en 1987, d'après une enquête nationale. *Rev. Epidem. et Santé Publique*, 1991, 39, p. 435-45.
2. BOUVIER-COLLE M.H., JOUGLA E., HATTON F., Mort subite du nourrisson et vaccination antidiphthérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite. *Rev. Prat.*, 1990, p. 84.
3. BOUVIER-COLLE M.H., Epidémiologie de la mort subite du nourrisson. *Session d'information des personnels PMI DGS*. Paris, 1992, 110, p. 30.
4. BOUVIER-COLLE M.H., VARNOUX N., BOUVIER S., HOLLEBECQUE V., Fréquence des autopsies en France. *Arch. Fr. Pédiatr.* 1992, 49, p. 181-6.
5. BOUVIER-COLLE M.H., HAUSBER R., VARNOUX N., Mort subite du nourrisson. *Epidémiologie. Rev. Prat.*, 1992, 42, p. 1731-34.

6. DEHAN M., BENISY C., GAUTIER J.P., Signes d'alarme pour la prévention de certains cas de mort subite du nourrisson. *Journées Paris. Pédiat.*, 1990, p. 229-235.
7. DEHAN M., Mort subite du nourrisson. Une leçon de modestie pour médecins et chercheurs. *Rev. Prat.*, 1995, 45, p. 2121-2.
8. GILBERT R., The changing epidemiology of SIDS. *Arch. Dis. Childhood*, 1994, 70, p. 445-9.
9. HATTON F., BOUVIER-COLLE M.H., BAROIS A., RFFIERT M.C., LEROYER A., BOUVIER S., JOUGLA E., Autopsies of sudden infant death syndrome. Classification and epidemiology. *Acta Paedriatr.*, 1995, 84, p. 1366-71.
10. HAUSHERR E., BOUVIER-COLLE M.H., VARNOUX N., HATTON F., BREART G., Facteurs de risque de la mort subite du nourrisson et des décès par accidents. *Arch. Fr. Pédiat.*, 1992, 49, p. 711-6.
11. HELWEG-LARSEN R., ISAKSEN C.V., BANNIER J., Classification de la cause de mort dans la mort subite du nourrisson. Les problèmes de maintenir des critères uniformes dans les études multicentriques. Expérience et résultats de l'équipe nordique. GELFMSN, Saint Malo, 1996, p. 53.
12. HOLLEBECQUE V., BRIAND E., BOUVIER-COLLE M.H., et col. Campagne d'information sur les pratiques de puériculture : mesure des effets sur la position du sommeil et la mort subite du nourrisson. *Rev. Epid. et Santé Publique*, 1998, 2.
13. INIZAN J., BOUVIER COLLE M.H., Caractère saisonnier du syndrome de mort subite du nourrisson. *Population*, 1990, 1, p. 9-25.
14. LARROQUE B., BOUVIER-COLLE M.H., HATTON F. Agrégation temporo spatiale de la mort subite du nourrisson en France de 1981 à 1986. *Rev. Epidem. et Santé Publ.*, 1991, 39 p. 45-54.
15. SENECAI J., DEFAWE G., La mort subite du nourrisson. *Bull. Acad. Nat. Med.*, 1983, 167, 5, p. 401-8.
16. SENECAI J., ROUSSEY M., DEFAWE G., DELAHAYE M., PIQUEMAL B., Procubitus et mort subite du nourrisson. *Arch. Fr. Pédiatr.*, 1987, 44, p. 131-6.
17. SENECAI J., ALIX D., ROUSSEY M., La MSN en Bretagne. Difficultés épidémiologiques. Groupe d'Etude de langue française sur la MSN. Réunion de Saint Malo, Déc. 1996, 6-17.
18. WENNERGREN G., ALM B., QYEN N., BELWEG-LARSEN K., MLER.AD J. et al., The decline in the incidence of SIDS in Scandinavia and its relation to risk intervention campaigns. *Actua Paediatrica in Intern. Journ. of Pediatrics*, Vol. 86, n° 9; Sept. 1997, p. 963-8.

LES SOIN - V - ALLIÉS

PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE

par M. Claude BÉBÉAR

Président du Directoire AXA

(Grande Conférence du 18 juin 1998)

La protection sociale et son financement (maladie accident/décès) ont été organisés dans les circonstances économiques de l'après-guerre.

Cinquante ans après, ces circonstances se sont radicalement modifiées :

- offre de soins plus abondante, diversifiée et faisant appel à des technologies coûteuses
- allongement de la vie humaine
- modification profonde des mécanismes et circuits économiques / chômage
- déficit chronique des systèmes de financement

Les plans se multiplient pour tenter d'ajuster ressources et dépenses.

- l'assurance, gestionnaire éprouvé de la mutualisation des risques, peut-elle jouer un rôle dans l'économie de la santé ?
- compétitivité et libre concurrence sont-elles des notions incompatibles avec la solidarité ?
- est-il indécent de parler du « marché de la santé » ?
- comment articuler le rôle de l'Etat et d'organismes ayant délégation pour gérer les dépenses de santé ?
- sommes-nous condamnés à l'exception française de déficits permanents en matière de protection sociale ?

S'appuyant sur l'expérience internationale d'AXA, M. Claude BÉBÉAR a abordé ces différents thèmes en proposant des solutions concrètes pour expérimenter de nouveaux modes de gestion.

- VI -

LES SOINS PALLIATIFS

(Grande Conférence du 7 novembre 1998)

Sous la direction de
Monsieur le Professeur Pierre DESHAYES
Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Rouen

avec la collaboration de
Monsieur le Docteur Maurice ABIVEN
médecin de l'Hôpital de la Cité Universitaire à Paris.

Madame le Docteur Lucie HACPILLE
médecin des Hôpitaux de Rouen,

Monsieur le Docteur Henri DELBECQUE
médecin des Hôpitaux de Dunkerque, ancien conseiller technique de
Monsieur Claude Evin Ministre de la Santé.

Les soins palliatifs ne sont pas une pratique charitable. C'est une activité spécifique qui recouvre trois domaines :

- . médical, car le traitement de la douleur et des symptômes y occupe la première place.*
- . éthique, car, quand la médecine ne peut plus guérir et que l'on a renoncé aux thérapeutiques actives, les soins palliatifs sont la seule alternative dans l'accompagnement et le soulagement de la souffrance, afin que la mort soit " un accomplissement et non une fin".*
- . social et relationnel, car en privilégiant l'accompagnement et l'écoute, la médecine palliative veut s'opposer à la solitude du mourant et témoigner de la dignité de l'Homme jusqu'à la fin de sa vie.*

Le Président Claude de MENIBUS

LES SOINS PALLIATIFS

par M. le Professeur Pierre DESHAYES

(Président JALMALV - Rouen)

Les soins palliatifs ont connu depuis une dizaine d'années un rapide développement et leur pratique s'est récemment généralisée à un grand nombre de centres hospitaliers français. Ils ont acquis aujourd'hui une telle notoriété que l'accès aux soins palliatifs est désormais un droit pour le malade.

En effet la loi du 9 juin 1999 adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat déclare que « toute personne malade, dont l'état le requiert, a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à l'accompagnement ».

La formulation n'est pas hasardeuse, car cette pratique ne se limite pas aux seuls traitements médicaux, ou aux soins en général : elle consiste aussi dans une démarche humaniste, à soutenir le malade et sa famille par la disponibilité, et l'écoute des soignants et des bénévoles. Ce texte de loi est inséré dans le code de la santé publique sous le titre : Droits de la personne malade et des usagers du Système de Santé.

La définition que donne la loi des Soins Palliatifs est tout à fait explicite. Nous la donnons in extenso : « Les soins palliatifs sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe pluridisciplinaire en institution ou à domicile. Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne humaine et à soutenir son entourage ».

Le droit du malade à refuser toute investigation et même toute thérapeutique, est affirmé sans ambiguïté. La nécessité d'une formation initiale et continue des médecins et du personnel soignant est également soulignée. En outre la place des bénévoles est reconnue, à condition qu'ils appartiennent à des associations* qui les sélectionnent et qui les forment pour qu'ils concourent avec l'équipe soignante à l'accompagnement du malade et de sa famille.

Le droit au congé d'accompagnement (maximum 3 mois) pour le parent d'une personne en fin de vie, est inscrit dans la loi, et devrait permettre à la famille d'être présente aussi longtemps qu'elle le souhaite au chevet du malade.

La loi donne une reconnaissance officielle à une pratique mise en place dans notre pays, depuis une dizaine d'années, par des pionniers, avec peu de moyens, et beaucoup de difficultés.

En consacrant une séance à ce thème, le Professeur Hellouin de Menibus a souhaité faire connaître l'attitude humaniste qui est à la base des soins palliatifs, et qui conduit le médecin à respecter la parole, les besoins et les désirs du patient.

Trois intervenants ont apporté leur contribution à cette séance.

Le Docteur Maurice Abiven qui a ouvert le premier service français de soins palliatifs à l'Hôpital de la Cité universitaire à Paris et qui l'a dirigé pendant dix ans.

Madame le Docteur Lucie Hacpille, responsable au CHU de Rouen de l'Unité mobile de soins palliatifs.

Le Docteur Henri Delbecque, médecin hospitalier à Dunkerque qui est l'auteur d'un rapport considérable, demandé en 1992 par le Ministre de la Santé.

Le lecteur trouvera, sous la plume de chacun d'entre eux, une philosophie, une sagesse, et l'expression d'une solidarité chaleureuse qu'on pouvait croire définitivement enterrées sous la technologie médicale.

* JALMALV (JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE)
5 rue Dumont d'Urville - 76000 Rouen

ARSPA, Hôpital Saint-Julien - 76140 Petit-Quevilly

LES SOINS PALLIATIFS

Histoire et Géographie

par le docteur Maurice ABIVEN

*" Les Soins Palliatifs : ce qui reste à faire
quand on croit qu'il n'y a plus rien à faire ".*

Dr Thérèse Vanier.

Depuis le Haut Moyen Age, les hôpitaux ont toujours considéré comme une de leurs plus nobles fonctions d'accueillir avec les pauvres et les malades, les mourants. Cette notion s'inscrit dans le code moral de la chrétienté, et vient en droite ligne de l'Évangile. C'est pourquoi les structures hospitalières sont tenues habituellement par les ordres religieux; encore que, progressivement, au cours des XIIe, XIIIe siècles, elles ont tendance à se laïciser. Elles sont, alors, prises en charge par les municipalités, les seigneuries, etc.

Dans ces hôpitaux-hospices, l'accompagnement des mourants tient déjà une place particulière. À l'hôpital de Vernon, par exemple, le règlement intérieur précise que " les moribonds transférés dans une salle spéciale, doivent être l'objet d'une veille constante ... De tels malades ne doivent pas être laissés sans garde. " À Beaune, la fin des agonisants est entourée d'un grand cérémonial : " On ouvre le grand triptyque du " Jugement dernier " de Roger de Pâture, placé derrière l'autel, et l'on expose l'hostie afin d'inviter le mourant, par l'intermédiaire de l'image à unir ses souffrances à celles du Rédempteur et à trouver réconfort auprès du Ressuscité. "

Il convient, aussi, d'évoquer les confréries dites " de la bonne mort ". Les Charitables de Saint Eloi à Béthune, depuis 1188, s'occupent de l'assistance aux mourants et de l'inhumation des défunts. Les mêmes confréries existaient à Cambrai, à Arras, en Auvergne.

Bien entendu, ces structures et ces pratiques se précisent avec l'évolution des hôpitaux. Peu à peu, s'introduit la distinction entre les hôpitaux qui prennent en charge les malades, et les hospices à qui sont confiés la garde des vieillards, des handicapés, des infirmes, des orphelins. Cette distinction devient de plus en plus nette avec l'apparition au début du XIXe siècle de ce que l'on peut appeler la médecine scientifique qui impose la rationalité dans la

pratique médicale. Dans notre société s'introduisent alors de très importantes transformations sociales, avec le développement de l'industrie, la migration d'une importante partie de la population vers les grandes métropoles, entraînant l'apparition d'un prolétariat urbain, l'éclatement des familles de type patriarcal, les mauvaises conditions de logement, la misère, etc.

C'est dans ce contexte que naît, à Lyon, la première réalisation spécifique de Soins Palliatifs et d'accompagnement.

En 1842, une jeune veuve, Jeanne Garnier, est sollicitée par un prêtre de sa paroisse de s'occuper d'une femme qui se mourait dans de très mauvaises conditions dans un grenier de son quartier, le quartier du Calvaire. Elle fait si bien qu'elle est demandée à nouveau pour une autre mourante. Puis pour une troisième, une quatrième. Ne pouvant plus suffire seule à la tâche, elle demande l'aide d'une autre veuve, puis d'une autre. Ainsi se constitue peu à peu, l'Association des "Dames du Calvaire". Pour plus de commodité, très vite elles éprouvent le besoin de réunir ces mourantes dans un appartement qu'elles organisent à cette fin. Puis après quelque temps elles fondent une maison, l'hospice des Dames du Calvaire. Elles en fonderont, en tout, cinq en France : après celle de Lyon, naîtront celle de Paris, celle de St Etienne, celle de Marseille et celle de Bordeaux. Elles en ouvriront aussi une à Bruxelles et une à New-York. Cette association ne deviendra jamais une congrégation au sens canonique du terme, mais simplement une "pieuse union". Toutes les participantes sont des veuves qui mettent en commun leurs ressources et font ainsi fonctionner leurs maisons sans aucune aide publique. Il importe aussi de noter que ces femmes n'ont aucune formation d'infirmières, et qu'elles ne pratiquent cette tâche particulièrement difficile qu'avec leur bon sens et leur coeur. Il faut aussi noter que ces maisons ne sont pas du tout médicalisées, et qu'elles font appel au médecin du quartier quand elles se sentent dépassées par une situation trop difficile.

Une deuxième date importante est 1879 où, à Dublin (qui fait encore partie à cette époque du Royaume-Uni), une congrégation religieuse, les Soeurs de la Charité, ouvre un hospice pour accueillir les mourants. Cette première réalisation britannique sera suivie de plusieurs autres : le St Luke's hospital en 1893, (Home for dying patients) St Joseph's Hospice en 1905, tous deux à Londres. Il convient aussi de noter que, dès la fin du XIXe siècle se développe à travers toute la Grande Bretagne un mouvement important, "l'Hospice Movement" dont l'activité consiste dans la promotion de l'aide aux mourants par la création de maisons adaptées à cette fonction et par le développement d'un volontariat d'accompagnement.

Durant cette première moitié du XXe siècle, mis à part les Maisons des Dames du Calvaire, on ne verra que peu de réalisations dans notre pays; tout au plus, la création d'une petite congrégation religieuse, les Oblates de l'Eucharistie qui ouvrent une première maison, Notre-Dame du Lac à Rueil-Malmaison en 1946, suivie d'une deuxième fondation la Maison Jean XIII, à Frelinghien près de Lille.

On peut s'étonner de la grande différence entre les nombreuses réalisations britanniques qui ont fleuri dans la première moitié du siècle, et la modicité des réalisations françaises. Il y a sans doute de multiples explications à cette différence. Mais probablement l'explication majeure tient dans les évolutions sociologiques différentes qu'ont connues nos deux pays au cours de cette période. Alors que la Grande-Bretagne voyait se développer son industrie lourde avec ses conséquences, dont il a été question : migration de nombreuses populations vers les grandes métropoles entraînant l'éclatement des familles, la misère d'un sous-prolétariat urbain, les mauvaises conditions de logement, etc. et donc la nécessité pour ce prolétariat d'aller mourir à l'hôpital, chez nous au contraire, le pays restait à cette même période encore un pays essentiellement rural, un pays où les gens pouvaient encore mourir chez eux. (En France, dans les années 1960, plus de 60% des morts se passaient encore au domicile. Confirmant cette hypothèse, on aura remarqué que, comme en Grande-Bretagne, dans une grande métropole comme Lyon, la cité des canuts, Jeanne Garnier avait dû créer dès le milieu du XIXe siècle un lieu d'accueil pour les mourants.

Le grand tournant concernant les Soins Palliatifs est pris à partir des années 1950. A cette époque, une infirmière britannique travaillant dans un des hospices du pays, s'étonne que dans ces maisons où l'on accueille des mourants, la médecine n'ait pas sa place, que les soins soient donnés par un personnel professionnellement peu qualifié, et qu'il n'y ait pas de médecins prodiguant à ces mourants les compétences que la médecine moderne serait en mesure de leur assurer. Cette infirmière, Cécily Saunders tente d'intéresser des médecins à son projet. N'y parvenant pas elle décide de faire, elle-même, ses études de médecine, devient médecin, et peut enfin réaliser ce à quoi elle a rêvé. Elle fonde ainsi en 1967 Saint Christopher's Hospice qui sera le premier hospice moderne à voir le jour. Cet hospice fonctionne comme un vrai hôpital, avec un corps de médecins, un personnel infirmier compétent. La seule différence avec un hôpital " normal " est que les malades qui y sont admis sont tous parvenus au terme de leur vie. Par rapport aux hospices existant précédemment, l'originalité de Saint Christopher est l'introduction de la pensée scientifique dans l'aide apportée aux mourants, comportant l'identification et l'analyse précises des besoins de ces malades, et le projet d'une réponse proprement médicale à ces besoins. Et les premiers travaux scientifiques de cette équipe médicale, cela n'étonnera pas, vont porter sur l'usage rationnel des opiacés pour traiter la douleur.

Très rapidement cette expérience est connue et se répand, en Grande-Bretagne d'abord, puis rapidement dans les pays de langue anglaise : Canada, Etats-Unis, Afrique du sud, Australie, Nouvelle-Zélande. Au Canada, en 1975, un professeur de chirurgie de Montréal, le Professeur Balfour Mount, a l'idée de réaliser, au sein d'un hôpital universitaire anglophone, le Royal Victoria Hospital de Montréal, une Unité de Soins Palliatifs à l'intérieur même de l'hôpital. Sur le modèle d'un service de réanimation, il réalise une unité de 12 lits, uniquement consacrée à accueillir des malades en phase terminale. Une

deuxième unité verra le jour en 1979 à l'hôpital universitaire francophone l'hôpital Notre-Dame, qui aura une très grande importance pour nous autres français. Beaucoup des premiers soignants, médecins et infirmières, formés aux Soins Palliatifs le seront à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

En France, les choses ont mis un peu plus de temps à se mettre en route. Une première date est à retenir, c'est celle d'un voyage d'études que le Père P. Verspieren, aumônier des étudiants en médecine de Paris organise, en 1973, avec une dizaine d'étudiants à Saint Christopher qui en rapportent des idées tout à fait neuves sur la manière d'aider les mourants, et commence alors à se répandre en France la possibilité de réalisations identiques. Mais il faudra encore attendre douze ans avant que quelque chose de précis ne voie le jour. L'initiative en vient du ministre de la Santé de l'époque, M. Edmond Hervé qui, en mars 1985, réunit une Commission pour étudier la manière dont on pourrait mieux venir en aide aux malades en fin de vie. Cette commission ministérielle travaille pendant un an pour aboutir à l'élaboration d'une circulaire ministérielle du 26 août 1986, " relative à l'organisation des soins et de l'accompagnement des mourants en phase terminale ". On ne dira jamais assez l'importance qu'a eu, pour le développement des Soins Palliatifs en France, cette circulaire. C'était, d'une part, la reconnaissance par les pouvoirs publics d'un service que le monde de la santé avait jusqu'alors négligé. Mais aussi c'était admettre que l'aide aux mourants ne devait pas relever simplement d'oeuvres caritatives (ce qu'elles étaient encore le plus souvent en pays anglo-saxons) mais qu'elle devait s'intégrer de manière tout à fait officielle et normale dans le cadre de la Santé Publique.

On ne retiendra, ensuite que quelques dates :

. 1987 Ouverture à Paris de la première Unité de Soins Palliatifs, à l'Hôpital international de l'Université de Paris (actuellement Institut Mutualiste Montsouris)

. 1990 Fondation de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, société qui regroupe en trois collèges tous ceux qui s'occupent des soins palliatifs : médecins, paramédicaux et associations de bénévoles.

Premier congrès européen de Soins Palliatifs, à Paris, honoré de la présence du Président de la République.

. 1992 Rapport préparé par le Dr H. Delbecq à la demande de M. le ministre de la Santé sur l'état des soins palliatifs en France avec des propositions pour l'avenir de leur développement.

Etat actuel

Aujourd'hui, il existe en France, 70 Unités de Soins Palliatifs, c'est-à-dire des services hospitaliers de petite dimension (entre 8 et 12 lits) où ne sont reçus que des malades en phase terminale. Ces services sont répartis environ pour moitié dans des hôpitaux publics, moitié dans des hôpitaux privés.

Il existe, en outre, 75 Equipes mobiles de Soins Palliatifs, c'est-à-dire des équipes constituées de un ou deux médecins, deux ou trois infirmières, un psy.,

une assistante sociale, équipes qui fonctionnent sur un hôpital et se rendent dans les différents services de cet hôpital, à la demande de ces services pour aider le personnel dans la prise en charge de malades dont la fin de vie pose des problèmes particuliers.

" L'esprit des soins palliatifs " se répand ainsi progressivement dans le monde de la Santé, que les généralistes sont de plus en plus sensibles aux idées et aux pratiques qu'ils véhiculent, et qu'ils sont de plus en plus nombreux à les appliquer, permettant ainsi à leurs malades de finir leurs jours à leur domicile comme le souhaite le plus grand nombre. De même, dans les services hospitaliers, les méthodes des Soins Palliatifs se diffusent peu à peu assurant aux mourants une mort plus douce et moins " technicisée ". Depuis 1996 l'enseignement des Soins Palliatifs a été intégré dans le cursus normal des études médicales, comme il l'est déjà depuis plusieurs années dans le programme des Instituts de Formation en Soins infirmiers.

Il importe de noter, enfin, la très importante diffusion des associations de bénévolat à travers tout le pays. Ces associations se fixent, en général, deux objectifs : d'une part la sensibilisation de l'opinion publique à cette question de l'aide à apporter aux malades en fin de vie; d'autre part la sélection, la formation et l'encadrement des bénévoles qui assurent un accompagnement des mourants.

A travers le monde

La pratique des Soins Palliatifs est devenue à ce jour une pratique mondiale. Elle s'est d'abord, comme on l'a vu, développée dans les pays anglo-saxons. L'Europe continentale a suivi avec vingt ans de retard, mais elle a tendance, aujourd'hui à rattraper son retard. Dans l'Europe de l'Ouest, son implantation est maintenant solide même s'il y a encore beaucoup à faire. De même dans l'Europe de l'Est, en Pologne notamment il y a sans doute plus de services de soins palliatifs qu'en France. Des réalisations se mettent en place en Russie, en Roumanie. L'Amérique du Nord et du Sud sont très concernées. Et l'on voit quelques projets se réaliser en Extrême-Orient avec plusieurs services de soins palliatifs à Hong-Kong et quelques réalisations au Japon ainsi qu'en Chine Populaire.

Tout ceci montre bien qu'il ne s'agit pas là de l'élaboration transitoire de quelques esprits poussés par un souci humanitaire, mais bien d'une évolution de la politique de la santé, nécessitée par l'évolution elle-même de la médecine.

Les Soins Palliatifs sont devenus une discipline à part entière de la médecine.

LA PRATIQUE DES SOINS PALLIATIFS

Mourir a-t-il un sens ?

par Mme le docteur Lucie HACPILLE

A l'orée du XXI^e siècle, l'être humain moderne ressent profondément l'écrasante oppression de sa réussite. Alors qu'il était occupé à bâtir le monde à grands coups de découvertes, surtout scientifiques, il réalise que ses exploits ont modifié le réel, transformé l'ordre des choses et finalement bouleversé sa quiétude ! Désormais, il semble vivre dans un univers qu'il a créé mais dans lequel il est devenu comme étranger. Tel est sans doute le problème privilégié de l'homme moderne. Qu'est-il devenu ? Qu'est devenue sa vie, le sens de sa vie, mais aussi qu'est devenue sa mort, le sens de sa mort ? Les soins palliatifs qui s'adressent à la fin de l'existence humaine s'inscrivent dans ce questionnement de l'homme du XXI^e siècle pour lequel la tentation est grande de transformer une éthique du mourir en un droit à la mort-homicide

Les leçons du passé montrent l'évolution des attitudes et des perceptions liées à la mort. On y apprend que la mort " interdite " au début du XX^e siècle s'est peu à peu convertie en mort " tolérée ". Actuellement, à l'orée du XXI^e siècle marqué par la réussite techno-scientifique, la mort devient un objet de désir de réappropriation du pouvoir autrefois conféré à Dieu seul. L'humanité s'est aujourd'hui soustraite à la tutelle divine et la liberté de mourir se transforme peu à peu en un droit à la mort faisant émerger la mort comme un objet à revendiquer. Cette revendication à la mort symbolise maintenant à la fois une protestation face à l'envahissement de la technoscience, et le refus catégorique de perdre le sens profondément humain du mourir associé depuis toujours au désir de s'approprier le contrôle de sa vie et de sa mort comme en témoignent depuis les temps les plus éloignés tous les systèmes humains d'espérance.

C'est dans cette mouvance historique qu'il faut comprendre les tentatives de réappropriation de la mort qui s'engagent résolument sur la voie de l'humanisation et du respect de la dignité humaine. Aujourd'hui, la conquête du sens oblige les hommes à cesser de fuir la mort, à la regarder en face et à cesser de s'anesthésier pour éviter de vivre l'expérience du mourir. Dans le monde de la santé, cette conquête de sens se traduit par une démarche de vie accompagnée de soins adaptés jusqu'au bout si nécessaires, dans cet entre-deux entre un acharnement diagnostic et thérapeutique et un homicide, bref une démarche de soins respectant la parole du malade et une éthique du mourir.

Regarder la mort en face, Mourir et regarder l'autre mourir a-t-il un sens ? Que faire de ces constats ? Telles sont les principales questions qui vont nous occuper ce soir

REGARDER LA MORT EN FACE

Où en est notre société d'aujourd'hui ?

L'un des non-sens de la mort étant la souffrance, l'éthique du mourir dans la dignité s'est incarnée concrètement dans les efforts d'humanisation des soins destinés aux personnes en train de mourir. Avec l'exemple du St Christopher Hospice de Londres sont apparues aux Etats-Unis, au Canada puis en France vingt ans plus tard, des institutions dont la vocation réside essentiellement dans l'amélioration des moyens de contrôle de la douleur et dans l'accompagnement des malades en phase terminale. Ces institutions offrent les services d'un personnel formé à poursuivre des soins adaptés à la personne qui finit sa vie jusqu'au bout, utilisant les méthodes de soins habituelles reposant sur une méthodologie précise et systématique d'évaluation des besoins en fonction de l'état du malade. Une telle approche dite globale tient donc compte des besoins physiques du malade, mais aussi psychologiques, familiaux et spirituels.

Ainsi l'avènement des Soins Palliatifs est-il marqué d'abord par la reconquête du sens de la vie et de la mort dans le système de santé publique, et, d'autre part par la restitution à l'être humain de sa dignité si compromise dans la société technologique. Cet avènement annonce un changement d'attitudes à l'égard de la mort qui n'est plus vécue comme un échec de la médecine et implique la mise en place d'un continuum de soins intégrés dans une éthique de la personne jusqu'à son mourir. Le processus du mourir en clair devient intégré à la dimension des soins au même titre que la naissance, considérant que naître et mourir sont un événement de vie et non des maladies. En d'autres termes, les soins palliatifs s'intéressent à la médecine et à la sagesse sans confondre l'une avec l'autre. Les soins palliatifs ne font qu'accompagner par des soins médicaux adaptés un processus naturel dont l'issue est la mort : ils ne provoquent pas la mort et ils ne l'empêchent pas, conformément aux repères juridiques et déontologiques en vigueur en France et en Europe.

Si la mise en place des Soins Palliatifs constitue un progrès nécessaire ou un maillon manquant dans l'histoire de la médecine du XXe siècle en visant à humaniser les soins jusqu'au bout de la vie dans le respect de la dignité humaine, un certain nombre de pièges inhérent à toute forme d'institutionnalisation restent à éviter. En effet, malgré toutes les " bonnes intentions ", le " mouvoir " isole, tient la mort à l'écart du monde des vivants. Pourquoi faudrait-il des " hôtels particuliers de la bonne mort ou mouvoir réservés à un petit nombre tandis que la majorité des humains mourraient

comme ils le peuvent sans pouvoir bénéficier notamment des soins antalgiques nécessaires à leur état. Veut-on une mort à deux vitesses selon les réserves en banque ? Fabriquer des exclus jusqu'à la mort n'a pas paru la mission des soins palliatifs. C'est pour répondre à cette question qu'ont vu le jour peu à peu dans le monde et en France des équipes mobiles de soins palliatifs. Ces équipes ont pour missions dans les établissements où elles s'implantent, qu'il s'agisse d'établissements publics ou privés ou de domicile

1. de poursuivre jusqu'au bout des soins adaptés à l'état du malade,
2. de former les équipes qui ont en charge les malades à soulager et accompagner jusqu'au bout ces malades sans les couper de leurs familles et de leurs proches et en respectant le rôle de chacun,
3. de développer les recherches nécessaires sur l'évaluation de ces malades et leur prise en charge dictée par une éthique du mourir fondée sur le respect de la personne.

Au CHU de Rouen c'est une telle équipe qui est en place ainsi qu'au Havre, Evreux. Ceci ne veut pas dire qu'il ne se pratique pas de soins palliatifs ailleurs. Mais à l'heure actuelle ils se font sans aucun moyens reconnus à cet effet (cf Dr Delbecque ...)

Regarder la mort en face a aussi une dimension plus intime.

Rencontrer un malade sur le versant de sa fin de vie constitue souvent un véritable choc initiatique. Ces malades qui suscitent a priori tant de questions chez les bien-portants sur quoi leur dire, comment le leur dire ... nous renvoient des images simples, très simples, mais décapantes. Ils nous disent par leurs petits gestes, gémissements à peine audibles ou regard lumineux de toute la force physique qui leur manque " ta vie est insignifiante si tu es incapable d'être heureux d'une manière élémentaire et ordinaire, et si tu ne sais pas ouvrir ton coeur à l'autre et à la vie qui t'a été donnée ". Ainsi pour s'engager dans les Soins Palliatifs, nous devons nous assurer que notre chemin est bien relié à notre coeur. Sur le marché des valeurs marchandes, bien d'autres perspectives nous sont offertes. C'est donc un engagement qu'il faut reprendre chaque matin en reprenant l'ouvrage. Car si nous n'y prenons garde, nous risquons fort de voir les grands échecs de notre société moderne se répéter dans notre propre vie professionnelle : ambition, matérialisme, isolement de l'individu ...

Le conflit majeur que vivent ces malades à l'idée de leur mort proche est de lui dire oui. On ne dit pas " oui " du premier coup. Et tout notre développement psychomoteur avec ses différentes phases, toute notre vie quotidienne pendant des années ... nous font dire d'abord non à tout événement. Surprenez vous vous-même en flagrant délit de " non " à vous-même pour un tas de choses qui n'ont d'ailleurs pas demandé votre avis et vous comprendrez ce que je veux dire. Le téléphone sonne ... la voix se lève en vous " non pas maintenant ... quand vous n'ajoutez pas ... par exemple ... c'est encore la cousine Mélanie et ses histoires ... " Bref, vous n'en voulez pas de ce coup de

téléphone ... Mais la sonnerie du téléphone vous a-t-elle demandé votre avis ? Non. Tout ce que vous pouvez faire d'efficace c'est de dire oui le téléphone sonne puisque j'entends sa sonnerie. Si vous dites ainsi d'abord oui, alors vous pourrez dire non par exemple je ne décroche pas ou oui je décroche et agir. Tant que vous resterez dans le non je ne veux pas que le téléphone sonne, vous resterez malheureux tout simplement parce qu'il sonnera et s'arrêtera sans vous demander votre avis. Si vous voulez être heureux au sens de ne pas souffrir, vous ne pouvez que dire oui le téléphone sonne, autrement dit constater ce qui est sans inventer à la place de la réalité autre chose que ce qui est.

Face à votre propre mort qui vous menace comme elle le fait pour tout un chacun, vous ne pouvez que lui dire oui. La difficulté est qu'on ne lui dit pas oui comme cela par un tour de passe-passe magique. C'est long nous disent les malades, ça dure trop... oui c'est un chemin difficile... Dans ces moments là, la sagesse que nous avons cultivée durant notre existence, la profondeur de notre amour et notre capacité de pardon sont nos principales ressources.

Notre seul vrai outil de travail réside alors dans la force d'un coeur attentif, alerte et vigilant. Mais cela demande du travail et la poursuite d'une aventure de vie par tâtons et erreurs.

Tel est le combat d'un humain confronté à l'idée de son mourir mais si nous y prêtons meilleure attention tel est également le combat d'un homme au quotidien pour être plus heureux et sortir de ce monde infernal de l'insatisfaction de nos désirs. La rencontre avec la fin de vie nous fait découvrir, ce qui est un véritable choc d'abord, que nous avons passé la plupart de nos existences à ne pas aimer ce que l'on a et à désirer ce que l'on a pas ! La solution est pourtant simplement inverse pour être en paix : désirer ce que l'on a et ne pas désirer ce que l'on n'a pas. C'est tout ce chemin que nous fait parcourir l'approche de notre propre fin de vie ou de celle d'un proche que l'on accompagne dans son cheminement.

Ainsi, regarder la mort en face, c'est voir notre vie en face ! Telle est l'exigence majeure de l'approche de la fin de vie.

MOURIR ET REGARDER LES AUTRES MOURIR : CELA A-T-IL UN SENS ?

Du côté du malade qu'entendons-nous ? Du côté des proches qu'est-ce qui se vit ?

Mourir paraît un mot lourd et définitif s'il en est un ! Mais il est des mots dont l'absolu est plus définitif encore : plus jamais et c'est long, trop long, je demande ... la mort.

Plus jamais et c'est long C'est moins la mort qui fait peur que le temps du mourir qui, lui, dure et certains malades nous disent c'est long ! Ce plus jamais

qui se déroule petit à petit recouvre parfois un " trop tard ". Qu'il soit trop tard et définitivement trop tard ou bien qu'on trouve le temps du mourir trop long, ce qui est sûr c'est que cela fait mal parce que cela signale une séparation.

Plus jamais, trop tard, c'est trop long ... j'ai peur ... sont des lieux à l'intérieur de soi qui se ferment à l'espérance, qui vous font dire que la mort est injuste, et qui vous le font croire, qui vous poussent à dresser un procès à Dieu, au médecin, au soignant, à votre père, à votre mère, à l'ami, au monde entier parce qu'ils ne vous sauvent pas de la mort, parce qu'ils ne sauvent pas de la mort ceux que vous aimez ... Cette rage au ventre vous fait réclamer un droit à la mort. Mais pour qu'il y ait un droit, encore faudrait-il qu'il y ait des situations où l'on puisse être privé de la mort ? Qui de nous peut se targuer d'avoir éliminé la mort de la planète ?

Mourir c'est autre chose qu'un droit à la mort. Mourir c'est une aventure qui se continue jusqu'à son accomplissement et qui a pour objet la vie jusqu'au bout. Aucun savoir, aucune réflexion ne satisfèrent vos interrogations sur la mort. Elle est une expérience de vie et une aventure de vie jusqu'au bout de la vie.

Mais cette aventure de vie contient ses proches peurs ou plutôt la source de toutes les peurs humaines : la peur de mourir.

La peur du mourir

Il est important de comprendre ce mécanisme humain qui explique certaines peurs irrationnelles des malades. Par exemple un malade disait apeuré : " Si je sonne et que l'infirmière tarde à venir, je risque de mourir " et il appelait toutes les dix minutes pour vérifier qu'il n'était pas abandonné sans soins... D'autres malades deviennent insupportables parce qu'ils se sentent à tort ou à raison menacés de mort et attendent de manière obscure de leur entourage ou des soignants le pouvoir d'écarter la mort ! Ils sont dépités de ces soignants qui n'arrivent pas à faire ce qu'ils n'arrivent à faire eux-mêmes : écarter la mort de leur proximité.

Angoisse de la détérioration de soi

A la prise de conscience du mourir venant, succède chez le malade gravement atteint l'angoisse de la détérioration de soi. Définir la perte de l'intégrité n'est pas chose facile. Certains parlent de " déchéance ". Dépend-elle du regard que le malade porte sur lui-même ou du regard de l'entourage sur le malade ? " Quand il me parle je vois que je suis devenu affreux " disait un malade. Pour dire la perte de l'intégrité de soi, nous utilisons des mots variés tous plus hideux les uns que les autres quant à la relation à l'autre : il se dégrade, il se détériore, il déraile, il est affreux à voir, il sent mauvais ... Certes, certaines personnes se sentent déchoir beaucoup plus vite que d'autres, et cela tient en partie à leur fragilité quant à l'estime d'eux-mêmes. Mais comment vous sentez-vous quand votre interlocuteur vous trouve affreux à voir, en pleine déchéance ... ? Vous sentez-vous aimé et reconnu ?

Les mourants ont souvent l'impression d'être devenus répugnants pour leur entourage. D'ailleurs les demandes d'euthanasie ont la plupart du temps

un rapport direct avec l'angoisse de détérioration de soi. Ce qui fait mal dans cette attente du mourir, ce n'est pas la mort à proprement parler c'est l'idée de devenir répugnant pour les autres et vous-même. Cette perte de l'intégrité de soi liée à la dépendance est vécue comme une humiliation. Le déclin du corps et des facultés fait peur ainsi que l'irréversibilité de la maladie, ce qui met en évidence une impuissance globale de tout l'être.

Au stade de la détérioration de soi, l'angoisse fondamentale du malade recouvre deux questions :

. Jusqu'où la détérioration va-t-elle aller ? Interrogation soumise à l'angoisse du morcellement de soi. " Je m'en vais par morceaux, " se plaignent parfois les malades.

. Tel que je suis devenu aujourd'hui, suis-je encore digne d'affection ? La société moderne a tendance à répondre non et " dégagez plus vite " en quelque sorte, quand ce n'est pas je puis vous y aider car vous coûtez cher à la société maintenant que vous ne produisez plus ... Pourtant cette question du malade révèle le fossé qui se creuse entre la personne malade qui traverse l'effondrement de son intégrité et ceux qui l'entourent (entourage et soignants), eux qui sont en pleine possession de leurs forces vives.

Le travail du mourir

Le processus profond de transformation qui s'empare du malade dans cette situation d'une fin de vie qui approche, exige du malade des efforts assidus pour renoncer à ses vieilles habitudes mentales, découvrir et maintenir une nouvelle façon de voir dans laquelle l'aspect extérieur de son corps n'est plus la seule valeur. Alors on voit peu à peu les yeux du malade devenir de plus en plus brillants au fil des jours, d'un brillant indépendant des circonstances qui font que le corps continue sa dégradation lente. Mais leurs yeux si pleins de vie, avec lesquels ils disent tout et tout droit dans vos yeux, vous entraînent à choisir avec eux la vraie vie impérissable plutôt que celle qui consiste à se détruire peu à peu.

Ainsi les malades deviennent-ils vos maîtres chacun à sa manière. Ce vers quoi vous entraînent ces malades aux yeux rieurs n'a rien de triste : c'est quelque chose de l'ordre de la joie pleine. Mais attention, quand le malade vous prend en charge dans ses yeux rieurs, plus question de tricher, plus question de fuir, plus question de mentir : le malade devenu votre guide vous engage à regarder au plus profond de vous-même et du monde qui vous entoure afin d'y découvrir ce qui est à l'origine de la souffrance humaine et ce qui est susceptible de vous en libérer. Mais le chemin est semé d'embûches et votre guide vous y attend. A son approche même s'il ne parle que peu, vos ennuis, vos impatiences, vos peurs remontent et vous trouvez toujours une excuse pour dire que vous n'avez pas le temps de rester davantage. La réalité c'est que vous vous sentez assaillis de l'intérieur par des doutes, des tentations, toutes sortes d'émotions que vous n'aviez jamais ressenties jusqu'alors. Tôt ou tard toute la souffrance que vous avez emmagasinée au cours de votre vie tentera de refaire surface. C'est là la dimension intérieure de prendre sa vraie place au

milieu de ces turbulences. Ce n'est pas chose facile que de comprendre qu'il ne s'agit pas de se battre contre vous-même mais bien plutôt d'entrer en amitié avec vous-même. C'est par l'amitié à votre égard que vous prendrez votre vraie place. Et parce que vous occuperez votre vraie place, l'autre pourra puiser en vous sa dignité. Mais vous permettre à vous-même de prendre la place qui est la vôtre au sein de votre souffrance vous oblige à commencer un véritable travail de deuil. Les rôles sont comme renversés : vous aviez débuté votre approche dans le sens d'un malade objet de votre aide et vous vous retrouvez professionnels à l'écoute d'un malade qui vous fait faire des deuils successifs d'un monde d'illusions qui vous habitent, tant au sujet des autres que de vous-même.

Chacun à sa vraie place, tel est le maître mot du travail interdisciplinaire qui caractérise les soins palliatifs. En effet dans cette approche globale qui les définit, de nombreux intervenants se trouvent en présence autour du même malade. Pas question de chevaucher les rôles : l'assistant social ne doit pas jouer les prescripteurs de médicaments, l'infirmière, le kinésithérapeute, le médecin, le psychologue...

Chacun à sa place, c'est chacun dans son rôle et cela commence par l'exercice jamais terminé d'être à sa vraie place en amitié dans son propre coeur.

C'est " long... " aussi pour les familles et les proches

Pour l'entourage du malade le temps du mourir paraît long, très long et c'est souvent dans ce vécu spécifique et inaccoutumé de la durée que certains en appellent à une mort-homicide au nom bien sûr du bien pour l'autre !

A l'approche du mourir d'un proche, le même travail intérieur que celui du malade se met en branle en vous, mais il se double de tout le travail supplémentaire qui consiste à reconnaître que l'autre est un autre et qu'il est différent de ce que j'en attends. (Nous ne pourrions pas développer cette partie ce soir).

C'est un long travail sur ses propres souffrances qui se fait souvent dans un vécu de culpabilité et d'amertume.

Cette évolution toujours possible de l'entourage dans son fort intérieur demande du temps et c'est parfois cela qu'attend le mourant pour mourir.

Que pouvons-nous faire de ces leçons de vie dictées par le regard brillant et plein d'affection de ceux qui nous quittent ?

C'est souvent ainsi que naissent des vocations de bénévoles dits d'accompagnement en soins palliatifs. Après avoir accompagné un proche jusqu'au bout, on se sent souvent comme missionné par ce défunt pour faire " quelque chose " dans ce domaine pour les autres au nom de notre disparu. Tel est bien le sens d'une filiation entre humains à travers les générations, le premier maillon vers une chaîne de solidarité retrouvée.

A L'AUBE D'UNE NOUVELLE PRATIQUE MEDICALE

La personne en phase terminale, qui à nos yeux de vivants, met du temps à mourir suscite un certain malaise dans notre société d'aujourd'hui. Cette situation du temps que l'humain met naturellement à mourir, autrement dit à régler ses affaires terrestres pour pouvoir partir tranquillement, fait souvent les frais de débats liés à l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique et la cessation des traitements. En effet c'est principalement dans ce vécu de l'approche de la mort de l'autre, vécu inéluctable et qui attend chacun de nous, qu'éclate le paradoxe souligné par les médias aujourd'hui : la technoscience permet désormais de prolonger la vie des personnes qui autrement seraient décédées " dans le cours naturel des choses ". Mais la contrepartie représente parfois un tribut démesuré à payer : la prolongation des souffrances et de l'angoisse, l'apparition de crises au sein de la famille, sans oublier l'augmentation des coûts des services hospitaliers.

Jusqu'où vaut-il encore la peine de traiter celui qui n'a plus rien à espérer de la médecine ? N'est-il pas préférable de laisser la nature reprendre ses droits ?

N'est-il pas plus opportun de permettre à la personne d'interrompre les traitements comme elle le veut ?

N'est-il pas plus humain d'éviter de traumatiser les proches en leur évitant de voir un mourant vivre son mourir ?

N'est-ce pas socialement injuste de voir des hôpitaux occupés par des vieillards qui n'en finissent plus de mourir, alors que tant d'autres personnes y attendent leur entrée pour une intervention thérapeutique qui leur rendra rapidement leur santé ?

Médecine et technologie passent donc pour les décideurs du droit de la mort parce qu'elles ont modifié le contexte et les règles du mourir. On oublie qu'elles ne sont que de simples intermédiaires, que leur finalité est de rester au service de la personne humaine et que la technologie sans pouvoir n'existe pas.

Que veut la médecine aujourd'hui pour l'homme ? Jusqu'alors elle a tenté de prolonger la durée de la vie terrestre. La question maintenant est celle-ci : une vie plus longue soit mais pour quoi en faire ? C'est la question du sens de la vie et non celui de la mort qui hante notre société d'aujourd'hui en cette fin de siècle. La déshumanisation de la mort, réalité sociale est un véritable appel au secours du sens de la vie. Le problème de l'euthanasie entendu comme homicide n'est pas le réel problème de la société présente, quelle qu'en soit l'importance mise en exergue par les médias. Le vrai problème aujourd'hui c'est : à quoi notre société utilise-t-elle la technoscience ? Quelle valeur lui donne-t-elle ?

La technoscience n'est pas le but fondamental de l'homme. Comme nous le disent ceux qui nous quittent : les vraies questions ne sont pas es-tu allé sur Mars, ni qu'as-tu sur ton compte en banque mais as-tu été capable pendant ta vie durant d'aimer ? Es-tu capable de dire maintenant de tout ton coeur "

pardon, au revoir et merci " ? La technoscience n'est pas le bonheur ultime. Le problème réel de la médecine aujourd'hui est plutôt l'impossibilité dans laquelle elle se trouve, comme les autres sciences, à proposer elle-même les repères éthiques de son développement et de ses usages. Son problème réside dans son incapacité à fixer les limites de son pouvoir, ce qui la fait expulser la mort de sa dimension tout simplement humaine. La mort, sauf maladie associée, n'est pas une affaire médicale, c'est notre affaire à tous. La science doit réaliser qu'être au service de l'être humain (thérapeutique) n'est pas prendre sa place ni décider à sa place. Occulter la présence de l'être humain conduit à perdre radicalement le sens de la vie.

Les Soins Palliatifs s'inscrivent dans une pratique médicale quotidienne comme des soins actifs mettant en oeuvre tous les moyens de soulagements dont dispose la science d'aujourd'hui mais en intégrant à sa démarche d'approche dite globale les principes d'éthique médicale européenne et française : " Il est impératif d'assister le mourant jusqu'à la fin et d'agir de façon à lui permettre de conserver sa dignité ".

Par cette ouverture profonde à l'éthique dans sa pratique quotidienne, le Mouvement des Soins Palliatifs ouvre le chemin d'une évolution de la médecine que l'on pourrait caractériser à grands traits comme :

Une médecine de la personne

En réintégrant l'éthique à la base de la démarche clinique, le Mouvement des Soins Palliatifs montre que les situations de fin de vie aujourd'hui si difficiles à vivre de ces malades dits en " états végétatifs chroniques " sont l'aboutissement d'une absence de réflexion éthique dans les décisions antérieures. En remettant la dimension éthique au centre des soins, les soins palliatifs redonnent à la personne humaine sa véritable dimension et montrent du doigt le sens de la médecine. Ce n'est pas parce que une technique médicale est techniquement possible qu'elle doit être appliquée sans discernement.

Une médecine qui ne se confond plus avec la sagesse

Aujourd'hui où la médecine apparaît sur la place publique, on voit apparaître un certain malentendu entre les malades et les médecins. Que leur demande-t-on ? Qu'ils nous guérissent. Mais ce n'est pas toujours possible et ce ne l'est jamais définitivement. La mort marque sinon l'échec, du moins les limites de la médecine. Il y a toujours des enfants qui meurent même dans nos pays développés, que la médecine la plus moderne est impuissante à sauver. Toujours des vieillards qui croupissent dans la démence ou l'urine. Toujours des cancéreux qui agonisent. Puis il y a moi, ma mort qui m'attend. On meurt de moins en moins sur les courbes démographiques, mais je meurs tout autant. Comment l'accepter ? Comment n'en pas vouloir aux médecins de leur inefficience ?

C'est qu'on leur demande trop, bien sûr, à nos médecins. On attend d'eux qu'ils nous guérissent mais aussi, absurdement, obscurément qu'ils nous empêchent de mourir. Comment le pourraient-ils ? Telle est pourtant leur

fonction explicite dans la société de consommation d'aujourd'hui qui considère la santé comme un bien de consommation, Soigner, croit-on, c'est combattre la mort sur son terrain. Mais à la fin c'est toujours la mort qui gagne et tous les progrès du monde n'y feront rien. Knock a raison sur ce point au moins : " La santé est un état précaire qui ne présage de rien de bon ".

Parce que l'homme est mortel, la médecine porte en elle sa limite ou son échec comme on dit aujourd'hui. Sous cet angle le métier de médecin est un métier tragique qui se confronte au pire quotidiennement et qui ne fait que reculer le moment de sa défaite ultime. Ce n'est donc pas la mort qu'il faut vaincre - puisqu'on ne le peut pas - mais la peur que nous en avons. Face à la peur, la sagesse est le remède non la santé. La philosophie est le chemin et non la médecine car personne n'a échoué à mourir mais à vivre ! Car dans cette existence, il s'agit de vivre, et de vivre heureux si nous le pouvons. Mais comment des mortels le pourraient sans accepter la mort sauf à se bercer d'illusions.

La santé est au service du bonheur, du moins elle peut l'être, mais non le bonheur au service de la santé. La santé n'est pas le but, elle n'est pas le tout du chemin de la vie. Le chemin de la vie c'est la vie et elle seule tout entière. Elle forme un bloc : pas de vie sans maladies, pas de vie sans mort ! La santé n'est pas le bonheur, la médecine n'est pas une philosophie et aucune médication ne saurait tenir lieu de sagesse.

Comment la médecine pourrait-elle tenir lieu de sagesse ou nous en dispenser ? La médecine ne peut pas se confondre avec la sagesse : à chacune sa place et son rôle. Une médecine efficace ne dispense pas d'une solidarité dans la dignité de la vie d'humains.

Ainsi l'écoute de ceux qui sont aux prises avec le mourir nous dessinent-ils un nouveau chemin de société intégrant une éthique sociale du mourir sans confondre médecine et sagesse. Personne d'entre nous ne peut être dispensé de l'effort de vivre même au nom d'une médecine hyperperformante !

Dans cette perspective, le vrai problème n'est pas celui d'une législation ou non sur l'euthanasie. La vraie question posée à chacun d'entre nous est : que faites-vous et qu'allez-vous faire de votre propre vie ?

Telle est la leçon même de la pratique des Soins Palliatifs.

CE QUE NOUS DISENT LES SOINS D'ACCOMPAGNEMENT...

par le docteur Henri DELBECQUE

Je dois à la confiance amicale de votre Président, le Professeur Claude de Menibus et du Professeur Pierre Deshayes d'être avec vous ce soir pour vous parler de la "Philosophie des soins palliatifs".

J'interviens après deux médecins, Lucie Hacpille et Maurice Abiven qui font partie de ces pionniers qui ont fait évoluer non seulement la médecine mais aussi la société toute entière vers un autre regard, un regard compassionnel à l'égard des mourants. Comme témoins précieux, à travers leurs ouvrages sur la douleur cancéreuse, sur l'humanité et l'éthique des soins pour les malades confrontés à leur propre mort, ils nous invitent à écouter la leçon que ceux-ci nous donnent. Je cite Lucie Hacpille : *"N'attendez pas, commencez dès aujourd'hui par vous réconcilier avec la vie, avec votre vie"*. Maurice Abiven parle de son expérience : *"La proximité de la mort est en fait une école de la vie. Elle oblige en tout cas à penser la vie, puisque la mort demeure impensable"*.

J'entreprends de décrypter avec vous ce que nous apporte aujourd'hui la leçon des soins d'accompagnement, pas tellement comme philosophe mais comme observateur attentif de ce profond mouvement, fondamental puisqu'il nous touche personnellement et collectivement. C'est le souhait de Pierre Deshayes, en m'invitant à dire ce soir *"que les soins palliatifs ne sont pas une pratique d'exception et que leur extension va conditionner des attitudes et des choix pour les années à venir"*. Les soins d'accompagnement ne sont pas une nouvelle spécialité médicale, ils dépassent le soin dans tous les sens des mots, "soin" et "prendre soin", pour nous aider, nous qui sommes angoissés par le temps qui passe et accablés par la certitude que nous allons mourir, à prendre bien soin de la vie, la nôtre et celle des autres.

Le premier concept est de respecter inconditionnellement la personne malade. Nous ne sommes pas des juges mais des aidants, que nous soyions membres de la famille, soignants, voisins ou autres. Un vivant malade est d'abord une personne, un sujet, une liberté, une victime. Un homosexuel toxicomane, un transfusé sidéen sont victimes du même virus. Nous avons à apprendre de chacun ce qu'il veut bien nous dire. Ce n'est pas notre discours, c'est le sien qui a de l'importance. Les soins d'accompagnement, c'est accepter d'écouter, de le regarder avec un regard qui ne juge pas. Souvent, nous

hésitons à tenir compagnie à un malade, y compris à un parent, parce que nous avons peur et parce que nous ne savons pas de quoi nous allons parler. Quelle est l'attitude des soignants et des bénévoles sinon d'abord d'apprendre à écouter ? Écouter ce qu'ils vivent, ce qui les perturbe, ce qui fait obstacle à leur liberté.

Eux, ils vivent le présent. Nous, nous pensons déjà à un après. Nous sommes obsédés par l'avenir, le toujours plus. Vivons avec eux le ralenti du temps. Apprenons à écouter, à nous taire, sans être distrait, sans rien faire, comme si nous allions être bientôt séparés d'eux par la mort.

Parmi ses idées fondamentales, Dame Cicely Saunders affirme la priorité de l'écoute du patient, le respect de sa parole et de ses désirs, la prise en compte de l'ensemble de ses besoins et le principe d'une attitude de sincérité.

En d'autres termes, le malade est d'abord une personne à part entière, qui souffre d'une mauvaise santé.

Pour les soignants, les médecins particulièrement encore aujourd'hui, un long chemin est à faire dans la restitution de la personne malade en tant que personne. Ce n'est plus seulement une "mémé", un "petit vieux", "un légume", "un alcoolique", "une belle tumeur", un "cas intéressant" ... Notre langage peut déjà trahir notre désir inconscient de domination. En médecine, les abus de pouvoir sont tentations constantes, mais cela est vrai aussi dans notre société de compétition où l'homme est un prédateur.

"C'est pourtant grâce au dépassement de ces réactions instinctives et à l'instauration d'une relation de semblable à semblable qu'autrui peut retrouver l'estime de lui-même malgré les déficits qui altèrent sa personnalité. Et c'est dans l'instauration de cette même relation que nous découvrirons qui nous sommes, la grandeur et les exigences de notre propre dignité" conclut Patrick Vespieren. C'est une grande leçon que nous pouvons transposer dans toutes nos relations individuelles, comme dans la manière dont la société devrait évoluer, progresser. La "fracture sociale" provient déjà des manques de lien et de respect à l'égard d'une proportion de la population que nous évitons de rencontrer et d'aider.

L'exigence de nos contemporains à se voir reconnaître comme des individus, uniques dans leur liberté - on dit dans leur autonomie - rejoint cette autre exigence éthique du soin, y compris pour les malades qui vont guérir.

Pour les personnes en fin de vie, le soin justifie tous les efforts, pour qu'elles puissent recouvrer au moins une certaine maîtrise sur tout ce qui les concerne. Ce n'est pas parce qu'"il est foutu" qu'il faut s'arrêter de le soigner. Il lui est bon que nous respections ses principes, ses idées, ses désirs.

L'homme, même grabataire ou sur ses vieux jours, ne doit pas être abandonné. Il ne doit pas être sous-médicalisé dans des locaux inadaptés, ou

soigné par un personnel non formé, non soutenu, non coordonné et en nombre insuffisant.

Cela signifie aussi qu'il soit consulté lorsque nous décidons des examens, pour les traitements et donc qu'il soit informé de son état de santé. Ces droits à l'information et au consentement tels qu'ils figurent dans le nouveau code de Déontologie Médicale de 1995, art. 35 et art. 36 et dans la charte du patient hospitalisé de mai 95, font partie maintenant des textes réglementaires qu'il faut faire entrer dans la pratique de tous les jours.

Ce respect inconditionnel de la personne inclut de ne pas poursuivre des soins devenus déraisonnables et futiles. Jusqu'où ne pas aller trop loin pour prolonger la durée de la vie ? La frontière est souvent incertaine. Les soins d'accompagnement privilégient la qualité de la fin de la vie qui s'achève, pour adoucir et soulager ce qui peut l'être. Mais il ne s'agit pas non plus de faire en sorte que le mourant soit plongé, sauf raisons majeures, dans un sommeil artificiel, un coma volontaire, une sédation indéfinie, qui empêche toute communication avec ceux qui l'entourent. La "sédation" est trop souvent employée par des médecins ou des équipes soignantes dans le but de protéger les familles ou les soignants. L'article 16.3 de la loi sur la bioéthique de juillet 1994 est clair : *"Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité thérapeutique pour la personne"*. La "sédation" est une forme d'euthanasie, lorsqu'elle devient banalisée.

L'article 38 oblige tout médecin à accompagner le mourant jusqu'à ses derniers moments, assurer par des soins et mesures appropriés la qualité d'une vie qui prend fin, sauvegarder la dignité des malades et reconforter son entourage. Il n'a pas le droit de "provoquer délibérément la mort". Les soins palliatifs et l'euthanasie sont radicalement différents, ils sont même à l'opposé puisque l'euthanasie aide à faire mourir, les soins d'accompagnement aident à faire vivre.

L'euthanasie délibérée nous interroge tous, question à laquelle les tentatives de réponses restent vaines lorsque la réalité se présente avec son acuité dramatique. Le débat sur l'euthanasie est trop important pour qu'il soit abordé en quelques minutes. Ce qui est en jeu, c'est la question du sens, la signification de la vie et la signification de ce temps qui s'achève. Chacun construit, dans son cheminement, ce qui donne sens à sa vie, personnellement. C'est notre responsabilité.

S'il nous est donné de connaître, un jour, l'attente prolongée de la mort qui vient, est-ce, comme le souligne Cicely Saunders, un temps de "croissance spirituelle" ? Est-ce comme l'écrit Earnshaw-Smith, un temps gagné qui *"serve à clore le passé, à jouir du présent et à assurer l'avenir de ceux dont il faudra bien que la vie se poursuive ?"* Notre soif de posséder, de tout investir dans le matériel, notre agitation quotidienne, nos distractions, notre passion pour le travail nous préparent-ils, comme on disait il n'y a si longtemps, à être prêt à quitter la vie ? Au bout de la course, quel combat avons-nous mené ?

A la question "Qu'est-ce que l'homme ?" Rony Brauman, pionnier de l'humanitaire, répond *"un être qui n'est pas fait pour souffrir"*. Face à la perspective de mourir, la majorité de nos contemporains, répondent qu'ils acceptent de mourir, à condition de ne pas souffrir avant. Et Rony Brauman de poursuivre, *"à nous de rendre le monde un peu moins insupportable"*.

Il s'agit bien de cela pour la médecine, aussi bien la médecine curative que la médecine palliative. Toute médecine doit rendre ce service de base, être attentive à toute souffrance physique, mais aussi, à toute les peines et pertes que nous endurons. La mort, la souffrance remettent en perspective la place de la médecine. Non comme une fin en soi mais comme un service.

Les conditions du mourir se sont considérablement médicalisées grâce aux antalgiques bien utilisés et autres traitements. La famille peut dire *"au moins il n'a pas souffert"*, et elle peut mieux accepter le travail de deuil, étant en paix avec elle-même. Les médecins et les soignants apprennent, souvent dans une souffrance plus ou moins consciente, les limites de la puissance de leurs interventions. Le déclin, la souffrance, la mort mettent à mal le sentiment de toute puissance médicale. Ils mettent à l'épreuve les mécanismes de défense, ils font percevoir la nécessité d'apprendre le juste soin et le questionnement éthique qui ne peut être qu'individuel, au cas par cas. *"Il n'y a d'autre éthique que du singulier. Un par un"* nous avertit Louis Beirnaert, jésuite et psychanalyste.

Les soins palliatifs bousculent l'enseignement traditionnel médical fait de l'empilement encyclopédique et illimité des connaissances "qu'il faut connaître". Le doyen des doyens, le Professeur Jacques Roland l'affirmait récemment : l'enseignement devrait être plutôt une éducation permanente et une éducation des comportements. C'est aussi ce qu'affirmait déjà le Professeur De Toubol quand il avertissait : *"quand on ne forme pas, on laisse se déformer"*. Il ne s'agit pas seulement de former des chercheurs, des spécialistes de plus en plus pointus mais aussi de former des hommes qui vont être durement confrontés aux problèmes difficiles de l'existence des hommes qui viennent leur demander à mieux vivre. Les médecins en particulier devraient être très tôt "dès le premier jour" des études, invités à la réflexion éthique. *"L'exercice actuel de la médecine en ses multiples secteurs, y compris en ses pratiques les plus communes, écrit le Père Demaison, est soutenu par une logique et une dynamique déterminées, celles de la rationalité technoscientifique. Celle-ci a fait ses preuves en recherche fondamentale et en efficacité thérapeutique."*

Cependant, poursuit-il *"c'est la manière vivante qui se trouve soumise à des explorations qui, de soi, ne souffrent aucune limitation. Dans le cas des humains, il s'agit de conditions à poser pour faire apparaître et se développer de nouveaux vivants : d'où les inévitables questions autour de la procréation, de l'embryogenèse, des transplantations, des xénogreffes..."*

L'enseignement médical a nié toute implication philosophique, à chacun de se débrouiller selon sa conscience. L'enseignement de la médecine a fait jusqu'à présent des "impasses", distribué des connaissances sans s'inquiéter comment et par qui elles étaient reçues. Le déni d'une réflexion philosophique sur l'enseignement qui pourrait débattre entre une conception humaniste du soin et une autre matérialiste, peut expliquer les reproches de la société à l'égard de médecins lointains, inaccessibles, intolérants, ou insensibles, manquant de repères, d'apprentissage et de confrontations. Le médecin face à un choix, peut éviter la chambre du mourant, le faire transférer ailleurs, ou en réanimation, décider d'un mélange de drogues qui font dormir ou mourir, ou poursuivre des gestes démesurés parce qu'il lui paraît trop difficile de ne rien faire.

Après le respect de l'homme considéré et respecté comme sujet de sa propre vie, le second concept concerne l'homme en relation avec autrui.

La rupture amoureuse plonge la personne délaissée dans le désespoir de n'être plus attendue, désirée, de n'être plus rien.

Le désespoir du déporté, voué à l'extermination, est d'être nié fondamentalement dans ce qu'il est un humain.

Le malade sait lire dans le regard du visiteur, du soignant, de l'ami s'il est encore quelqu'un pour quelqu'un. Les ravages du cancer ou d'un kaposi sur un visage devenu repoussant, l'infirmité progressive d'une sclérose en plaques, la confusion mentale temporaire ou d'une maladie d'Alzheimer, le naufrage de la beauté du grand âge nous renvoient au sens de notre intérêt, de notre attachement à l'autre, malgré les apparences.

Dans le couple, dans la relation familiale, la maladie nous soumet à un choix, souvent à une absence de choix. Nous sommes les témoins d'unions qui restent extraordinairement fidèles ou, au contraire de désunions, de rejets ou d'abandons.

Les soins d'accompagnement ont une conception humaniste de l'homme : il n'est pas bon, pour citer l'Ancien Testament, que l'homme vive seul, y compris lors de son ultime agonie. *"L'essence de l'être est primordialement d'être l'otage d'autrui"* selon l'affirmation de Levinas.

Nous existons dans le regard d'autrui.

La grandeur des nouveaux bénévoles est d'être une présence, une disponibilité, une confiance comme est grande celle des aidants naturels, famille, amis, voisins, soignants qui prennent de leur temps pour un petit soin, pour échanger un sourire, un petit mot, le cadeau d'une caresse. La gratuité. Encore aujourd'hui la gratuité rétablit le lien, comble le vide, une attente. Il y a deux sortes de temps : *"Il y a le temps qui attend, et le temps qui espère"*, chantait Jacques Brel. Celui qui est dans sa chambre attend sans doute une visite. Dans l'univers du chacun pour soi, de la concurrence féroce, de

l'insignifiance, la gratuité est aussi importante que la poésie. Jacques Prévert le dit : *"La poésie est l'un des surnoms de la vie"*.

Si les soins médicaux sont nécessaires, ils ne suffisent pas. On l'a déjà dit, les soignants ont une place essentielle pour soulager la souffrance, pour rassurer, pour soutenir l'espoir. Mais, comme le recommande le Cardinal Jean-Marie Lustiger, *"la mort n'est pas du domaine de la médecine mais de l'humanité."*

Les accompagnants, sans se substituer à personne, familles et soignants, ministres du Culte ont un rôle essentiel dans la société des vivants. Les nouvelles exigences de la vie actuelle, le travail des femmes, le problème du temps, l'éloignement à l'hôpital laissent un vide.

Dans la famille, la maladie crée des tensions liées aux angoisses et à la culpabilité.

Les soignants sont pris par les innombrables tâches du soin et de la gestion, ils n'ont même plus le temps de penser.

Les bénévoles sont le laboratoire et induisent une métamorphose d'une société plus solidaire. Ils créent un lien, le lien gratuit d'une persévérante amitié inconditionnelle. Lien avec lui-même de celui qui doute de soi.

Ils traduisent la belle phrase de Cicely Saunders : *"Vous avez de l'importance jusqu'au dernier moment de votre vie."* Lien pour tisser une relation dans l'authenticité et dans le respect du secret et du cheminement de celui qui est dans une situation qui n'est pas la nôtre.

Accompagner c'est découvrir ce que l'autre nous dit de lui-même. Il est sans doute demandé beaucoup pour faire l'effort d'une telle relation d'aide. Cet apprentissage de la communication, qui n'est pas dans l'art de donner, mais dans l'art de recevoir, qui n'est pas dans la recherche de soi, mais dans le désintéressement, le dépouillement, nécessite une sélection au départ, un temps de maturation du projet, un temps de travail en groupe et en soi-même. Ce bénévolat remet en cause une société trop profondément marquée par le matérialisme et l'individualisme négatif. Il est le levain d'une société plus généreuse et plus authentiquement compatissante.

Les bénévoles font ce lien dans une société qui se croyait fermée. La présence de quelques volontaires ouvre à une véritable fraternité, valeur revendiquée par la République et trouve un champ immense de compassion. Il n'y a pas de naufrage d'une vie qui s'éteint si la lutte pour vivre sa vie n'est pas soutenue par la chaleur d'un amour. *"La vie de l'autre a un prix infini quel que soit cet autre, indépendamment des qualités, talents ou compétences de cet autre, je dois me dévouer à lui uniquement parce qu'il est un autre, parce qu'il n'est pas moi"* écrit V. Jankélévitch dans le "Paradoxe de la morale".

La vie d'un homme, nous en sommes responsables.

L'éthique est, on l'a dit, une morale en action. La vie en société doit s'inspirer du sens moral de la responsabilité, comme une exigence fondamentale. Chaque membre a besoin du sentiment d'appartenance. Le mouvement vers la liberté des années 68 doit s'ouvrir à la notion de porter

autrui. Notre monde est bouleversé par les violences, les carnages et la misère, mais il se construit aussi par les organismes humanitaires transfrontières, par l'ingérence de la justice et par la coopération entre les États.

Une société est solidaire si chacun de ses membres est solidaire. Les soins palliatifs n'appartiennent à personne mais ils sont l'affaire de tous, individuellement et collectivement.

Chacun peut mettre en pratique, au chevet de l'un de ceux qui nous quittent, alors que nous sommes dans l'inconnu, l'idéal de François d'Assise :

*"Là où est le désespoir que je mette l'espérance
Là où est le doute que je mette la foi
Là où sont les ténèbres que je mette la lumière
Là où est la tristesse que je mette la joie".*

Pour conclure, j'ai essayé d'aller à l'essentiel de la philosophie des soins d'accompagnement, mais je suis certain que les philosophes qui sont dans cette salle pourront me reprocher de ne pas avoir débattu de bien des problématiques. D'autres auditeurs me reprocheront d'être idéaliste, alors qu'en pratique, dans leur expérience, ils constatent que les soins et l'accompagnement ne sont qu'un projet sans réalité concrète.

J'ai eu d'abord en tête ce que dit André Comte-Sponville de la philosophie : *"La philosophie c'est penser la vie et vivre sa pensée."* Notre temps de vie limité, l'imperfection de notre travail de soignant, la prépondérance dans notre monde actuel des valeurs telles que la productivité ou l'individualisme, nous empêchent, parmi d'autres obstacles, à penser et à orienter notre vie vers ce qui est essentiel dans notre vie. *"Toute vie n'est qu'une préparation à la mort."* Sénèque nous invite à ne pas perdre de temps. C'est ce qu'André Varillon nous confie : *"Une main sur la beauté du monde, l'autre main sur la souffrance des hommes, les deux pieds dans le devoir du moment présent."*

Il faut aujourd'hui que l'on parle de la mort. Et ce faisant, nous pensons la vie et par l'attention à l'autre souffrant, nous apprenons à l'aider à vivre et à vivre notre vie.

J'ai aussi rappelé que l'homme doit être respecté inconditionnellement, en toutes circonstances, surtout au moment de la mort. La modernité des soins d'accompagnement va dans le sens d'une plus grande ouverture de l'art de soigner. Les soins d'accompagnement sont un modèle de soins dont il faut s'inspirer et ceci pour plusieurs raisons :

- . que la personne malade soit reconnue comme un sujet, comme unique,
- . qu'il soit au centre des préoccupations, c'est de la responsabilité des soignants, de son entourage,
- . qu'il soit considéré dans sa globalité et pas seulement comme un porteur d'une maladie,
- . qu'il garde son environnement familial et social, de préférence dans son lieu de vie et que la famille soit aidée et soignée,

- . qu'il soit soigné par une équipe compétente, cohérente dans son discours, motivée et soutenue, et que les soins soient continus,
- . qu'il soit épargné de complications évitables et soulagé de ses inconforts,
- . qu'il reçoive des soins à la fois symptomatiques et curatifs,
- . qu'il soit dans le respect à la fois du droit, de la déontologie et des principes éthiques dans sa vie, dans sa personne et dans sa dignité,
- . enfin que les réalités économiques et les objectifs de santé publique ne soient pas négligés.

Pour parvenir à ce que tous les patients aient accès à cette approche tout à la fois technique et humaine, il faut compter sur la capacité et la générosité des familles, des soignants, des professionnels mais aussi sur la vigilance des gestionnaires et des responsables économiques et politiques pour qu'elle se développe au domicile comme dans tous les établissements de santé, partout où l'homme meurt.

Enfin pour terminer, je cite encore Levinas, *"Le rapport avec le mort d'autrui est une émotion, un mouvement, une inquiétude de l'inconnu."* Si nous n'avons aucune donnée sur le mort, sur notre propre mort, du moins cette inquiétude de l'inconnu peut nous aider à essayer d'entrer en communication avec l'autre, les autres, pendant le temps de notre courte vie.

Les bénévoles apprennent sans cesse, à chaque fois dans l'inédit, le tout nouveau, à inventer une relation qui soit dans un climat de vérité, d'authenticité. *"La ligne de force d'une sagesse moderne, c'est la compréhension"* écrit Edgar Morin. *"La sagesse est dans l'effort de compréhension et non de condamnation, dans l'auto examen qui comporte l'autocritique et qui s'efforce de reconnaître le mensonge à soi-même."*

La mort de ceux que nous pleurons, notre mort, nous conduiraient-elles vers une réconciliation avec ce qui est le plus essentiel en nous ?

Table des Matières

Tableau de l'Académie au 31 décembre 199.....	5
Bureau de l'Académie.....	13
Chronique des séances de l'Académie.....	15
Prix de l'Académie.....	19

CONFERENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Un architecte au Mont-Saint-Michel</i>	23
<i>Jean-Marie Sagot, dit Émile (1805-1888)</i> par M. Henry DECAËNS	
<i>Les amitiés littéraires de Jacques-Émile Blanche</i>	49
par M. François BERGOT	
<i>Le colonel de la Rocque (1805-1888)</i>	81
<i>ou les pièges du nationalisme chrétien</i> par M. Jacques NOBÉCOURT	
<i>Varengeville et l'Académie des Sciences, Belles-Lettres</i>	97
<i>et Arts de Rouen</i> par M. Jean-Pierre LEMERCIER	
<i>Le Christ de l'église Saint-Valéry</i>	101
par M. Michel CIRY	
<i>Albert Roussel à Varengeville</i>	107
par M. Christian GOUBAULT	
<i>Monet et la Côte d'Albâtre</i>	111
par M. Hubert PIGUET	
<i>Le bois des Moutiers et le mouvement Arts and Crafts</i>	119
par M. Yves LESCROART	
<i>François Mauriac, une âme de feu</i>	127
par le bâtonnier Max BRIÈRE	
<i>La biodiversité. Un défi pour le XXIe siècle</i>	141
par le Professeur Hubert PIGUET	
<i>La Restauration en Normandie</i>	167
par M. Jean-Pierre CHALINE	

Eloge de la vertu.

Les vertus du commerce..... 177
par M. Jacques DELECLUSE

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Jean MORISOT 185
Georges MAC GRATH..... 190
Jean GALLAIS 195
Régine PERNOUD 201
Le Chanoine Pierre FLAMENT..... 204

LES GRANDES CONFÉRENCES DE L'ACADÉMIE

I - LE LIVRE A-T-IL UNE PLACE DANS LA CIVILISATION DE DEMAIN ?

par M. Jean FAVIER 209

II - L'ALLIANCE ATLANTIQUE A-T-ELLE UN AVENIR ?

par M. François de ROSE 210

III - RISQUES SANITAIRES ET EXPERTISE SCIENTIFIQUE OU LES VRAIS RISQUES ET LES FAUX PROBLÈMES

par MM. Jean-François CAILLARD, Jean-Pierre LEMERCIER, Luis MIRO..... 211

IV - LA MORT SUBITE DU NOURRISSON

Présentation par le Professeur Claude de MENIBUS 212

Mort subite du nourrisson. Prévention efficace.

Raison toujours inexplicquée

par le Professeur Eric MALLET..... 213

A propos de la mort subite du nourrisson

par J. SENEAL, M. ROUSSEY, M.-H. BOUVIER-COLLE, F. HATTON, C. PACLOT 215

V - PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE

par M. Claude BÉBÉAR..... 221

VI - LES SOINS PALLIATIFS

Présentation par le Professeur Claude de MENIBUS	222
<i>Les soins palliatifs</i>	
par le Professeur Pierre DESHAYES.....	223
<i>Les soins palliatifs. Histoire et géographie</i>	
par le docteur Maurice ABIVEN	225
<i>La pratique des soins palliatifs. Mourir a-t-il un sens ?</i>	
par le docteur Lucie HACPILLE	230
<i>Ce que nous disent les soins d'accompagnement...</i>	
par le docteur Henri DELBECQUE.....	240
<i>Le calcul de la durée de la vie</i>	
par M. Jean FAVIER	209
<i>II - L'ALLIANCE ATLANTIQUE A-T-ELLE UN AVENIR ?</i>	
par M. François de ROSA	210
<i>III - RISQUES SANITAIRES ET EXPERTISE SCIENTIFIQUE OU LES VRAIS RISQUES ET LES FAUX PROBLÈMES</i>	
par MM. Jean-François CALLEARD, Jean-Pierre LAFRANCHE Luis MIRO	211
<i>IV - LA MORT SUBITE DU NOURRISSON</i>	
Présentation par le Professeur Claude de MENIBUS	212
par le Professeur René NALLE	213
<i>A propos de la mort subite du nourrisson</i>	
par J. SENECAI, M. ROUSSEY, M. H. BOURNIEU, G. COLLE F. HATTON, C. PACIOT	213
<i>V - PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE</i>	
par M. Claude BEBÉAR	231

Ce précis a été imprimé sous les presses
de IB Impressions SA
Rue Gutenberg - 76810 Luneray

N° 65129/A - Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2000

Ce précis a été imprimé sous les presses
de LB Impressions SA
Rue Guisberg - 70810 Luneray

N° 62129A - Dépot légal 3^{ème} trimestre 2000

